BIBL. NAZ
Vitt. Emanuele III
Racc.
De Marinis
A.
1135.
NAPOLI

1068
Rue St Marin) A 1135-1146

COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME.

TOME PREMIER.

372

COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME,

AUJOURD'HUI

S. A. R. L'INFANT

D. FERDINAND,

DUC DE PARME, PLAISANCE,
GUASTALLE, &c. &c. &c.

Par M. l'Abbé de CONDILLAC, *de l'Académie Françoise & de celles de Berlin, de Parme & de Lyon; ancien Précepteur de S. A. R.*

TOME PREMIER.

Biblioteca Nazionale V. E. III. NAPOLI

GENÈVE,
Chez DUVILLARD Fils & NOUFFER,
Imprimeurs-Libraires.

M. DCC. LXXX.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

LA méthode que j'ai ſuivie pour l'inſtruction du Prince, paroîtra nouvelle, quoique dans le fond elle ſoit auſſi ancienne que les premieres connoiſſances humaines. Il eſt vrai qu'elle ne reſſemble pas à la maniere dont on enſeigne: mais elle eſt la maniere même dont les hommes ſe ſont conduits pour créer les arts & les ſciences. C'eſt ce dont on ſera convaincu par le plan raiſonné dont je vais rendre compte.

On ſuppoſe que les enfans ſont incapables des connoiſſances qui demandent quelques réflexions; & on attend, pour leur donner ces connoiſſances, qu'ils aient un certain âge qu'on nomme l'âge de raiſon, & qu'on ne fixe pas. On diroit qu'il y a dans la vie un moment où la raiſon, que nous n'avions pas le moment d'auparavant, nous eſt tout-à-coup infuſe. Voyons quelle eſt la cauſe de ce préjugé.

Dans l'origine des ſociétés, il n'y avoit encore ni arts ni ſciences. Toutes les connoiſſances ſe bornoient à quelques obſervations que le beſoin

avoit fait faire, & qui étoient en trop petit nombre pour qu'on ſentît la néceſſité de les diſtribuer dans différens corps.

Lorſque les obſervations en tous genres ſe furent multipliées, on eut beſoin d'y mettre de l'ordre, & c'eſt alors qu'on les diſtribua par claſſes. On fit une collection de celles qui appartenoient à l'agriculture, une autre de celles qui concernoient l'aſtronomie, &c.

Pour ne rien confondre dans ces collections, on réduiſit à des principes généraux les obſervations qu'on avoit faites. Par ce moyen toutes les connoiſſances ſe trouverent exprimées d'une maniere abrégée, & il fut facile de les parcourir en deſcendant des plus générales aux moins générales.

Ceux qui rédigerent ainſi les connoiſſances humaines, parurent avoir créé les ſciences. Leur méthode étoit bonne pour eux & pour toutes les perſonnes qu'ils ſuppoſoient inſtruites. Mais il eſt évident qu'elle expoſoit les connoiſſances dans un ordre contraire à celui dans lequel on les avoit acquiſes. Car enfin on n'avoit pas commencé par des principes généraux ; on avoit commencé par des obſervations.

Cependant, parce que cette méthode étoit claire, qu'elle étoit même la plus ſimple pour ceux qui avoient obſervé ; on jugea qu'elle devoit être encore la plus propre à l'inſtruction, & on oublia qu'on s'étoit inſtruit par une autre méthode. Au lieu donc de conduire les enfans d'obſervation en obſervation, comme des ignorans qu'on veut inſtruire, on commença avec eux, comme s'ils avoient été inſtruits, & qu'il ne

reſtât plus qu'à mettre de l'ordre dans leurs connoiſſances. Ils ne purent rien comprendre aux principes généraux, parce que ces principes ſuppoſoient des obſervations qu'on ne leur avoit pas fait faire, & ce fut alors qu'on dit : *ils ne ſont pas capables de connoiſſances ; il faut attendre qu'ils aient l'âge de raiſon.* Mais il n'y a point d'âge, où l'on puiſſe comprendre les principes généraux d'une ſcience, ſi on n'a pas fait les obſervations qui ont conduit à ces principes. L'âge de raiſon eſt donc celui où l'on a obſervé ; &, par conſéquent, la raiſon viendra de bonne heure, ſi nous engageons les enfans à faire des obſervations.

Pour ſavoir comment nous devons nous conduire avec eux, la premiere précaution à prendre eſt de ſavoir comment nous concevons nous-mêmes les choſes que nous avons appriſes. Il faut décompoſer l'eſprit humain, c'eſt-à-dire, obſerver les opérations de l'entendement, les habitudes de l'ame & la génération des idées.

Auſſi-tôt que cette analyſe eſt faite, le plan d'inſtruction eſt trouvé : on ſait du-moins par où on doit commencer, & il n'en faut pas davantage. On verra que la vraie & l'unique méthode eſt de conduire un élève du connu à l'inconnu ; qu'il ſuffit, par conſéquent, de commencer par ce qu'il ſait, pour lui apprendre quelque choſe qu'il ne ſait pas encore ; & qu'en reprenant à chaque connoiſſance qu'on lui aura donnée, on pourra le faire paſſer, ſans effort, à une connoiſſance nouvelle. Il faudra ſeulement être attentif à ne franchir aucune des idées intermédiaires : encore cette précaution deviendra-t-elle inutile,

lorſque ſon eſprit plus exercé, les pourra ſuppléer.

Ce plan eſt ſimple. Il ne condamne pas le précepteur à étudier les ſciences dans les ſyſtèmes qu'on a faits. Au contraire, il faut qu'il oublie tous les ſyſtèmes, & que, paroiſſant les ignorer autant que ſon éleve, il commence avec lui, & aille avec lui d'obſervation en obſervation, comme s'ils faiſoient enſemble les mêmes découvertes. C'eſt ainſi que les peuples ſe ſont éclairés. Pourquoi donc chercher une autre méthode pour nous éclairer nous-mêmes?

Mais, dira-t-on, les peuples ſe ſont inſtruits par des moyens bien lents, & leur enfance a duré pluſieurs ſiecles. Comment donc une méthode, qui ſemble avoir ralenti les progrès de leur eſprit, pourroit-elle s'employer dans une éducation qui doit finir après peu d'années?

Je réponds que la nature a indiqué aux premiers hommes l'unique méthode des découvertes, puiſqu'elle les a mis dans la néceſſité d'obſerver; & que s'ils n'ont fait d'abord que des progrès bien lents, ce n'eſt pas que cette méthode ſoit lente par elle-même, c'eſt que l'inſtrument, avec lequel ils obſervoient, ne leur étoit pas aſſez connu.

Ils ſe ſeroient ſervi de leur eſprit, avec la même facilité qu'ils ſe ſervoient de leurs bras; ſi, dès les commencemens, ils avoient connu les facultés de leur entendement, auſſi-bien qu'ils connoiſſoient les facultés de leur corps. Capables de régler toutes les opérations de la penſée, ils auroient bientôt appris à lui donner de nouvelles forces. Ils auroient trouvé des méthodes, comme ils ont trouvé des leviers; & nous remarque-

rions en eux des progrès rapides, toutes les fois qu'ils auroient ſenti le beſoin d'employer les forces de leur eſprit, comme ils ont ſenti le beſoin d'employer les forces de leur corps.

Le progrès des connoiſſances humaines n'a donc été retardé, que parce que les hommes n'ont ni aſſez connu leur eſprit, ni aſſez ſenti le beſoin de l'exercer. Par conſéquent, pour faire uſage, dans l'éducation, de l'unique méthode à laquelle nous devons tout ce que nous avons appris, il faut d'abord faire connoître à un enfant les facultés de ſon ame, & lui faire ſentir le beſoin de s'en ſervir. Si on réuſſit à l'un & à l'autre, tout deviendra facile : car au-lieu d'imaginer autant de principes, autant de méthodes, qu'on en diſtingue dans les arts & dans les ſciences, on n'aura plus qu'à obſerver avec lui.

Ce projet n'eſt pas impoſſible à exécuter. Car ſi les facultés de l'entendement ſont les mêmes dans un enfant que dans un homme fait, pourquoi ſeroit-il incapable de les obſerver ? Il eſt vrai qu'il les a exercées ſur moins d'objets : mais enfin il les a exercées, & ſouvent avec ſuccès. Pourquoi donc ne pourroit-on pas lui faire remarquer ce qui s'eſt paſſé en lui, lorſqu'il a fait des jugemens & des raiſonnemens, lorſqu'il a eu des deſirs, lorſqu'il a contracté des habitudes ? Pourquoi ne pourroit-on pas lui faire remarquer les occaſions, où il a bien conduit ſes facultés, celles où il les a mal conduites, & lui apprendre, par ſa propre expérience, à les conduire toujours mieux ? Quand on lui aura fait faire ces premieres obſervations, il en exercera ſes facultés avec plus de connoiſ-

ſance : dès-lors il ſera plus curieux de les exercer ; &, en les exerçant davantage, il ſe fera inſenſiblement une habitude de cet exercice.

Or dès qu'un enfant connoîtra l'uſage des facultés de ſon eſprit, il n'aura plus qu'à être bien conduit, pour ſaiſir le fil des connoiſſances humaines, pour les ſuivre dans leurs progrès depuis les premieres juſqu'aux dernieres, & pour apprendre en peu d'années ce que les hommes n'ont appris qu'en pluſieurs ſiecles. Il ſuffira de lui faire faire des obſervations, lorſqu'il ſera à portée d'en faire ; & lorſqu'il ne pourra pas obſerver par lui-même, il ſuffira de lui donner l'hiſtoire des obſervations qui ont été faites.

Cette méthode a pluſieurs avantages. Elle débarraſſe nos études d'une multitude de ſuperfluités, qui nous arrêtent ſans nous inſtruire. Elle proſcrit ces ſciences vaines, qui ne s'occupent que de mots ou de notions vagues ; & qu'on appelle *ſciences premieres* ou *élémentaires*, comme s'il falloit perdre du tems à ne rien apprendre, pour ſe préparer à étudier un jour avec fruit. Elle écarte les dégoûts qu'un enfant ne peut manquer d'éprouver, lorſque rencontrant, dès les commencemens, des obſtacles qu'il ne peut vaincre, & condamné à charger ſa mémoire de mots qu'il n'entend pas, il eſt puni pour n'avoir pas retenu ce qu'il n'a pas compris, ou pour n'avoir pas appris ce qu'il n'a pas ſenti la néceſſité d'apprendre. Elle l'éclaire au contraire & promtement, parce que, dès la premiere leçon, elle le conduit de ce qu'il ſait à ce qu'il ne ſavoit pas. Elle excite ſa curioſité, parce qu'il juge, aux connoiſſances qu'il acquiert, de la facilité

d'en acquérir d'autres; & que ſon amour propre, flatté de ſes premiers progrès, lui fait deſirer d'en faire encore. Elle l'inſtruit preſque ſans efforts de ſa part, parce qu'au lieu d'étaler des principes, elle réduit les ſciences à l'hiſtoire des obſervations, des expériences & des découvertes. Enfin, comme elle ne varie jamais, & qu'elle eſt la même dans chaque étude, elle lui devient tous les jours plus familiere: plus il s'inſtruit, plus il a de facilité à s'inſtruire; & ſi le tems de ſon éducation a été trop court, il peut, ſans ſecours & par lui-même, acquérir ſeul les connoiſſances qu'on ne lui a pas données.

Je conviens que l'éducation, qui ne cultive que la mémoire, peut faire des prodiges, & qu'elle en a fait. Mais ces prodiges ne durent que le tems de l'enfance. D'ailleurs ce n'eſt pas ſur les enfans qui ſont nés avec d'heureuſes diſpoſitions, que cette méthode a plus de ſuccès. Ils ont au contraire un éloignement naturel pour des études, où la réflexion n'a point de part, & où la mémoire ne ſe remplit que de mots. Auſſi montrent-ils peu de talens, & ſi par la ſuite ils ſe diſtinguent, c'eſt qu'ils ont eux-mêmes recommencé leur éducation. Mais combien d'inutilités ont-ils à oublier! combien de préjugés à détruire! combien d'idées fauſſes à corriger! quel travail pour ſe débarraſſer des entraves, où l'on a tenu les facultés de leur ame! & quels obſtacles au développement & au progrès de leur raiſon!

Ce n'eſt pas qu'on doive négliger la mémoire: mais ſi l'éducation, qui ſe borneroit à la cultiver, eſt d'autant plus mauvaiſe qu'elle ne cultiveroit en effet que cette faculté: celle qui paroî-

troit la négliger, l'exerceroit encore assez, lors même qu'elle s'occuperoit uniquement de la réflexion. Celui qui a beaucoup réfléchi, a beaucoup retenu. Si quelque chose lui échappe, il le peut retrouver; parce que les réflexions, qui lui sont devenues familieres, tiennent les unes aux autres, & peuvent toujours le reconduire où elles l'ont déja conduit. Celui, au contraire, qui ne sait que par cœur, ne sait rien en quelque sorte; & ce qu'il a oublié, il ne le retrouve plus, ou du-moins il ne peut s'assurer de le retrouver.

C'est donc à la réflexion à préparer les matériaux de nos connoissances, à les mettre en ordre dans la mémoire, à en régler toutes les proportions; & celui qui n'a pas appris à réfléchir, n'est pas instruit, ou il l'est mal; ce qui est pire encore.

Cependant on se récrie & on admire, lorsqu'un enfant récite sans intelligence de longs morceaux d'histoires, ou qu'il parle plusieurs langues, sans savoir encore ce qu'il dit dans aucune. Ce ne sont pas là des connoissances; on est forcé d'en convenir: mais on croit que l'enfance n'est pas capable de meilleures études. On juge donc que pour ne pas perdre un tems si précieux, il faut se hâter de remplir la mémoire de quelque maniere que ce soit; & on se flatte qu'il restera toujours quelque chose, parce qu'il restera toujours des mots: comme si des idées ne resteroient pas plus sûrement, & qu'il n'y en eût pas, pour tout âge, à la portée de l'esprit.

On demandera peut-être quel terme on doit se proposer dans l'instruction d'un enfant. Je

réponds que, s'il ne faut pas négliger de l'inſtruire, on ne doit pas non plus ſe propoſer de le rendre profond dans toutes les choſes qu'on lui enſeigne. Ce projet ſeroit chimérique ou même nuiſible. Son âge n'étant pas capable d'une application aſſez ſoutenue pour ſuivre les ſciences dans leurs derniers développemens, il ſuffira de lui en ouvrir l'entrée, & d'aſſurer ſes premiers pas, en écartant tous les embarras. Son éducation ſera achevée, lorſqu'il aura de bons élémens ſûr les choſes qu'il eſt de ſon état de ſavoir. S'il a des talens, il avancera dans la ſuite de lui-même, & il avancera rapidement. S'il en a, dis-je : car les talens ne ſe donnent pas.

Il ne s'agit donc pas de donner à un enfant toutes les connoiſſances, qui lui ſerviront un jour ; il ſuffit de lui donner les moyens de les acquérir. Il importe peu qu'il exerce ſon eſprit ſur une choſe juſqu'à ce qu'il l'ait approfondie, ou ſur pluſieurs ſans en approfondir aucune : c'eſt aſſez qu'il l'exerce, qu'il ſe plaiſe à l'exercer, & qu'il ſe faſſe toujours des idées juſtes. En un mot, il s'agit de lui apprendre à penſer.

Pour lui donner de pareilles leçons, il faut ſavoir comment nous penſons nous-mêmes.

L'ame penſe par habitude ou par réflexion. Elle penſe par habitude lorſqu'elle juge d'après une maniere de juger, qui lui eſt devenue familiere ; & ſes jugemens ſont alors ſi promts, qu'elle eſt incapable de remarquer dans le moment tous les motifs qui la déterminent, & toutes les idées qui s'offrent à elle. C'eſt ainſi, par exemple, que nous jugeons, au premier coup d'œil, de la beauté d'un tableau.

L'ame penſe, par réflexion, toutes les fois qu'elle obſerve des objets qui ſont nouveaux pour elle. Alors elle conduit les opérations de ſon entendement avec une lenteur, qui lui permet de remarquer ſucceſſivement les idées qu'elle ſe fait, & les jugemens qu'elle porte. C'eſt ainſi que nous étudions les arts & les ſciences.

Au premier moment qu'un peintre ſe récrie à la vue d'un tableau, il ne démêle pas encore tous les jugemens, qui déterminent ſon admiration. C'eſt qu'ils s'offrent à lui tous à la fois; & qu'il ne peut les démêler, qu'autant qu'il les prononce les uns après les autres.

Il y a donc cette différence entre juger par habitude & juger par réflexion; que dans le premier cas, les jugemens ne ſe remarquent pas, parce qu'ils ſe font tous enſemble; & que dans le ſecond, ils ſe remarquent, parce qu'ils ſe ſuccèdent.

Toutes les habitudes du corps ont pour principe des jugemens d'habitude. Quand j'évite une pierre, dont je ſuis menacé, c'eſt que je juge de ſa direction, du mal qu'elle me fera ſi elle me frappe, & du mouvement que je dois faire pour l'éviter. Tous ces jugemens ſe font en moi, & ſi je ne les remarque pas, c'eſt qu'ils ſe font tous au même inſtant.

Ces habitudes veillent à notre conſervation: elles ſont un ſecours promt. Il eſt évident que la réflexion ſeroit trop lente pour nous ſecourir.

Si on ne comprend pas qu'il a fallu comparer, juger & raiſonner pour les acquérir, c'eſt que nous ne pouvons nous rappeler le tems où nous ne les avions pas. Mais jugeons de ces habitu-

des par celles que nous nous ſouvenons d'avoir acquiſes, & qui ont demandé de notre part une longue étude. Telle eſt, par exemple, l'habitude de lire.

Il eſt à remarquer que dans les habitudes que l'eſprit contracte, les idées ſe lient entr'elles de deux manieres. Si elles s'aſſocient pour s'offrir toujours à nous, toutes au même inſtant, nous avons de la peine à les obſerver les unes après les autres. Si, au contraire, elles ſe lient pour former des ſuites, nous les voyons ſe ſuccéder, & une ſeule ſuffit pour en rappeler ſucceſſivement pluſieurs. Ces liaiſons, lorſqu'elles deviennent familieres, ſont autant d'habitudes auxquelles la penſée obéit, ſans aucune réflexion de notre part.

On voit par-là que la liaiſon des idées eſt le principe de la mémoire: elle eſt, pour ainſi dire, l'unique reſſort de la penſée. C'eſt elle qui lui donne une rapidité qui nous étonne; & c'eſt par elle que l'imagination fait avec promtitude une multitude de combinaiſons.

Comme le corps paroît ſe mouvoir par inſtinct, lorſqu'il obéit à ſes mouvemens d'habitude; l'ame paroît penſer par inſpiration, lorſqu'elle obéit à ſes liaiſons d'idées. L'un & l'autre doivent à leurs habitudes toutes les graces & tous les talens dont ils ſont ſuſceptibles.

C'eſt ainſi, par exemple, que le goût ſe forme d'après les habitudes que nous avons contractées. Il n'eſt que le réſultat de pluſieurs idées que nous avons liées; & ces liaiſons conſervent en nous des modèles, que nous n'examinons plus, & d'après leſquels nous jugeons rapidement du beau.

Mais quoique les habitudes ſe ſoient acquiſes par une ſuite de comparaiſons & de jugemens, il ne s'enſuit pas que nous y ayons toujours aſſez réfléchi, avant de les contracter. La facilité avec laquelle nous les acquérons, ne le permettoit pas. Voilà pourquoi elles ſont bonnes & mauvaiſes. Si elles ſont le principe de toutes les graces & de tous ſes talens, elles ſont auſſi la cauſe de tous nos défauts & de toutes nos erreurs. Locke a remarqué que la folie vient uniquement de quelque aſſociation d'idées, c'eſt-à-dire, de quelques faux jugemens, d'après leſquels nous nous ſommes fait une habitude de juger. Ce ſont de pareilles aſſociations qui nous font un mauvais goût & un eſprit faux.

D'après ces conſidérations, j'avois en général pour objet de faire prendre de bonnes habitudes à l'eſprit du Prince, de lui donner, par conſéquent, des idées de bien des eſpèces, de l'accoutumer à les lier, & de le garantir des fauſſes liaiſons.

Mais par où devois-je commencer? Pour m'en aſſurer, je conſidérai par où les peuples, qui ſe ſont inſtruits, ont commencé eux-mêmes.

Je voyois dans l'origine des ſociétés quelques loix ou des uſages qui en tenoient lieu, quelques arts groſſiers, quelques connoiſſances aſtronomiques, un commencement d'agriculture & un commencement de commerce. On faiſoit dans chaque genre des progrès fort lents, parce que les hommes, peu recherchés dans leurs beſoins, & contens des premiers moyens qui s'offroient à eux, ſentoient moins la néceſſité d'obſerver, & attendoient du haſard de nouvelles découvertes.

Or les premieres connoiſſances des peuples, qui

commencent à ſortir de l'ignorance, étoient certainement à la portée d'un enfant qui avoit appris à réfléchir ſur lui-même. Le prince avoit déja obſervé le développement de ſes facultés & la génération de ſes idées; il pouvoit obſerver, avec plus de facilité encore, les ſociétés dans leur origine & dans leurs premiers progrès.

En lui faiſant faire cette étude, je lui donnois une multitude de connoiſſances, qui tenoient toutes les unes aux autres. Les liaiſons ſe trouvoient faites, & ſon eſprit pouvoit, ſans effort, ſe faire une habitude de paſſer & de repaſſer rapidement ſur toute la ſuite des idées qu'il auroit acquiſes.

Si d'un côté je lui faiſois comprendre comment les obſervations ont conduit aux découvertes; de l'autre, je lui faiſois remarquer comment, en les négligeant, en les faiſant mal, ou ſe hâtant trop de juger, on eſt tombé dans l'erreur; & comment on s'eſt éclairé, à meſure qu'on a mieux obſervé, & avec moins de précipitation.

Les hommes ſe ſont rarement trompés ſur les moyens de ſatisfaire aux beſoins les plus preſſans. S'ils ont jugé avant d'avoir fait aſſez d'obſervations, ou après les avoir mal faites, l'expérience les aura bientôt avertis de leurs mépriſes.

Il n'en étoit pas de même des choſes de ſpéculation. Lorſqu'ils en jugeoient mal, l'expérience ne les éclairoit pas, ou ne les éclairoit que difficilement, & ils devoient reſter dans leurs erreurs pendant des ſiecles.

Les Sociétés, obſervées dans leur origine, étoient donc une occaſion de faire remarquer au Prince, qu'il y a des études où il eſt très-facile d'acquérir des connoiſſances exactes; & qu'il y en a d'autres

où il eſt très-difficile d'éviter l'erreur. Or, il eſt auſſi curieux qu'utile d'obſerver les aſſociations d'idées, qui, donnant aux peuples différentes manieres de penſer, différens uſages & différentes mœurs, avancent ou retardent le progrès des connoiſſances humaines, & tranſmettent quelquefois, juſqu'aux ſiecles éclairés, des reſtes de la premiere barbarie.

Un préjugé, commun à tous les hommes dans leur enfance, eſt de croire que les choſes ont toujours été comme elles ſont: car dans l'âge où nous commençons, il ſemble que nous ſoyons portés à croire que rien n'a commencé. Auſſi le Prince penſoit-il que les uſages, les coutumes & les opinions avoient toujours été les mêmes, & il n'imaginoit pas que les arts euſſent eu un commencement.

Mais plus il étoit prévenu que les choſes avoient toujours été telles qu'il les voyoit, plus il fut curieux de ſavoir ce qu'elles avoient été dans leur origine & dans leurs progrès. Il s'en occupoit, lorſqu'il travailloit avec moi, & il s'en occupoit encore dans ſes momens de récréation; ſe faiſant un amuſement d'imiter l'induſtrie des premiers hommes, & prenant les arts naiſſans pour des jeux de ſon enfance. Ce fut alors que Mr. de Keralio lui fit commencer un petit cours d'agriculture, dans un jardin qui tenoit à l'appartement. Le Prince bêcha ſon champ, ſema du bled, le vit croître, le vit mûrir, & le moiſſonna. Plus curieux de ſon jardin, depuis qu'on en avoit arraché les fleurs, il deſira de ſemer d'autres grains, & il voulut voir croître des arbres de différentes eſpèces. Il étoit alors à-peu-près au même point, où ſe

trouverent les hommes, lorſqu'ils eurent pourvu aux beſoins de premiere néceſſité.

Les peuples n'ont fait des recherches, que parce qu'ils ont ſenti la néceſſité de s'inſtruire; & les connoiſſances, d'abord en petit nombre, parce qu'on avoit peu de beſoins, ſe ſont multipliées enſuite, à meſure que de nouveaux beſoins ont fait faire de nouvelles études.

Il devoit donc arriver un tems, où les ſociétés, aſſurées de leur ſubſiſtance, rechercheroient les choſes qui pouvoient contribuer aux commodités & aux agrémens de la vie. Ce fut alors que commencerent les beaux-arts, & le goût commença avec eux.

Le goût ſe perfectionna, parce qu'on raiſonna ſur les choſes qui en ſont l'objet, comme on avoit raiſonné ſur les choſes de premiere néceſſité. A meſure qu'on ſe crut plus capable de raiſonner, on appliqua le raiſonnement à de nouvelles études. Peu-à-peu on raiſonna ſur tout: les eſprits, toujours plus avides de connoiſſances, ſe porterent à des recherches de pure ſpéculation; & on eut des philoſophes, comme on avoit des poëtes.

Tel eſt donc l'ordre des études, dans leſquelles les peuples ont été engagés par leurs beſoins: ils ont commencé par des obſervations ſur les choſes de premiere néceſſité, ils ont enſuite recherché les choſes de goût, & ils ont fini par raiſonner ſur les choſes de ſpéculation.

L'hiſtoire de l'eſprit humain me montroit, par conſéquent, l'ordre que je devois ſuivre moi-même dans l'inſtruction du Prince. Elle m'apprenoit qu'après l'avoir fait réfléchir ſur les commencemens des ſociétés, mon premier ſoin devoit être

de lui former le goût ; & qu'il falloit réſerver, pour un autre tems, les recherches qui occupent les philoſophes. Mais quelle méthode devois-je ſuivre dans ces études ? L'hiſtoire de l'eſprit humain me l'apprenoit encore.

En effet, on n'avoit pas créé les arts & les ſciences, lorſque les peuples ont commencé à s'inſtruire. Il faut donc qu'un enfant s'inſtruiſe, ſans ſavoir encore qu'il y a des arts & des ſciences. Il faut qu'il refaſſe lui-même ce que les peuples ont fait : je veux dire, que c'eſt à lui à généraliſer ſes idées, à meſure qu'il en acquiert. Lorſque, de la multitude des connoiſſances qui s'accumuleront dans ſon eſprit, & de la multitude des rapports qu'il appercevra entr'elles, il verra naître les principes généraux & les régles générales ; alors on lui fera remarquer que ces principes & ces régles, auparavant inutiles à ſon inſtruction, lui deviennent néceſſaires pour mettre de l'ordre dans ſes connoiſſances. En le conduiſant d'après cette méthode, il fera lui-même différentes diſtributions des choſes qu'il aura appriſes, & il paroîtra créer à ſon tour les arts & les ſciences.

On n'a fait, par exemple, des recherches ſur l'art de parler, que lorſqu'on a pu obſerver les tours que l'uſage autoriſe : on n'a obſervé ces tours, qu'après que les grands écrivains en ont eu enrichi les langues ; & il y a eu des poëtes & des orateurs, avant qu'on imaginât de faire des grammaires, des poëtiques & des rhétoriques. Il ſeroit donc inutile & même peu raiſonnable d'enſeigner ces arts à un enfant, qui n'auroit pas encore appris de l'uſage les tours propres à ſa langue ; & qui, par conſéquent, n'étant pas capable de ſentir le beau, n'eſt certainement

certainement pas capable de juger s'il a des regles.

En conſéquence de ces réflexions, je crus que, pour former le goût du Prince, je devois lui donner des modeles du beau, & m'appliquer ſur-tout à les lui rendre familiers. Il falloit donc lui faire lire & relire les meilleurs écrivains. Je choiſis les poëtes dramatiques. Si tous les peuples ont été ſenſibles à la poéſie, pouvois-je croire que mon éleve y ſeroit inſenſible? Il ſe plut dans la lecture des poëtes, il apprit ſa langue, en paroiſſant moins étudier que s'amuſer.

En ſe familiariſant avec les meilleurs écrivains, le Prince obſervoit ce qu'il avoit éprouvé dans ſes lectures; & ſes obſervations le conduiſoient naturellement à la découverte des regles de l'art de parler. C'eſt pour le ſoutenir dans ſes recherches, que je fis une *Grammaire* & un *Traité de l'Art d'Ecrire*. En compoſant ces ouvrages, mon deſſein étoit moins de lui apprendre ſa langue, que de le faire réfléchir ſur ce qu'il en ſavoit déja. Je voulois développer, d'une maniere plus diſtincte & plus étendue, les obſervations qu'il avoit faites dans ſes lectures, & par-là le confirmer dans l'habitude de juger des beautés de ſtyle.

Son goût ſe formoit: je crus pouvoir eſſayer de lui donner des connoiſſances philoſophiques. Puiſqu'il s'étoit déja exercé à faire des obſervations ſur les facultés de ſon ame, ſur l'origine des ſociétés, & ſur la langue, je ne doutai point qu'il ne fût capable d'obſerver avec les philoſophes, & de les ſuivre dans leurs découvertes. Car ſi on conduit,

de vérité en vérité, un esprit qui sait réfléchir, je ne vois pas pourquoi il y auroit des connoissances hors de sa portée.

L'ouvrage que j'intitule *L'Art de Raisonner*, a pour objet de mettre sous les yeux du Prince une partie des découvertes des philosophes. Je ne me propose pas, comme dans une logique, d'enseigner les regles du raisonnement, en faisant raisonner sur rien; parce que je ne conçois pas de quelle utilité il est de raisonner, quand on ne pense pas à faire des découvertes, ou à s'assurer des découvertes des autres. Je crois donc que l'art de raisonner n'est, dans le fond, que l'art de bien observer & de bien juger.

Le Prince connoissoit déja cet Art. Il ne s'agissoit pas de lui en apprendre les regles : il suffisoit de les lui faire appliquer à de nouveaux objets. Je dis plus : c'est qu'il savoit raisonner avant que j'arrivasse à Parme : car s'il n'avoit pas su faire un raisonnement, j'avoue qu'il n'auroit rien appris avec moi. Qu'avois-je donc fait pour l'instruire ? Je l'avois engagé dans des études, auxquelles il ne se seroit pas porté de lui-même; & je l'avois fait étudier avec moi, comme il étudioit seul, quand il étudioit bien.

L'art de raisonner n'enseigne donc pas de nouvelles regles. Nous lui devons les commencemens même des arts & des sciences : mais les hommes n'ont pas toujours su en faire usage. Les philosophes qui raisonnoient bien sur les choses de goût, ont été des siecles avant de savoir raisonner sur les objets de leurs recherches; ensorte que l'art

d'appliquer le raiſonnement à la philoſophie, eſt un art tout nouveau.

Quoique nous commencions à connoître l'art de penſer, lorſque nous commençons à faire uſage de nos ſens; cet art néanmoins ne peut être connu dans toute ſon étendue, qu'après que les trois autres ont été portés à leur perfection. Il n'eſt qu'un dernier développement des obſervations qu'on a faites en les étudiant. Je donne ce développement dans un ouvrage qui eſt à la ſuite de l'Art de Raiſonner.

Au reſte, l'art de parler, l'art d'écrire, l'art de raiſonner & l'art de penſer ne ſont, dans le fond, qu'un ſeul & même art. En effet, quand on ſait penſer, on ſait raiſonner; & il ne reſte plus, pour bien parler & pour bien écrire, qu'à parler comme on penſe, & à écrire comme on parle.

Si on conſidere d'ailleurs combien, ſans l'uſage des ſignes, nous ſerions bornés dans nos connoiſſances; on jugera que, ſi nous avions moins de mots, nous aurions moins d'idées, & que, par conſéquent, nous ſerions moins capables de penſer & de raiſonner. L'art de parler n'eſt donc que l'art de penſer & l'art de raiſonner, qui ſe développe à meſure que les langues ſe perfectionnent; & il devient l'art d'écrire, lorſqu'il acquiert toute l'exactitude & toute la préciſion dont il eſt ſuſceptible. Mais quoique, dans le vrai, tous ces arts ſe réduiſent à un ſeul, & qu'il ſoit même utile de les conſidérer ſous ce point de vue, afin de les ramener aux mêmes principes; il eſt cependant néceſſaire de le traiter ſéparément,

quand on veut ſuivre le développement de nos facultés & le progrès de nos connoiſſances.

J'ai fait voir que tous ces arts ſe confondent dans un ſeul. Je dirai plus : c'eſt qu'ils ſe réduiſent tous à l'art de Parler.

Je ne ſaurois exprimer un jugement avec des mots, ſi, dès l'inſtant que je vais prononcer la premiere ſyllabe, je ne voyois pas déja toutes les idées dont mon jugement eſt formé. Si elles ne s'offroient pas toutes à la fois, je ne ſaurois par où commencer, puiſque je ne ſaurois pas ce que je voudrois dire. Il en eſt de même, lorſque je raiſonne : je ne commencerois point, ou je ne finirois point un raiſonnement, ſi la ſuite des jugemens qui le compoſent, n'étoit pas en même tems préſente à mon eſprit.

Ce n'eſt donc pas en parlant que je juge & que je raiſonne. J'ai déja jugé & raiſonné, & ces opérations de l'eſprit précédent néceſſairement le diſcours.

En effet, nous apprenons à parler, parce que nous apprenons à exprimer par des ſignes les idées que nous avons, & les rapports que nous appercevons entr'elles. Un enfant n'apprendroit donc pas à parler, s'il n'avoit pas déja des idées, & s'il ne ſaiſiſſoit pas déja des rapports. Il juge donc & il raiſonne, avant de ſavoir un mot d'aucune langue.

Sa conduite en eſt la preuve, puiſqu'il agit en conſéquence des jugemens qu'il porte. Mais parce que ſa penſée eſt l'opération d'un inſtant, qu'el-

le eſt ſans ſucceſſion, & qu'il n'a point de moyen pour la décompoſer; il penſe, ſans ſavoir ce qu'il fait en penſant; & penſer n'eſt pas encore un art pour lui.

Si une penſée eſt ſans ſucceſſion dans l'eſprit, elle a une ſucceſſion dans le diſcours, où elle ſe décompoſe en autant de parties, qu'elle renferme d'idées. Alors nous pouvons obſerver ce que nous faiſons en penſant, nous pouvons nous en rendre compte: nous pouvons, par conſéquent, apprendre à conduire notre réflexion. Penſer devient donc un art, & cet art eſt l'art de parler.

Pour s'en convaincre, il ſuffit de conſidérer que l'art de décompoſer nos penſées, par le moyen d'une ſuite de ſignes qui en repréſentent ſucceſſivement les parties, eſt une analyſe, qui, comme toutes les méthodes analytiques, conduit l'eſprit de découverte en découverte, ou de penſée en penſée.

Car autant la faculté de penſer eſt bornée dans celui qui n'analyſe pas ſes penſées, & qui, par conſéquent, n'obſerve pas tout ce qu'il fait en penſant; autant cette faculté doit s'étendre dans celui qui analyſe ſes penſées, & qui en obſerve juſqu'aux plus petits détails.

Un enfant, qui ne parle pas encore, eſt donc très-borné à cet égard. Mais en apprenant à exprimer ſes jugemens par des mots, il apprend à les analyſer, parce qu'il apprend à les obſerver partie par partie. Il apprend donc ce qu'il fait quand il juge, & il en eſt plus capable de juger. L'art de penſer n'eſt, par conſéquent, pour lui,

que l'art de parler ; & c'eſt à cet art qu'il devra le développement de ſes facultés & le progrès de ſes connoiſſances.

Voilà pourquoi je conſidere l'art de parler comme une méthode analytique, qui nous conduit d'idée en idée, de jugement en jugement, de connoiſſance en connoiſſance ; & ce ſeroit en ignorer le premier avantage, que de le regarder ſeulement comme un moyen de communiquer nos penſées.

Les langues ſont donc plus ou moins parfaites, à proportion qu'elles ſont plus ou moins propres aux analyſes. Plus elles les facilitent, plus elles donnent de ſecours à l'eſprit. En effet, nous jugeons & nous raiſonnons avec des mots, comme nous calculons avec des chiffres ; & les langues ſont pour les peuples ce qu'eſt l'algebre pour les géometres. En un mot, les langues ne ſont que des méthodes, & les méthodes ne ſont que des langues. Par conſéquent, ſi les géometres n'ont fait des progrès, qu'autant qu'ils ont perfectionné leurs méthodes ; l'eſprit d'un peuple ne fera des progrès, qu'autant qu'il perfectionnera ſa langue : & comme l'imperfection des méthodes met des bornes à l'art de calculer, l'imperfection du langage met des bornes à l'art de penſer. Un peuple n'a donc pas le même goût, la même intelligence, la même étendue d'eſprit dans tous les tems, par la même raiſon, que les géometres de tous les ſiecles n'ont pas été capables de réſoudre les mêmes problêmes. On voit par-là que l'art d'écrire, l'art de raiſonner & l'art de penſer ſe réduiſent à l'art de parler ; comme toute

la géométrie ſe réduit à l'art de calculer avec méthode.

Dès que toutes les études que le Prince avoit faites juſqu'alors, n'étoient, dans le fond, qu'un ſeul & même art, il eſt évident qu'elles concouroient enſemble à le familiariſer avec les mêmes idées, & par conſéquent à faire prendre les mêmes habitudes à ſon eſprit. L'une ne faiſoit pas diverſion à l'autre: toutes tendoient au même but, c'eſt-à-dire, à lui apprendre à penſer.

Si nous recherchons, dans nos palais, la grandeur & la magnificence, nous nous contentons de trouver des commodités dans nos maiſons, & lorſque nous ne pouvons bâtir que pour avoir un abri, nous ne bâtiſſons que des chaumieres.

Voilà l'image des différences qui doivent ſe trouver dans l'éducation des citoyens. Puiſqu'ils ne ſont pas faits pour contribuer tous de la même maniere aux avantages de la ſociété, il eſt évident que l'inſtruction doit varier, comme l'état auquel on les deſtine. Il ſuffit aux dernieres claſſes de ſavoir ſubſiſter de leur travail: mais les connoiſſances deviennent néceſſaires, à meſure que les conditions s'élevent.

La difficulté eſt d'y préparer les eſprits, comme le plus difficile eſt quelquefois de diſpoſer les lieux où l'on veut bâtir. Il y a des ſituations ingrates: il y a tel ſol, où l'on ne peut qu'à grands frais aſſeoir des fondemens: on pourroit même s'y tromper, & le bâtiment s'écrouleroit de toutes parts. Cependant un Prince, deſtiné à commander, devroit s'élever au milieu de ſon

peuple, comme un palais régulier & ſolide s'éleve au milieu des campagnes, dont il eſt l'ornement.

Toutes les études, que j'avois fait faire au Prince, ſe bornoient à l'art de parler, conſidéré comme l'art qui apprend à penſer. Elles avoient formé ſon eſprit, & elles le préparoient à d'autres connoiſſances. Ce fut alors que je lui fis étudier l'Hiſtoire.

Je conſidere l'hiſtoire comme un recueil d'obſervations, qui offre, aux citoyens de toutes les claſſes, des vérités relatives à eux. Si nous ſavons y puiſer les choſes à notre uſage, nous nous éclairons par l'expérience des ſiecles paſſés. Il ne s'agit donc pas de ramaſſer tous les faits, & d'en charger ſa mémoire. Il y a un choix à faire.

Un Prince doit apprendre à gouverner ſon peuple. Il faut donc qu'il s'inſtruiſe, en obſervant ce que ceux qui ont gouverné, ont fait de bien, & ce qu'ils ont fait de mal. Il faut qu'il reſpecte leurs vertus, qu'il chériſſe leurs talens, qu'il plaigne leurs fautes, & qu'il haïſſe leurs vices. En un mot, il faut que l'hiſtoire ſoit pour lui un cours de morale & de législation.

Cette étude embraſſe, par conſéquent, tout ce qui peut contribuer au bonheur ou au malheur des peuples: c'eſt-à-dire, les gouvernemens, les mœurs, les opinions, les abus, les arts, les ſciences, les révolutions, leurs cauſes, les progrès de grandeur, & la décadence des empires, conſidérée dans ſon principe, dans ſon accélération & dans ſon dernier terme. Elle embraſſe, en un mot, toutes les choſes qui ont concouru

à former les ſociétés civiles, à les perfectionner, à les défendre, à les corrompre, à les détruire.

Telle eſt en général la maniere dont j'ai cru devoir enviſager l'hiſtoire. Lorſque nous n'avons beſoin de connoître les faits, qu'afin de pouvoir ſuivre le fil des événemens, je me contente de les indiquer: mais je les développe avec toutes les circonſtances qui ſe ſont tranſmiſes juſqu'à nous, lorſque ce ſont des germes, où ſe préparent des révolutions qui doivent éclore avec le tems. Pour traiter ainſi l'hiſtoire, je la diviſe en une multitude de périodes, qui ſont plus ou moins longues, & qui chacune ſe terminent à une révolution. Par-là chaque morceau d'hiſtoire eſt un. Le dernier terme, auquel tout ſe rapporte, décide ſur le choix des faits, & je prépare le développement d'une période entiere, par l'expoſition que je fais, avant de la commencer. Un coup d'œil, propre à faire connoître les acteurs & le lieu de la ſcene, eſt un préliminaire que je crois néceſſaire; & je le donne, toutes les fois que je le puis. Mais il ſeroit trop long d'entrer dans les détails que ce ſujet demande. Je remarquerai ſeulement, que m'étant fait une loi d'apprendre au Prince où je veux le conduire, & comment je le conduis, j'indique, à chaque époque principale, l'objet que je crois devoir me propoſer.

Par l'expoſé que je viens de faire, on voit que le Prince ſe portoit à l'étude de l'Hiſtoire avec un eſprit exercé. Il connoiſſoit les facultés de ſon ame: il avoit obſervé les ſociétés dans leur origine: ſon goût s'étoit formé par la lecture;

& les découvertes des philoſophes avoient achevé de développer ſa raiſon. Si la Grammaire, l'Art d'Ecrire, l'Art de Raiſonner & l'Art de Penſer avoient varié ſes études, il retrouvoit dans toutes la même méthode & les mêmes principes, puiſque tous ces arts ſe confondent dans un ſeul. Il ſe familiariſoit, par conſéquent, avec les connoiſſances qu'il avoit acquiſes, & il lui devenoit facile d'en acquérir encore.

COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME.

MOTIF

DES LEÇONS PRÉLIMINAIRES.

NOUS ne ſavons que ce que nous avons appris. (*). Nous ne jugeons, par exemple, des objets, au tact, que parce que nous avons appris à en juger. En effet, une grandeur n'étant déterminée, que par les rapports qu'elle a à d'autres ; s'en faire une idée, c'eſt la comparer avec d'autres qu'on obſerve, & juger qu'elle en différe plus ou moins. Avec quelque promtitude que nous acquérions de pareilles idées, il eſt donc évident, puiſqu'elles ſont relatives, que nous ne les avons

(*) Je vais encore prouver que les enfans ſont capables de raiſonner. Quand on combat un préjugé, on eſt obligé de l'attaquer à pluſieurs repriſes.

acquiſes, que parce que nous avons comparé & jugé. Il en eſt de même des idées de diſtance, de figure, de peſanteur: en un mot, toutes les idées qui nous viennent par le toucher, ſuppoſent des comparaiſons & des jugemens.

A peine le toucher eſt inſtruit, qu'il devient le maître des autres ſens. C'eſt de lui que les yeux, qui n'auroient par eux-mêmes que des ſenſations de lumiere & de couleur, apprennent à juger des grandeurs, des figures & des diſtances; & ils s'inſtruiſent même ſi promtement qu'ils paroiſſent voir ſans avoir appris.

Il eſt donc démontré que la faculté de raiſonner commence, auſſi-tôt que nos ſens commencent à ſe développer; & que nous n'avons de bonne heure l'uſage de nos ſens, que parce que nous avons raiſonné de bonne heure.

Mais s'il faut raiſonner pour acquérir juſqu'aux premieres idées qui nous ſont tranſmiſes par les ſens, il faudra ſans-doute raiſonner encore pour apprendre l'art de communiquer nos penſées.

La nature a mis dans notre organiſation les premiers élémens de cet art. En nous formant ſur le même modele, elle nous a donné des organes, qui font voir les mêmes actions, lorſque nous éprouvons les mêmes ſentimens: ces actions deviennent donc naturellement l'expreſſion des ſentimens que nous éprouvons; & il ne reſte plus qu'à les obſerver, pour juger des ſentimens que les autres éprouvent.

Or, avant d'avoir appris à parler, un enfant a déja quelque connoiſſance de ce langage d'action. Il a donc obſervé ce qui ſe paſſe dans ſes organes, il a donc obſervé quelque choſe de ſemblable dans

les organes des autres. Il peut s'y tromper, ou plutôt il s'y trompe ſouvent : mais ſes erreurs mêmes prouvent qu'il a obſervé, qu'il a comparé, qu'il a jugé.

Ses beſoins ſont le motif qui le détermine à obſerver. C'eſt pourquoi il apprend bientôt à faire connoître ſes deſirs & ſes craintes, à s'aſſurer des diſpoſitions où l'on eſt à ſon égard, & à ſe procurer les ſecours qui lui ſont néceſſaires.

La verſion interlinéaire, imaginée par Mr. du Marſais, eſt ſans-doute la meilleure méthode pour enſeigner une langue. Or c'eſt préciſément la méthode que ſuit un enfant, qui apprend la langue de ſes peres. Qu'en effet on prononce le nom d'une choſe, lorſqu'il montre par ſes mouvemens qu'il la deſire ; il jugera auſſi-tôt que ce nom eſt le ſigne de la choſe même, & il conclura qu'il le peut ſubſtituer à ſon geſte. Son action devient donc en quelque ſorte la verſion interlinéaire des mots qu'il entend : elle eſt la traduction de la langue qu'on lui enſeigne,

Qu'on diſe à un enfant, *on vous punira, ſi vous n'êtes pas ſage* ; il pourra répondre, *mais ſi je le ſuis ; on me récompenſera* ; jugeant que, puiſque de *punir* on fait *punira*, on doit faire de *récompenſer récompenſera.*

Nous voyons que les enfans commencent de bonne heure à ſaiſir les analogies du langage. S'ils s'y trompent quelquefois, il n'en eſt pas moins vrai qu'ils ont raiſonné : mais l'uſage n'eſt pas toujours auſſi conſéquent qu'ils le ſont. Souvent même nous ne pouvons refuſer d'applaudir à leur eſprit, lors-même qu'ils font des fautes : c'eſt que ces fautes mêmes ſuppoſent des raiſonnemens

dont nous ne les jugions pas capables. Malgré ces expériences, qui devroient nous ouvrir les yeux, nous nous obſtinons à juger qu'ils ne ſont pas encore dans un âge à pouvoir raiſonner. Nous nous aveuglons au point de ne pas appercevoir un raiſonnement, parce qu'il n'eſt pas développé avec tous les termes dont nous nous ſervons à cet effet. Cependant le raiſonnement eſt tout fait dans l'eſprit, avant qu'il ſoit énoncé. L'expreſſion ne le fait pas, elle le ſuppoſe; & on ne l'exprimeroit pas, ſi on ne l'avoit pas déja fait. Il y a donc eu un raiſonnement dans l'eſprit d'un enfant, toutes les fois que nous y remarquons une idée qu'il n'a pu acquérir qu'en raiſonnant.

Mais demandera-t-on, lorſqu'un enfant dit, de *punir* on fait *punira*: donc de *récompenſer* on doit faire *récompenſera*, eſt-ce là raiſonner? Je réponds que toute l'eſſence du raiſonnement conſiſte dans cette conſéquence, que nous exprimons par un *donc*.

En effet, quand Newton, obſervant ces corps qui ſont ſur la ſurface de notre globe, dit: ils peſent vers le centre de la terre, donc la Lune peſe vers ce même centre; la Lune peſe vers le centre de la terre, donc les ſatellites peſent vers le centre de leur planette principale; les ſatellites peſent vers le centre de leur planette principale, donc toutes les planettes peſent vers le centre du Soleil: que peut-on ſuppoſer de plus dans ces raiſonnemens que dans celui-ci; on dit *punira*, donc on dira *récompenſera*?

Newton, qui développoit le ſyſtême du monde, ne raiſonnoit donc pas autrement que Newton, qui apprenoit à toucher, à voir, à parler: il ne

raiſonnoit pas autrement que Newton, qui développoit ſes propres ſenſations. Tous deux obſervoient; tous deux comparoient; tous deux jugeoient; tous deux tiroient des conſéquences. L'âge a ſeulement changé l'objet des études: mais le raiſonnement, de la part de l'eſprit, a toujours été la même opération.

Il ne faut pas confondre le raiſonnement avec les choſes ſur leſquelles on raiſonne. Il y en a ſur leſquelles il eſt difficile de raiſonner, parce qu'il eſt difficile de les bien obſerver, de s'en faire des idées préciſes, d'en bien juger, & que d'ailleurs avant de les étudier, il faudroit avoir fait d'autres études. Ce ſont-là des choſes ſur leſquelles les enfans ne peuvent pas raiſonner encore: faut-il en conclure qu'ils ne raiſonnent pas ſur d'autres?

Non-ſeulement ils raiſonnent; mais, guidés par la Nature, ils ſe conduiſent mieux que les philoſophes ne ſe conduiſent communément: la méthode qu'ils ſuivent, eſt cette méthode que nous nous faiſons gloire d'avoir trouvée, & que nous n'avons trouvée qu'après bien des ſiecles; car ils vont du connu à l'inconnu, obſervant, jugeant d'après leurs obſervations, & montrant une ſagacité qui ſurmonte juſqu'aux obſtacles que nous mettons au développement de leur raiſon. Ils ont déja fait de grands progrès, lorſqu'ils commencent à parler: ils en feroient ſans-doute encore, ſi, lorſque nous entreprenons de cultiver leur eſprit, nous commencions par leur faire remarquer comment ils ſe ſont inſtruits tout ſeuls; & ſi, après leur avoir fait ſentir que la méthode qui leur a donné des connoiſſances, peut leur en donner encore, nous les conduiſions d'obſervation en obſervation, de ju-

gement en jugement, de conſéquence en conſéquence. Mais, parce que nous ne ſavons pas nous mettre à leur portée, nous les accuſons d'être incapables de raiſon, & cependant notre ignorance fait ſeule toute leur incapacité.

Convaincu de cette vérité, je jugeai que le Prince, dont on m'avoit confié l'inſtruction, m'entendroit facilement, ſi, le faiſant réfléchir ſur les idées qui lui étoient familieres, je lui faiſois remarquer par quelle ſuite de raiſonnemens il les avoit acquiſes. Cette méthode, propre à répandre la lumiere dans ſon eſprit, devoit encore réveiller ſa curioſité, puiſqu'elle lui faiſoit voir que, pour arriver à de nouvelles connoiſſances, il n'avoit qu'à ſe conduire avec moi, comme il s'étoit conduit tout ſeul. Cette ſeule conſidération ſupprimoit les difficultés, écartoit les dégoûts, & donnoit de la confiance.

Ce plan me paroiſſoit ſimple. J'avoue cependant que je n'oſois me répondre du ſuccès. Car je voyois que ce ſeroit toujours ma faute, lorſque le Prince ne m'entendroit pas; & l'expérience pouvoit ſeule m'apprendre, ſi je ſerois capable de me faire toujours entendre.

Le commencement étoit le plus difficile: il n'y avoit même de difficulté qu'à bien commencer. Par conſéquent je devois, dès le premier eſſai, juger de ma méthode & de moi. Je haſardois tout au plus de perdre quelques jours.

On conçoit que, pour exécuter mon plan, il falloit me rapprocher de mon éleve, & me mettre tout-à-fait à ſa place: il falloit être enfant, plutôt que précepteur. Je le laiſſai donc jouer, & je jouai avec lui: mais je lui faiſois remarquer tout ce qu'il faiſoit,

faiſoit, & comment il avoit appris à le faire; & ces petites obſervations ſur ſes jeux étoient un nouveau jeu pour lui. Il reconnut bientôt qu'il n'avoit pas toujours été capable de mouvemens qu'il avoit cru juſqu'alors lui être naturels: il vit comment les habitudes ſe contractent: il ſut comment on en peut acquérir de bonnes, comment on peut ſe corriger des mauvaiſes.

Dès qu'il connut que le corps ne peut régler ſes mouvemens, qu'autant qu'il s'eſt fait des habitudes; lui dire que l'eſprit ne penſe, qu'autant qu'il a appris à penſer, & qu'il s'en eſt fait une habitude: c'étoit étonner & exciter ſa curioſité. Car pouvoit-il ſoupçonner qu'il n'eût pas toujours eu les idées qu'il avoit, & qu'il n'eût pas toujours penſé comme il penſoit? Ce paradoxe, qui attiroit ſon attention, faiſoit diverſion à ſes jeux: & l'enfant, qui commençoit à jouer moins, ſe rapprochoit du précepteur, comme le précepteur s'étoit d'abord rapproché de l'enfant.

Parmi les connoiſſances qu'il avoit alors, il me fut facile d'en trouver qu'il ſe ſouvenoit de n'avoir pas toujours eues; & cette ſeule obſervation ſuffiſoit pour lui faire ſoupçonner qu'elles pouvoient toutes avoir été acquiſes. D'ailleurs, c'étoit aſſez de lui faire remarquer que, ſans les ſenſations, il n'auroit eu aucune idée des objets ſenſibles, & que ſans les ſens il n'auroit point eu de ſenſations: il ne reſtoit plus qu'à lui expliquer la génération de quelques-unes de ſes idées, c'eſt-à-dire, comment il les avoit faites; & auſſitôt il devoit entrevoir comment elles pouvoient être toutes l'ouvrage de ſon eſprit.

Avant d'écrire la premiere leçon, je crus devoir

la faire avec le Prince même. Je l'obſervai donc pendant quelques jours, je cauſai avec lui, je lui trouvai de l'intelligence, & j'appris comment je devois m'exprimer. Alors j'écrivis cette premiere leçon, qui n'étoit qu'un réſultat de ce que nous avions dit. Le Prince l'entendit à la ſimple lecture.

Je cauſai encore avec lui, avant d'écrire la ſeconde; je fis de même, avant d'écrire la troiſiéme; & c'eſt avec cette précaution que les leçons préliminaires ont été faites. Ceux qui jugeront ſuperficiellement de la méthode que j'ai ſuivie, auront de la peine à comprendre qu'un enfant de ſept ans ait pu, en moins d'un mois, ſe familiariſer avec toutes les idées qu'elles renferment.

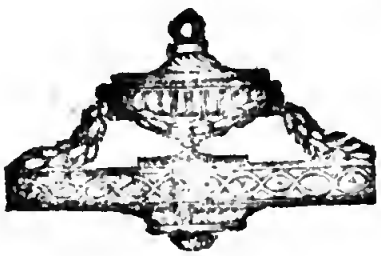

PRÉCIS

DES

LEÇONS PRÉLIMINAIRES.

Les Leçons préliminaires avoient pour principaux objets, les idées, les opérations de l'ame, les habitudes, la diſtinction de l'ame & du corps, & la connoiſſance de Dieu. J'en vais donner le précis dans cinq articles.

Il eſt inutile que je donne les leçons mêmes, puiſqu'elles ont été faites uniquement pour le Prince, & d'après les converſations que j'avois eues avec lui. Souvent, d'une leçon à l'autre, je revenois aux idées avec leſquelles je voulois qu'il ſe familiariſât, & je les lui préſentois d'une nouvelle maniere. Quelquefois auſſi je m'écartois de mon objet dans la leçon écrite, parce que la curioſité de mon éleve m'en avoit écarté dans nos converſations. Autant ces écarts & ces répétitions étoient néceſſaires entre le Prince & moi, autant il ſeroit inutile de les donner au public. On n'y trouveroit que du déſordre, & on en ſeroit choqué, parce qu'on ne pourroit pas juger de l'utilité que j'en retirois.

ARTICLE I.

Des différentes eſpeces d'idées.

LORSQUE les corps ſont préſens, nous les connoiſſons par les ſenſations qu'ils font ſur nous; & lorſqu'ils ſont abſens, nous les connoiſſons par le ſouvenir des ſenſations qu'ils ont faites. Nous n'avons pas d'autre maniere de les connoître.

Ce ſont donc nos ſenſations qui nous repréſentent les corps: ce ſont elles qui nous les repréſentent, lorſqu'elles exiſtent actuellement dans l'ame; & ce ſont elles encore qui le repréſentent, lorſqu'elles ne ſubſiſtent que dans le ſouvenir que nous en conſervons.

Les ſenſations, conſidérées comme repréſentant les corps, ſe nomment *idées*; mot qui, dans ſon origine, n'a ſignifié que ce que nous entendons par *image*.

Puiſque les images, qui nous repréſentent les corps, ou les idées, ſont des ſenſations, autant nous avons de ſenſations différentes, autant nous avons d'idées différentes; & puiſque nos ſenſations ſont originairement nos ſeules idées, il ne nous eſt pas poſſible d'avoir des idées, lorſque les ſenſations viennent à nous manquer. Un aveugle-né n'a point d'idée des couleurs; & ſi nous avions un ſixieme ſens, nous aurions des idées que nous n'avons pas.

Les choſes que nos idées ou nos ſenſations

nous repréſentent dans les corps, ſe nomment *qualités*, *maniere d'être ou modifications*. Qualités, parce que par elles les corps ſont diſtingués les uns des autres: maniere d'être, parce que c'eſt la maniere dont ils exiſtent: modifications, parce qu'une qualité de plus ou de moins modifie un corps, c'eſt-à-dire, produit quelque changement dans ſa maniere d'exiſter. Les qualités, qui ſont tellement propres à une choſe, qu'elles ne ſauroient convenir à d'autres, ſe nomment *propriétés*. Etre terminé par trois côtés, eſt, par exemple, une propriété du triangle.

Dès que les qualités diſtinguent les corps, & qu'elles en ſont des manieres d'être, il y a dans les corps quelque choſe que ces qualités modifient, qui en eſt le ſoutien ou le ſujet, que nous nous repréſentons deſſous, & que par cette raiſon nous appellons *ſubſtance*, de *ſubſtare*, être deſſous.

Les ſenſations ne nous repréſentent pas ce quelque choſe. Nous n'en avons donc aucune idée. Mais puiſque les qualités modifient, il faut bien qu'il y ait quelque choſe qui ſoit modifié. Le mot *ſubſtance* eſt donc un nom donné à une choſe que nous ſavons exiſter, quoique nous n'en ayons point d'idée.

Si vous vouliez connoître l'intérieur d'une montre, vous la démonteriez ou décompoſeriez: vous arrangeriez avec ordre toutes ſes parties devant vous: vous examineriez ſéparément comment chacune eſt faite, comment l'une agit ſur l'autre, & comment le mouvement, communiqué par un premier reſſort, paſſe de roue en roue, juſqu'à l'aiguille qui marque les heures.

De même, ſi vous voulez connoître un corps, vous le démonterez, pour ainſi dire ; vous le décompoſerez. Voyons comment ſe fait cette décompoſition.

Aucun ſens ne repréſente toutes les qualités que nous appercevons dans un corps. La vue repréſente les couleurs; l'oreille, les ſons, &c: en nous ſervant ſéparément de nos ſens, les corps commencent donc à ſe décompoſer : nous obſervons ſucceſſivement les différentes qualités, comme nous obſervions ſucceſſivement les parties d'une montre. Le toucher eſt de tous les ſens celui qui nous découvre le plus de qualités. Mais lorſqu'il en repréſente pluſieurs à la fois, il ne les fait cependant remarquer que l'une après l'autre. Si je veux juger de la longueur, de la largeur & de la profondeur d'un corps, il faut que je les obſerve ſéparément.

Or, puiſque les ſens nous repréſentent ſucceſſivement les qualités, il dépend de nous de les conſidérer les unes après les autres. Nous pouvons donc les obſerver comme ſi elles exiſtoient ſéparées de la ſubſtance qu'elles modifient. Je puis, par exemple, penſer à la blancheur, ſans penſer à ce papier, ni à la neige, ni à tout autre corps blanc. Or la blancheur, conſidérée ſéparément de tout corps, eſt ce qu'on nomme une idée *abſtraite*, d'*abſtrahere*, qui ſignifie *ſéparer de*.

Si, par conſéquent, de toutes les idées qui me viennent par les ſens, je fais autant d'idées abſtraites, j'aurai la décompoſition de toutes les qualités que je connois dans les corps, puiſque je les aurai toutes ſéparées.

Comme on recompoſe une montre, lorſqu'on raſſemble les parties dans l'ordre où elles étoient, avant qu'on l'eût démontée ; on recompoſe l'idée d'un corps, lorſqu'on raſſemble les qualités dans l'ordre dans lequel elles coéxiſtent, c'eſt-à-dire, dans lequel elles exiſtent enſemble.

Il eſt néceſſaire de décompoſer, pour connoître chaque qualité ſéparément ; & il eſt néceſſaire de recompoſer, pour connoître le tout qui réſulte de la réunion des qualités connues.

Cette décompoſition & cette recompoſition eſt ce que je nomme *analyſe*. Analyſer un corps, c'eſt donc le décompoſer pour en obſerver ſéparément les qualités, & le recompoſer pour ſaiſir l'enſemble des qualités réunies. Quand nous avons ainſi analyſé un corps, nous le connoiſſons, autant qu'il eſt en notre pouvoir de le connoître.

Il y a dans chaque corps des qualités qu'on peut connoître ſans le comparer avec un autre. Telle eſt l'étendue. Ces qualités ſe nomment *abſolues*. Il y a auſſi dans chaque corps des qualités qu'on ne peut connoître, qu'autant qu'on le compare avec un autre. Telle eſt la grandeur. Ces qualités ſe nomment *rélatives*.

Pour connoître les corps, il ne ſuffit donc pas d'en obſerver les qualités abſolues : il faut encore en obſerver les qualités rélatives ; &, par conſéquent, il faut, à meſure qu'on les analyſe, les comparer les uns avec les autres.

Mais quel ordre ſuivrons-nous dans ces comparaiſons ? Il eſt évident que nous confondrons tout, ſi nous ne nous conduiſons pas avec quelque méthode.

Si je veux faire uſage de ma bibliotheque, je mets dans un endroit les livres d'hiſtoire, dans un autre les livres de poéſie, &c; je diſtingue enſuite l'hiſtoire en hiſtoire ancienne & en hiſtoire moderne; l'hiſtoire moderne en hiſtoire de France, en hiſtoire d'Angleterre, &c.: par-là je fais de mes livres différentes collections que j'appelle *claſſes*.

Les claſſes d'hiſtoire ancienne & d'hiſtoire moderne ſont des ſubdiviſions de la claſſe que j'ai nommée *livres d'hiſtoire*; comme les claſſes d'hiſtoire de France & d'hiſtoire d'Angleterre ſont des ſubdiviſions de la claſſe que j'ai nommée *hiſtoire moderne*.

J'appelle *claſſes ſubordonnées les unes aux autres* les claſſes qui ſe forment par une ſuite de ſubdiviſions. Ainſi les claſſes d'hiſtoire de France & d'hiſtoire d'Angleterre ſont ſubordonnées à la claſſe d'*hiſtoire moderne*, comme les claſſes d'hiſtoire moderne & d'hiſtoire ancienne ſont ſubordonnées à la claſſe de *livres d'hiſtoire*. Il eſt certain que quand j'aurai de la ſorte claſſé tous mes livres, il me ſera plus facile de les retrouver.

C'eſt ainſi que nous claſſons les choſes à meſure que nous les obſervons, & par ce moyen nous nous ferons différentes eſpeces d'idées.

Chaque choſe eſt une, & on l'appelle par cette raiſon *ſinguliere* ou *individuelle*. Pierre & Paul, par exemple, ſont deux *individus*.

Un enfant, à qui on dit que Pierre eſt un homme, remarquera que Paul eſt un homme également, parce que Paul reſſemble à Pierre. Bientôt il appliquera le nom d'*homme* à tous les indi-

vidus qui reſſemblent à Pierre & à Paul, & alors il aura fait une claſſe de tous ces individus.

Quand il remarquera que, parmi les hommes, il y a des nobles & des roturiers, des eccléſiaſtiques & des militaires, des ſavans & des ignorans, &c.; la claſſe, qu'il déſignoit par le mot *homme*, ſe ſubdiviſera en pluſieurs autres claſſes, qu'il diſtinguera par des noms différens.

De même, quand il conſidérera ce que les hommes ont de commun avec les chiens, les chevaux, &c., & qu'il remarquera que les hommes, les chiens, les chevaux, quand on n'a égard qu'à ce qu'ils ont de commun, ſe déſignent tous par le nom d'*animal*; alors il jugera qu'homme, chien, cheval, &c. ne ſont que des ſubdiviſions de la claſſe d'*animal*, & il mettra dans cette claſſe tous les animaux, à meſure qu'il aura occaſion de les remarquer.

Noble ne ſe dit que d'une partie des individus qu'on déſigne par le nom d'*homme*. Or, on nomme *générale* la claſſe qui comprend le plus grand nombre d'individus, & on nomme *particuliere* la claſſe qui n'en comprend qu'un certain nombre. *Noble* eſt donc une claſſe particuliere par rapport à *homme*, & *homme* eſt une claſſe générale par rapport à *noble*, *roturier*, &c.

Mais comme la claſſe d'*homme* eſt générale par rapport aux claſſes dans leſquelles on la ſubdiviſe, elle eſt elle-même une claſſe particuliere par rapport à la claſſe dont elle eſt une ſubdiviſion. *Homme* eſt donc une claſſe particuliere par rapport à *animal*, & *animal* eſt une claſſe générale par rapport à *homme*, *chien*, *cheval*, &c.

On donne encore à ces claſſes les noms de

genre & d'*eſpece*; & l'on comprend ſous le nom de genres les claſſes générales, & ſous le nom d'eſpeces les claſſes particulieres. Par exemple, *noble* & *roturier* ſont des eſpeces par rapport à *homme*; & *homme*, qui eſt un genre par rapport à *noble* & *roturier*, eſt une eſpece par rapport à *animal*.

Comme on claſſe les objets ſenſibles, on claſſe auſſi leurs qualités. Quand on conſidérera, par exemple, les qualités par rapport aux ſens qui nous en donnent la connoiſſance, on en diſtinguera en général de cinq eſpeces, & chacune de ces eſpeces deviendra un genre par rapport aux claſſes dans leſquelles elle ſera ſubdiviſée. *Couleur*, par exemple, eſt un genre par rapport aux qualités qui nous ſont connues par la vue, & les couleurs ſe ſubdiviſent en pluſieurs eſpeces, *blanc*, *noir*, *rouge*, &c.

Claſſer ainſi les choſes, c'eſt les diſtribuer avec ordre. Alors nous pouvons remonter, de claſſe en claſſe, depuis l'individu juſqu'au genre qui comprend toutes les eſpeces, comme nous pouvons deſcendre de ce genre juſqu'aux individus.

Ce n'eſt donc qu'afin de pouvoir, à notre choix, aller de l'eſpece au genre, & revenir du genre à l'eſpece, que nous diſtribuons les choſes dans des claſſes ſubordonnées. Sans cette diſtribution, toutes nos idées ſe confondroient, & il nous ſeroit impoſſible d'étudier la Nature.

Quand cette diſtribution eſt faite, nos idées ſe trouvent elles-mêmes diſtribuées par claſſes, comme les choſes que nous avons obſervées. Alors nous avons des idées ſingulieres ou indivi-

duelles, qui nous repréſentent les individus; des idées particulieres, qui nous repréſentent les eſpeces; & des idées générales, qui nous repréſentent les genres. L'idée, par exemple, que j'ai de Pierre, eſt ſinguliere ou individuelle, & comme l'idée d'homme eſt générale par rapport aux idées de noble & de roturier, elle eſt particuliere par rapport à l'idée d'animal.

Après avoir vu comment nos idées ſe forment, il eſt aiſé de connoître ce qu'elles ſont chacune en elles-mêmes.

Un homme, en général, une couleur ne peuvent tomber ſous les ſens. Nous ne pouvons voir que tel homme, telle couleur. En un mot, nous ne voyons que des individus.

Dès que les ſens ne nous offrent que des individus, nous ne pouvons avoir, à parler à la rigueur, que des idées individuelles. Que ſont donc les idées générales? Ce ſont les noms des claſſes que nous avons faites, à meſure que nous avons ſenti le beſoin de diſtribuer nos connoiſſances avec ordre. Que repréſentent ces idées? Elles ne repréſentent que ce que nous appercevons dans les individus mêmes. L'idée générale d'*homme* ne repréſente que ce que nous voyons de commun dans Pierre, dans Paul, &c.: c'eſt pourquoi je dis, qu'à parler à la rigueur, nous n'avons que des idées individuelles. En effet, nous n'appercevons dans les idées générales, que ce que nous appercevons dans les individus.

Cette maniere d'expliquer la génération des idées eſt ſimple. Peut-être même le paroîtra-t-elle trop à quelques lecteurs. Mais on conviendra que, ſi les philoſophes avoient eu cette ſimplicité-

là, ils ſe ſeroient épargné bien des queſtions frivoles & beaucoup de mauvais raiſonnemens.

On conçoit, au reſte, que pour rendre ces choſes familieres à un enfant, il faut rapporter plus ou moins d'exemples. On en trouvera facilement, parce qu'un enfant qui ſait parler, a déja bien des idées d'individus, d'eſpeces & de genres. Il ne s'agit pas de lui faire faire quelque choſe de nouveau : il s'agit ſeulement de lui faire remarquer ce qu'il a fait lui-même, & de lui apprendre quelques nouvelles dénominations.

Dès qu'il n'y a, dans le vrai, que des mots à lui enſeigner, ceux qui penſent qu'il ne peut apprendre que des mots, conviendront que tout ce que j'ai expoſé dans cet article, eſt à ſa portée.

ARTICLE II.

Des opérations de l'Ame.

L'ATTENTION.

ON nomme en général *objet* tout ce qui s'offre au ſens ou à l'eſprit. Lorſque vous jetez indifféremment les yeux ſur tous les objets qui ſe préſentent à vous, vous ne remarquez pas plus les uns que les autres. Mais ſi vous fixez les yeux ſur l'un d'eux, vous remarquez plus particuliérement les ſenſations qu'il fait ſur vous, & vous ne vous appercevez plus des ſenſations que les autres vous envoient. Or, les ſenſations que vous remarquez plus particuliérement, vous font connoître ce qui ſe paſſe en vous, lorſque vous donnez votre attention.

L'attention ſuppoſe donc deux choſes, l'une de la part du corps, l'autre de la part de l'ame. De la part du corps, c'eſt la direction des ſens ou des organes ſur un objet; de la part de l'ame, c'eſt la ſenſation même que cet objet fait ſur vous, & que vous remarquez plus particuliérement.

La direction des organes, qui fait que vous remarquez plus particuliérement une ſenſation, n'eſt que la cauſe de l'attention. C'eſt uniquement dans votre ame que l'attention ſe trouve, &

elle n'eſt que la ſenſation particuliere que vous éprouvez.

Ainſi, lorſque, de pluſieurs ſenſations qui ſe font en même-tems ſur vous, la direction des organes vous en fait remarquer une, de maniere que vous ne remarquez plus les autres : cette ſenſation devient ce que nous appellons *attention.*

L'attention peut ſe porter ſur un objet, ſur une partie, ou ſeulement ſur une qualité. Dans tous ces cas, elle n'eſt jamais qu'une ſenſation, qui ſe fait remarquer, & qui fait diſparoître les autres.

Comme l'attention, donnée à un objet préſent, n'eſt que la ſenſation plus particuliere qu'il fait ſur vous ; l'attention donnée à un objet abſent, n'eſt que le ſouvenir des ſenſations qu'il a faites : ſouvenir qui eſt aſſez vif pour ſe faire remarquer, & qui n'eſt lui-même qu'une ſenſation plus ou moins diſtincte.

LA COMPARAISON.

DONNER tout-à-la-fois votre attention à deux objets, c'eſt les remarquer en même-tems. Or, les remarquer en même-tems, c'eſt les comparer. La comparaiſon n'eſt donc que l'attention donnée à deux choſes.

Vous pouvez comparer deux objets préſens, deux objets abſens, ou un objet préſent avec un objet abſent. Dans tous ces cas, la comparaiſon n'eſt jamais que l'attention donnée aux idées que vous avez de deux choſes ; c'eſt-à-dire, aux ſen-

ſations que les objets ſont ſur vous, s'ils ſont préſens, & au ſouvenir des ſenſations qu'ils ont faites, s'ils ſont abſens.

Dire que nous donnons notre attention à deux choſes, c'eſt dire qu'il y a en nous deux attentions. La comparaiſon n'eſt donc qu'une double attention.

Nous venons de voir que l'attention n'eſt qu'une ſenſation qui ſe fait remarquer. Deux attentions ne ſont donc que deux ſenſations qui ſe font remarquer également; &, par conſéquent, il n'y a dans la comparaiſon que des ſenſations.

Mais, pourroit-on demander, ſi l'attention n'eſt que ſenſation, comment donnons-nous notre attention? que ſignifie même ce langage, *donner ſon attention.*

Il ſignifie que, ſi l'objet eſt préſent, nous dirigeons nos ſens ſur lui, pour recevoir d'une maniere plus particuliere les ſenſations qu'il fait, & pour les recevoir, en quelque ſorte, à l'excluſion de toute autre. Auſſi avons nous remarqué que la direction des ſens eſt la cauſe de l'attention.

Mais nous ne pouvons pas diriger nos ſens ſur un objet abſent? comment donc alors donnons nous notre attention?

Je réponds que nous ne donnons notre attention à un objet abſent, qu'autant que le ſouvenir, qui s'en retrace à notre eſprit, a prévenu notre attention. Car nous n'y penſerions pas, ſi nous ne nous en ſouvenions point du tout. Or, quand le ſouvenir s'en retrace, il ſuffit, pour y donner notre attention, que nous ne la donnions pas à autre choſe. Car, alors, ce ſouvenir ſera la ſenſation que nous remarquerons plus particuliérement.

LE JUGEMENT.

LORSQUE vous comparez deux objets, vous voyez qu'ils font ſur vous les mêmes ſenſations ou des ſenſations différentes : vous voyez donc qu'ils ſe reſſemblent ou qu'ils différent. Or, c'eſt-là juger. La comparaiſon renferme donc le jugement ; &, par conſéquent, il n'y a, dans le jugement, comme dans la comparaiſon, que ce que nous appellons ſenſation.

Les choſes ne peuvent que ſe reſſembler ou différer. Nos jugemens ne découvrent donc dans les objets que des reſſemblances ou des différences, des égalités ou des inégalités. Vous mettez une feuille de papier ſur une autre, & vous jugez ſi elles ſont égales ou inégales en grandeur. Vous les placez l'une à côté de l'autre, & vous jugez ſi elles ſe reſſemblent par la couleur, ou ſi elles différent. Or, les rapprocher ainſi, pour juger de leur égalité ou de leur inégalité, de leur reſſemblance ou de leur différence, c'eſt ce qu'on appelle les *rapporter* l'une à l'autre ; &, en conſéquence, on dit qu'elles ont des rapports de reſſemblance ou de différence, d'égalité ou d'inégalité. Voilà les rapports les plus généraux, ſous leſquels on peut conſidérer les choſes.

LA RÉFLEXION.

VOUS pouvez conduire ſucceſſivement votre attention ſur pluſieurs choſes, ſur pluſieurs parties de la même, ou ſur pluſieurs qualités; & à meſure que vous la conduiſez ainſi, vous pouvez comparer ces choſes, ces parties, ces qualités, & en juger. Lorſque l'attention fait de la ſorte une ſuite de comparaiſon, & porte une ſuite de jugemens, vous remarquez qu'elle réfléchit en quelque ſorte d'une choſe ſur une autre, d'une partie ſur une partie, d'une qualité ſur une qualité. Alors elle prend le nom de *réflexion*. La réflexion n'eſt donc que l'attention, qui va & revient d'une idée à une autre, juſqu'à ce que nous ayons aſſez obſervé & aſſez comparé, pour juger de la choſe que nous voulons connoître.

L'IMAGINATION.

MON attention peut ſe porter ſur le ſouvenir d'un objet abſent, & me le repréſenter comme préſent. Elle peut auſſi ſe porter, par exemple, d'un côté ſur l'idée d'homme, & de l'autre ſur l'idée de cent coudées, & faire des deux une ſeule idée. Dans l'un & l'autre cas, l'attention prend le nom d'*imagination*. C'eſt pourquoi on dit qu'un homme à imagination eſt un eſprit créateur. En effet, de pluſieurs qualités que l'Auteur de la

Nature a répandues dans différens objets, il en fait un seul tout, & il crée des choses qui n'existent que dans son esprit.

LE RAISONNEMENT.

UN homme vertueux mérite d'être récompensé. Pierre est un homme vertueux : donc Pierre mérite d'être récompensé. Voilà un *raisonnement* : il est formé de trois jugemens, qu'on appelle *propositions.* Or, puisqu'un jugement n'est que l'attention qui compare, & qui apperçoit un rapport ; il est évident qu'un raisonnement ne peut être que l'attention même, puisqu'il n'est formé que de jugemens. Il nous reste à considérer ce qu'il y a de particulier dans les jugemens dont un raisonnement est composé.

D'après l'exemple que je viens d'apporter, nous voyons que ce qui constitue un raisonnement, c'est que le troisieme jugement est renfermé dans les deux premiers : car lorsque je dis, *Pierre est un homme vertueux & un homme vertueux mérite d'être récompensé*, c'est dire que Pierre mérite d'être récompensé, la chose est même sensible à l'œil. Voilà pourquoi celui qui a apperçu la vérité des deux premiers jugemens, ne peut pas assurer le troisieme. Il infère donc que Pierre mérite d'être récompensé ; &, en tirant cette conséquence, il ne fait qu'énoncer explicitement ce qu'il a déja dit implicitement.

D'après cette explication, je dis qu'un raison-

nement n'eſt que l'attention qui eſt déterminée à porter un troiſieme jugement, parce qu'elle le voit renfermé dans deux jugemens qu'elle a faits.

L'ENTENDEMENT.

COMME l'oreille entend les ſons, l'ame entend les idées; & on dit l'*entendement* de l'ame. Or, comment l'ame entend-elle les idées? C'eſt en donnant ſon attention, en comparant, en jugeant, en réfléchiſſant, en imaginant, en raiſonnant. L'entendement embraſſe donc toutes les opérations: il n'en eſt que le réſultat.

On donne à ces opérations le nom de *faculté*, & alors on ne veut pas dire qu'elles ſont actuellement dans l'ame, on veut dire ſeulement que l'ame en eſt capable. Ce nom ſe donne auſſi, dans le même ſens, aux actions du corps. Nous avons la faculté de voir, de marcher, de comparer & de juger; parce que nous ſommes capables de voir, de marcher, de comparer & de juger.

D'après ce que nous venons d'expoſer dans cet article, on peut conclure que les opérations de l'entendement ne ſont que la ſenſation même, qui ſe transforme en attention, en comparaiſon, en jugement, en réflexion.

LE DESIR.

LA privation d'une choſe que vous jugez vous être néceſſaire, produit en vous un mal-aiſe ou une inquiétude, en ſorte que vous ſouffrez plus ou moins. C'eſt ce qu'on nomme *beſoin*.

Le mal-aiſe détermine vos yeux, votre toucher, tous vos ſens ſur l'objet dont vous êtes privé. Il détermine encore votre ame à s'occuper de toutes les idées qu'elle a de cet objet, & du plaiſir qu'elle pourroit en recevoir. Il détermine donc l'action de toutes les facultés du corps & de l'ame.

Cette détermination des facultés ſur l'objet dont on eſt privé, eſt ce qu'on appelle *deſir*. Le deſir n'eſt donc que la direction des facultés de l'ame, ſi l'objet eſt abſent; il enveloppe encore la direction des facultés du corps, ſi l'objet eſt préſent.

Les deſirs ſont plus ou moins vifs, à proportion que l'inquiétude, cauſée par la privation, eſt plus ou moins grande. Car plus nous ſouffrons de la privation d'une choſe, plus il y a de vivacité dans la direction des facultés du corps & de l'ame.

Les deſirs prennent le nom de *paſſions*, lorſqu'ils ſont vifs & continus; c'eſt-à-dire, lorſque nos facultés ſe dirigent avec force & continuent ſur le même objet.

Si, au deſir de la choſe dont on eſt privé, on ajoute ce jugement, *je l'obtiendrai*, alors naît l'eſpérance. Ainſi l'eſpérance ſuppoſe la privation de la choſe, le jugement qu'elle nous eſt néceſſaire, & le jugement qu'on l'obtiendra.

Si, à ce jugement, *je l'obtiendrai*, on ſubſtitue, *je ne dois point trouver d'obſtacle, rien ne peut me reſiſter*; le déſir eſt alors ce qu'on nomme *volonté*. *Je veux*, ſignifie donc, *je deſire*, & *je penſe que rien ne peut contrarier mon deſir*.

LA VOLONTÉ CONSIDÉRÉE COMME FACULTÉ.

DANS un ſens plus général, la volonté ſe prend pour une faculté, qui embraſſe toutes les opérations qui naiſſent du beſoin; comme l'entendement eſt une faculté, qui embraſſe toutes les opérations qui naiſſent de l'attention.

LA FACULTÉ DE PENSER.

CES deux facultés, la volonté & l'entendement, ſe confondent dans une faculté plus générale, qu'on nomme la *faculté de penſer*. Avoir des ſenſations, donner ſon attention, comparer, &c., c'eſt *penſer*. Eprouver un beſoin, deſirer, vouloir, c'eſt encore *penſer*. Enfin, le mot *penſée* peut ſe dire en général de toutes les opérations de l'ame, & de chacune en particulier, comme le mot *mouvement* s'applique à toutes les actions du corps.

Le mot *penſer* vient de *penſare*, qui ſignifie *peſer*. On a voulu dire que, comme on pèſe des corps, pour ſavoir dans quel rapport le poids de l'un eſt au

poids de l'autre ; l'ame pèſe en quelque ſorte les idées, lorſque nous les comparons pour ſavoir dans quels rapports elles ſont entr'elles.

Par-là vous voyez que le mot *penſer* a eu deux acceptions. Dans la premiere, qui eſt celle de *peſer*, il s'eſt dit du corps, & il étoit pris au propre : dans la ſeconde, qui eſt celle que nous lui donnons aujourd'hui, il a été tranſporté à l'ame, & il ſe prend au figuré, ou, comme on dit encore, métaphoriquement. Les Latins exprimoient la penſée par une autre métaphore. Ils ſe ſervoient d'un mot, qui ſignifie *raſſembler*, *mettre enſemble* ; parce qu'en effet les opérations de l'entendement & de la volonté demandent que l'ame raſſemble des idées.

Cet article eſt un peu plus difficile que le premier : j'en conviens. Cependant je me borne à faire obſerver à un enfant ce qu'il fait continuellement. Le grand point eſt de lui faire comgrendre ce que c'eſt que l'attention ; car dès qu'il le comprendra, tout le reſte ſera facile.

ARTICLE III.

Des Habitudes.

LE mot *agir* ſe dit du corps & de l'ame. Or que fait le corps, quand il agit? Il ſe meut. Le mouvement eſt donc l'action du corps, & autant on diſtingue de mouvemens dans le corps, autant on diſtingue d'actions différentes.

Parmi les actions, les unes ſont naturelles, parce qu'elles ſe font par une ſuite de notre conformation, & ſans être dirigées par notre volonté. Tels ſont les mouvemens qui ſont le principe de la vie.

D'autres actions du corps ſe font parce que nous les voulons faire, parce que nous dirigeons nous-mêmes nos mouvemens. Vous vous promenez, parce que vous voulez vous promener. Ces actions ſe nomment *volontaires*.

Lorſqu'on fait ſouvent faire au corps les mêmes actions, il arrive enfin qu'il les fait avec tant de facilité, que nous n'avons plus beſoin d'en diriger les mouvemens : il agit alors, comme s'il y étoit déterminé par ſa ſeule organiſation. Ces ſortes d'actions ſont ce qu'on nomme des *habitudes*. Il eſt aiſé d'en trouver des exemples.

Mais quoique les actions tournent en habitudes, elles ont été volontaires dans le commencement ; & elles ne ſont dévenues habituelles, que parce que notre corps les a ſouvent répétées. Pour en contracter l'habitude, il faut qu'elles ſoient dirigées par l'attention ; & quand l'habitude eſt con-

tractée, elles préviennent la volonté, & ſe font ſans nous, c'eſt-à-dire, ſans que nous ſoyons obligés d'y penſer. Nous avons, par exemple, eu beaucoup de peine à apprendre à lire, & aujourd'hui nous liſons, comme ſi nous n'avions pas eu beſoin d'apprendre.

Les actions de l'ame, c'eſt-à-dire, les opérations de l'entendement & de la volonté, dévienent habituelles ainſi que les actions du corps. Il y a des choſes que nous n'aurions pas entendues dans notre enfance, & ſur leſquelles nous raiſonnons aujourd'hui avec la même facilité que ſi nous les avions toujours ſues. Une multitude de jugemens d'habitude ſe décèlent dans l'uſage que nous faiſons de nos ſens. De pareils jugemens ſe montrent encore d'une maniere plus ſenſible dans ces liaiſons d'idées, qui ſont tout-à-la-fois le principe de nos égaremens & de notre intelligence. Souvent nous ne nous trompons, que parce que nous obéiſſons, ſans nous en douter, à de fauſſes liaiſons, qui nous ſont devenues habituelles, & c'eſt alors que nous nous opiniâtrons davantage dans nos erreurs. D'autrefois nous ne concevons avec facilité, que parce que nous jugeons d'après des liaiſons qui ont été mieux faites. Plus ces liaiſons nous ſont habituelles, moins nous les remarquons & plus auſſi notre conception eſt rapide. Notre eſprit n'eſt même étendu, qu'à proportion que nous avons eu occaſion de former beaucoup de liaiſons de cette eſpèce. Ces exemples ne ſont pas à la portée d'un enfant: mais il ſera facile d'en trouver dans les jugemens qu'il portera lui-même; & on lui fera remarquer ce que ſes jugemens d'habitude ont de vrai ou de faux.

Lorſque les habitudes ſont une fois contractées, nous paroiſſons faire les choſes naturellement, parce que nous les faiſons avec la même facilité, que ſi la nature ſeule nous les faiſoit faire. Mais ſi l'on nous dit que de pareilles actions ſont naturelles, on parle improprement; & pour nous aſſurer qu'elles ſont un effet des habitudes que nous avons contractées, il ſuffit de nous rappeler que nous avons appris à les faire.

Nous pouvons augmenter le nombre de nos habitudes, parce que nous n'avons qu'à faire ſouvent une choſe, & nous contracterons l'habitude de la faire. Nous pouvons auſſi diminuer le nombre de nos habitudes: car ſi nous ceſſons de faire une choſe, il arrivera que nous la ferons avec moins de facilité, & que nous aurons même de la peine à la faire. Alors, bien loin de la faire par habitude, il nous ſera difficile de la faire, même lorſque nous le voudrons.

De-là il réſulte que nous pouvons acquérir de bonnes habitudes, & nous corriger des mauvaiſes.

ARTICLE IV.

Que l'Ame eſt une ſubſtance différente du Corps.

LORSQUE nous touchons, nous ne pouvons remarquer, dans les organes du tact, que des mouvemens qui varient comme les impreſſions qui ſe font ſur les fibres; & ces mouvemens occaſionnent en nous des ſenſations de ſolidité ou de fluidité, de dureté ou de molleſſe, de chaleur ou de froid, &c.

Lorſque nous voyons des couleurs, les rayons de lumiere, qui réfléchiſſent de deſſus les objets, viennent frapper les fibres d'une membrane qui eſt au fond de l'œil, & y cauſent un ébranlement.

Lorſque nous entendons des ſons, les vibrations du corps ſonore ſe communiquent à l'air, & de l'air au tympan.

En un mot, il ne peut y avoir que du mouvement dans les organes, & cependant une ſenſation, quoique produite à l'occaſion du mouvement, n'eſt pas ce mouvement même. Les ſenſations ne ſont donc pas dans les organes.

Elles ſont par conſéquent dans quelque choſe, qui eſt différent de tout ce qui eſt corps; c'eſt-à-dire, dans une ſubſtance où il y a autre choſe que du mouvement. C'eſt ce qu'on nomme *ame*, *eſprit* ou *ſubſtance ſpirituelle*. Plus nous réfléchirons ſur les propriétés de cette ſubſtance, plus nous nous convaincrons qu'elle eſt tout-à-fait différente du corps.

L'ame compare les ſenſations qui lui ſont tranſ-

miſes par différens organes. Toutes les ſenſations ſe réuniſſent donc en elle, comme dans une ſeule ſubſtance. Car ſi les cinq eſpèces de ſenſations appartenoient à cinq ſubſtances, comme les mouvemens, qui les occaſionnent, appartiennent à cinq organes différens, aucune de ces ſubſtances ne les pourroit comparer.

En quoi donc conſiſte l'unité de l'ame ? Eſt-elle une dans le même ſens que nous diſons qu'un corps eſt un ? Mais un corps eſt compoſé de deux moitiés, & chaque moitié l'eſt de deux autres ; en ſorte que, pour arriver à une ſubſtance qui ſoit une, il faudroit arriver à une ſubſtance qui n'eût pas deux moitiés, qui n'eût pas pluſieurs parties, qui ne fût point compoſée ; c'eſt-à-dire, à une ſubſtance ſimple.

Si l'ame eſt une dans le même ſens que le corps, elle n'eſt pas une proprement ; elle eſt au contraire une collection de pluſieurs ſubſtances.

Dans ce cas, ou les ſenſations ſe partageroient entre les ſubſtances, enſorte que l'une en auroit que l'autre n'auroit pas, ou chaque ſenſation appartiendroit également à toutes les ſubſtances & à chacune. Si les ſenſations ſe partageoient entre toutes les ſubſtances, il n'y en auroit aucune en nous qui pût les comparer. Cette ſuppoſition ne peut donc pas avoir lieu.

Si toutes les ſenſations ſe réuniſſent dans chacune également, c'eſt une conſéquence que chaque ſubſtance ſoit une, proprement & abſolument, ſans compoſition. Voudra-t-on ſuppoſer qu'elles ſont compoſées ? Je répéterai le même raiſonnement, & je dirai : ou les ſenſations ſe partagent entre ces ſubſtances, ou elles ſe raſſemblent tou-

tes dans chacune. On ſera donc obligé de reconnoître enfin qu'elles ne peuvent ſe trouver enſemble que dans une ſubſtance qui n'eſt pas compoſée de pluſieurs autres, que dans une ſubſtance ſimple. L'ame eſt donc ſimple & ſans compoſition (*a*).

Nous voyons la ſubſtance étendue, nous la touchons; c'eſt-à-dire, que nous en appercevons les qualités, telles que la ſolidité, la figure, le mouvement. Nous voyons également, & nous touchons en quelque ſorte la ſubſtance inétendue ou l'ame: car nous appercevons des opérations qui n'appartiennent qu'à elle, & que nous avons compriſes ſous le nom général de *penſée*. Mais comme nous n'appercevons pas ce qui eſt, dans le corps, le ſujet de la ſolidité, de la figure & du mouvement; nous n'appercevons pas non plus ce qui eſt, dans l'ame, le ſujet des opérations de l'entendement & de la volonté. En un mot, ſoit que nous obſervions la ſubſtance étendue, ſoit que nous obſervions la ſubſtance ſimple, nous ne pouvons appercevoir que les qualités qui leur appartiennent; &, dans l'un & l'autre cas, ce que nous nommons ſubſtance, c'eſt-à-dire, ſujet ou ſoutien des qualités, nous eſt également inconnu.

Les corps ne ſont figurés, mobiles, &c., que parce qu'ils ſont étendus. L'étendue eſt donc la propriété qui les diſtingue. Toutes les autres qualités ſuppoſent cette propriété, & elles n'en ſont que des modifications.

(*) Dans le Traité ſur l'art de Raiſonner, on donnera un nouveau jour à cette démonſtration.

De même, l'ame ne juge & ne raiſonne, que parce qu'elle a des ſenſations. La faculté de ſentir eſt donc la propriété qui la diſtingue, & toutes ſes opérations ne ſont que des différentes manieres de ſentir.

On peut donc définir le corps une ſubſtance étendue, & l'ame une ſubſtance qui ſent. Or, il ſuffit de conſidérer que l'étendue & la ſenſation ſont deux propriétés incompatibles, pour être convaincu que la ſubſtance de l'ame & la ſubſtance du corps ſont deux ſubſtances abſolument différentes.

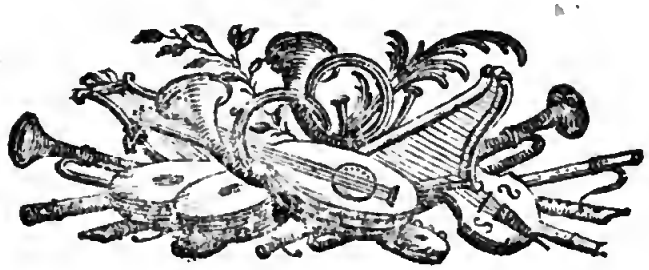

ARTICLE V.

Comment nous nous élevons à la connoiſſance de Dieu.

NOUS ne pouvons pas nous diſſimuler combien nous ſommes foibles. A chaque inſtant, nous ſentons l'impuiſſance où nous ſommes d'avoir ou de faire ce que nous deſirons; & notre bonheur, comme notre vie, eſt au pouvoir de tout ce qui nous environne.

Mais les corps, dans la dépendance deſquels nous ſommes, ont-ils deſſein d'agir ſur nous? non ſans-doute: ils dépendent eux-mêmes, & ils obéiſſent au mouvement qui leur eſt donné.

L'aiguille de votre montre marque les heures. Elle n'a pas la volonté de les marquer: elle obéit au reſſort qui eſt dans votre montre. L'horloger a fait l'aiguille & le reſſort: il eſt la cauſe, & la montre eſt l'effet.

Vous voyez, dans une montre, une ſubordination d'effets & de cauſes. L'aiguille eſt mue; voilà un effet: le mouvement lui eſt donné par une roue qui agit ſur elle immédiatement, & cette roue eſt la cauſe du mouvement de l'aiguille. Le mouvement de cette roue eſt un effet par rapport à une autre roue qui la fait mouvoir; & ainſi ſucceſſivement. Par-là, depuis le mouvement du premier reſſort juſqu'à celui de l'aiguille, il y a une ſuite de mouvemens, qui ſont tout-à-la-fois effets & cauſes, ſous différens rapports.

Un exemple plus familier vous rendra la choſe encore plus ſenſible. Lorſque vous faites une proceſſion avec des cartes, vous voyez qu'en faiſant tomber la premiere, toutes les autres tombent; & vous remarquez que la chûte de la ſeconde eſt l'effet de la chûte de la premiere, & en même tems la cauſe de la chûte de la troiſieme. C'eſt là ce que j'appelle une ſuite de cauſes & d'effets ſubordonnés.

Or, il eſt évident que, dans une ſuite de cauſes & d'effets, il faut néceſſairement qu'il y ait une premiere cauſe. S'il n'y avoit point d'horloger, il n'y auroit point de montre.

Réfléchiſſez ſur vous-même, & vous ſerez convaincu qu'il y a en vous, comme dans une montre, une ſuite de cauſes & d'effets ſubordonnés. Réfléchiſſez ſur l'Univers: ce ſera à vos yeux une grande montre, où il y a encore une ſubordination de cauſes & d'effets.

Nous venons de voir que, lorſqu'il y a une ſubordination de cauſes & d'effets, il y a néceſſairement une premiere cauſe. Il y a donc une premiere cauſe qui a fait l'Univers.

Pour établir cette ſubordination entre les choſes, il en faut connoître parfaitement tous les rapports, il faut avoir l'intelligence de toutes les parties. Un horloger ne ſera pas capable de faire une montre, s'il y a une ſeule partie dont il ne ſache pas les proportions. L'horloger, qui a fait l'Univers, a donc néceſſairement de l'intelligence.

Comme l'intelligence de l'horloger doit embraſſer toutes les parties d'une montre, l'intelligence de la premiere cauſe doit embraſſer tout l'Univers. Si quelque partie échappoit à ſa connoiſſance, il ne lui ſeroit pas poſſible de la mettre dans l'ordre

où elle doit être; & cependant ſon ouvrage ſeroit détruit, ſi une ſeule étoit hors de ſa place. Or, une intelligence qui embraſſe tout, eſt une intelligence infinie. L'intelligence de la premiere cauſe eſt donc infinie.

Mais pour faire une montre, il ne ſuffit pas d'en avoir l'intelligence, il faut encore en avoir l'adreſſe ou le pouvoir. La puiſſance de la premiere cauſe eſt donc auſſi étendue que ſon intelligence : elle embraſſe tout, elle eſt infinie.

Puiſque cette premiere cauſe embraſſe tout, elle eſt par-tout. Elle eſt donc immenſe.

Dès que cette cauſe eſt premiere, elle eſt indépendante. Si elle dépendoit, il y auroit une cauſe qui ſeroit avant elle. Mais puiſqu'il faut néceſſairement qu'il y ait une cauſe qui ſoit premiere, c'eſt une conſéquence que cette même cauſe ſoit indépendante.

Cette premiere cauſe étant indépendante, toute-puiſſante & ſouverainement intelligente, elle fait tout ce qu'elle veut. Elle eſt donc libre.

Elle ne peut pas acquérir de nouvelles connoiſſances; car ſon intelligence ſeroit bornée. Elle voit donc tout-à-la-fois le paſſé, le préſent & l'avenir. Elle ne peut pas non plus changer de réſolution; car ſi elle en changeoit, elle n'auroit pas tout prévu. Elle eſt donc immuable.

C'eſt une ſuite de ſon indépendance qu'elle n'ait pas commencé & qu'elle ne puiſſe pas finir. Si elle avoit commencé, elle dépendroit de celle qui lui auroit donné l'être; & ſi elle pouvoit finir, elle dépendroit de celui qui pourroit ceſſer de la conſerver. Elle eſt donc éternelle.

Comme

Comme intelligente, elle diſcerne le bien & le mal, juge le mérite & le démérite. Comme libre, elle agit en conſéquence, c'eſt-à-dire, qu'elle aime le bien, hait le mal, récompenſe la vertu, punit le vice, & pardonne à celui qui ſe repent & ſe corrige. Dans tout cela, elle ne fait que ce qu'elle veut; parce qu'elle veut le bien, & ne veut que le bien.

Les qualités de cette cauſe s'appellent attributs, & on donne à l'attribut par lequel elle punit, le nom de *juſtice*; à celui par lequel elle récompenſe, le nom de *bonté*; à celui par lequel elle pardonne, le nom de *miſéricorde*.

La puiſſance qui fait tout, l'intelligence qui régle tout, la bonté qui récompenſe, la juſtice qui punit, la miſéricorde qui fait grace, s'expriment par un ſeul nom, celui de *providence*. Il vient d'un mot latin qui ſignifie *pouvoir*. C'eſt en effet par ces attributs que cette premiere cauſe pourvoit à tout.

Une premiere cauſe toute intelligente, toute-puiſſante, indépendante, libre, immuable, éternelle, immenſe, juſte, bonne, miſéricordieuſe, & dont la providence embraſſe tout, voilà l'idée que nous devons avoir de Dieu.

Si vous réfléchiſſez ſur les attributs de Dieu, vous verrez dans quel ordre nous les concevons. Vous remarquerez premiérement que la liberté eſt le réſultat de l'intelligence, de la toute-puiſſance & de l'indépendance. En ſecond lieu, que la toute-puiſſance & l'intelligence infinie embraſſent l'éternité & l'immenſité; car il faut que Dieu voie & agiſſe dans tous les tems & dans tous les lieux. En troiſieme lieu, vous

jugerez qu'une cauſe, qui eſt par tout, & qui voit tout, doit être immuable. Vous verrez, en quatrieme lieu, que, de ſa connoiſſance & de ſa liberté, naiſſent ſa juſtice, ſa bonté & ſa miſéricorde. Enfin, lorſque vous réunirez tous ces attributs, vous vous ferez l'idée de la Providence.

Tel eſt le précis des idées préliminaires, que j'ai jugé néceſſaires pour préparer le Prince à d'autres connoiſſances. Mais je ne me ſuis pas borné à ces idées. Je me ſuis, par exemple, ſur-tout appliqué à lui faire comprendre comment un mot paſſe du propre au figuré. Il en a vu des exemples dans les noms des opérations de l'entendement: je lui en ai donné d'autres, en lui expliquant ce qu'on entend par *intelligence*, *pénétration*, *ſagacité*, *diſcernement*, *eſprit*, *talent*, *génie*.

A l'occaſion des habitudes & de la maniere dont elles ſe formeint, je lui ai expliqué ſes principaux devoirs, & je lui ai donné quelque notion de ce qu'il y a de plus eſſentiel dans les loix des ſociétés civiles.

Il m'eſt arrivé auſſi, pour ſatisfaire ſa curioſité, de m'écarter quelquefois ſur des choſes qui ne devoient pas faire partie des Leçons préliminaires. Par exemple, à l'occaſion de l'action des objets ſur les ſens, je lui ai expliqué la viſion.

MOTIF DES ÉTUDES

QUI ONT ÉTÉ FAITES

APRÈS LES LEÇONS PRÉLIMINAIRES.

LE jeune Prince connoiſſoit déjà le ſyſtême des opérations de ſon ame, il comprenoit la génération de ſes idées, il voyoit l'origine & le progrès des habitudes qu'il avoit contractées, & il concevoit comment il pouvoit ſubſtituer des idées juſtes aux idées fauſſes qu'on lui avoit données, & de bonnes habitudes aux mauvaiſes qu'on lui avoit laiſſé prendre. Il s'étoit familiariſé ſi promtement avec toutes ces choſes, qu'il s'en retraçoit la ſuite ſans effort, & comme en badinant. Cette expérience me confirma dans l'opinion où j'étois, que les enfans ſont capables de raiſonner; & que les notions les plus abſtraites ſont à leur portée, lorſqu'on leur en montre la génération.

Le Prince ne pouvoit manquer de ſe rendre tous les jours plus familieres les choſes qu'il avoit appriſes dans les Leçons préliminaires: car les connoiſſances que je voulois lui donner dans la

ſuite, devoient être pour lui autant d'occaſions de réfléchir encore ſur les opérations de ſon ame & ſur la génération de ſes idées. Je crus donc devoir paſſer à d'autres études.

Après l'avoir fait réfléchir ſur ſon enfance, je jugeai, comme je l'ai dit [*a*], que l'enfance du Monde ſeroit pour lui l'objet le plus curieux & le plus facile à étudier.

Il n'imaginoit pas que le Monde eût été autrement qu'il le voyoit : il avoit à ce ſujet le même préjugé qu'il avoit eu ſur lui-même, lorſqu'il imaginoit n'avoir pas appris à penſer. Le monde enfant étoit donc un paradoxe, qui devoit exciter ſa curioſité. Il pouvoit obſerver, comme il s'étoit obſervé lui-même, & rien ne me paroiſſoit plus à ſa portée que les commencemens & les premiers progrès des arts.

Dans cette étude je trouvois encore d'autres avantages. Je lui donnois des idées de toute eſpece : je lui faiſois voir comment les beſoins ont conduit les hommes de connoiſſance en connoiſſance, d'uſage en uſage, d'opinion en opinion; & commençant à lui faire remarquer l'influence des cauſes phyſiques & des cauſes morales, je lui repréſentois les ſociétés ſoumiſes à des changemens continuels.

Au milieu de ce flux & reflux d'uſages & d'opinions, il devoit s'accoutumer à juger que ce qui ſe fait n'eſt pas toujours ce qui ſe doit faire ; & voyant des préjugés par-tout, il devoit commencer à ſe méfier de lui-même ; il

---

[*] Diſcours Préliminaire.

devoit craindre d'en avoir, & il ſe préparoit à s'en défaire.

L'origine des loix de Mr. Goguet, ouvrage tout-à-fait propre à remplir mon objet, paroiſſoit depuis quelques mois. J'en fis copier tout ce que je croyois pouvoir faire entendre au Prince, & j'y ajoutai les éclairciſſemens que je jugeai néceſſaires. La leçon de l'après-midi fut deſtinée à cette lecture. Le matin nous liſions les poëtes.

Nous commençâmes par le Lutrin, d'où nous paſſâmes à des pieces de théatre. Nous lûmes quelques comédies de Moliere, quelques tragédies de Corneille, quelques-unes de Racine, & nous nous fimes l'idée d'un drame. Le Prince comprit comment une action s'expoſe, s'intrigue, ſe dénoue: il vit comment les événemens ſe préparent, comment ils ſont amenés ſans être prévus: il remarqua l'art avec lequel on ſoutient un caractere: il diſtingua les perſonnages épiſodiques, & il jugea de leur utilité ou de leur inutilité.

Voulant alors lui donner une connoiſſance plus développée de la poéſie, je lui fis lire l'Art Poëtique de Deſpréaux; & pour achever de lui faire connoître ce poëte, nous lûmes encore quelques-unes de ſes meilleures Satyres & de ſes meilleures Epîtres, & le Lutrin.

Après toutes ces lectures, nous nous bornâmes pendant un an ou même davantage à celle de Racine, que nous recommençâmes une douzaine de fois. De tous les écrivains que nous avions lus, c'étoit certainement le plus propre à former le goût: auſſi le Prince l'apprit-il preſque tout par cœur.

Il ne trouva pas d'abord dans la lecture des

poëtes la même facilité que dans les Leçons préliminaires. Je l'avois prévu : je ſavois qu'il ne manqueroit d'intelligence, que parce qu'il lui manquoit des idées, que je ne voyois pas d'impoſſibilité à lui donner. Dans les commencemens, les lectures furent courtes, & les explications fort longues : chaque mot nous arrêtoit, il ſembloit que les vers fuſſent écrits dans une langue tout-à-fait étrangere. Mais inſenſiblement les explications devinrent moins néceſſaires, & les lectures devinrent plus longues.

Je n'exigeois pas d'abord qu'il entendit abſolument tout ce qu'il liſoit ; il me ſuffiſoit qu'il en comprît aſſez pour ſuivre une action. Quelquefois les derniers actes nous faiſoient entendre ce que nous n'avions pas compris dans les premiers ; d'autres fois les dernieres pieces que nous liſions, nous faiſoient revenir aux premieres avec une nouvelle intelligence ; & après pluſieurs lectures nous parvenions enfin à tout entendre. C'eſt ainſi que le Prince, ſe familiariſant avec la poéſie, ſe faiſoit peu-à-peu des modeles du beau. Alors il me fut facile de lui faire ſentir ce que peut le choix des expreſſions, il ne fallut que traduire en proſe les vers de Racine, & ſubſtituer d'autres mots à ceux de ce poëte. Je m'appliquois ſur-tout à lui faire ſaiſir un enſemble, & bientôt il embraſſa des objets d'une aſſez grande étendue.

Les vraies connoiſſances ſont dans la réflexion qui les acquiert, beaucoup plus que dans la mémoire qui s'en charge ; & on ſait mieux les choſes qu'on eſt capable de retrouver, que celles dont on peut ſe reſſouvenir. Il ne ſuffit

donc pas de donner des connoiſſances à un enfant : il faut qu'il s'inſtruiſe en cherchant lui-même ; & le grand point eſt de le bien guider. S'il eſt conduit avec ordre, il ſe fera des idées exactes, il en ſaiſira la ſuite & la liaiſon : alors, maître de les parcourir, il pourra ſe rapprocher des plus éloignées, & s'arrêter à ſon choix ſur celles qu'il voudra conſidérer. La réflexion peut toujours retrouver les choſes qu'elle a ſues, parce qu'elle ſait comment elle les a trouvées : la mémoire ne retrouve pas de même celles qu'elle a appriſes, parce qu'elle ne ſait pas comment elle apprend.

Voilà pourquoi nous ne ſavons jamais mieux les choſes, que lorſque nous les avons appriſes ſans maître. Moins nous comptons ſur des ſecours étrangers, plus nous ſommes forcés à réfléchir nous-mêmes ; & nous n'oublions rien, parce que les choſes que nous avons trouvées une fois, nous ſavons les trouver encore.

Mais pour exercer la réflexion, il ne faudroit pas négliger la mémoire. Ces deux facultés ſont également néceſſaires : elles ſe donnent des ſecours mutuels, & ne peuvent ſe paſſer l'une de l'autre. C'eſt à la réflexion à graver les idées dans la mémoire, c'eſt à la mémoire à les retracer à la réflexion ; & plus les idées ſe ſont diſtribuées avec ordre, plus on eſt capable de mémoire & de réflexion.

Le Prince avoit naturellement de la mémoire, & je la cultivois avec ſoin. Mais je m'étois fait une loi de ne lui faire apprendre par cœur que des choſes qu'il entendroit parfaitement. Chaque jour il apprenoit deux leçons. Lorſque c'étoit

de la proſe, je n'exigeois pas qu'il les récitât mot à mot ; au contraire j'aimois mieux qu'il changeât l'expreſſion, pourvu qu'il n'altérât pas le ſens. Je réſervois la poéſie pour accoutumer ſa mémoire à plus d'exactitude.

Si on conſidere les idées qu'il avoit acquiſes, on jugera que je ne tardai pas à l'inſtruire de ſa religion. Je choiſis à cet effet le Catéchiſme de l'abbé Fleury & la Bible de Royaumont. Chaque jour nous liſions un article de l'un & de l'autre, quelque choſe de l'origine des loix, & un morceau de poéſie. Je lui expliquois ce qu'il n'entendoit pas : c'étoit enſuite à lui à me rendre compte de ce qu'il venoit de lire : & il reliſoit haut, juſqu'à ce qu'il m'en eût fait un précis.

Avant d'étudier les regles de l'Art de parler, il faut être familiariſé avec les beautés du langage ; il faut être capable de parler bien & de bien des choſes ; & l'étude de la Grammaire ſeroit plus fatigante qu'utile, ſi on la commençoit trop tôt. En effet, pour ſavoir les regles de l'Art de parler, il ne ſuffit pas de les entendre, & de les avoir appriſes par cœur ; il faut encore s'être fait une habitude de les appliquer.

Lorſque le Prince eut contracté cette habitude, je lui fis étudier la Grammaire que j'avois faite pour lui. Elle étoit à ſa portée, puiſque nous avions déjà fait enſemble la plupart des obſervations, qui montrent les regles du langage. Pendant cette étude, nous continuâmes la lecture des poëtes, celle du Catéchiſme Hiſtorique & celle de la Bible : j'y joignis même quelques lettres de Me. de Sévigné, choiſiſſant celles qui

commençoient à être à la portée de mon éleve, & qui paroiſſoient devoir l'amuſer.

Ces lectures, qui lui perfectionnoient le goût, le préparoient à ſentir toujours mieux les beautés de ſa langue; de ſorte qu'après avoir achevé la Grammaire, il fut en état d'étudier l'Art d'Ecrire. Les poëtes & les lettres de Me. de Sévigné étoient une occaſion de répéter ſouvent les obſervations que nous avions faites; & nous ſongions moins à apprendre les regles par cœur, qu'à contracter l'habitude de les appliquer continuellement à de nouveaux exemples. Nous ne ceſſions pas pour cela de lire le Catéchiſme Hiſtorique & la Bible de Royaumont. Nous avons recommencé bien de fois l'un & l'autre; & pendant deux ans ou environ, nous avons donné chaque jour quelques momens à cette étude. Je croyois faire beaucoup mieux, en mettant ſouvent ſous ſes yeux l'Hiſtoire de la Religion, qu'en la gravant une ſeule fois dans ſa mémoire.

Après avoir étudié la Grammaire & l'Art d'Ecrire, je jugeai qu'il étoit en état de lire les Tropes de Mr. du Marſais. En effet, il entendit cet ouvrage ſans effort.

Son goût commençoit à ſe former: il avoit des connoiſſances, il ſavoit comment il les avoit acquiſes. Etroitement liées entr'elles, elles étoient confiées à ſa réflexion autant qu'à ſa mémoire. Ses dernieres études ne lui faiſoient donc pas oublier les premieres: au contraire elles lui en retraçoient toujours quelque choſe; & plus il avançoit en connoiſſances, & plus il ſe familiariſoit avec ce qu'il avoit déjà appris. En effet, tout ce que je lui ai enſeigné ſur la génération

des idées, ſur les opérations de l'ame, ſur la grammaire & ſur l'art d'écrire, ſe réduit pour le fond à un très-petit nombre d'idées, qui ſe répétent continuellement, & qui ne ſont l'objet de différentes études, que parce qu'on les conſidere ſous différens points de vue. Qu'eſt-ce que la Grammaire? C'eſt un ſyſtème de mots, qui repréſente le ſyſtème des idées dans l'eſprit, lorſque nous les voulons communiquer dans l'ordre & avec les rapports que nous appercevons; & l'Art d'Ecrire n'eſt que ce même ſyſtème, porté au point de perfection dont il eſt ſuſceptible. En faiſant ſucceſſivement ces études, on ne fait donc que revenir continuellement ſur un même fond d'idées: par conſéquent ce qu'on étudie rappelle continuellement ce qu'on a étudié, & rien ne s'oublie. Cette ſeule conſidération peut faire comprendre, comment le Prince a pu faire des progrès dans ces études, & paſſer rapidement de l'une à l'autre.

L'art de Raiſonner, ou l'art de conduire ſon eſprit dans la recherche de la vérité, n'eſt pas un art nouveau pour quelqu'un qui connoît déjà les opérations de ſon ame, & dont le goût commence à ſe former. Mais il s'agiſſoit d'exercer le raiſonnement du Prince ſur de nouveaux objets, & c'étoit une occaſion de lui donner de nouvelles connoiſſances.

Je n'aurois pas cru lui apprendre à raiſonner, ſi je m'étois attaché à lui montrer comment on arrange des mots & des propoſitions, pour faire ce qu'on appelle un ſyllogiſme. Car un ſyllogiſme n'eſt pas un raiſonnement, ce n'eſt qu'une certaine forme qu'on fait prendre à un

raiſonnement qu'on a déjà fait ; & en s'arrêtant à cette forme, qui ſubſtitue les mots aux idées, on ne ſe fait qu'un jargon. Cependant, pour raiſonner, il faut raiſonner ſur quelque choſe, puiſqu'il faut obſerver, comparer & juger. Voulant donc enſeigner cet art au Prince, je me propoſai de lui faire faire de nouvelles études, & de lui montrer comment on obſerve, ſuivant la différence des objets qu'on veut étudier, comment on s'aſſure de ſes obſervations, comment on compare, & comment on analyſe pour comparer. Dans la vue de remplir cet objet, je jugeai devoir lui faire remarquer la conduite des meilleurs philoſophes. C'étoit lui faire l'hiſtoire des découvertes de l'eſprit humain, & par conſéquent l'inſtruire en réveillant ſa curioſité.

Quand il eut fini l'Art de Raiſonner, il lut dans l'ouvrage que Me. la Marquiſe du Châtelet a fait ſur Newton, le chapitre où elle expoſe les phénomenes du Monde, & celui où elle en donne l'explication. Il lut encore la Préface de Cotes, celle de Mr. de Voltaire, & la belle Epître de ce poëte célebre ſur le Philoſophe Anglois. Nous fîmes enſuite un extrait du flux & du reflux d'après Me. du Châtelet. Enfin nous lûmes le Traité de la Sphere de M. de Maupertuis, ſon Voyage au Nord, tout ce qu'il a écrit ſur le ſyſtême du monde, & la ſeconde partie du Newton de M. de Voltaire. Je puis aſſurer que ces lectures ſe trouverent à la portée du Prince. Voilà où nous en étions après deux ans d'étude.

Il n'avoit pas encore été queſtion de latin, parce qu'avant d'entreprendre l'étude d'une nou-

velle langue, il faut ſavoir la ſienne, & ſur-tout avoir aſſez de connoiſſances pour n'être arrêté que par les mots. Car s'il eſt utile de laiſſer à un enfant des difficultés à ſurmonter, il ne faut pas le dégoûter par des obſtacles ou trop multipliés ou trop grands; & toute l'attention doit être de proportionner les difficultés à ſes forces, & de ne lui en préſenter jamais qu'une à la fois.

Si j'euſſe fait du latin le premier objet de nos leçons, combien le Prince n'auroit-il pas perdu de tems à l'étude de la Grammaire? comment l'aurois-je mis en état de ſentir les beautés de cette langue? quel écrivain auroit été à la portée d'un enfant dépourvu de toute connoiſſance? & quel avantage aurois-je trouvé à lui faire lire en latin des choſes qu'il n'auroit pas entendues en françois?

En ſe familiariſant au contraire avec nos meilleurs poëtes, il apprenoit facilement les regles de la Grammaire: quelques exemples nous les fourniſſoient, & nous en faiſions bientôt l'application à d'autres. Il ſe formoit d'ailleurs le goût, & il ſe préparoit à ſentir dans une langue étrangere, des beautés qu'il commençoit à ſentir dans la ſienne. Cependant je lui donnois des connoiſſances dans bien des genres: je ne lui laiſſois plus, pour apprendre le latin, que la difficulté d'apprendre des mots; & je devois toujours trouver, pour le fond des choſes, des écrivains à ſa portée. Auſſi me ſuis-je fait une loi de ne lui faire lire dans cette langue, que des écrivains qu'il auroit entendus, s'ils avoient écrit en françois. Il eſt arrivé qu'il a appris le latin facilement, & qu'il n'a trouvé aucun dégoût dans cette étude.

Rien n'eſt plus inutile que de fatiguer un enfant, en chargeant ſa mémoire des regles d'une langue qu'il n'entend pas encore. Qu'importe en effet qu'il ſache ces regles par cœur, s'il ne lui eſt pas poſſible d'en faire l'application? J'attendis donc que la lecture l'inſtruiſit peu-à-peu, & ce fut un ennui de moins pour lui.

Cependant, comme il avoit fait une étude de ſa langue, je crus le devoir prévenir ſur les principaux points, où la ſyntaxe latine différe de la ſyntaxe françoiſe. Son étonnement, en voyant une différence à laquelle il ne s'attendoit pas, lui donna une curioſité tout-à-fait propre à écarter les dégoûts. Depuis nous donnâmes tous les jours quelques momens au latin: mais il ne fut jamais le principal objet de nos occupations.

Je ſuivis pendant quelques mois la méthode de M. du Marſais. Mais je l'abandonnai, lorſque le Prince put ſe paſſer de ce ſecours; c'eſt-à-dire, lorſqu'il eut appris beaucoup de mots latins, & qu'il ſe fut familiariſé avec la ſyntaxe de cette langue.

Lorſque nous eûmes ſuffiſamment lû Racine, nous lûmes la Henriade & l'Eſſai ſur la Poéſie Epique de M. de Voltaire. Bientôt après nous commençâmes la Poétique d'Horace. Cette derniere lecture, qui, pour le fond des choſes, n'étoit pas hors de la portée de mon éleve, lui fit faire des progrès rapides dans la langue latine. Après l'avoir faite à pluſieurs repriſes, je choiſis quelques Satyres & quelques Odes, & je les fis lire au Prince.

Juſqu'alors nous avions toujours fait ces ſortes de lectures enſemble, & je ne lui avois pas laiſſé

la fatigue & l'ennui de chercher dans un dictionnaire la ſignification des mots. Alors je le chargeai de ſe préparer ſeul à traduire quelques vers de Virgile. Il commença par l'Enéide, qu'il trouva facile, & dont il traduiſit les ſix premiers chants. Il expliqua enſuite les Bucoliques & les Géorgiques; & quand il eut achevé, nous reprîmes Horace que nous lûmes pluſieurs fois tout entier. Il liſoit alors avec M. de Keralio les Métamorphoſes d'Ovide.

A meſure qu'il avançoit dans l'étude de l'Hiſtoire, il lut quelques morceaux de Tite-Live, les principales Lettres de Cicéron à Atticus, les petits Hiſtoriens latins, les Commentaires de Céſar, la Vie d'Agricola & les Mœurs des Germains. Il fit la plupart de ces lectures avec M. de Keralio.

Juſqu'à la fin de l'éducation, nous avons continué de donner, chaque jour, quelques momens à l'étude de la langue latine. Quant à la lecture des poëtes françois, nous l'interrompîmes, lorſque le Prince eut beaucoup lû pluſieurs Tragédies de Corneille, tout Racine, tout Moliere, tout Regnard, & toutes les pieces de théatre de M. de Voltaire. Sur la fin de la troiſieme année, je fis étudier au Prince l'ouvrage que j'ai intitulé *l'Art de Penſer*. Après cette étude, nous paſſâmes à celle de l'Hiſtoire, & nous en fîmes notre principal objet, pendant ſix ans.

Mr. de Keralio, qui joignoit à des connoiſſances dans bien des genres, beaucoup de clarté & de méthode, & avec qui j'ai dit que le Prince faiſoit ſouvent des lectures, étoit très-propre à lui donner des idées juſtes & préciſes. Il lui enſeigna les Mathématiques. Après lui avoir fait obſerver com-

ment ſe fait la numération, il lui fit comprendre que la maniere dont on procéde dans les quatre opérations de l'Arithmétique, n'eſt qu'une conſéquence de la maniere dont ſe fait la numération même, & il le prépara à étudier les Elémens de Mathématiques & de Géométrie de Mr. le Blond. Le Prince pouſſa ſes études en Algebre juſqu'à la réſolution des équations du ſecond degré.

Alors, pour lui donner une idée de la Géométrie des Courbes, on lui fit lire un Traité fort élémentaire des Sections Coniques; & quand il eut acquis ces connoiſſances, il entendit ſans effort le livre de Mr. Trabaud ſur le Mouvement & ſur l'Equilibre. Il étudia auſſi l'Hydroſtatique, l'Hydraulique, l'Aſtronomie & la Géographie. On lui faiſoit copier des cartes.

L'Architecture Militaire devint alors pour lui une étude facile. Il apprit à la deſſiner. On lui fit lire enſuite l'Artillerie raiſonnée de Mr. le Blond, & on mit ſous ſes yeux des modeles de toutes les pieces d'artillerie.

Pour achever de lui faire connoître cette partie de la ſcience militaire, il ne reſtoit plus qu'à lui enſeigner l'attaque & la défenſe des places. On eut pour cela les plus grands ſecours. Le Roi envoya au Prince, ſon petit-fils, deux plans en relief, qui faciliterent & avancerent beaucoup ſon inſtruction. Le premier de ces plans offre aux yeux une Place forte, diſpoſée à ſoutenir un ſiege. Les arbres des environs ſont coupés, les maiſons abattues, les chemins creux comblés, &c. On voit enſuite, par des pieces qu'on rapporte ſucceſſivement, le progrès journalier des travaux des aſſiégeans, l'ouverture de la tranchée, l'établiſſement

des paralleles, des batteries, des cavaliers de tranchée, le logement du chemin couvert, la deſcente & le paſſage du foſſé, les aſſauts aux ouvrages détachés, &c. Les travaux les plus importans ſont repréſentés, lorſqu'ils ne ſont encore qu'ébauchés, lorſqu'ils ſont pouſſés juſqu'à un certain point, enfin lorſqu'ils ſont perfectionnés & ſolidement établis.

Le ſecond plan eſt la même Place attaquée comme dans le premier : mais on y voit de plus, par les pieces qu'on rapporte ſucceſſivement, les chicanes que les aſſiégés oppoſent au progrès des aſſiégeans, les effets des ſorties, ceux des fourneaux ſous le glacis, les obſtacles qu'on oppoſe au paſſage du foſſé, à l'attachement du mineur, les retranchemens dans les ouvrages, &c. L'étude réfléchie de ces deux plans, peut ſans contredit, ſuppléer à pluſieurs années d'expérience. Voilà les choſes que Mr. de Keralio a enſeignées au Prince.

Sur la fin de l'éducation, les PP. le Seur & Jacquier furent appelés à Parme pour faire un cours de Phyſique Expérimentale ſous les yeux du Prince, qui, voulant profiter du ſéjour de ces ſavans, fit avec eux pluſieurs lectures, & repaſſa tout ce qu'il avoit acquis de connoiſſances en Mathématiques. Il s'engagea même juſques dans le Calcul différentiel.

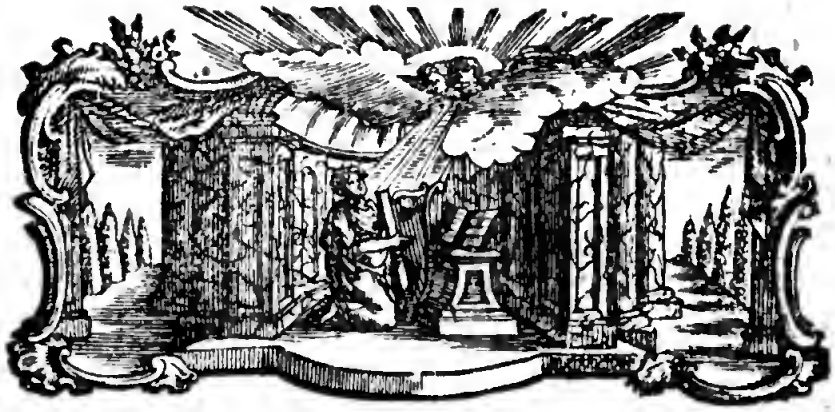

GRAMMAIRE.

OBJET DE CET OUVRAGE.

MESSIEURS de Port-Royal ont les premiers porté la lumiere dans les livres élémentaires. Cette lumiere, il eſt vrai, étoit foible encore : mais enfin c'eſt avec eux que nous avons commencé à voir, & nous leur avons d'autant plus d'obligation, que, depuis des ſiecles, des préjugés groſſiers fermoient les yeux à tout le monde.

D'excellens eſprits ſe ſont depuis appliqués à frayer la route qui leur étoit ouverte. M. du Marſais, qui a recherché en philoſophe les principes du langage, a expoſé ſes vues avec autant de ſimplicité que de clarté. M. Duclos a enrichi de remarques la *Grammaire générale & raiſonnée*, & a donné, en quelque ſorte, une nouvelle vie à cet ouvrage, en le rendant plus commun & plus utile.

Il étoit tems d'avoir une grammaire. Mr. du Marſais, qui pouvoit ne laiſſer rien à deſirer à cet égard, en avoit promis une, & n'en a donné que quelques articles dans l'Encyclopédie. D'autres ont travaillé en ce genre avec ſuccès, & ont montré beaucoup de ſagacité. Cependant j'avoue que je ne trouve point, dans leurs ouvrages, cette ſimplicité qui fait le principal mérite des livres élémentaires.

Je regarde la grammaire comme la premiere partie de l'art de penſer. Pour découvrir les principes du langage, il faut donc obſerver comment nous penſons : il faut chercher ces principes dans l'analyſe même de la penſée.

Or, l'analyſe de la penſée eſt toute faite dans le diſcours. Elle l'eſt avec plus ou moins de préciſion, ſuivant que les langues ſont plus ou moins parfaites, & que ceux qui les parlent ont l'eſprit plus ou moins juſte. C'eſt ce qui me fait conſidérer les langues comme autant de méthodes analytiques. Je me propoſe donc de chercher quels ſont les ſignes & quelles ſont les règles de cette méthode ; & je diviſe cet ouvrage en deux parties.

Dans le premier, que j'intitule *de l'analyſe du diſcours*, nous chercherons les ſignes que les langues nous fourniſſent pour analyſer la penſée. Ce ſera une grammaire générale, qui nous découvrira les élémens du langage & les règles communes à toutes les langues.

Dans la ſeconde, intitulée *des élémens du diſcours*, nous obſerverons les élémens que la premiere partie nous aura donnés ; & nous découvrirons les règles que notre langue nous preſcrit pour por-

ter, dans l'analyſe de nos penſées, la plus grande clarté & la plus grande préciſion.

Perſuadé que les arts ſeroient plus faciles, s'il étoit poſſible de les enſeigner avec des mots familiers à tout le monde, je penſe que les termes techniques ne ſont utiles, qu'autant qu'ils ſont abſolument néceſſaires. C'eſt pourquoi j'ai banni tous ceux dont j'ai pu me paſſer, préférant une périphraſe, lorſqu'une idée ne doit pas revenir ſouvent. J'ai encore retranché, de cette Grammaire, des détails que les étrangers pourroient y deſirer; mais je n'écris que pour les François, à qui l'uſage les apprend (*).

(*) Eſt-il néceſſaire d'avertir que ce commencement n'a été fait que pour le lecteur ?

PREMIERE PARTIE.

DE L'ANALYSE DU DISCOURS.

CHAPITRE PREMIER.

Du Langage d'Action.

LES geſtes, les mouvemens du viſage, & les accens inarticulés, voilà, Monſeigneur, les premiers moyens que les hommes ont eus pour ſe communiquer leurs penſées. Le langage qui ſe forme avec ces ſignes, ſe nomme *langage d'action.*

Par les geſtes, j'entends les mouvemens du bras, de la tête, du corps entier, qui s'éloigne ou s'approche d'un objet, & toutes les attitudes que nous prenons, ſuivant les impreſſions qui paſſent juſqu'à l'ame.

Le deſir, le refus, le dégoût, l'averſion, &c. ſont exprimés par les mouvemens du bras, de la tête & par ceux de tout le corps; mouvemens plus ou moins vifs, ſuivant la vivacité avec laquelle nous nous portons vers un objet, ou nous nous en éloignons.

Tous les ſentimens de l'ame peuvent être exprimés par les attitudes du corps. Elles peignent

d'une maniere ſenſible l'indifférence, l'incertitude, l'irréſolution, l'attention, la crainte & le deſir confondus enſemble, le combat des paſſions tour-à-tour ſupérieures les unes aux autres, la confiance, la jouiſſance tranquille & la jouiſſance inquiéte, le plaiſir & la douleur, le chagrin & la joie, l'eſpérance & le déſeſpoir, la haine, l'amour, la colere, &c.

Mais l'élégance de ce langage eſt dans les mouvemens du viſage, & principalement dans ceux des yeux. Ces mouvemens finiſſent un tableau que les attitudes n'ont fait que dégroſſir; & ils expriment les paſſions avec toutes les modifications dont elles ſont ſuſceptibles.

Ce langage ne parle qu'aux yeux. Il ſeroit donc ſouvent inutile, ſi, par des cris, on n'appelloit pas les regards de ceux à qui l'on veut faire connoître ſa penſée. Ces cris ſont les accens de la nature: ils varient ſuivant les ſentimens dont nous ſommes affectés; & on les nomme *inarticulés*, parce qu'ils ſe forment dans la bouche, ſans être frappés ni avec la langue, ni avec les lèvres. Quoique capables de faire une vive impreſſion ſur ceux qui les entendent, ils n'expriment cependant nos ſentimens que d'une maniere imparfaite; car ils n'en font connoître ni la cauſe, ni l'objet, ni les modifications; mais ils invitent à remarquer les geſtes & les mouvemens du viſage; & le concours de ces ſignes acheve d'expliquer ce qui n'étoit qu'indiqué par ces accens inarticulés.

Si vous réfléchiſſez ſur les ſignes dont ſe forme le langage d'action, vous reconnoîtrez qu'il eſt une ſuite de la conformation des organes; & vous conclurez que plus il y a de différence dans la con-

formation des animaux, plus il y en a dans leur langage d'action, & que, par conſéquent, ils ont auſſi plus de peine à s'entendre. Ceux dont la conformation eſt tout-à-fait différente, ſont dans l'impuiſſance de ſe communiquer leurs ſentimens. Le plus grand commerce d'idées eſt entre ceux qui, étant d'une même eſpèce, ſont conformés de la même maniere.

Ce langage eſt naturel à tous les individus d'une même eſpèce, cependant tous ont beſoin de l'apprendre. Il leur eſt naturel, parce que ſi un homme, qui n'a pas l'uſage de la parole, montre d'un geſte l'objet dont il a beſoin, & exprime par d'autres mouvemens, le deſir que cet objet fait naître en lui, c'eſt, comme nous venons de le remarquer, en conſéquence de la conformation. Mais, ſi cet homme n'avoit pas obſervé ce que ſon corps fait en pareil cas, il n'auroit pas appris à reconnoître le deſir dans les mouvemens d'un autre. Il ne comprendroit donc pas le ſens des mouvemens qu'on feroit devant lui : il ne ſeroit donc pas capable d'en faire à deſſein de ſemblables, pour ſe faire entendre lui-même. Ce langage n'eſt donc pas ſi naturel qu'on le ſache ſans l'avoir appris. L'erreur où vous pouviez tomber à ce ſujet, vient de ce qu'on eſt porté à croire qu'on n'a appris que ce dont on ſe ſouvient d'avoir fait une étude. Mais avoir appris n'eſt autre choſe que ſavoir dans un tems ce qu'on ne ſavoit pas auparavant. En effet, qu'en conſéquence de votre conformation, les circonſtances ſeules vous aient inſtruit de ce que vous ne ſaviez pas, ou que vous vous ſoyez inſtruit vous-même, parce que vous avez étudié à deſſein, c'eſt toujours apprendre.

Puiſque le langage d'action eſt une ſuite de la conformation de nos organes, nous n'en avons pas choiſi les premiers ſignes. C'eſt la nature qui nous les a donnés : mais en nous les donnant, elle nous a mis ſur la voie pour en imaginer nous-mêmes. Nous pourrions, par conſéquent, rendre toutes nos penſées avec des geſtes, comme nous les rendons avec des mots; & ce langage ſeroit formé de ſignes naturels & de ſignes artificiels.

Remarquez bien, Monſeigneur, que je dis de *ſignes artificiels*, & que je ne dis pas de *ſignes arbitraires :* car il ne faudroit pas confondre ces deux choſes.

En effet, qu'eſt-ce que des ſignes arbitraires ? Des ſignes choiſis ſans raiſon & par caprice. Ils ne ſeroient donc pas entendus. Au contraire, des ſignes artificiels ſont des ſignes dont le choix eſt fondé en raiſon : ils doivent être imaginés avec tel art, que l'intelligence en ſoit préparée par les ſignes qui ſont connus.

Vous comprendrez quel eſt cet art, ſi vous conſidérez une ſuite d'idées que vous voudriez rendre par le langage d'action. Prenons pour exemple les opérations de l'entendement. Vous voyez dans toutes un même fond d'idées, & vous remarquez que ce fond varie de l'une à l'autre par différens acceſſoires. Pour exprimer cette ſuite d'opérations, il faudra donc avoir un ſigne qui ſe retrouve le même pour toutes, & qui varie cependant de l'une à l'autre : il faudra qu'il ſoit le même, afin qu'il exprime le fond d'idées qui leur eſt commun; & il faudra qu'il varie, afin qu'il exprime les différens acceſſoires qui les diſtinguent.

Alors vous aurez une ſuite de ſignes qui ne ſe-

ront dans le vrai qu'un même ſigne modifié différemment. Les derniers, par conſéquent, reſſembleront aux premiers ; & c'eſt cette reſſemblance qui en facilitera l'intelligence. On la nomme *analogie.* Vous voyez que l'analogie, qui nous fait la loi, ne nous permet pas de choiſir les ſignes au haſard & arbitrairement.

Ce langage, qui vous paroît à peine poſſible, a été connu des Romains. Les comédiens qu'on appelloit *pantomimes*, repréſentoient des piéces entieres ſans proférer une ſeule parole. Comment donc étoient-ils parvenus à former peu-à-peu ce langage? Eſt-ce en imaginant des ſignes arbitraires? mais on ne les auroit pas entendus, ou le peuple eût été obligé de faire une étude qu'il n'auroit certainement pas faite. Il falloit donc qu'en partant des ſignes naturels, qui étoient entendus de tout le monde, les pantomimes priſent l'analogie pour guide dans le choix des ſignes qu'ils avoient beſoin d'inventer, & les plus habiles étoient ceux qui ſuivoient cette analogie avec plus de ſagacité.

D'après ce que je viens de dire, nous pouvons diſtinguer deux langages d'action : l'un naturel, dont les ſignes ſont donnés par la conformation des organes ; & l'autre artificiel, dont les ſignes ſont donnés par l'analogie. Celui-là eſt néceſſairement très-borné : celui-ci peut être aſſez étendu pour rendre toutes les conceptions de l'eſprit humain ; (*) conſidérons ces deux langages dans

(*) M. l'abbé de l'Epée, qui inſtruit les ſourds & muets avec une ſagacité ſinguliere, a fait, du langage d'action, un art méthodique auſſi ſimple que facile, avec lequel il donne

celui qui parle & dans celui qui écoute. Il faut me paſſer cette expreſſion, & parce qu'elle eſt plus préciſe, & que l'analogie me force à la préférer.

Dans celui qui ne connoît encore que les ſignes naturels, donnés par la conformation des organes, l'action fait un tableau fort compoſé: car elle indique l'objet qui l'affecte, & en même tems, elle exprime & le jugement qu'il porte, & les ſentimens qu'il éprouve. Il n'y a point de ſucceſſion dans ſes idées. Elles s'offrent toutes à la fois dans ſon action, comme elles ſont toutes à la fois préſentes à ſon eſprit. On pourroit l'entendre d'un clin d'œil, &, pour le traduire, il faudroit un long diſcours.

à ſes éleves des idées de toute eſpece; & j'oſe dire des idées plus exactes & plus préciſes que celles qu'on acquiert communément avec le ſecours de l'ouie. Comme, dans notre enfance, nous ſommes réduits à juger de la ſignification des mots par les circonſtances où nous les entendons prononcer, il nous arrive ſouvent de ne la ſaiſir qu'à-peu-près, & nous nous contentons de cet *à-peu-près* toute notre vie. Il n'en eſt pas de même des ſourds & muets qu'inſtruit Mr l'abbé de l'Epée. Il n'a qu'un moyen pour leur donner les idées qui ne tombent pas ſous les ſens; c'eſt d'analyſer & de les faire analyſer avec lui. Il les conduit donc, des idées ſenſibles aux idées abſtraites, par des analyſes ſimples & méthodiques; & on peut juger combien ſon langage d'action a d'avantages ſur les ſons articulés de nos gouvernantes & de nos précepteurs.

Mr. l'Abbé de l'Epée enſeigne à ſes éleves le françois, le latin, l'italien & l'eſpagnol; & il leur dicte, dans ces quatre langues, avec le même langage d'action. Mais pourquoi tant de langues? c'eſt afin de mettre les étrangers en état de juger de ſa méthode, & il ſe flatte que peut-être il ſe trouvera une puiſſance qui formera un établiſſement pour l'inſtruction des ſourds & muets. Il en a formé un lui même, auquel il ſacrifie une partie de ſa fortune. J'ai cru devoir ſaiſir l'occaſion de rendre juſtice aux talens de ce citoyen généreux, dont je ne crois pas être connu, quoique j'aie été chez lui, que j'aie vu ſes éleves, & qu'il m'ait mis au fait de ſa méthode.

Nous nous ſommes fait une ſi grande habitude du langage traînant des ſons articulés, que nous croyons que les idées viennent l'une après l'autre dans l'eſprit, parce que nous proférons les mots les uns après les autres. Cependant ce n'eſt point ainſi que nous concevons; & comme chaque penſée eſt néceſſairement compoſée, il s'enſuit que le langage des idées ſimultanées eſt le ſeul langage naturel. Celui au-contraire des idées ſucceſſives eſt un art dès ſes commencemens, & c'eſt un grand art quand il eſt porté à ſa perfection.

Mais, quoique ſimultanées dans celui qui parle le langage d'action, les idées deviennent ſouvent ſucceſſives dans ceux qui écoutent. C'eſt ce qui leur arrive, lorſqu'au premier coup d'œil ils laiſſent échapper une partie de l'action. Alors ils ont beſoin d'un ſecond coup d'œil, ou même d'un troiſieme pour tout entendre; & par conſéquent ils reçoivent ſucceſſivement les idées qui leur étoient offertes toutes à la fois. Cependant ſi nous conſidérons qu'un peintre habile voit rapidement tout un tableau, & d'un clin d'œil, y démêle une multitude de détails qui nous échappent; nous jugerons que des hommes, qui ne parlent encore que le langage des idées ſimultanées, doivent ſe faire une habitude de voir, auſſi d'un clin d'œil, preſque tout ce qu'une action leur préſente à la fois. Ils ont certainement un regard plus rapide que le nôtre.

Quoique celui qui écoute puiſſe ne ſaiſir qu'à pluſieurs repriſes, la penſée de celui qui parle; il eſt certain qu'à chaque fois, ce qu'il ſaiſit eſt encore une penſée compoſée: ce ſera au-moins un

jugement. Il eſt donc démontré que le langage d'action, tant qu'il n'eſt encore qu'une ſuite de la conformation des organes, offre toujours une multitude d'idées à la fois; les tableaux peuvent ſe ſuccéder: mais chaque tableau eſt un enſemble d'idées ſimultanées.

Le langage d'action a donc l'avantage de la rapidité. Celui qui le parle paroît tout dire ſans effort. Avec nos langues, au contraire, nous nous traînons péniblement d'idée en idée, & nous paroiſſons embarraſſés à faire entendre tout ce que nous penſons. Il ſemble même que ces langues, qui ſont devenues pour nous une ſeconde nature, ralentiſſent l'action de toutes nos facultés. Nous n'avons plus ce coup d'œil qui embraſſe une multitude de choſes, & nous ne ſavons plus voir que comme nous parlons, c'eſt-à-dire ſucceſſivement.

Nous ne voyons diſtinctement les choſes, qu'autant que nous les obſervons les unes après les autres. A cet égard, le langage d'action a donc du déſavantage: car il tend à confondre ce qui eſt diſtinct dans le langage des ſons articulés. Cependant il ne faut pas croire que, pour ceux à qui il eſt familier, il ſoit confus autant qu'il le ſeroit pour nous. Le beſoin qu'ils ont de s'entendre leur apprend bientôt à décompoſer ce langage. L'un s'étudie à dire moins de choſes à la fois, & il ſubſtitue des mouvemens ſucceſſifs à des mouvemens ſimultanés. L'autre s'applique à obſerver ſucceſſivement le tableau que le langage d'action met ſous ſes yeux, & il rend ſucceſſif ce qui ne l'eſt pas. Ils apprennent ainſi peu-à-peu dans

quel ordre ils doivent faire ſuccéder leurs mouvemens, pour rendre leurs idées d'une maniere plus diſtincte. Ils ſavent donc, juſqu'à un certain point, décompoſer ou analyſer leurs penſées: car analyſer n'eſt autre choſe qu'obſerver ſucceſſivement, & avec ordre.

Quelque groſſiere que ſoit cette analyſe, elle eſt le fruit de l'obſervation & de l'étude. Le langage d'action, qui la fait, n'eſt donc plus un langage purement naturel. Ce n'eſt pas une action qui, obéiſſant uniquement à la conformation des organes, exprime à la fois tout ce qu'on ſent. C'eſt une action qu'on règle avec art, afin de préſenter les idées dans l'ordre ſucceſſif le plus propre à les faire concevoir d'une maniere diſtincte; & par conſéquent, auſſi-tôt que les hommes commencent à décompoſer leurs penſées, le langage d'action commence auſſi à devenir un langage artificiel.

Il deviendra tous les jours plus artificiel, parce que plus ils analyſeront, plus ils ſentiront le beſoin d'analyſer. Pour faciliter les analyſes, ils imagineront de nouveaux ſignes, analogues aux ſignes naturels. Quand ils en auront imaginé, ils en imagineront encore; & c'eſt ainſi qu'ils enrichiront le langage d'action. Ils l'enrichiront plus promtement, ou plus lentement, ſuivant qu'ils ſaiſiront, ou qu'ils laiſſeront échapper le fil de l'analogie. Ce langage ſera donc une méthode analytique plus ou moins parfaite.

Perſuadé que l'homme, lorſqu'il crée les arts, ne fait qu'avancer dans la route que la nature lui a ouverte, & faire avec règle, à meſure qu'il avance, ce qu'il faiſoit auparavant par une ſuite de ſa

conformation ; j'ai cru, Monſeigneur, que pour mieux m'aſſurer des vrais principes des langues, je devois d'abord obſerver le premier langage qui nous eſt donné par la conformation de nos organes. J'ai penſé que lorſque nous connoîtrons les principes d'après leſquels nous le parlons, nous connoîtrons auſſi les principes d'après leſquels nous parlons tout autre langage. En effet, Monſeigneur, plus vous étudierez l'eſprit humain, plus vous vous convaincrez qu'il n'a qu'une maniere de procéder. S'il fait un choſe nouvelle, il la fait ſur le modele d'une autre qu'il a faite, il la fait d'après les mêmes règles ; & lorſqu'il perfectionne, c'eſt moins parce qu'il imagine de nouvelles règles, que parce qu'il ſimplifie celles qu'il connoiſſoit auparavant. C'eſt ainſi que le langage d'action les a préparés au langage des ſons articulés & qu'ils ſont paſſés de l'un à l'autre, en continuant de parler d'après les mêmes règles.

L'analogie & l'analyſe dont vous venez de voir les commencemens dans le langage d'action : voilà, Monſeigneur, à quoi ſe réduiſent, dans le vrai, tous les principes des langues. La premiere partie de cette grammaire vous en convaincra.

CHAPITRE II.

Considérations générales sur la formation des Langues & sur leurs progrès.

On appelle sons articulés ceux qui sont modifiés par le mouvement de la langue, lorsqu'elle frappe contre le palais ou contre les dents; & ceux qui sont modifiés par le mouvement des levres, lorsqu'elles frappent l'une contre l'autre. Vous voyez donc, Monseigneur, que si nous sommes conformés pour parler le langage d'action, nous le sommes également pour parler le langage des sons articulés. Mais ici la nature nous laisse presque tout à faire. Cependant elle nous guide encore. C'est d'après son impulsion que nous choisissons les premiers sons articulés, & c'est d'après l'analogie que nous en inventons d'autres, à mesure que nous en avons besoin.

On se trompe donc, lorsqu'on pense que, dans l'origine des langues, les hommes ont pu choisir indifféremment & arbitrairement tel ou tel mot pour être le signe d'une idée. En effet, comment avec cette conduite se seroient-ils entendus?

Les accens qui se forment sans aucune articulation, sont communs aux deux langages; & on a dû les conserver dans les premiers sons articulés, dont on s'est servi pour exprimer les sentimens de l'ame. On n'aura fait que les modifier, en les frappant avec la langue ou avec les levres; & cette articulation, qui les marquoit davantage,

pouvoit les rendre plus expreſſifs. On n'auroit pas pu faire connoître les ſentimens qu'on éprouvoit, ſi l'on n'avoit pas conſervé dans les mots les accens mêmes de chaque ſentiment.

En parlant le langage d'action, on s'étoit fait une habitude de repréſenter les choſes par des images ſenſibles : on aura donc eſſayé de tracer de pareilles images avec des mots. Or, il a été auſſi facile que naturel d'imiter tous les objets qui font quelque bruit. On trouvera ſans-doute plus de difficulté à peindre les autres. Cependant il falloit les peindre, & on avoit pluſieurs moyens.

Premiérement l'analogie, qu'a l'organe de l'ouie avec les autres ſens, fourniſſoit quelques couleurs groſſieres & imparfaites qu'on aura employées.

En ſecond lieu, on trouvoit encore des couleurs dans la douceur & dans la dureté des ſyllabes, dans la rapidité & dans la lenteur de la prononciation, & dans les différentes inflexions dont la voix eſt ſuſceptible.

Enfin, ſi, comme nous l'avons vu, l'analogie, qui déterminoit le choix des ſignes, a pu faire, du langage d'action, un langage artificiel propre à repréſenter des idées de toute eſpece, pourquoi n'auroit-elle pas pu donner le même avantage au langage des ſons articulés ?

En effet, nous concevons qu'à meſure qu'on eut une plus grande quantité de mots, on trouva moins d'obſtacles à nommer de nouveaux objets. Vouloit-on indiquer une choſe, dans laquelle on remarquoit pluſieurs qualités ſenſibles ? on réuniſſoit enſemble pluſieurs mots, qui exprimoient chacun quelqu'une de ces qualités. Ainſi les premiers mots devenoient des élémens, avec

leſquels on en compoſoit de nouveaux ; & il ſuffiſoit de les combiner différemment, pour nommer une multitude de choſes différentes. Les enfans nous prouvent tous les jours combien la choſe étoit facile, puiſque nous leur voyons faire des mots, ſouvent très-expreſſifs. Vous en avez fait vous-même, Monſeigneur. Or, eſt-ce au haſard que vous les choiſiſſiez ? non certainement ; l'analogie, quoiqu'à votre inſu, vous déterminoit dans votre choix. L'analogie a également guidé les hommes dans la formation des langues.. (*)

Il y a des philoſophes, Monſeigneur, qui ont penſé que les noms de la langue primitive exprimoient la nature même des choſes. Ils raiſonnoient ſans-doute d'après des principes ſemblables à ceux que je viens d'expoſer, & ils ſe trompoient. La cauſe de leur mépriſe vient de ce qu'ayant vu que les premiers noms étoient repréſentatifs, ils ont ſuppoſé qu'ils repréſentoient les choſes telles qu'elles ſont. C'étoit donner gratuitement de grandes connoiſſances à des hommes groſſiers, qui commençoient à peine à prononcer des mots. Il eſt donc à-propos de remarquer que, lorſque je dis qu'ils repréſentoient les choſes avec des ſons articulés, j'entends qu'ils les repréſentoient d'après des apparences, des opinions, des préjugés, des erreurs ; mais ces apparences,

(*) Pour ſe convaincre combien les mots ſont peu arbitraires, il faut lire le *Traité de la formation méchanique des langues*, ouvrage neuf, ingénieux, où l'Auteur montre beaucoup d'érudition & de ſagacité.

apparences, ces opinions, ces erreurs étoient communes à tous ceux qui travailloient à la même langue, & c'eſt pourquoi ils s'entendoient. Un philoſophe, qui avoit été capable de s'exprimer d'après la nature des choſes, leur eût parlé ſans pouvoir ſe faire entendre. On pourroit ajouter que nous ne l'entendrions pas nous-mêmes.

Les principes que je viens d'indiquer demanderoient ſans doute de plus grands éclairciſſemens. Mais j'en ai aſſez dit, Monſeigneur, pour vous faire voir que les langues ſont l'ouvrage de la nature; qu'elles ſe ſont formées, pour ainſi dire, ſans nous; & qu'en y travaillant, nous n'avons fait qu'obéir ſervilement à notre maniere de voir & de ſentir.

En effet, ſi vous avez appris à parler françois, ce n'eſt pas que vous en euſſiez formé le deſſein, c'eſt que vous vous êtes trouvé dans des circonſtances qui vous l'ont fait apprendre. Vous avez ſenti le beſoin de communiquer vos idées & de connoître celles des autres; parce que vous avez ſenti combien il vous étoit néceſſaire de vous procurer les ſecours des perſonnes qui vous entouroient. En conſéquence vous vous êtes accoutumé à attacher vos idées aux mots qui paroiſſoient propres à les manifeſter. Ainſi, pour apprendre le françois, vous n'avez fait qu'obéir à vos beſoins & aux circonſtances où vous vous êtes trouvé.

Ce qui arrive aux enfans qui apprennent les langues, eſt arrivé aux hommes qui les ont faites. Ils n'ont pas dit, *faiſons une langue:* ils ont ſenti le beſoin d'un mot, & ils ont prononcé le plus

propre à repréſenter la choſe qu'ils vouloient faire connoître. Or, comme les enfans, à meſure qu'ils apprennent une langue, éprouvent combien il leur eſt avantageux de la ſavoir, &, par conſéquent, ſentent toujours davantage le beſoin de l'apprendre encore mieux, de même les hommes, qui forment une langue, éprouvent combien elle leur eſt avantageuſe, & ſentent toujours davantage le beſoin de l'enrichir de quelques nouvelles expreſſions. Ils l'enrichiront donc peu-à-peu.

Cet ouvrage eſt long ſans doute. Il n'eſt pas même poſſible que toutes les langues ſe perfectionnent également; & le plus grand nombre, imparfaites & groſſieres, paroiſſent, après des ſiecles, être encore à leur naiſſance. C'eſt que les langues ſont à leurs derniers progrès, lorſque les hommes, ceſſant de ſe faire de nouveaux beſoins, ceſſent auſſi de ſe faire de nouvelles idées (*).

(*) Quand je parle d'une premiere langue, je ne prétends pas établir que les hommes l'ont faite, je penſe ſeulement qu'ils l'ont pu faire Ce n'eſt pas l'opinion de Mr. Rouſſeau. *Pour faire une langue*, il *falloit*, dit-il, Diſcours ſur l'origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes, *ranger les êtres ſous des dénominations communes & génériques; il en falloit connoître les propriétés & les différences; il falloit des obſervations & des définitions, c'eſt-à-dire, de l'hiſtoire naturelle & de la métaphyſique, beaucoup plus que les hommes de ce temps-là n'en pouvoient avoir.*

Une pareille opinion de la part de cet écrivain, auſſi profond qu'éloquent, ne peut être qu'une inadvertance. En effet, il exige dans les hommes, qu'on ſuppoſe avoir fait une langue, beaucoup plus de connoiſſances qu'il ne leur en falloit. Car s'il eût été néceſſaire qu'ils euſſent aſſez connu l'hiſtoire naturelle & la métapyſique, pour déterminer les proprietés des choſes, pour en marquer les différences, & pour en donner des définitions; il me ſemble qu'aujourd'hui les enfans

Vous ſavez, Monſeigneur, ce que c'eſt qu'un ſyſtème, vous entrevoyez comment il s'en for-

---

ne pourroient apprendre à parler qu'autant qu'ils ſauroient aſſez d'hiſtoire naturelle & de métaphyſique, pour ſuivre les progrès des langues dans tous les procédés de l'eſprit humain. On dira ſans doute que toutes ces connoiſſances ſont néceſſaires à quiconque veut ſavoir une langue parfaitement, & j'en conviens. Mais le ſont-elles à un enfant, à qui il ſuffit, pour ſes beſoins, de s'exprimer groſſiérement, & à qui il ne faut qu'un petit nombre de mots? Or, le langage d'un enfant eſt l'image de la langue primitive, qui, dans ſon origine, a dû être très-groſſiere & très-bornée; & dont les progrès ont été lents, parce que les hommes avançoient lentement de connoiſſances en connoiſſances. Voilà ſans doute à quoi Mr. Rouſſeau n'a pas fait attention. Il a vu tout ce qu'il falloit pour faire une langue, où il pût développer ſon génie, comme dans la nôtre; & il a jugé avec raiſon qu'elle n'a pu être l'ouvrage des hommes qui ont les premiers prononcé des ſons articulés. Mais pour faire une langue imparfaite, telle qu'auroit pu être la langue primitive, ou telle que celles de pluſieurs peuples ſauvages; je crois qu'il n'étoit point néceſſaire de connoître les propriétés des choſes, puiſqu'aujourd'hui nous mêmes nous parlons de bien des choſes dont nous ne connoiſſons pas les propriétés. Il n'étoit pas plus néceſſaire de ſavoir faire des définitions: car, parmi nous, les meilleurs eſprits ſont ceux qui ſentent davantage la difficulté d'en faire, qui en font le moins, & cependant ce ſont ceux qui parlent le mieux. Je ſuppoſe ſeulement que les hommes ont eu des beſoins, & qu'en conſéquence ils ont obſervé, non les propriétés des choſes, mais les rapports ſenſibles des choſes à eux; & ils les ont obſervés, parce qu'ils les ſentoient, & qu'ils ne pouvoient pas ne pas les ſentir. Ces rapports, connus ou ſentis, commençoient à leur donner des idées, mais des idées imparfaites qui les laiſſoient dans l'impuiſſance de faire des définitions, ou qui ne leur permettoient d'en faire que comme nous en faiſons ſouvent nous mêmes. Ces idées, telles qu'elles étoient, ſuffiſoient pour faire remarquer des reſſemblances & des différences entre les choſes, & par conſéquent, pour avoir des dénominations communes & génériques, & pour diſtribuer les êtres dans différentes claſſes. Tout cela ne demandoit que cette portion de métaphyſique, qui eſt en nous, même avant que nous ſachions parler, & que les beſoins développent dans les enfans.

me un de toutes vos connoiſſances. En effet, vous concevez que toutes vos idées tiennent les unes aux autres, qu'elles ſe diſtribuent dans différentes claſſes, & qu'elles naiſſent toutes d'un même principe. Le ſyſtème de vos idées eſt ſans doute moins étendu que celui de votre Précepteur, & celui de votre Précepteur l'eſt moins que celui de beaucoup d'autres: car vous avez moins d'idées que moi, & j'en ai moins que ceux qui ſont nés avec de plus grandes diſpoſitions, & qui ont plus étudié. Auſſi me dites-vous, avec raiſon, que je ne vous apprendrai pas tout. Mais que nos connoiſſances ſoient plus ou moins étendues, elles ſont toujours un ſyſtème où tout eſt lié plus ou moins.

Puiſque les mots ſont les ſignes de nos idées, il faut que le ſyſtème des langues ſoit formé ſur celui de nos connoiſſances. Les langues, par conſéquent, n'ont des mots de différentes eſpeces, que parce que nos idées appartiennent à des claſſes différentes; & elles n'ont des moyens pour lier les mots, que parce que nous ne penſons qu'autant que nous lions nos idées. Vous comprenez que cela eſt vrai de toutes les langues qui ont fait quelques progrès.

Les langues ſont en proportion avec les idées, comme cette petite chaiſe, ſur laquelle vous vous aſſeyez, eſt en proportion avec vous. En croiſſant, vous avez beſoin d'un ſiege plus élevé; de même les hommes, en acquérant des connoiſſances, ont beſoin d'une langue plus étendue.

Mais comment les hommes acquiérent-ils des idées? c'eſt en obſervant les objets; c'eſt-à-dire, en réfléchiſſant ſur eux-mêmes, & ſur tout ce

qui a rapport à eux. Qui n'obſerve rien, n'apprend rien.

Or, ce ſont nos beſoins qui nous engagent à faire ces obſervations. Le Laboureur a intérêt de connoître quand il faut labourer, ſemer, faire la récolte, quels ſont les engrais les plus propres à rendre la terre fertile, &c. Il obſerve donc; il ſe corrige des fautes qu'il a faites, & il s'inſtruit.

Le Commerçant obſerve les différens objets du commerce, où il faut porter certaines marchandiſes, d'où il en faut tirer d'autres, & quels ſont pour lui les échanges les plus avantageux.

Ainſi, chacun dans ſon état, fait des obſervations différentes, parce que chacun a des beſoins différens. Le commerçant ne s'aviſe pas de négliger le commerce pour étudier l'agriculture, ni le laboureur de négliger l'agriculture pour étudier le commerce. Avec une pareille conduite ils manqueroient bientôt du néceſſaire l'un & l'autre.

Chaque condition fait donc un recueil d'obſervations, & il ſe forme un corps de connoiſſances dont la ſociété jouit. Or, comme dans chaque claſſe de citoyens, les obſervations tendent à ſe mettre en proportion avec les beſoins, le recueil des obſervations de toutes les claſſes tend à ſe mettre en proportion avec les beſoins de la ſociété entiere.

Chaque claſſe, à meſure qu'elle acquiert des connoiſſances, enrichit la langue des mots qu'elle croit propres à les communiquer. Le ſyſtême des langues s'étend donc, & il ſe met peu-à-peu en proportion avec celui des idées.

Actuellement vous pouvez juger quelles langues ſont plus parfaites, & quelles langues le ſont moins.

Les Sauvages ont peu de beſoins, donc ils obſervent peu : donc ils ont peu d'idées. Ils n'ont aucun intérêt à étudier l'agriculture, le commerce, les arts, les ſciences; donc leurs langues ne ſont pas propres à rendre les connoiſſances que nous avons ſur ces différens objets. Aſſez parfaites pour eux puiſqu'elles ſuffiſent à leurs beſoins, elles ſeroient imparfaites pour nous, parce qu'elles manquent d'expreſſions pour rendre le plus grand nombre de nos idées. Il faut donc conclure, que les langues les plus riches ſont celles des peuples qui ont beaucoup cultivé les arts & les ſciences.

Vous vous ſouvenez, Monſeigneur, que pour rendre ſenſible la proportion qui tend à s'établir entre les beſoins, les connoiſſances & les langues, nous avons tracé différens cercles ; un fort petit, dans lequel nous avons circonſcrit les beſoins des ſauvages : un plus grand qui contenoit les beſoins des peuples paſteurs; un plus grand encore, pour les beſoins des peuples qui commencent à cultiver la terre; enfin un dernier dont la circonférence s'étend continuellement, & c'eſt celui où nous renfermions les beſoins des peuples qui créent les arts. Ces cercles croiſſoient à nos yeux, à meſure que la ſociété ſe formoit de nouveaux beſoins. Nous remarquions que les beſoins précédent les connoiſſances, puiſqu'ils nous déterminent à les acquérir, le cercle des beſoins dépaſſe dans les commencemens celui des connoiſſances. Nous ferions le même raiſonne-

ment ſur les connoiſſances ; elles précédent les mots, puiſque nous ne faiſons des mots que pour exprimer des idées que nous avions déjà. Le cercle des connoiſſances dépaſſe donc auſſi dans les commencemens celui des langues. Enfin, nous remarquions que tous ces cercles tendent à ſe confondre avec le plus grand, parce que, chez tous les peuples, les connoiſſances tendent à remplir le cercle des beſoins, & que les langues croiſſent dans la même proportion.

Parcourons maintenant la ſurface de la terre, nous verrons les connoiſſances augmenter ou diminuer, ſuivant que les beſoins ſont plus multipliés ou plus bornés. Réduites preſqu'à rien parmi les ſauvages, ce ſont des plantes informes, qui ne peuvent croître dans un ſol ingrat où elles manquent de culture. Au contraire, tranſplantées dans les ſociétés civiles, elles s'élevent, elles s'étendent, elles ſe greffent les unes ſur les autres, elles ſe multiplient de toutes ſortes de manieres, & elles varient leurs fruits à l'infini.

Comme votre petite chaiſe eſt faite ſur le même modele que la mienne qui eſt plus élevée ; ainſi le ſyſtême des idées eſt le même pour le fond, chez les pleuples ſauvages & chez les peuples civiliſés, il ne différe, que parce qu'il eſt plus ou moins étendu : c'eſt un même modele d'après lequel on a fait des ſieges de différente hauteur.

Or, puiſque le ſyſtême des idées a par-tout les mêmes fondemens, il faut que le ſyſtême des langues ſoit, pour le fond, également le même par-tout ; par conſéquent, toutes les langues ont des règles communes ; toutes ont des mots de

différentes eſpeces; toutes ont des ſignes pour marquer les rapports des mots.

Cependant les langues ſont différentes, ſoit parce qu'elles n'employent pas les mêmes mots pour rendre les mêmes idées, ſoit parce qu'elles ſe ſervent de ſignes différens pour marquer les mêmes rapports. En françois, par exemple, on dit *le livre de pierre*, en latin, *liber petri:* Vous voyez que les Romains exprimoient, par un changement dans la terminaiſon, le même rapport que nous exprimons par un mot deſtiné à cet uſage.

Les langues ne ſe perfectionnent qu'autant qu'elles analyſent; au lieu d'offrir à la fois des maſſes confuſes, elles préſentent les idées ſucceſſivement, elles les diſtribuent avec ordre, elles en font différentes claſſes; elles manient, pour ainſi dire, les élémens de la penſée, & elles les combinent d'une infinité de manieres; c'eſt à quoi elles réuſſiſſent plus ou moins, ſuivant qu'elles ont des moyens plus ou moins commodes pour ſéparer les idées, pour les rapprocher, & pour les comparer ſous tous les rapports poſſibles. Vous connoiſſez, Monſeigneur, les chiffres romains & les chiffres arabes; & vous jugez, par votre expérience, combien ceux-ci facilitent les calculs. Or les mots ſont, par rapport à nos idées, ce que les chiffres ſont par rapport aux nombres. Une langue ſeroit donc imparfaite, ſi elle ſe ſervoit de ſignes auſſi embarraſſans que les chiffres romains.

Ce chapitre, Monſeigneur, & le précédent, ne ſont que des préliminaires à l'analyſe du diſcours, & ils étoient néceſſaires: car avant que

d'entreprendre de décompoſer une langue, il faut avoir quelques connoiſſances de la maniere dont elle s'eſt formée.

Une autre connoiſſance qui n'eſt pas moins néceſſaire, c'eſt de ſavoir en quoi conſiſte l'art d'analyſer la penſée. Vous n'avez encore ſur ce ſujet que des notions imparfaites : je vais eſſayer de vous en donner de plus préciſes, dans les chapitres ſuivans.

CHAPITRE III.

En quoi consiſte l'Art d'analyſer nos Penſées.

VOUS éprouvez, Monſeigneur, que tous les objets, qui ſont en même tems une ſenſation dans vos yeux, ſont également préſens à votre vue.

Or, vous pouvez embraſſer d'un coup d'œil tous ces objets, ſans donner une attention particuliere à aucun; & vous pouvez auſſi porter votre attention de l'un à l'autre, & les remarquer chacun en particulier. Dans l'un & l'autre cas tous continuent d'être préſens à votre vue, tant qu'ils continuent tous d'agir ſur vos yeux.

Mais lorſque votre vue les embraſſe également, & que vous n'en remarquez aucun, vous ne pouvez pas vous rendre un compte exact de tout ce que vous voyez; & parce que vous appercevez trop de choſes à la fois, vous les appercevez confuſément.

Pour être en état de vous en rendre compte, il faut les appercevoir d'une maniere diſtincte; & pour les appercevoir d'une maniere diſtincte, il faut obſerver, l'une après l'autre, ces ſenſations qui ſe font dans vos yeux toutes au même inſtant.

Lorſque vous les obſervez ainſi, elles ſont ſucceſſives par rapport à votre œil, qui ſe dirige d'un objet ſur un autre: mais elles ſont ſimul-

tanées par rapport à votre vue, qui continue de les embraſſer. En effet, ſi vous ne regardez qu'une choſe, vous en voyez pluſieurs ; & il vous eſt même impoſſible de n'en pas voir beaucoup plus que vous n'en regardez.

Or, des ſenſations, ſimultanées par rapport à votre vue, agiſſent ſur vous comme une ſeule ſenſation qui eſt confuſe, parce qu'elle eſt trop compoſée. Il ne vous en reſte aucun ſouvenir, & vous êtes porté à croire que vous n'avez rien vu. Des ſenſations, au contraire, que vous obſervez l'une après l'autre, agiſſent ſur vous comme autant de ſenſations diſtinctes : vous vous ſouvenez des choſes que vous avez vues, & quelquefois ce ſouvenir eſt ſi vif qu'il vous ſemble les voir encore.

Si pluſieurs ſenſations ſimultanées ſe réuniſſent confuſément, & paroiſſent, lorſque la vue les embraſſe toutes à la fois, compoſer une ſeule ſenſation dont il ne reſte rien ; vous voyez qu'elles ſe décompoſent, lorſque l'œil les obſerve l'une après l'autre, & qu'alors elles s'offrent à vous ſucceſſivement d'une maniere diſtincte.

Ce que vous remarquez des ſenſations de la vue eſt également vrai des idées & des opérations de l'entendement. Lorſque votre eſprit embraſſe à la fois pluſieurs idées & pluſieurs opérations qui coexiſtent ; c'eſt-à-dire, qui exiſtent en lui toutes enſemble, il en réſulte quelque choſe de compoſé dont nous ne pouvons démêler les différentes parties ; nous n'imaginons pas même alors que pluſieurs idées aient pu être en même tems préſentes à notre eſprit, & nous ne ſavons ni à quoi, ni ce que nous avons penſé.

Mais lorſque ces idées & ces opérations viennent à ſe ſuccéder, alors votre penſée ſe décompoſe, nous démêlons peu-à-peu ce qu'elle renferme, nous obſervons ce que fait notre eſprit, & nous nous faiſons de ſes opérations une ſuite d'idées diſtinctes.

En effet, comme l'unique maniere de décompoſer les ſenſations de la vue eſt de les faire ſuccéder l'une à l'autre; de même l'unique maniere de décompoſer une penſée, eſt de faire ſuccéder, l'une à l'autre, les idées & les opérations dont elle eſt formée. Pour décompoſer, par exemple, l'idée que j'ai à la vue de ce bureau, il faut que j'obſerve ſucceſſivement toutes les ſenſations qu'il fait en même tems ſur moi, la hauteur, la longueur, la largeur, la couleur, &c.; c'eſt ainſi que pour décompoſer ma penſée, lorſque je forme un deſir, j'obſerve ſucceſſivement l'inquiétude ou le mal-aiſe que j'éprouve, l'idée que je me fais de l'objet propre à me ſoulager, l'état où je ſuis pour en être privé, le plaiſir que me promet ſa jouiſſance, & la direction de toutes mes facultés vers le même objet.

Ainſi décompoſer une penſée, comme une ſenſation, ou ſe repréſenter ſucceſſivement les parties dont elle eſt compoſée, c'eſt la même choſe; &, par conſéquent, l'art de décompoſer nos penſées n'eſt que l'art de rendre ſucceſſives les idées & les opérations qui ſont ſimultanées.

Je dis *l'art de décompoſer nos penſées*, & ce n'eſt pas ſans raiſon que je m'exprime de la ſorte.

Car, dans l'esprit chaque pensée est naturellement composée de plusieurs idées & de plusieurs opérations qui coexistent; & pour savoir décomposer, il faut avoir appris à se représenter, l'une après l'autre, ces idées & ces opérations. Vous venez de le voir dans la décomposition du desir; & vous pouvez encore vous en convaincre par l'analyse de l'entendement humain. Car si l'attention, la comparaison, le jugement, &c. ne sont que la sensation transformée, c'est une conséquence que ces opérations ne soient que la sensation décomposée, ou considérée successivement sous différens points de vue.

La sensation envelope donc toutes nos idées & toutes nos opérations; & l'art de la décomposer n'est que l'art de nous représenter successivement les idées & les opérations qu'elle renferme.

Je pourrois, par conséquent, former des jugemens & des raisonnemens, & n'avoir point encore de moyens pour les décomposer. J'en ai même formé, avant d'avoir su m'en représenter les parties dans l'ordre successif, qui peut seul me les faire distinguer. Alors je jugeois, & je raisonnois sans pouvoir me faire d'idées distinctes de ce qui se passoit en moi, &, par conséquent, sans savoir que je jugeois & que je raisonnois. Mais il n'en étoit pas moins vrai que je faisois des jugemens & des raisonnemens. La décomposition d'une pensée suppose l'existence de cette pensée; & il seroit absurde de dire que je ne commence à juger & à raisonner, que lorsque je commence à pouvoir me représenter successi-

vement ce que je fais quand je juge & quand je raiſonne.

Si toutes les idées, qui compoſent une penſée, ſont ſimultanées dans l'eſprit, elles ſont ſucceſſives dans le diſcours : ce ſont donc les langues qui nous fourniſſent les moyens d'analyſer nos penſées. Nous allons obſerver ces moyens dans les deux chapitres ſuivans.

CHAPITRE IV.

Combien les ſignes artificiels ſont néceſſaires pour décompoſer les opérations de l'ame, & nous en donner des idées diſtinctes.

LORSQU'ON juge qu'un arbre eſt grand, l'opération de l'eſprit n'eſt que la perception du rapport de *grand à arbre*, ſi, comme nous l'avons dit, juger n'eſt qu'appercevoir un rapport entre deux idées que l'on compare.

Il eſt vrai, Monſeigneur, que vous auriez pu m'objecter que, lorſque vous jugez, vous faites quelque choſe de plus que d'appercevoir. En effet, vous ne voulez pas ſeulement dire que vous appercevez qu'un arbre eſt grand, vous voulez encore affirmer qu'il l'eſt.

Je réponds que la perception & l'affirmation ne ſont de la part de l'eſprit qu'une même opération, ſous deux vues différentes. Nous pouvons conſidérer le rapport, entre *arbre* & *grand*, dans la perception que nous en avons, ou dans les idées de *grand* & *d'arbre*, idées qui nous repréſentent un grand arbre comme exiſtant hors de nous. Si nous le conſidérons ſeulement dans la perception, alors il eſt évident que la perception & le jugement ne ſont qu'une même choſe. Si, au contraire, nous le conſidérons encore dans les idées de *grand* & *d'arbre*, alors l'idée de grandeur convient à l'idée d'arbre, indépen-

damment de notre perception, & le jugement devient une affirmation. Enviſagée ſous ce point de vue, la propoſition, *cet arbre eſt grand*, ne ſignifie pas ſeulement que nous appercevons l'idée d'arbre avec l'idée de grandeur : elle ſignifie encore que la grandeur appartient réellement à l'arbre.

Un jugement comme perception, & un jugement comme affirmation, ne ſont donc qu'une même opération de l'eſprit ; & ils ne différent que parce que le premier ſe borne à faire conſidérer un rapport dans la perception qu'on en a, & que le ſecond le fait conſidérer dans les idées que l'on compare.

Or, d'où nous vient le pouvoir d'affirmer ou de conſidérer un rapport dans les idées que nous comparons, plutôt que dans la perception que nous en avons? de l'uſage des ſignes artificiels.

Vous avez vu que pour découvrir le méchaniſme d'une montre, il faut décompoſer, c'eſt-à-dire, en ſéparer les parties, les diſtribuer avec ordre, & les étudier chacune à part. Vous vous êtes auſſi convaincu que cette analyſe eſt l'unique moyen d'acquérir des connoiſſances de quelques eſpeces qu'elles ſoient.

Vous avez jugé en conſéquence que pour connoître parfaitement la penſée, il la falloit décompoſer, & en étudier ſucceſſivement toutes les idées, comme vous étudieriez toutes les parties d'une montre.

Pour faire cette décompoſition, vous avez diſtribué avec ordre les mots qui ſont les ſignes de vos idées. Dans chaque mot vous avez conſidéré chaque idée ſéparément ; &, dans deux

mots

mots que vous avez rapprochés, vous avez obſervé le rapport que deux idées ont l'une à l'autre. C'eſt donc à l'uſage des mots que vous devez le pouvoir de conſidérer vos idées chacune en elle-même, & de les comparer les unes avec les autres pour en découvrir les rapports. En effet, vous n'aviez pas d'autre moyen pour faire cette analyſe. Par conſéquent, ſi vous n'aviez eu l'uſage d'aucun ſigne artificiel, il vous auroit été impoſſible de la faire.

Mais ſi vous ne pouviez pas faire cette analyſe, vous ne pourriez pas conſidérer, ſéparément, & chacune en elle-même, les idées dont ſe forme votre penſée. Elles reſteroient donc comme enveloppées confuſément dans la perception que vous en avez.

Dès qu'elles ſeroient ainſi enveloppées, il eſt évident que les comparaiſons & les jugemens de votre eſprit ne ſeroient pour vous que ce que nous appellons perception. Vous ne pourriez pas faire cette propoſition, *cet arbre eſt grand*; puiſque ces idées ſeroient ſimultanées dans votre eſprit, & que vous n'auriez pas de moyens pour vous les repréſenter dans l'ordre ſucceſſif qui les diſtingue & que le diſcours peut ſeul leur donner. Par conſéquent, vous ne pourriez pas juger de ce rapport, ſi, par en juger, vous entendez l'affirmer.

Tout vous confirme donc que le jugement, pris pour une affirmation, eſt, dans votre eſprit, la même opération que le jugement, pris pour une perception: & qu'ayant, par vous-même, la faculté d'appercevoir un rapport, vous devez, à l'uſage des ſignes artificiels, la faculté de

l'affirmer ou de pouvoir faire une propoſition. L'affirmation eſt, en quelque ſorte, moins dans votre eſprit que dans les mots qui prononcent les rapports que vous appercevez.

Comme les mots développent ſucceſſivement, dans une propoſition, un jugement dont les idées ſont ſimultanées dans l'eſprit; ils développent, dans une ſuite de propoſitions, un raiſonnement dont les parties ſont également ſimultanées; & vous découvrez en vous une ſuite d'idées & d'opérations, que vous n'auriez pas démêlées ſans leur ſecours.

Puiſqu'il n'y a point d'homme qui n'ait été ſans l'uſage des ſignes artificiels, il n'en eſt point à qui les idées & les opérations de ſon eſprit ne ſe ſoient offertes, pendant un tems, tout-à-fait confondues avec la ſenſation, & tous ont commencé par être dans l'impuiſſance de démêler ce qui ſe paſſoit dans leur penſée. Ils ne faiſoient qu'appercevoir, & leur perception, où tout ſe confondoit, leur tenoit lieu de jugement & de raiſonnement: elles en étoient l'équivalent. Vous concevez combien il étoit difficile de débrouiller ce chaos. Vous avez néanmoins ſurmonté cette difficulté, & vous devez juger que vous en pouvez ſurmonter d'autres.

Dès que nous ne pouvons appercevoir ſéparément & diſtinctement les opérations de notre ame, que dans les noms que nous leur avons donnés, c'eſt une conſéquence que nous ne ſachions pas obſerver de pareilles opérations dans les animaux, qui n'ont pas l'uſage de nos ſignes artificiels. Ne pouvant pas les démêler en eux, nous les leur refuſons; & nous diſons qu'ils ne

jugent pas, parce qu'ils ne prononcent pas, comme nous, des jugemens.

Vous éviterez cette erreur, ſi vous conſidérez que la ſenſation enveloppe toutes les idées & toutes les opérations dont nous ſommes capables. Si ces idées & ces opérations n'étoient pas en nous, les ſignes artificiels ne nous apprendroient pas à les diſtinguer. Ils les ſuppoſent donc, & tout animal qui a des ſenſations, a la faculté de juger, c'eſt-à-dire, d'appercevoir des rapports.

CHAPITRE V.

Avec quelle méthode on doit employer les ſignes artificiels pour ſe faire des idées diſtinctes de toute eſpèce.

NOUS venons de voir que les ſignes artificiels ſont néceſſaires pour démêler les opérations de notre ame : ils ne le ſont pas moins pour nous faire des idées diſtinctes des objets qui ſont hors de nous. Car, ſi nous ne connoiſſons les choſes, qu'autant que nous les analyſons, c'eſt une conſéquence que nous ne les connoiſſions, qu'autant que nous nous repréſentons ſucceſſivement les qualités qui leur appartiennent. Or, c'eſt ce que nous ne pouvons faire qu'avec des ſignes choiſis & employés avec art.

Il ne ſuffiroit pas de faire paſſer ces qualités l'une après l'autre devant l'eſprit. Si elles y paſſoient ſans ordre, nous ne ſaurions où les retrouver, il ne nous reſteroit que des idées confuſes ; &, par conſéquent, nous ne retirerions preſque aucun fruit des décompoſitions que nous aurions faites. L'analyſe eſt donc aſſujettie à un ordre.

Pour le découvrir, cet ordre, il ſuffit de conſidérer que l'analyſe a pour objet, de diſtinguer les idées, de les rendre faciles à retrouver, & de nous mettre en état de les comparer ſous toutes ſortes de rapports.

Or, ſi elle en trace la ſuite dans la plus grande liaiſon; ſi, en les faiſant naître les unes des autres, elle en montre le développement ſucceſſif, ſi elle donne à chacune une place marquée, & la place qui lui convient; alors chaque idée ſera diſtincte & ſe retrouvera facilement. Il ſuffira même de s'en rappeller une, pour ſe rappeller ſucceſſivement toutes les autres, & il ſera facile d'en obſerver les rapports. Nous pouvons les parcourir ſans obſtacles, & nous arrêter à notre choix, ſur toutes celles que nous voudrons comparer.

Il ne s'agit donc pas, pour analyſer, de ſe faire un ordre arbitraire. Il y en a un qui eſt donné par la maniere dont nous concevons. La nature l'indique elle-même; &, pour le découvrir, il ne faut qu'obſerver ce qu'elle nous fait faire.

Les objets commencent d'eux-mêmes à ſe décompoſer, puiſqu'ils ſe montrent à nous avec des qualités différentes, ſuivant la différence des organes expoſés à leur action. Un corps, tout-à-la-fois ſolide, coloré, ſonore, odoriférent & ſavoureux, n'eſt pas tout cela à chacun de nos ſens; & ce ſont là autant de qualités qui viennent ſucceſſivement à notre connoiſſance par autant d'organes différens.

Le toucher nous fait conſidérer la ſolidité, comme ſéparée des autres qualités qui ſe réuniſſent dans le même corps: la vue nous fait conſidérer la couleur de la même maniere. En un mot, chaque ſens décompoſe; & c'eſt nous, dans le vrai, qui formons des idées compoſées, en réuniſſant, dans chaque objet, des qualités que nos ſens tendent à ſéparer.

Or, vous avez vu, Monſeigneur, qu'une idée

abſtraite eſt une idée que nous formons, en conſidérant une qualité ſéparément des autres qualités auxquelles elle eſt unie. Il ſuffit donc d'avoir des ſens pour avoir des idées abſtraites.

Mais tant que nous n'avons des idées abſtraites que par cette voie, elles viennent à nous ſans ordre; elles diſparoiſſent, quand les objets ceſſent d'agir ſur nos ſens : ce ne ſont que des connoiſſances momentanées, & notre vue eſt encore bien confuſe & bien trouble.

Cependant, c'eſt la nature qui commence à nous faire démêler quelque choſe dans les impreſſions que les organes font paſſer juſqu'à l'ame. Si elle ne commençoit pas, nous ne pourrions pas commencer nous-mêmes. Mais, quand elle a commencé, elle s'arrête: contente de nous avoir mis ſur la voie, elle nous laiſſe, & c'eſt à nous d'avancer.

Juſques-là, c'eſt donc ſans aucun art de notre part que ſe font toutes les décompoſitions. Or, comment pourrons-nous faire avec art d'autres décompoſitions pour acquérir de vraies connoiſſances ? c'eſt encore en obſervant l'ordre que la nature nous preſcrit elle-même. Mais vous ſavez que cet ordre eſt celui dans lequel nos idées naiſſent les unes des autres, conſéquemment à notre maniere de ſentir & de concevoir. C'eſt donc dans l'ordre le plus conforme à la génération des idées que nous devons analyſer les objets.

Papa, dans la bouche d'un enfant qui n'a vu que ſon pere, n'eſt encore pour lui que le nom d'un individu. Mais lorſqu'il voit d'autres hommes, il juge, aux qualités qu'ils ont en commun avec ſon pere, qu'ils doivent auſſi avoir le même

nom, & il les appelle *papa*. Ce mot n'eſt donc plus pour lui le nom d'un individu, c'eſt un nom commun à pluſieurs individus qui ſe reſſemblent : c'eſt le nom de quelque choſe qui n'eſt ni Pierre ni Paul : c'eſt, par conſéquent, le nom d'une idée qui n'a d'exiſtence que dans l'eſprit de cet enfant, & il ne l'a formée que parce qu'il a fait abſtraction des qualités particulieres aux individus Pierre & Paul, pour ne penſer qu'aux qualités qui leur ſont communes. Il n'a pas eu de peine à faire cette abſtraction : il lui a ſuffi de ne pas remarquer les qualités qui diſtinguent les individus. Or, il lui eſt bien plus facile de ſaiſir les reſſemblances que les différences ; & c'eſt pourquoi il eſt naturellement porté à généraliſer, lorſque dans la ſuite les circonſtances lui apprendront qu'on appelle *homme* ce qu'il nommoit *papa*, il n'acquerra pas une nouvelle idée, il apprendra ſeulement le vrai nom d'une idée qu'il avoit déja.

Mais il faut obſerver qu'une fois qu'un enfant commence à généraliſer, il rend une idée auſſi étendue qu'elle peut l'être, c'eſt-à-dire, qu'il ſe hâte de donner le même nom à tous les objets qui ſe reſſemblent groſſiérement, & il les comprend tous dans une ſeule claſſe. Les reſſemblances ſont les premieres choſes qui le frappent, parce qu'il ne ſait pas encore aſſez analyſer pour diſtinguer les objets par les qualités qui leur ſont propres. Il n'imaginera donc des claſſes moins générales, que lorſqu'il aura appris à obſerver par où les choſes diffèrent. Le mot *homme*, par exemple, eſt d'abord pour lui une dénomination commune, ſous laquelle il comprend indiſtinctement tous les hommes. Mais lorſque, dans la ſuite, il aura occaſion de

connoître les différentes conditions, il fera auſſi-tôt les claſſes ſubordonnées & moins générales de militaires, de magiſtrats, de bourgeois, d'artiſans, de laboureurs, &c.; tel eſt donc l'ordre de la génération des idées. On paſſe tout-à-coup de l'individu au genre, pour deſcendre enſuite aux différentes eſpeces, qu'on multiplie d'autant plus qu'on acquiert plus de diſcernement, c'eſt-à-dire, qu'on apprend mieux à faire l'analyſe des choſes.

Toutes les fois donc qu'un enfant entend nommer un objet, avant d'avoir remarqué qu'il reſſemble à d'autres, le mot, qui eſt pour nous le nom d'une idée générale, eſt pour lui le nom d'un individu : ou, ſi ce mot eſt pour nous un nom propre, il le généraliſe auſſi-tôt qu'il trouve des objets ſemblables à celui qu'on a nommé; & il ne fait des claſſes moins générales, qu'à meſure qu'il apprend à remarquer les différences qui diſtinguent les choſes.

Vous voyez donc, Monſeigneur, comment nos premieres idées ſont d'abord individuelles, comment elles ſe généraliſent, & comment, de générales elles deviennent des eſpeces ſubordonnées à un genre.

Cette génération eſt fondée ſur la nature des choſes. Il faut bien que nos premieres idées ſoient individuelles : car puiſqu'il n'y a hors de nous que des individus, il n'y a auſſi que des individus qui puiſſent agir ſur nos ſens. Les autres objets de notre connoiſſance ne ſont point des choſes réelles qui aient une exiſtence dans la nature : ce ne ſont que différentes vues de l'eſprit, qui conſidere, dans les objets, les rapports par où ils ſe reſſemblent, & ceux par où ils different.

Il n'y a donc qu'un moyen pour acquérir des connoiſſances exactes & préciſes ; c'eſt de nous conformer dans nos analyſes à l'ordre de la génération des idées. Voilà la méthode avec laquelle nous devons employer les ſignes artificiels.

Si nous ne ſavions pas faire uſage de cette méthode, les ſignes artificiels ne nous conduiroient qu'à des idées imparfaites & confuſes ; & ſi nous n'avions point de ſignes artificiels, nous n'aurions point de méthode, &, par conſéquent, nous n'acquerrions point de connoiſſance. Tout vous confirme donc, Monſeigneur, combien les ſignes artificiels nous ſont néceſſaires pour démêler les idées qui ſont confuſément dans nos ſenſations. (*)

Avant que nous euſſions étudié enſemble cette méthode, vous en aviez déja fait uſage, & vous aviez acquis quelques idées abſtraites. Conduit par les circonſtances qui vous faiſoient deviner à-peu-près le ſens des mots, vous aviez analyſé les choſes, ſans remarquer que vous les analyſiez, & ſans réfléchir ſur l'ordre que vous deviez ſuivre dans ces analyſes ; auſſi étoient-elles ſouvent bien imparfaites. Mais enfin vous aviez analyſé, & vous vous étiez fait des idées que vous n'auriez jamais eues, ſi vous n'aviez pas entendu des mots, & ſi vous n'aviez pas ſenti le beſoin d'en faire la ſignification.

(*) Pourroit-on devenir géomètre ſans méthode, & ſi les géomètres n'avoient point de ſignes artificiels, pourroient-ils avoir une methode ? Or, la langue qu'un enfant apprend eſt la méthode à laquelle il doit les connoiſſances qu'il acquiert tout ſeul. Il y trouve des ſignes pour faire des analyſes, qu'il n'auroit jamais faites s'il n'avoit pas appris à parler.

Si ces idées étoient en petit nombre, ſi elles étoient encore bien confuſes, & ſi vous n'étiez pas capable de vous en rendre raiſon, c'eſt que les circonſtances vous avoient mal conduit. Vous n'aviez pas eu occaſion d'apprendre aſſez de mots, ou vous ne les aviez pas appris dans l'ordre le plus propre à vous en donner l'intelligence. Souvent celui que vous entendiez prononcer & dont vous auriez voulu ſaiſir le ſens, en ſuppoſoit, pour être bien compris, d'autres que vous ne connoiſſiez pas encore. Quelquefois les perſonnes, qui parloient devant vous, faiſoient un étrange abus du langage; & ne connoiſſant pas elles-mêmes la valeur des termes dont elles ſe ſervoient, elles vous donnoient de fauſſes idées. Cependant vous penſiez d'après elles avec confiance, & elles croyoient vous inſtruire. Or, des ſignes qui venoient à votre connoiſſance avec ſi peu d'ordre & de préciſion, n'étoient propres qu'à vous faire faire des analyſes fauſſes ou peu exactes. Une pareille méthode, ſi c'en eſt une, ne pouvoit dont vous donner que beaucoup de notions confuſes & beaucoup de préjugés.

Qu'avez-vous fait avec moi pour donner plus de préciſion à vos idées, & pour en acquérir de nouvelles? Vous avez repaſſé ſur les mots que vous ſaviez, vous en avez appris de nouveaux, & vous avez étudié le ſens des uns & des autres, dans l'ordre de la génération des idées. Vous voyez que cette méthode eſt l'unique: votre expérience vous a du-moins convaincu qu'elle eſt bonne.

Pour achever, Monſeigneur, de vous éclairer ſur la méthode, il faut vous faire remarquer qu'il y a un ordre dans lequel nous acquérons des idées,

& un ordre dans lequel nous diſtribuons celles que nous avons acquiſes.

Le premier eſt, comme vous l'avez vu, celui de leur génération: le ſecond eſt le renverſement du premier. C'eſt celui où nous commençons par l'idée la plus générale, pour deſcendre de claſſe en claſſe juſqu'à l'individu.

Vous aurez plus d'une fois occaſion de remarquer que les idées générales abrégent le diſcours. C'eſt donc par elles qu'on doit commencer, quand on parle à des perſonnes inſtruites. Il ſeroit importun & ſuperflu de remonter à l'origine des idées, puiſqu'on ne leur diroit que ce qu'elles ſavent.

Il n'en eſt pas de même quand on parle à des perſonnes qui ne ſavent rien, ou qui ſavent tout imparfaitement. Si je vous préſentois mes idées dans l'ordre qu'elles ont dans mon eſprit, je commencerois par des choſes que vous ne pourriez pas entendre, parce qu'elles en ſuppoſeroient que vous ne ſavez pas. Je dois donc vous les préſenter dans l'ordre dans lequel vous auriez pu les acquérir tout ſeul.

Par exemple, ſi j'avois défini l'entendement, la volonté ou la penſée, avant d'avoir analyſé les opérations de l'ame, vous ne m'auriez pas entendu. Vous ne m'entendriez pas davantage, ſi je commençois cet ouvrage par définir la grammaire, & ce que les grammairiens appellent les *parties d'oraiſons*. Il eſt vrai que je pourrois dans la ſuite expliquer ces choſes: mais ſeroit-il raiſonnable de vous forcer à écouter & à répéter des mots auxquels vous n'attacheriez encore aucune ſignification, & d'en renvoyer l'explication à un au-

tre tems? Je dois donc ne vous apprendre les mots que vous ne ſavez pas, qu'après vous en avoir donné l'idée, en me ſervant des mots dont vous avez l'intelligence.

J'ai pluſieurs raiſons, Monſeigneur, pour vous faire faire ces réflexions. La premiere, c'eſt qu'en vous rendant compte de la méthode que je me propoſe de ſuivre, je vous éclaire davantage, & que je vous mets peu-à-peu en état de vous inſtruire ſans moi.

La ſeconde, c'eſt qu'en vous montrant comment je dois m'expliquer pour être à votre portée, je vous apprends à juger par vous-même, ſi en effet je vous offre mes idées dans l'ordre le plus propre à me faire entendre. Je pourrois, oubliant ma méthode, vous parler comme à une perſonne inſtruite. Alors vous ne m'entendriez pas, & peut-être vous en prendriez-vous à vous-même. Il faut que vous ſachiez que ce pourroit être ma faute.

Enfin ces réflexions ſont propres à prévenir contre un préjugé où l'on eſt généralement, que les idées abſtraites ſont bien difficiles. Vous pouvez juger par vous-même ſi celles que vous vous êtes faites, depuis que nous étudions enſemble, vous ont beaucoup coûté. Les autres ne vous coûteront pas davantage.

En effet, pourquoi avons nous tant de peine à nous familiariſer avec les ſciences qu'on nomme abſtraites? C'eſt que nous les étudions, avant d'avoir fait d'autres études qui devoient nous y préparer: c'eſt que ceux qui les enſeignent, nous parlent comme à des perſonnes inſtruites, & nous ſuppoſent des connoiſſances que nous n'avons pas.

Toutes les études ſeroient faciles, ſi, conformément à l'ordre de la génération des idées, on nous faiſoit paſſer de connoiſſance en connoiſſance, ſans jamais franchir aucune idée intermédiaire, ou du-moins en ne ſupprimant que celles qui peuvent facilement ſe ſuppléer. Je puis vous rendre cette vérité ſenſible par une comparaiſon qui n'eſt pas noble, à la vérité, mais elle nous éclairera, & nous ne cherchons que la lumiere.

Conſidérez donc, Monſeigneur, les idées que vous avez acquiſes, comme une ſuite d'échelons, & jugez s'il vous eût été poſſible de ſauter tout-à-coup au haut de l'échelle. Vous voyez que vous n'auriez pas même pu monter les échelons deux à deux, & vous les avez montés facilement un à un. Or, les ſciences ne ſont que pluſieurs échelles miſes bout à bout. Pourquoi donc ne pourriez-vous pas, d'échelon en échelon, monter juſqu'au dernier?

CHAPITRE VI.

Les langues conſidérées comme autant de méthodes analytiques.

VOUS avez vu combien les ſignes artificiels nous ſont néceſſaires pour démêler, dans nos ſenſations, toutes les opérations de notre ame; & nous avons obſervé comment nous devons nous en ſervir pour nous faire des idées de toute eſpece. Le premier objet du langage eſt donc d'analyſer la penſée. En effet, nous ne pouvons montrer, ſucceſſivement aux autres, les idées qui coexiſtent dans notre eſprit, qu'autant que nous ſavons nous les montrer ſucceſſivement à nous-mêmes: c'eſt-à-dire, que nous ne ſavons parler aux autres, qu'autant que nous ſavons nous parler. On ſe tromperoit, par conſéquent, ſi l'on croyoit que les langues ne nous ſont utiles que pour nous communiquer mutuellement nos penſées.

C'eſt donc comme méthodes analytiques, que nous devons les conſidérer, & nous ne les connoîtrons parfaitement que lorſque nous aurons obſervé comment elles ont analyſé la penſée.

Dans le peu que vous ſavez de notre langage, Monſeigneur, vous voyez des mots pour exprimer vos idées, & d'autres mots pour exprimer les rapports que vous appercevez entr'elles. Vous concevez, qu'avec moins de mots, vous auriez moins d'idées, & vous découvririez moins de

rapports. Il ne faut, pour cela, que vous rappeller l'ignorance où vous étiez, il n'y a pas long-tems. Vous concevez auſſi qu'avec plus de mots que vous n'en ſavez, vous pourriez avoir plus d'idées & découvrir plus de rapports.

Dans le françois, tel que vous l'avez ſu d'abord, vous pouvez vous repréſenter une langue qui commence & qui ne fait, pour ainſi dire, que dégroſſir la penſée. Dans le françois, tel que vous le ſavez aujourd'hui, vous voyez une langue qui a fait des progrès, qui fait plus d'analyſes, & qui les fait mieux. Enfin, dans le françois tel que vous le ſaurez un jour, vous prévoyez de nouveaux progrès; & vous commencez à comprendre comment il deviendra capable d'analyſer la penſée juſques dans les moindres détails.

Si cette analyſe ſe faiſoit ſans méthode, la penſée ne ſe débrouilleroit qu'imparfaitement; les idées s'offriroient confuſément & ſans ordre à celui qui voudroit parler; & il ne pourroit ſe faire entendre qu'autant qu'on le devineroit. Auſſi avons-nous vu que cette analyſe eſt aſſujettie à une méthode, & que cette méthode eſt plus ou moins parfaite, ſuivant que, ſe conformant à la génération des idées, elle la montre d'une maniere plus ou moins ſenſible. Tout confirme donc que nous devons conſidérer les langues comme autant de méthodes analitiques: méthodes qui d'abord ont toute l'imperfection des langues qui commencent & qui, dans la ſuite, font progrès à meſure que les langues en font elles-mêmes.

Mais, me direz-vous, les hommes ne connoiſſoient pas cette méthode avant d'avoir fait les

langues: comment donc les ont-ils faites d'après cette méthode ?

Cette difficulté, Monſeigneur, prouve ſeulement que, dans les commencemens, cette méthode a été auſſi imparfaite que les langues.

En effet, ſi vous réfléchiſſez ſur les idées que vous avez acquiſes avec moi, vous vous convaincrez que vous les devez à l'analyſe; que vous n'auriez pas pu en acquérir d'auſſi préciſes par toute autre voie; & que, par conſéquent, vous avez tout ſeul analyſé quelquefois méthodiquement, ſi auparavant vous en aviez d'exactes, comme en effet vous en aviez. Mais alors vous analyſiez ſans le ſavoir. Or, c'eſt ainſi que les hommes ont ſuivi, dans la formation des langues, une méthode analytique. Tant que cette méthode a été imparfaite, ils ſe ſont exprimés groſſiérement & avec beaucoup d'embarras; & c'eſt à proportion des progrès qu'elle a faits, qu'ils ont été capables de parler avec plus de clarté & de préciſion.

La nature vous a guidé dans les analyſes que vous avez faites tout ſeul, vous avez démêlé quelques qualités dans les objets, parce que vous aviez beſoin de les remarquer, vous avez démêlé quelques opérations dans votre ame, parce que vous aviez beſoin de faire connoître vos craintes & vos deſirs. Vous avez, à la vérité, trouvé des ſecours dans les perſonnes qui vous approchoient: vous n'avez eu qu'à faire attention aux circonſtances où elles prononçoient certains mots, pour apprendre à nommer les idées que vous vous faiſiez.

Les hommes qui ont fait les langues, ont de même

même été guidés par la nature, c'eſt-à-dire, par les beſoins qui ſont une ſuite de notre conformation. S'ils ont été obligés d'imaginer les mots que vous avez trouvés faits, ils ont ſuivi, en les choiſiſſant, la même méthode, que vous avez ſuivie vous-même en les apprenant.

Mais, comme vous, ils l'ont ſuivie à leur inſu. Si on avoit pû la leur faire remarquer de bonne heure, les langues auroient fait des progrès rapides, comme votre françois en fera. La lenteur des progrès ne prouve donc pas qu'elles ſe ſont formées ſans méthode: elle prouve ſeulement que la méthode s'eſt perfectionnée lentement. Mais enfin cette méthode a donné peu à peu les regles du langage; & le ſyſtême des langues s'eſt achevé lorſqu'on a été capable de remarquer ces regles.

Or, la penſée, conſidérée en général, eſt la même dans tous les hommes. Dans tous elle vient également de la ſenſation: dans tous, elle ſe compoſe & ſe décompoſe de la même maniere.

Les beſoins qui les engagent à faire l'analyſe de la penſée, ſont encore communs à cette analyſe des moyens ſemblables, parce qu'ils ſont tous conformés de la même maniere. La méthode qu'ils ſuivent, eſt donc aſſujettie aux mêmes regles dans toutes les langues.

Mais cette méthode ſe ſert, dans différentes langues, de ſignes différents. Plus ou moins groſſiére, plus ou moins perfectionnée, elle rend les langues plus ou moins capables de clarté, de préciſion & d'énergie, & chaque langue a des regles qui lui ſont propres.

On appelle *Grammaire* la Science qui enſeigne les principes & les regles de cette méthode ana-

lytique. Si elle enſeigne les regles que cette méthode preſcrit à toutes les langues, on la nomme *grammaire générale*; & on la nomme *grammaire particuliére*, lorſqu'elle enſeigne les regles que cette méthode ſuit dans telle ou telle langue.

Étudier la grammaire, c'eſt donc étudier les méthodes que les hommes ont ſuivies dans l'analyſe de la penſée.

Cette entrepriſe n'eſt pas auſſi difficile qu'elle peut vous le paroître. Elle ſe borne à obſerver ce que nous faiſons quand nous parlons: car le ſyſtême du langage eſt dans chaque homme qui ſait parler. D'ailleurs un diſcours n'eſt qu'un jugement ou une ſuite de jugemens. Par conſéquent, ſi nous découvrons comment une langue analyſe un petit nombre de jugemens, nous connoîtrons la méthode qu'elle ſuit dans l'analyſe de toutes nos penſées. C'eſt ce que nous allons rechercher dans les chapitres ſuivans. Nous commencerons par obſerver les analyſes qui ſe font avec le langage d'action.

CHAPITRE VII.

Comment le langage d'action décompoſe la penſée.

Le langage d'action, Monſeigneur, que je veux vous faire obſerver, n'eſt pas celui dont les pantomimes ont fait un art. C'eſt celui que la nature nous fait tenir en conſéquence de la conformation qu'elle a donnée à nos organes.

Loſqu'un homme exprime un deſir par ſon action, & montre d'un geſte un objet qu'il deſire, il commence déjà à décompoſer ſa penſée : mais il la décompoſe moins pour lui que pour ceux qui l'obſervent.

Il ne la décompoſe pas pour lui : car tant que les mouvemens, qui expriment ſes différentes idées, ne ſe ſuccédent pas, toutes ſes idées ſont ſimultanées, comme ſes mouvemens. Sa penſée s'offre donc à lui toute entiere, ſans ſucceſſion, & ſans décompoſition.

Mais ſon action la décompoſe ſouvent pour ceux qui l'obſervent ; & cela arrive toutes les fois qu'ils ne peuvent comprendre ce qu'il veut, qu'après avoir porté la vue ſur lui pour y remarquer l'expreſſion du deſir, & enſuite ſur l'objet pour remarquer ce qu'il deſire. Cette obſervation rend donc ſucceſſifs à leurs yeux des mouvemens qui étoient ſimultanés dans l'action de cet homme, & elle fait voir deux idées ſéparées & diſtinctes, parce qu'elle les fait voir l'une après l'autre.

Or, ſi un homme, qui ne parle que le lan-

gage d'action, remarque que pour comprendre la penſée d'un autre, il a ſouvent beſoin d'en obſerver ſucceſſivement les mouvemens, rien n'empêche qu'il ne remarque encore tôt ou tard que pour ſe faire entendre lui-même plus facilement, il a beſoin de rendre ſes mouvemens ſucceſſifs. Il apprendra donc à décompoſer ſa penſée ; & c'eſt alors, comme nous l'avons remarqué, que le langage d'action commencera à devenir un langage artificiel.

Cette décompoſition n'offre guere que deux ou trois idées diſtinctes : telles que, *j'ai faim*, *je voudrois ce fruit*, *donnez-le moi*. Elle n'offre donc que des idées principales plus ou moins compoſées.

Mais la force des beſoins, la vivacité du deſir, le goût qu'on ſe flatte de trouver dans le fruit qu'on demande, la préférence qu'on donne à ce fruit, la peine qu'on ſouffre par la privation, &c. ſont autant d'idées acceſſoires qui ne ſe démêlent pas encore & qui cependant ſont exprimées dans les regards, dans les attitudes, dans l'altération des traits du viſage, en un mot, dans toute l'action. Ces idées ne ſe décompoſeront qu'autant que les circonſtances détermineront à faire remarquer, les uns après les autres, les mouvemens qui en ſont les ſignes naturels.

Il ſeroit curieux, Monſeigneur, de rechercher juſqu'où les hommes pourroient porter cette analyſe. Mais ce ſont des détails dans leſquels je ne dois entrer, qu'autant qu'ils peuvent être utiles à l'objet que je me propoſe. Il me ſuffit pour le préſent d'avoir obſervé comment le langage d'action commence à décompoſer la penſée. Paſſons au langage des ſons articulés.

CHAPITRE VIII.

Comment les langues, dans les commencemens, analyſent la penſée.

POUR juger, Monſeigneur, des analyſes qui ſe ſont faites à la naiſſance des langues, il faudroit s'aſſurer de l'ordre dans lequel les choſes ont été nommées. On ne peut former à cet égard que des conjectures, encore ſeroient-elles d'autant plus incertaines, qu'on entreroit dans de plus grands détails. Comme l'organiſation, quoique la même pour le fond eſt ſuſceptible, ſuivant les climats, de bien de variétés, & que les beſoins varient également; il n'eſt pas douteux que les hommes, jetés par la nature dans des circonſtances différentes, ne ſe ſoient engagés dans des routes qui s'écartent les unes des autres.

Cependant toutes ces routes partent d'un même point, c'eſt-à-dire, de ce qu'il y a de commun dans l'organiſation & dans les beſoins. Il s'agit donc d'obſerver les hommes dans les premiers pas qu'ils ont faits. Bornons-nous à découvrir comment ils ont commencé, & nos conjectures en auront plus de vraiſemblance.

Dans toutes les langues, les accens, communs aux deux langages, ont ſans doute été les premiers noms. C'eſt la nature qui les donne, & ils ſuffiſent pour indiquer nos beſoins, nos craintes, nos deſirs, tous nos ſentimens. Suſceptibles

de différens mouvemens & de différentes inflexions, ils ſemblent ſe moduler ſur toutes les cordes ſenſibles de notre ame, & leur expreſſion varie comme nos beſoins.

Les hommes n'avoient donc qu'à remarquer ces accens, pour démêler les ſentimens qu'ils éprouvoient, & pour diſtinguer, dans ces ſentimens, juſqu'à des nuances. Dans la néceſſité de ſe demander & de ſe donner des ſecours, ils firent une étude de ce langage. Ils apprirent donc à s'en ſervir avec plus d'art; & les accens, qui n'étoient d'abord pour eux que des ſignes naturels, devinrent inſenſiblement des ſignes artificiels qu'ils modifierent avec différentes articulations. Voilà vraiſemblablement pourquoi la proſodie a été dans pluſieurs langues une eſpece de chant.

Lorſque les hommes s'étudioient à obſerver leurs ſenſations, ils ne pouvoient pas ne pas remarquer qu'elles leur arrivoient par des organes qui ne ſe reſſemblent pas, & que, par cette raiſon, ils diſtinguoient facilement. Il ne s'agiſſoit donc plus que de convenir des noms qu'on donneroit à ces organes.

Si ces noms avoient été pris arbitrairement & comme au haſard, ils n'auroient été entendus que de celui qui les auroit choiſis. Cependant, pour paſſer en uſage, il falloit qu'ils fuſſent également entendus de tous ceux qui vivoient enſemble. Or il eſt évident qu'il n'y a que des circonſtances communes à tous, qui aient pu déterminer à choiſir certains mots plutôt que d'autres. Ce ſont donc proprement les circonſtances qui ont nommé les organes des ſons. Mais quelles

ſont ces circonſtances ? je réponds qu'elles ont été différentes ſuivant les lieux. C'eſt pourquoi je crois inutile de chercher à les deviner.

Si les hommes, lorſqu'ils obſervoient leurs ſenſations, ont été conduits à obſerver les organes qui les tranſmettoient à l'ame, ils ont été également conduits à obſerver les objets qui les faiſoient naître en eux, en agiſſant ſur les organes mêmes. Ils ont donc obſervé les objets ſenſibles, & ils ont diſtingué par des noms, ſuivant qu'ils ont eu beſoin de ſe rendre raiſon de leurs plaiſirs, de leurs peines, de leurs douleurs, de leurs craintes, de leurs deſirs, &c. : ces noms ont été imitatifs, toutes les fois que les choſes ont pu être repréſentées par des ſons.

Les langues auront été longtems bien bornées, parce que plus elles l'étoient, moins elles fourniſſoient de moyens pour faire de nouvelles analyſes; & cependant il falloit, pour les enrichir, analyſer encore. D'ailleurs les hommes, accoutumés au langage d'action qui leur ſuffiſoit preſque toujours, n'auront imaginé de faire des mots qu'autant qu'ils y auront été forcés pour ſe faire entendre plus facilement. Or ils n'y auront été forcés que bien lentement : car ne remarquant les choſes que parce qu'elles avoient quelques rapports à leurs beſoins, ils en auront remarqué d'autant moins que leurs beſoins étoient en petit nombre. Ce qu'ils ne remarquoient pas, n'exiſtoit pas pour eux ; & n'aura pas été nommé.

On peut donc ſuppoſer que les langues, dans l'origine, n'étoient qu'un ſupplément au langage d'action, & qu'elles n'offroient qu'une collection de mots ſemblables, à ceux-ci, *arbre*, *fruit*,

loup, *toucher*, *manger*, *fuir*; & qu'on n'aura pu faire que des phraſes, ſemblables à *fruit manger*, *loup fuir*, *arbre voir*. Ces mots réveilloient aſſez diſtinctement les ſentimens que les beſoins font naître; & ils ne retraçoient, au contraire, des objets qu'une idée confuſe, où l'on démêloit ſeulement s'il faut les fuir ou les rechercher. Cette analyſe étoit donc bien imparfaite. Les mots, en petit nombre, ne déſignoient encore que des idées principales; & la penſée n'achevoit de s'exprimer, qu'autant que le langage d'action, qui les accompagnoit, offroit les idées acceſſoires. Cependant il n'eſt pas difficile de comprendre comment les langues auront fait de nouveaux progrès.

Si les hommes avoient déjà donné des noms aux ſentimens de l'ame, aux organes de la ſenſation & à quelques objets ſenſibles, c'eſt que le langage d'action avoit ſuffiſamment décompoſé la penſée, pour faire remarquer ſucceſſivement toutes ces choſes. Il eſt certain que ſi on ne les avoit pas démêlées l'une après l'autre, on n'auroit pas pu ſe faire ſéparément des idées de chacune; & ſi on ne les avoit pas remarquées chacune ſéparément, on n'auroit pas pu les nommer. Mais comme ces idées ne ſont pas les ſeules que le langage d'action a dû faire diſtinguer, on conçoit comment il aura été poſſible de donner encore des noms à pluſieurs autres.

Or il eſt évident que chaque homme, en diſant, par exemple, *fruit manger*, pouvoit montrer, par le langage d'action, s'il parloit de lui, ou de celui à qui il adreſſoit la parole, ou de tout autre; & il n'eſt pas moins évident qu'alors

ſes geſtes étoient l'équivalent de ces mots *moi*, *vous*, *il*, il avoit donc des idées diſtinctes de ce que nous appellons la premiere, la ſeconde & la troiſieme perſonne ; & celui qui comprenoit ſa penſée, ſe faiſoit, de ces perſonnes, les mêmes idées que lui. Pourquoi donc n'auroient-ils pas pu s'accorder, tôt ou tard l'un & l'autre, à exprimer ces idées par quelques ſons articulés ?

Ces hommes pouvoient encore faire connoître, par des geſtes, ſi un animal étoit grand ou petit, fort ou foible, doux ou méchant, &c. ; mais dès qu'une fois ils avoient démêlé ces idées, ils avoient fait le plus difficile. Il ne leur reſtoit plus qu'à ſentir qu'il ſeroit commode de les déſigner par des ſons. On fit donc des adjectifs, c'eſt-à-dire, des noms qui ſignifioient les qualités des choſes, comme on avoit fait des ſubſtantifs, c'eſt-à-dire, des noms qui indiquoient les choſes mêmes.

On pouvoit, avec la même facilité, après avoir montré deux lieux différens, marquer par un geſte, celui d'où l'on venoit, & par un autre, celui où l'on alloit. Voilà donc deux geſtes, l'un équivalent à la prépoſition *de*, & l'autre à la prépoſition à. D'autres geſtes pouvoient également être équivalens à *ſur*, *ſous*, *avant*, *après*, &c. ; or, dès qu'on a eu démêlé ces rapports, dans la penſée décompoſée par le langage d'action, on trouvoit d'autant moins de difficultés à leur donner des noms, qu'on avoit déjà nommé beaucoup d'autres idées.

Nous verrons, dans la ſuite, qu'il ne faut que quatre eſpeces de mots pour exprimer toutes nos penſées : des ſubſtantifs, des adjectifs, des pré-

poſitions, & un ſeul verbe tel que le verbe *être*. Il ne reſte donc plus qu'à découvrir comment les hommes auront pu avoir un pareil verbe, & prononcer enfin des propoſitions.

Il paroît d'abord bien difficile d'imaginer comment les hommes ont donné des noms aux opérations de l'entendement. En effet, ils ne pouvoient pas les montrer avec des geſtes, comme ils avoient montré les objets ſenſibles ; & il n'en étoit pas de ces opérations, comme des ſentimens de l'ame dont les noms ſe trouvent faits dans les accens de la nature. Cependant, ſi nous conſidérons que, dans toutes les langues, les noms des opérations de l'entendement ſont des expreſſions figurées, qui, telles qu'*attention*, *réflexion*, *imagination*, *penſée*, offrent des images ſenſibles, nous jugerons que les hommes ne ſont parvenus à donner des noms aux opérations de l'entendement, que parce qu'ils en avoient donné à des idées ſenſibles qui pouvoient repréſenter ces opérations mêmes.

Nous pouvons conſidérer, Monſeigneur, les organes de la ſenſation dans deux états différens. Ou ils reçoivent indifféremment toutes les impreſſions que les objets font ſur eux, ou ils agiſſent pour recevoir une impreſſion plutôt qu'une autre. *Voir* & *regarder*, par exemple, expriment ces deux états. Car, pour voir, l'œil n'agit pas : il ſuffit qu'il reçoive les impreſſions qui ſe font ſur lui. Au contraire, lorſqu'il regarde, il agit puiſqu'il ſe dirige plus particuliérement ſur un objet. C'eſt cette action qui le lui fait remarquer parmi pluſieurs autres qu'il continue de voir.

Entendre & *écouter* expriment également ces deux états par rapport à l'ouie. On entend tout ce

qui frappe l'oreille, & l'organe n'a qu'à ſe laiſſer aller à toutes les impreſſions qu'il reçoit. On n'écoute, au contraire, que ce qu'on veut entendre par préférence ; & l'organe agit pour le fermer, en quelque ſorte, à tout bruit qui pourroit nous diſtraire. On peut faire la même obſervation ſur tous les ſens.

Or, ſuppoſons qu'on ait choiſi le mot *attention*, pour exprimer l'action de l'œil lorſqu'il regarde ; ce mot, joint au mot *oreille*, aura paru dès-lors fort commode pour exprimer l'action de l'ouie lorſqu'on écoute. On aura continué de l'employer de la ſorte : on ſe ſera fait une habitude de le joindre au nom de chaque organe ; &, par conſéquent, il aura ſignifié ce que fait chaque ſens, lorſqu'il agit pour être attentif à une impreſſion, & pour ſe diſtraire de toute autre.

Attention œil, il faut me permettre ce langage, Monſeigneur, aura donc ſignifié ce que nous faiſons, lorſque nous donnons notre attention à une des choſes que nous voyons ; *attention oreille*, aura ſignifié ce que nous faiſons, lorſque nous donnons notre attention à une des choſes que nous entendons, &c.

Or, dès qu'une fois le mot *attention* eſt propre à exprimer l'action de chaque organe, au moment que nous ſommes attentifs par la vue, par l'ouie, par le toucher, &c. nous n'aurons qu'à l'employer tout ſeul, & alors il exprimera cette action ſeule. L'idée qu'il réveillera ne ſera donc plus ni l'action de la vue, ni celle de l'ouie, ni celle du toucher : ce ſera cette action, conſidérée en faiſant abſtraction de tout organe. Nous ne penſerons pas même aux organes ; &, par con-

ſéquent, le mot attention ſignifiera ſeulement l'action en général par laquelle nous ſommes attentifs. Or, cette action, ainſi conſidérée, eſt une opération de l'entendement. Voilà donc une opération de l'entendement qui a un nom.

Vous pouvez, Monſeigneur, vous convaincre par vous-même que c'eſt ainſi que les hommes ſont parvenus à nommer cette opération. En effet, ſi toutes les fois qu'on a prononcé devant vous le mot *attention*, on ne l'avoit employé que pour déſigner une opération de l'entendement, vous n'y auriez jamais rien compris. Mais parce que vous avez remarqué que, lorſqu'on le prononçoit, on regardoit ou on écoutoit, vous avez jugé que donner ſon attention, c'étoit regarder ou écouter; &, en conſéquence, vous avez bientôt penſé que, ſans regarder & ſans écouter, vous donniez votre attention, lorſque vous vous occupiez par préférence d'une idée qui s'offroit à votre eſprit. Vous voyez donc que le mot *attention* n'eſt devenu pour vous le nom d'une opération de l'entendement, qu'après avoir été le nom de l'action de l'œil qui regarde, & de l'oreille qui écoute.

Cette opération ayant été nommée, il eſt aiſé de comprendre comment toutes les autres peuvent l'être; puiſque comparer, juger, réfléchir, raiſonner ne ſont que différentes manieres de conduire notre attention. Paſſons au verbe *être*, & obſervons les hommes au moment qu'ils vont prononcer la propoſition, *je ſuis*.

Comme j'ai ſuppoſé que le mot *attention* a été donné à l'action des organes, lorſque nous ſommes attentifs par la vue, par l'ouie, par le tou-

cher : je ſuppoſe que le mot *être* a été choiſi pour exprimer l'état où ſe trouve chaque organe, lorſque, ſans action de ſa part, il reçoit les impreſſions que les objets font ſur lui. Dans cette ſuppoſition, il eſt évident qu'*être*, joint à œil, aura ſignifié *voir*; & que, joint à *oreille*, il aura ſignifié *entendre*. Ce mot ſera donc devenu un nom commun à toutes les impreſſions; & en même tems qu'il aura exprimé ce qui paroît ſe paſſer dans les organes, il aura exprimé ce qui ſe paſſe en effet dans l'ame. Qu'alors on faſſe abſtraction des organes, ce mot, prononcé tout ſeul, deviendra ſynonime de ce que nous appellons *avoir des ſenſations*, *ſentir*, *exiſter*. Or, voilà préciſément ce que ſignifie le verbe *être*. Réfléchiſſez ſur vous-même, Monſeigneur, & vous verrez que c'eſt ainſi que vous êtes parvenu à ſaiſir la ſignification de ce mot.

Ce verbe ayant été trouvé, chaque homme a pu prononcer des propoſitions équivalentes à celle-ci *je ſuis*, ou même équivalentes à beaucoup d'autres, telles, *je vois*, *j'entends*, *je donne mon attention*, *je juge*. Il ne falloit pour cela que joindre le nom de la premiere perſonne aux mots qui ſignifioient l'action de voir, d'entendre, de donner ſon attention, de juger.

Quand une fois une homme a fait la propoſition *je ſuis*, en parlant de lui-même, il la peut faire en parlant de tout autre, & il peut la répéter à l'occaſion de tout ce qu'il obſerve. Après avoir dit, *je ſuis*, il dira donc, *il eſt*, *ils ſont*; & il prononcera l'exiſtence de tous les objets qui viendront à ſa connoiſſance. Il prononcera également d'autres qualités: car qui l'empêchera de

dire, *il eſt grand*, *il eſt petit*, s'il a déjà imaginé des noms adjectifs ?

Au reſte je ne prétends pas que les hommes au moment qu'ils commençoient à prononcer des propoſitions, fuſſent déjà en état de démêler toutes les idées qu'elles renfermoient : ce ſeroit leur ſuppoſer bien gratuitement une ſagacité, que nos philoſophes mêmes n'ont pas toujours. La propoſition *je ſuis*, par exemple, comprend d'un côté toutes les impreſſions & toutes les actions dont un corps vivant & organiſé eſt capable ; & de l'autre toutes les ſenſations & toutes les opérations qui appartiennent à l'ame, & qui n'appartiennent qu'à elle. Car je ne ſuis ou n'exiſte, qu'autant que tout cela, ou une partie de tout cela eſt en moi. Cependant la plupart de ceux qui font cette propoſition, ſont bien éloignés de démêler toutes ces choſes ; & ils ne les voient que d'une maniere confuſe, parce qu'ils ſont incapables de faire l'analyſe des mots dont ils ſe ſervent. Mais enfin cette propoſition a toujours la même ſignification, ſoit qu'on en faſſe l'analyſe ou qu'on ne la faſſe pas ; &, d'une bouche à l'autre, elle ne differe que parce qu'elle offre aux uns des idées diſtinctes, tandis qu'aux autres elle n'offre qu'une maſſe confuſe d'idées.

Sans doute, dans l'origine des langues, cette propoſition n'offroit auſſi qu'une maſſe confuſe dans laquelle on diſtinguoit peu d'idées ; & il a fallu bien des obſervations avant que les hommes, qui la prononçoient, puſſent comprendre eux-mêmes tout ce qu'ils diſoient. Ils parloient comme nous parlons ſouvant, & nous leur reſſemblons plus qu'on ne penſe.

Il faut encore remarquer qu'on a été long-tems avant de pouvoir exprimer, dans des propoſitions, toutes les vues de l'eſprit, & que, par conſéquent, les langues n'ont pu ſe perfectionner que bien lentement. Il falloit créer des mots pour les idées acceſſoires, comme pour les idées principales : il falloit apprendre à les employer d'une maniere propre à développer une penſée, & à la montrer ſucceſſivement dans tous ſes détails. Il falloit donc déterminer l'ordre qu'ils devoient ſuivre dans le diſcours, & convenir des variations qu'on leur feroit prendre pour en marquer plus ſenſiblement les rapports. Tout cela demandoit beaucoup d'obſervations & des analyſes bien faites. J'ai fait voir comment on a commencé, c'eſt tout ce que je me propoſois. Si on pouvoit obſerver une langue dans ſes progrès ſucceſſifs, on verroit les regles s'établir peu-à-peu. Cela eſt impoſſible. Il ne nous reſte qu'à obſerver notre langue, telle qu'elle eſt aujourd'hui, & à chercher les loix qu'elle ſuit dans l'analyſe de la penſée.

CHAPITRE IX.

Comment ſe fait l'analyſe de la penſée dans les langues formées & perfectionnées.

PRENONS une penſée développée dans un long diſcours, & obſervons-en l'analyſe. Je trouve un exemple très-propre à mon deſſein, dans le diſcours que Racine prononça lorſque Thomas Corneille, qui ſuccédoit à Pierre, fut reçu à l'académie françaiſe.

„ Vous ſavez, dit Racine, en quel état ſe „ trouvoit la ſcene françoiſe, lorſqu'il (Pierre „ Corneille) commença à travailler : quel dé- „ ſordre ! quelle irrégularité ! nul goût, nulle „ connoiſſance des véritables beautés du théatre : „ les auteurs, auſſi ignorans que les ſpectateurs ; la „ plûpart des ſujets extravagans & dénués de vrai- „ ſemblance : point de mœurs, point de caracteres : „ la diction encore plus vicieuſe que l'action, & „ dont les pointes & de miſérables jeux de mots „ faiſoient le principal ornement : en un mot, „ toutes les regles de l'art, celles mêmes de l'hon- „ nêteté & de la bienſéance, partout violées.

„ Dans cette enfance, ou, pour mieux dire, „ dans ce chaos du poëme dramatique parmi „ nous, votre illuſtre frere, après avoir quel- „ que tems cherché le bon chemin, & lutté, ſi „ je l'oſe dire ainſi, contre le mauvais goût de „ ſon ſiecle, enfin, inſpiré d'un génie extraor-

„ dinaire,

„ dinaire, & aidé de la lecture des anciens, fit „ voir ſur la ſcene la raiſon, mais la raiſon „ accompagnée de toute la pompe, de tous les „ ornemens dont notre langue eſt capable, accor- „ dant heureuſement la vraiſemblance & le mer- „ veilleux, & laiſſant bien loin derriere lui tout „ ce qu'il avoit de rivaux, dont la plupart, dé- „ eſpérant de l'atteindre, & n'oſant plus entre- „ prendre de lui diſputer le prix, ſe bornerent „ à combattre la voix publique déclarée pour lui, „ & eſſayerent en vain, par leurs diſcours & par „ leurs frivoles critiques, de rabaiſſer un mérite „ qu'ils ne pouvoient égaler.

„ La ſcene retentit encore des acclamations „ qu'exciterent à leur naiſſance le Cid, Horace, „ Cinna, Pompée, tous ces chefs-d'œuvres, re- „ préſentés depuis ſur tant de théatres, traduits „ en tant de langues, & qui vivront à jamais „ dans la bouche des hommes. A dire le vrai, „ où trouvera-t-on un poëte qui ait poſſédé à „ la fois tant de grands talens, tant d'excellen- „ tes parties, l'art, la force, le jugement, l'eſ- „ prit ? Quelle nobleſſe ! quelle économie dans „ les ſujets ! quelle véhémence dans les paſſions ! „ quelle gravité dans les ſentimens ! quelle dignité, „ & en même tems, quelle prodigieuſe variété „ dans les caracteres ! Combien de rois, de prin- „ ces, de héros de toute nation nous a-t-il „ repréſentés, toujours tels qu'ils doivent être, „ toujours uniformes avec eux-mêmes, & jamais „ ne ſe reſſemblant les uns aux autres. Parmi „ tout cela une magnificence d'expreſſion pro- „ portionnée aux maîtres du monde qu'il faiſoit „ ſouvent parler, capable néanmoins de s'abaiſ-

„ ſer, quand il veut, & de deſcendre juſqu'aux „ plus ſimples naïvetés du comique, où il eſt „ encore inimitable. Enfin, ce qui eſt ſur-tout „ particulier, une certaine force, une certaine „ élévation qui ſurprend, qui enlève, & qui „ rend juſqu'à ſes défauts, ſi on peut lui en „ reprocher quelques-uns, plus eſtimables que „ les vertus des autres : perſonnage véritablement „ né pour la gloire de ſon pays, comparable, „ je ne dis pas à tout ce que l'ancienne Rome „ a eu d'excellens poëtes tragiques, puiſqu'elle „ confeſſe elle-même qu'en ce genre elle n'a pas „ été fort heureuſe, mais aux Eſchyles, aux „ Sophocles, aux Euripides, dont la fameuſe Athè- „ nes ne s'honore pas moins que des Thémiſto- „ cles, des Périclès, des Alcibiades qui vivoient „ en même tems qu'eux „.

C'eſt ainſi, Monſeigneur, que Racine parle de Corneille : Racine, qui a contribué lui-même aux progrès de la poéſie dramatique, qui a enrichi notre langue, & lui a donné toute l'élégance dont elle étoit ſuſceptible. Lorſque ce grand maître s'exprimoit de la ſorte ſur des choſes qui lui étoient familieres, & qu'il avoit méditées juſques dans les moindres détails, je puis, ſans rien haſarder, ſuppoſer que ſa penſée lui offroit tout-à-la-fois ce que ſon diſcours n'offre que ſucceſſivement.

Le théatre doit beaucoup à Corneille : voilà le fond de ſa penſée. Il ne peut développer ce fond qu'autant qu'il en apperçoit toutes les parties.

Ce développement ſuppoſe qu'il voit l'état où étoit le théatre avant Corneille, l'état où Cor-

neille l'a mis, & enfin les talens de Corneille. Ainſi ſa penſée ſe décompoſe en trois parties, qu'il diſtingue en les ſéparant en trois alinéa.

Vous voyez par-là que dans le diſcours écrit, les alinéa contribuent à diſtinguer, d'une maniere plus ſenſible, les différentes parties d'une penſée. Ils marquent où chacune finit, où chacune commence; &, par cet artifice, elles ſe démêlent beaucoup mieux.

S'il faut diſtribuer, dans pluſieurs alinéa, les différentes parties d'une penſée; il faut, à plus forte raiſon, ſéparer de la même maniere pluſieurs penſées différentes.

Cependant cette précaution, néceſſaire pour plus de clarté, lorſque ce développement a une certaine étendue, devient inutile, lorſqu'il eſt fort court. Alors les penſées ſont ſuffiſamment diſtinguées par les points qui les terminent.

Dans le diſcours prononcé, les repos de la voix tiennent lieu d'alinéa & de points. C'eſt par ces repos que Racine diſtinguoit les différentes parties de ſa penſée, lorſqu'il prononçoit ſon diſcours.

De pareils repos ſuppoſent un ſens fini. Mais des ſens finis peuvent tenir les uns aux autres, & n'être, tous enſemble, que les parties d'un même développement. C'eſt pourquoi les points, qui ſont dans le cours des alinéa, ne marquent pas un repos auſſi grand que ceux qui les terminent.

Si vous conſidérez même que le premier alinéa fait attendre le ſecond; & le ſecond, le troiſieme: vous jugerez que le dernier point eſt celui qui marque le repos le plus grand. C'eſt qu'a-

lors la premiere penſée eſt développée, & Racine va paſſer au développement d'une autre.

Une penſée, qui demande un développement d'une certaine étendue, telle que celle qui nous ſert d'exemple, forme ce qu'on appelle un paragraphe : pluſieurs paragraphes un chapitre : pluſieurs chapitres ſont un livre : pluſieurs livres ſont un traité. Cette ſeule conſidération vous fait entrevoir comment les parties d'un grand ouvrage ſe démêlent avec ordre. En effet, il ſuffit de regarder l'objet d'un grand ouvrage comme une ſeule penſée, & l'on voit auſſi-tôt que la méthode, qui doit le développer, eſt la même que celle qui développeroit une penſée peu compoſée.

Nous remarquerons, à ce ſujet, que penſer & bien rendre ce qu'on penſe, ſont deux choſes bien différentes. On pourroit avoir la même penſée que Racine, & ne pas s'expliquer avec la même clarté, la même préciſion, avec la même élégance : c'eſt qu'il faut avoir appris à faire l'analyſe de ſes penſées. Celui qui n'a pas fait cette étude, court riſque de ne pas expoſer ſes idées dans l'ordre le plus propre au développement de toutes celles qui ſont à-la-fois préſentes à ſon eſprit. Il mettra au commencement ce qui devroit être à la fin. Il oubliera des idées qu'il ne falloit pas omettre, ou même il embarraſſera une penſée avec des idées étrangeres qu'il croit en faire partie, parce qu'elles s'offrent à lui en même tems. Voilà ce qui fait le déſordre & l'obſcurité du diſcours.

Dès que Racine a eu diſtingué trois parties dans ſa penſée, il s'eſt appliqué au développe-

ment de la premiere ; &, dans cette vue, il a fait l'énumération des défauts qu'il remarquoit dans les tragédies faites avant Corneille.

Ce développement étant achevé, amène celui de la ſeconde, dans lequel Racine expoſe les eſſais de Corneille, les moyens & les ſuccès. Delà, paſſant à la troiſieme, il décompoſe, pour ainſi dire, le génie de ce poëte, & il en montre les talens.

Chacun de ces alinéa eſt formé de parties diſtinctes ; & vous remarquerez, en y jetant les yeux, qu'elles ſont ſéparées, tantôt par un point, tantôt par deux, tantôt par un point & une virgule, tantôt par une virgule.

Les deux points marquent un repos moins grand que le point ; & le point & la virgule, un repos plus foible encore.

Ces repos ne ſont inégaux, que parce que le ſens eſt plus ou moins ſuſpendu. Dans le premier alinéa, par exemple, ces mots : *vous ſavez en quel état ſe trouvoit la ſcene françoiſe, lorſqu'il commença à travailler*, ſont terminés par un point, parce qu'ils ſont un ſens fini. Au contraire, toutes les autres parties de cet alinéa ſont terminées par deux points. Il eſt vrai que chacune pourroit offrir un ſens fini, ſi on la conſidéroit ſeule : mais étant réunies, le ſens eſt néceſſairement ſuſpendu de l'une à l'autre, parce qu'elles concourent toutes également au développement de la premiere, & que ce développement n'eſt achevé qu'à la fin de l'alinéa.

Dans le ſecond alinéa, vous voyez, avant ces mots *fit voir ſur la ſcene*, un point & une virgule, qu'on n'auroit pas employés, ſi l'on avoit

dit : *votre illuſtre frere fit voir ſur la ſcene.* Mais les choſes qu'il inſère, *entre votre illuſtre frere & fit voir*, & celles qu'il ajoute enſuite, ſont comme deux grouppes d'idées qu'il falloit diſtinguer par un repos plus ſenſible. Cependant on n'a pas mis deux points, comme entre les parties du premier alinéa, parce qu'ici le ſens, moins ſuſpendu, n'eſt achevé que par la réunion des deux grouppes : au lieu que, dans le premier alinéa, chaque partie fait par elle-même un ſens fini.

Ce que je viens de dire, vous fait voir l'uſage de la virgule. Elle ſert pour diſtinguer les dernieres parties dans leſquelles on ſubdiviſe une penſée. Quant aux points d'admiration & d'interrogation, leur dénomination ſeule vous en fait connoître l'emploi.

Quelquefois on ne ſait ſi l'on doit mettre deux points, ou un point & une virgule : quelquefois auſſi on ne ſait s'il faut deux points, ou s'il n'en faut qu'un. Mais les cas où l'on eſt embarraſſé, ſont préciſément ceux où le choix eſt plus indifférent, & vous pouvez alors ponctuer comme vous jugerez à-propos. Il ſuffit de diſtinguer ſenſiblement toutes les parties d'un diſcours.

Au reſte, Monſeigneur, mon deſſein n'eſt pas de vous donner un traité de ponctuation. Je veux ſeulement vous faire voir comment les différentes parties d'un diſcours ſe diſtinguent les unes des autres, & vous concevez que je ne pouvois mieux y réuſſir, qu'en vous faiſant remarquer les ſignes que l'analyſe emploie à cet effet.

CHAPITRE X.

Comment le diſcours ſe décompoſe en propoſitions principales, ſubordonnées, incidentes, en phraſes & en périodes.

POUR continuer notre analyſe, il faut, Monſeigneur, découvrir la nature des différentes parties que nous avons démêlées dans le diſcours de Racine.

J'ai dit que tout diſcours eſt un jugement, ou une ſuite de jugemens. Or, un jugement exprimé avec des mots, eſt ce qu'on nomme *propoſition*. Tout diſcours eſt donc une propoſition, ou une ſuite de propoſitions.

Au premier coup d'œil, nous appercevons pluſieurs eſpèces de propoſitions dans le diſcours que nous analyſons : *votre illuſtre frere fit voir ſur la ſcene la raiſon*. Voilà une propoſition à laquelle ſe rapportent tous les détails du ſecond alinéa. Ils ſont deſtinés à la développer ; ils ſont l'expreſſion des acceſſoires qui la modifient. Auſſi, quand Racine dit que Corneille a quelque tems cherché le bon chemin, & qu'il a lutté contre le mauvais goût de ſon ſiecle, il prend un tour qui force à rapporter ces deux propoſitions à celles qu'il veut modifier.

Ces deux propoſitions étant conſidérées par rapport à cette ſubordination, j'appelle *principale* celle-ci, *votre illuſtre frere fit voir ſur la ſcene*

la raiſon ; & *ſubordonnées*, les deux autres, *après avoir cherché le bon chemin*, *après avoir lutté contre le mauvais goût.*

Au commencement du troiſieme alinéa, je découvre une autre eſpèce de propoſition : *la ſcene retentit encore des acclamations qu'exciterent à leur naiſſance le Cid*, *Horace*. *Qu'exciterent le Cid*, *Horace* n'eſt pas une propoſition principale: ce n'eſt pas non plus une propoſition ſubordonnée à une autre. Elle ne ſe rapporte qu'au mot *acclamations*, en déterminant de quelles acclamations la ſcene rétentit. *Qui ſurprend*, *qui enlève* ſont encore deux propoſitions de même eſpèce, lorſque Racine dit plus bas : *une certaine élévation qui ſurprend*, *qui enlève*. Je donne à ces propoſitions le nom d'*incidentes*.

Or, une propoſition eſt faite pour une autre qu'elle developpe, ou elle eſt faite pour un mot qu'elle modifie, ou enfin c'eſt à elle que tout le diſcours ſe rapporte. Les propoſitions, conſidérées ſous ces points de vue, ſe réduiſent donc aux trois eſpeces que nous venons de remarquer : elles ſont néceſſairement ou principales, ou ſubordonnées, ou incidentes.

Ce qui caractériſe une propoſition principale, c'eſt qu'elle a pareillement un ſens fini. Vous le voyez dans *votre illuſtre frere fit voir ſur la ſcene la raiſon*. Car ce que Racine ajoute n'eſt pas pour terminer le ſens, mais uniquement pour développer une penſée, dont cette propoſition eſt la partie principale.

Il n'en eſt pas de même des propoſitions ſubordonnées. Le ſens n'en eſt pas fini, il eſt ſuſpendu, & fait attendre la propoſition principale.

Ainſi, quand vous avez lu, *après avoir quelque tems cherché le bon chemin, & lutté contre le mauvais goût de ſon ſiecle*, vous ne pouvez pas vous arrêter, vous attendez quelqu'autre choſe, & vous continuez de lire juſqu'à *fit voir ſur la ſcene la raiſon.*

Les propoſitions incidentes ont cela de particulier, que quelquefois elles ſont néceſſaires pour faire un ſens fini, & quelquefois elles ne le ſont pas. Dans *la ſcene françoiſe rétentit encore des acclamations*, vous voyez que ce tour, *des acclamations*, fait attendre quelque choſe, & que la propoſition incidente, *qu'exciterent à leur naiſſance, le Cid, Horace*, achève le ſens. De même Racine dit quelques lignes après, *où trouvera-t-on un poëte*, le ſens, pour être fini, demande qu'on ajoute, *qui ait poſſédé à la fois tant de grands talens?*

Si vous conſidérez ces expreſſions, *des acclamations, un poëte*, vous appercevrez que le ſens n'en eſt pas déterminé: car, ſi l'on s'arrêtoit à ces mots, vous demanderiez, de quelles acclamations? quel poëte? Les propoſitions incidentes, qui vous répondent *des acclamations qu'exciterent le Cid, Horace, un poëte qui ait poſſédé tant de grands talens*, déterminent donc le ſens de ces mots, *acclamations, poëte*; & c'eſt en le déterminant, qu'elles achèvent le développement de la propoſition principale. Tel eſt le caractere des propoſitions incidentes, lorſqu'elles ſont néceſſaires pour terminer un ſens.

La fin du dernier alinéa nous donne deux exemples de propoſitions incidentes, ſans leſquelles le ſens pourroit être achevé. C'eſt lorſ-

que Racine dit que Corneille eſt *comparable aux Eſchyles, aux Sophocles, aux Euripides dont la fameuſe Athènes ne s'honore pas moins que des Thémiſtocles, des Périclès, des Alcibiades, qui vivoient en même tems qu'eux.*

Racine pouvoit finir ſon diſcours à Alcibiades, il pouvoit même le finir à Euripides, & n'attendant rien de plus, vous n'auriez point fait de queſtion. Or ſi ſes propoſitions, *dont la fameuſe Athènes*, &c. *qui vivoient*, &c. ne ſont pas néceſſaires pour faire un ſens fini; c'eſt que les mots auxquels elles ſe rapportent, ont par eux-mêmes une ſignification déterminée, qui ne fait rien attendre. Cependant elles ſont néceſſaires, pour achever le développement de la penſée, ou pour faire voir, comme Racine le deſiroit, tout le cas qu'on doit faire de Corneille.

Voilà donc deux ſortes de propoſitions incidentes: l'une qui détermine la ſignification d'un mot, & qui par cette raiſon eſt néceſſaire pour achever le ſens d'une ſignification déterminée, & qui ne devient néceſſaire, qu'autant qu'elle acheve de développer une penſée.

Comme les propoſitions ſubordonnées, lorſqu'elles commencent le diſcours, ſont attendre la principale; elles la ſuppoſent, lorſqu'elles le terminent. Dans le ſecond alinéa, Racine pouvoit finir à ces mots: *fit voir ſur la ſcene la raiſon*: mais, parce qu'alors il n'auroit pas développé toutes les idées qui s'offroient à lui, il ajoute: *mais la raiſon accompagnée de toute la pompe, & de tous les ornemens dont notre langue eſt capable, accordant heureuſement la vrai-*

ſemblance & le merveilleux, & laiſſant bien loin derriere lui tout ce qu'il avoit de rivaux (*).

Peut-être que, dans la fin de cet alinéa, vous n'appercevez pas d'abord des propoſitions ſubordonnées, auſſi facilement que vous les avez apperçues dans le commencement. En effet, elles y ſont un peu déguiſées. Il y en a deux néanmoins, dont l'une commence au mot *accordant*, & l'autre au mot *laiſſant*. Car ce tour revient à-peu-près à celui-ci, *parce qu'il accordoit*, & *parce qu'il laiſſoit*, où vous voyez deux propoſitions ſubordonnées, qui ſe rapportent à la principale, *fit voir ſur la ſcene la raiſon.*

Cette obſervation vous fait découvrir une nouvelle différence entre les propoſitions ſubordonnées & les propoſitions incidentes. C'eſt que les premieres peuvent être tantôt après la principale; & que, par conſéquent, elles peuvent avoir deux places dans le diſcours. Les autres au contraire, n'en ont jamais qu'une, parce qu'elles doivent toujours être à la ſuite du mot dont elles développent, ou dont elles déterminent l'idée.

Vous remarquez, dans le ſecond alinéa, pluſieurs propoſitions de différentes eſpeces; qui concourent au développement d'une ſeule penſée. Vous voyez encore qu'elles forment un diſcours, dont les principales parties, ſans avoir un ſens fini, ſont diſtinguées par des repos plus marqués. Or, ces différentes parties ſont ce que l'on appelle

(*) Racine dit *accorda & laiſſa*: mais j'ai cru pouvoir me permettre ce changement, pour trouver, dans cet exemple, un tour dont j'avois beſoin.

membres, & le diſcours entier eſt ce qu'on nomme *période*. Tout ce qui précede *fit voir* appartient au premier membre, & tout ce qui ſuit appartient au ſecond. L'un & l'autre pourroient même ſe diviſer en deux : car après *dans cette enfance*, *ou, pour mieux dire, dans ce chaos du poëme dramatique parmi nous*, le repos eſt plus ſenſible qu'après les autres mots, où il eſt également marqué par des virgules. Il en eſt de même de celui qui eſt après, *de tous les ornemens dont notre langue eſt capable*. Ainſi une période peut être compoſée de deux membres, de trois, ou de quatre. Lorſque nous étudierons l'art d'écrire, vous verrez des périodes où la diſtinction des membres ſera plus marquée.

Vous ne trouvez pas, Monſeigneur, de pareils membres dans ce diſcours : *vous ſavez en quel état ſe trouvoit la ſcène françoiſe, lorſqu'il commença à travailler*. Quoiqu'il ſoit compoſé de deux propoſitions, il n'y a preſque point de repos de l'un à l'autre, & la penſée eſt développée dans un ſeul membre, dont le ſens eſt fini. Voilà ce qu'on nomme une *phraſe*.

Quel déſordre ! quelle irrégularité ! ſont encore deux phraſes, formées chacune d'une propoſition. Elles ont un caractere particulier, c'eſt qu'elles laiſſent quelque choſe à ſuppléer. Le ſens eſt *quel déſordre n'y avoit-il pas ! quelle irrégularité n'y avoit-il pas* ! Ces tours ſe nomment *ellipſes*. Or, vous appercevrez, dans le reſte de cet alinéa, autant de phraſes elliptiques, que vous y remarquerez de parties ſéparées par deux points.

Toutes les phraſes de cet alinéa ſont autant de phraſes principales. Il eſt vrai qu'elles con-

courent toutes enſemble au développement de la premiere. Mais elles ſont indépendantes les unes des autres: elles ont chacune par elles-mêmes un ſens fini, & elles ſont un tout bien différent de celui que ſont les propoſitions ſubordonnées dans le ſecond alinéa.

Peut-être, Monſeigneur, ne ſaurez-vous quelquefois ſi pluſieurs propoſitions ſont une période ou une phraſe. Alors elles feront tout ce que vous voudrez: il ne faut pas diſputer ſur les mots. Le grand point eſt que chaque penſée ſoit développée avec clarté, avec préciſion, avec énergie.

CHAPITRE XI.

Analyſe de la propoſition.

NOUS avons vu le diſcours, décompoſé d'abord en pluſieurs parties, ſe décompoſer enſuite en différentes propoſitions, & ces propoſitions former des périodes ou des phraſes. Il nous reſte, Monſeigneur, à faire l'analyſe des propoſitions.

Puiſqu'une propoſition eſt l'expreſſion d'un jugement, elle doit être compoſée de trois mots, enſorte que deux ſoient les ſignes de deux idées que l'on compare, & que le troiſieme ſoit le ſigne de l'opération de l'eſprit, lorſque nous jugeons du rapport de ces deux idées.

Corneille eſt poëte, voilà une propoſition. Le premier mot qu'on nomme *ſujet* ou *nom*, & le ſecond qu'on nomme *attribut*, ſont les ſignes de deux idées que vous comparez. Le troiſieme eſt le ſigne de l'opération de votre eſprit qui juge du rapport entre *Corneille* & *poëte*. Ce mot eſt ce qu'on nomme *verbe*. Toute propoſition eſt donc compoſée d'un ſujet, d'un verbe & d'un attribut. Elle s'exprime, par conſéquent, avec trois mots, ou avec deux, équivalens à trois. *Je parle*, par exemple, eſt pour *je ſuis parlant*.

Corneille eſt poëte eſt une propoſition ſimple, parce que n'ayant qu'un ſujet & qu'un attribut, elle eſt l'expreſſion d'un jugement unique dans lequel on ne compare que deux idées.

Mais *des acclamations qu'excitérent le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Pompée*, eſt une propoſition compoſée, parce qu'elle eſt l'expreſſion abrégée de pluſieurs jugemens; & ces jugemens que vous répétez avec Racine, ſont *qu'excita le Cid*, *qu'excita Horace*, *qu'excita Cinna*, *qu'excita Pompée.*

Vous remarquerez, Monſeigneur, qu'un jugement ne ſe compoſe pas comme une propoſition. Il eſt toujours ſimple, parce qu'il ne peut jamais être formé que de deux idées que nous comparons. Une propoſition, au contraire, ſe compoſe, lorſqu'elle renferme pluſieurs jugemens dans ſon expreſſion; & que, par conſéquent, elle peut ſe décompoſer en pluſieurs propoſitions.

La derniere propoſition, que nous avons priſe pour exemple, eſt compoſée, parce qu'elle a pluſieurs ſujets. Une propoſition, qui n'auroit qu'un ſujet, ſeroit également compoſée, ſi elle avoit pluſieurs attributs. Par exemple, *Corneille a une magnificence d'expreſſion proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait parler*, *une certaine force*, *une certaine élévation*... Vous voyez que cette propoſition peut ſe décompoſer en trois: *Corneille a une magnificence d'expreſſion*, *il a une certaine force*, *il a une certaine élévation.*

D'après ces exemples, vous pouvez facilement imaginer une propoſition qui ſeroit doublement compoſée, c'eſt-à-dire, qui auroit tout-à-la-fois pluſieurs ſujets & pluſieurs attributs. Autant elle renfermeroit de ſujets & d'attributs, autant elle renfermeroit de propoſitions ſimples.

Vous appercevez facilement que *Corneille eſt poëte* eſt une propoſition ſimple: car, ſi vous voyez qu'il n'y a que deux idées dans le jugement qu'elle

exprime, vous voyez auſſi que chaque idée eſt rendue par un ſeul mot. Mais peut-être ſeriez-vous étonné, Monſeigneur, ſi je vous donnois, par une propoſition ſimple, la période qui commence par ces mots : *Corneille, après avoir quelque tems...*

Vous me demanderez, ſans-doute, comment cette période pourroit ne former qu'une propoſition ſimple, puiſqu'en l'analyſant nous y avons découvert des propoſitions de pluſieurs eſpèces. Je répondrai que, dans le chapitre précédent, nous conſidérions les propoſitions ſous un autre point de vue. En effet, les propoſitions ſubordonnées & les propoſitions incidentes ne ſont qu'un développement de la propoſition principale ; &, par conſéquent, elles ne ſont que les idées partielles du ſujet & de l'attribut, qui continuent l'un & l'autre d'être un, avec elles on ſans elles.

Quand on dit que Corneille eſt poëte, qu'entend-on par *poëte ?* un homme de génie qui, en s'aſſujettiſſant à la meſure des vers, a une magnificence d'expreſſion proportionnée aux perſonnages qu'il introduit ſur la ſcene, qui a une certaine force, qui a une certaine élévation.....

Vous concevez donc que, ſi cette propoſition, *Corneille eſt poëte*, eſt ſimple, elle doit l'être encore, lorſque, ſubſtituant au mot *poëte* les mots qui en développent l'idée, vous dites : *Corneille eſt un homme de génie qui....*

Cette propoſition ſera ſimple encore, ſi, déſignant Corneille ſans le nommer, vous dites : *celui qui a fait le Cid, Horace, Cinna, Pompée eſt un homme de génie, qui....*

En effet, il y a également unité dans le ſujet &

& dans l'attribut, ſoit qu'on les énonce chacun par un ſeul mot, ſoit qu'on les déſigne l'un & l'autre par un long diſcours. Or, dès qu'il n'y a qu'un ſujet & qu'un attribut, il n'y a qu'un jugement; &, par conſéquent, la propoſition eſt ſimple. Revenons actuellement à la période de Racine.

Tout le premier membre eſt l'expreſſion d'un ſujet unique. Car celui qui fit voir ſur la ſcene la raiſon, c'eſt Corneille conſidéré comme ayant quelque tems cherché le bon chemin, comme ayant lutté... de même le ſecond membre eſt l'expreſſion d'un ſeul attribut avec ſes acceſſoires, & ces acceſſoires ſont *mais la raiſon accompagnée....* une idée, rendue par pluſieurs mots, en eſt mieux développée; mais elle ne ceſſe pas d'être une.

CHAPITRE XII.

Analyſe des termes de la propoſition.

CONSIDÉRONS actuellement les trois termes d'une propoſition. Le ſujet eſt la choſe dont on parle, l'attribut eſt ce qu'on juge lui convenir, & le verbe prononce l'attribut du ſujet. Telles ſont les idées qu'on ſe fait de ces trois ſortes de mots.

Pour parler d'une choſe, il faut lui avoir donné un nom, ou pouvoir la déſigner par pluſieurs mots équivalens; & pour lui donner un nom, ou pour la déſigner par pluſieurs mots, il faut qu'elle exiſte, ou que nous puiſſions la regarder comme exiſtante. Car ce qui n'exiſteroit, ni dans la nature, ni dans notre maniere de concevoir, ne ſauroit être l'objet de notre eſprit. Le néant même prend une ſorte d'exiſtence, lorſque nous en parlons.

Les noms donnés aux individus, s'appellent *noms propres*. Or, puiſque les individus ſont les ſeules choſes qui exiſtent dans la nature, nous ne parlerions que des individus, ſi nous ne parlions que des choſes qui exiſtent réellement, & nous n'aurions que des noms propres.

Mais parce que les idées générales s'offrent à nous comme quelque choſe qui convient à pluſieurs individus, elles prennent dans notre eſprit une ſorte de réalité & d'exiſtence. Voilà pourquoi nous avons pu leur donner des noms, & ces noms ſont généraux comme elles.

Ces idées ſont de deux eſpeces ; les unes diſtinguent par claſſes les individus qui exiſtent véritablement. Tels ſont *philoſophe*, *poëte*, *prince*, *homme*, &c. ; les autres diſtinguent par claſſes des qualités que nous conſidérons comme exiſtantes avec d'autres qualités qui les modifient. Tels ſont *figure*, *rondeur*, *couleur*, *blancheur*, *vertu*, *prudence*, *courage*, &c. ; ces noms généraux de l'une & de l'autre eſpece, ainſi que tous les noms d'individus, ſont compris ſous la dénomination générale de *ſubſtantifs*.

Puiſque ces noms comprennent tout ce qui exiſte dans la nature & tout ce qui exiſte dans notre eſprit, ils comprennent toutes les choſes dont nous pouvons parler. Tout nom, qui eſt le ſujet d'une propoſition, eſt donc un nom ſubſtantif.

Lorſque Racine dit, en parlant à Thomas Corneille, *votre illuſtre frere fit voir....* vous remarquez que *votre* & *illuſtre* ajoute chacun quelque acceſſoire à l'idée que *frere* rappelle. Par cette raiſon ces mots ſont nommés *adjectifs* d'un mot latin qui ſignifie *ajouter*.

Frere, ainſi que tout autre ſubſtantif, exprime un être exiſtant, ou qu'on regarde comme exiſtant. Au contraire, *votre* & *illuſtre* expriment des qualités, que l'eſprit ne conſidere pas comme ayant une exiſtence par elles-mêmes, mais plutôt comme n'ayant d'exiſtence que dans le ſujet qu'elles modifient.

De ces trois idées, celle de *frere* eſt la principale ; & les deux autres, qui n'exiſtent que par elle, ſont nommées *acceſſoires* : mot qui ſignifie qu'elles viennent ſe joindre à la principale, pour exiſter en elle & la modifier.

En conſéquence, nous dirons que tout ſubſtantif exprime une idée principale, par rapport aux adjectifs qui le modifient, & que les adjectifs n'expriment jamais que des idées acceſſoires.

Illuſtre modifie *frere*; mais *frere* modifie Pierre Corneille, que Racine indique, & qu'il ne nomme pas. Voilà donc un adjectif & un ſubſtantif qui modifient également : en quoi donc different-ils ? C'eſt que l'adjectif modifie en faiſant exiſter la qualité dans le ſujet, *illuſtre* dans *frere*; & que le ſubſtantif modifie en faiſant exiſter le ſujet dans une certaine claſſe, Corneille dans la claſſe qu'on nomme *frere*. On reconnoit donc les ſubſtantifs en ce qu'ils ſont des noms de claſſes. Tels ſont *roi*, *philoſophe*, *poëte*. (*) Si les noms propres ſont des ſubſtantifs, parce qu'ils expriment des choſes qui ont une exiſtence dans la nature; les noms de claſſes en ſont également, puiſqu'ils expriment des choſes qui ont une exiſtence dans notre eſprit.

Dans *votre illuſtre frere*, vous remarquerez deux acceſſoires. *Votre* détermine de qui eſt frere celui dont on parle, & *illuſtre* explique ou développe l'idée qu'on ſe fait de *votre frere*.

Or, une idée principale ne peut être modifiée qu'autant qu'on la développe ou qu'on la détermine. Les acceſſoires ne ſont donc en général que de deux eſpèces, & tous les adjectifs peuvent ſe renfermer dans deux claſſes : les adjectifs qui dé-

(*) Parce qu'on peut regarder ces noms comme modifiant des ſubſtantifs ſous-entendus, il y a des Grammairiens qui les mettent parmi les adjectifs. Cela eſt libre; je remarquerai ſeulement que ſi tout nom qui modifie eſt un adjectif, on ne trouvera plus de ſubſtantifs que parmi les noms propres.

terminent, les adjectifs qui développent. Leur usage est précisément le même que celui des propositions incidentes. C'est pourquoi *votre illustre frere* est la même chose que *votre frere qui est illustre*, ou que *l'illustre frere qui est le vôtre.*

Les adjectifs & les propositions incidentes ne sont pas les seuls tours propres aux accessoires: car, nous disons *poëte de génie* pour *poëte qui en a*, & *poëte sans génie* pour *poëte qui n'en a pas.*

Or, dans *poëte de génie*, comme dans *poëte sans génie*, vous voyez deux noms substantifs *poëte* & *génie*; & un mot qui vous force à considérer le second sous le rapport d'une idée accessoire à une idée principale que le premier désigne. Tous les mots, employés à cet usage, se nomment *prépositions. Sans*, *de* sont donc des prépositions. Il en est de même d'*a*, dans l'exemple suivant: *homme à talens* pour *homme qui a des talens.*

Un nom, qui est le sujet d'une proposition, est donc un substantif seul, ou un substantif auquel on ajoute des accessoires; & ces accessoires sont exprimés, ou par des adjectifs, ou par des propositions incidentes, ou par un substantif précédé d'une proposition. Voilà toutes les manieres d'exprimer les modifications du sujet d'une proposition. Passons aux modifications de l'attribut.

L'attribut d'une proposition est un nom substantif, *Corneille est un poëte*; ou un adjectif, *Corneille est sublime.*

Si l'attribut est un substantif, vous jugez qu'il peut être susceptible des mêmes accessoires que le sujet, & que ces accessoires peuvent être exprimés par des adjectifs, par des propositions incidentes, ou par des substantifs précédés d'une pré-

poſition. Nous n'avons donc rien à ajouter à ce que nous avons dit, en traitant des modifications du ſujet. Mais il nous reſte à obſerver ſi le ſubſtantif qui eſt attribut, eſt toujours de la même eſpece que le ſubſtantif qui eſt ſujet.

Lorſque vous dites, *Corneille eſt un poëte*, *un poëte eſt un écrivain*, *un écrivain eſt un homme*, vous remarquez que le ſubſtantif, qui eſt l'attribut, eſt un nom plus général que le ſubſtantif qui eſt le ſujet; & vous ne diriez pas *un homme eſt un écrivain*, *un écrivain eſt un poëte*, *un poëte eſt Corneille.*

Pour comprendre ſur quoi cette remarque eſt fondée, il ſuffit de vous rappeller la génération des idées générales. Elle commence, comme nous avons dit, aux individus. Vous avez lû le lutrin, & l'idée de *poëte* n'étoit encore pour vous qu'une idée individuelle, identique avec celle de Deſpréaux. Vous avez enſuite lû quelques tragédies de Corneille, pluſieurs de Racine, & beaucoup de comédies de Moliere. Alors l'idée individuelle de *poëte* eſt devenue une idée générale, ou une idée commune à Deſpréaux, Corneille, Racine, Moliere.

Or, cette idée ne leur eſt commune, que parce qu'elle ſe retrouve dans chacun d'eux; & elle ne s'y retrouve que parce qu'elle eſt une idée pareille de l'idée que vous vous faites ſucceſſivement de tous quatre. De même l'idée d'écrivain eſt une partie de celle de poëte, & celle d'homme, une partie de celle d'écrivain. En un mot, ſi vous remontez de claſſe en claſſe, vous verrez que l'idée que vous vous faites d'une claſſe ſupérieure, n'eſt jamais qu'une partie de l'idée que vous avez d'une claſſe inférieure. Quand, par conſéquent, vous

dites qu'*un poëte eſt un écrivain*, la propoſition eſt la même que ſi vous diſiez, *l'idée d'écrivain eſt une partie de l'idée de poëte*, ce qui eſt vrai; & vous ne diriez pas qu'*un écrivain eſt un poëte*, parce que ce ſeroit dire que l'idée de poëte eſt une partie de celle d'écrivain. Vous comprenez donc pourquoi l'attribut, dans les exemples que je viens de donner, eſt toujours un ſubſtantif plus général que le ſujet.

Je dis *dans les exemples que je viens de donner*, parce que, lorſque l'attribut eſt identique avec le ſujet, il ne ſauroit être plus général. Auſſi peut-il alors devenir lui-même le ſujet de la propoſition. Par exemple, vous pouvez dire à votre choix: l'*Infant eſt le Duc de Parme*, ou *le Duc de Parme eſt l'Infant*.

Quand les deux termes d'une propoſition ne ſont pas identiques, il n'y a donc entr'eux d'autre différence, ſinon que le ſubſtantif, qui eſt l'attribut, eſt toujours plus général que le ſubſtantif qui eſt le ſujet.

Les adjectifs, lorſqu'ils ſont employés comme attribut, peuvent être diſtingués en deux eſpeces. Ou ils achevent par eux-mêmes le ſujet d'une propoſition. Tel eſt *ſublime* dans cette phraſe, *Corneille eſt ſublime*. Ou ils ne l'achevent pas, & il font néceſſairement attendre quelque choſe. Ainſi quand Racine a dit, *Corneille eſt comparable*, il faut qu'il ajoute, *je ne dis pas à ce que Rome.... mais aux Eſchiles....*

Quelquefois pour achever de développer une penſée, on a beſoin d'ajouter quelque acceſſoire à un adjectif qui fait un ſens fini. On dira, par

exemple, *il eſt économe ſans avarice*, *il eſt hardi avec prudence.*

Dans ces exemples, vous voyez que les acceſſoires de l'adjectif ſont tous exprimés par un ſubſtantif précédé d'une prépoſition. Or, il n'y en a point qu'on ne puiſſe exprimer par ce moyen. Mais il faut remarquer que nous employons quelquefois à cet effet des expreſſions abrégées qui ſont l'équivalent d'un ſubſtantif précédé d'une prépoſition. Telles ſont *prudemment*, *ſagement*, pour *avec prudence*, *avec ſageſſe.*

Ces expreſſions, parce qu'elles ſont formées d'un ſeul mot, ont paru ſimples aux grammairiens, & ils les ont miſes parmi les élémens du diſcours. Cependant vous voyez que ſi nous en jugeons par la ſignification, elles équivalent à deux élémens, & que, par conſéquent, il faudra les mettre parmi les expreſſions compoſées. Nous en parlerons bientôt.

Nous avons expliqué, Monſeigneur, toutes les différentes manieres d'exprimer les acceſſoires de l'attribut & du ſujet. Nous allons dans le chapitre ſuivant faire l'analyſe du verbe & de ſes acceſſoires.

CHAPITRE XIII.

Continuation de la même matiere, ou analyſe du verbe.

CE que nous avons dit, Monſeigneur, lorſque nous obſervions la néceſſité des ſignes pour démêler les générations de l'entendement, nous fera découvrir la nature du verbe.

Quand le rapport, entre l'attribut & le ſujet, n'eſt conſidéré que dans la perception que nous en avons, le jugement, comme nous l'avons remarqué, n'eſt encore qu'une ſimple perception. Au contraire quand nous conſidérons ce rapport dans les idées que nous comparons, & que, par ces idées, nous nous repréſentons les choſes comme exiſtantes indépendamment de notre perception; alors juger n'eſt pas ſeulement appercevoir le rapport de l'attribut avec le ſujet, c'eſt encore affirmer que ce rapport exiſte. Ainſi, quand nous avons fait cette propoſition, *cet arbre eſt grand*, nous n'avons pas ſeulement voulu dire, que nous appercevons l'idée *d'arbre* avec l'idée de *grandeur*; nous avons encore voulu affirmer que la qualité de *grandeur* exiſte en effet avec les autres qualités qui conſtituent l'arbre.

Voilà donc le jugement, qui après avoir été une ſimple perception, devient affirmation; & cette affirmation emporte que l'attribut exiſte dans le ſujet.

Or, le verbe *être* exprime cette affirmation, il exprime donc encore la coexiſtence de l'attribut avec le ſujet; &, par conſéquent, dans *Corneille eſt poëte*, la coexiſtence de la qualité de poëte avec Corneille eſt tout ce que le verbe peut ſignifier. En effet, puiſque nous ne parlons des choſes, qu'autant qu'elles ont une exiſtence, au moins dans notre eſprit; il ne ſe peut pas que le mot que nous choiſiſſons pour prononcer nos jugemens, n'exprime pas cette exiſtence. Or, ce mot eſt le verbe. Si nous nous bornions à ne voir, dans le verbe, que la marque de l'affirmation, nous ſerions embarraſſés à appliquer les propoſitions négatives, puiſque nous verrions l'affirmation dans toutes. Mais lorſqu'on a dit que le verbe ſignifie la coexiſtence, une propoſition eſt affirmative, ſi elle affirme que le ſujet & l'attribut coexiſtent, & elle eſt négative, ſi elle affirme qu'ils ne coexiſtent pas. Il ſuffit, pour la rendre négative, de joindre au verbe les ſignes de la négation: *Corneille n'étoit pas géomètre.*

Il ne faut que des ſubſtantifs pour nommer tous les objets dont nous pouvons parler: il ne faut que des adjectifs pour en exprimer toutes les qualités: il ne faut que des prépoſitions pour en indiquer les rapports: enfin il ne faut que le ſeul verbe *être* pour prononcer tous nos jugemens. Nous n'avons donc pas, rigoureuſement parlant, beſoin d'autres mots, &, par conſéquent, tous les élémens du diſcours ſe réduiſent à ces quatre eſpeces.

Mais les hommes, dans la vue d'abréger, ont imaginé d'exprimer ſouvent, par un ſeul mot, l'idée du verbe *être* réunie avec l'idée d'un

adjectif; & ils ont dit, par exemple, *vivre*, *aimer*, *étudier*, pour *être vivant*, *être aimant*, *être étudiant*. Ces verbes ſe nomment *verbes adjectifs*, pour les diſtinguer du verbe *être* qu'on nomme *verbe ſubſtantif*. Nous allons traiter des uns & des autres.

Il ne faut pas confondre le verbe ſubſtantif avec le verbe *être*, pris dans le ſens *d'exiſter*. Quand on dit qu'une choſe exiſte, on veut dire qu'elle eſt réellemment exiſtante. En pareil cas on peut ſe ſervir du verbe *être*, & on dira fort bien : *Corneille étoit du temps de Racine*, c'eſt-à-dire, *exiſtoit*.

Mais quand je dis, *Corneille eſt poëte*, il ne s'agit pas d'un exiſtence réelle, puiſque Corneille n'exiſte plus, & cependant cette propoſition eſt auſſi vraie, que du vivant de Corneille : peut-être l'eſt-elle plus encore. La coexiſtence de *Corneille* & de *poëte* n'eſt donc qu'une vue de l'eſprit, qui ne ſonge point ſi Corneille vit ou ne vit pas, mais qui voit *Corneille* & *poëte* comme deux idées coexiſtantes.

Les verbes expriment avec différens rapports : rapport à la perſonne, *je parle*, *vous parlez* ; rapport au nombre, *je parle*, *nous parlons* ; rapport au tems *je parle*, *je parlai*. L'uſage vous a appris qu'ils ſont à cet effet ſuſceptibles de différentes variations. C'eſt ce dont nous traiterons dant la ſeconde partie de cette Grammaire. Je ne veux obſerver ici que les autres acceſſoires qui peuvent accompagner le verbe.

Quand je dis, *Corneille fit*, on demandera quoi? voir. Mais encore que fit-il voir? la raiſon. Pour abréger, je conſidérerai *fit voir* comme

un ſeul verbe, parce que des deux il ne réſulte qu'une ſeule idée, qui pourroit être rendue par un ſeul mot, *montra*. Je conviens que *faire voir* & *montrer* ne ſont pas exactement ſynonymes, mais dans ce moment, mon objet ne demande pas que nous cherchions en quoi ces expreſſions différent : il ſuffit que nous puiſſions les conſidérer, chacune également, comme un ſeul verbe.

Dans *Corneille fit voir la raiſon*, j'appelle *la raiſon* l'objet du verbe *fit voir*. Sur quoi il faut remarquer que tous les verbes n'ont pas un objet, tel eſt *marcher*, & qu'avec ceux qui en ont, nous ne l'exprimons pas toujours. Nous diſons, par exemple, *il monte*, *il deſcend* : mais quand nous ne l'exprimons pas, il s'offre cependant à l'eſprit un objet quelconque ; & quelquefois la circonſtance l'indique elle-même. *Il monte*, l'objet ſera, par exemple, l'eſcalier, la montagne.

L'objet peut donc être ſous-entendu. Mais quand il eſt exprimé, à-quoi le reconnoît-on ? à la place qu'il occupe. Nous n'avons pas d'autre moyen pour marquer le rapport qu'il a avec le verbe ; & c'eſt à quoi vous jugez que *la raiſon* eſt l'objet de *fit voir*.

Nous diſons également *parler affaires* & *parler d'affaires*, par où il paroîtroit que l'objet du verbe *parler*, peut être précédé d'une prépoſition. Mais *parler d'affaires* eſt une phraſe elliptique, dans laquelle l'objet du verbe eſt ſous-entendu. Pour remplir l'ellipſe, il faudroit dire, *parler, entre autre choſes, choſes d'affaires* ; & alors on reconnoîtroit que *choſe* eſt l'objet de *parler*. Pour ſe convaincre qu'il faut ainſi remplir

l'ellipſe, il ſuffit de conſidérer que *parler affaires* c'eſt en faire ſon unique objet, au lieu que *parler d'affaires* n'exclut pas tout autre objet dont on voudroit parler par occaſion.

A qui Corneille fit-il voir la raiſon ? *à des ſpectateurs qui juſqu'alors: . . . . des ſpectateurs* eſt le terme de *fit voir*, & ſon rapport le marque par une prépoſition, *à*.

Où fit-il voir la raiſon ? *ſur la ſcene.* Rapport au lieu, marqué par une prépoſition, *ſur*.

Quand fit-il voir la raiſon ? *Dans cette enfance, dans ce chaos. . . . .* rapport au tems, marqué par une prépoſition, *dans*.

Qu'avoit-il fait auparavant ? *Après avoir cherché le bon chemin, &. . . .* rapport de l'action du verbe à une autre action qui l'a précédée, marqué par une prépoſition, *après*.

Comment Corneille étoit-il alors ? *inſpiré d'un génie extraordinaire, & aidé de la lecture des anciens* : rapport du verbe à l'état du ſujet, & ce rapport eſt marqué par des adjectifs qui modifient Corneille.

Ces acceſſoires appartiennent proprement au nom : mais je vous les fais remarquer, afin que vous ſentiez, Monſeigneur, qu'il ne ſuffit pas de donner au ſujet d'une propoſition des modifications qui lui conviennent ; & qu'il faut choiſir celles qui ont le plus de rapport avec l'action qu'on lui attribue. Tout autre acceſſoire ſeroit faux, louche, ou du moins inutile.

Comment Corneille a-t-il fait voir la raiſon ? *en accordant heureuſement la vraiſemblance & le merveilleux* : rapport au moyen ou à la maniere, marqué par une propoſition, *en*.

Pourquoi a-t-il fait voir la raiſon ? Pour acquérir de la gloire : rapport au motif ou à la fin, marqué par une prépoſition, *pour*.

Enfin par qui la raiſon a-t-elle été montrée ? par Corneille : rapport à la cauſe marquée par une prépoſition, *par*. En général autant on peut faire de queſtions ſur un verbe, autant il peut avoir d'acceſſoires différens ; & ſi on excepte l'objet, dont le rapport eſt toujours marqué par la place ſeule, celui des autres acceſſoires eſt toujours indiqué par une prépoſition énoncée ou ſous-entendue. Vous pourrez encore remarquer que ces exemples confirment ce que nous avons dit, que les prépoſitions ſont, par leur nature, deſtinées à indiquer le ſecond terme d'un rapport.

Je viens de dire que les prépoſitions ſont énoncées ou ſous-entendues : c'eſt qu'en effet on les omet ſouvent, & ces omiſſions ſont fréquentes dans toutes les langues. Quelquefois même nous omettons le verbe, qu'on regarde avec raiſon comme le principal mot du diſcours, & ſans lequel il ſemble que nous ne puiſſions pas prononcer un jugement. Je vous ai fait remarquer pluſieurs de ces ellipſes dans le paſſage de Racine. Si j'y ai ſuppléé, pour vous rendre raiſon de la phraſe, vous ſentez que celui qui lit, n'a rien à ſuppléer : car vous voyez que les idées qui ſont exprimées, enveloppent ſuffiſamment celles qui ne le ſont pas. En effet, quand nous décompoſons notre penſée, c'eſt en quelque ſorte malgré nous, & parce que nous y ſommes forcés. Nous voudrions, s'il étoit poſſible, la préſenter tout à la fois, & en conſéquence nous omettons tous les mots qu'il eſt inutile de pro-

noncer. Ce tout plait, par ſa préciſion, à celui qui lit, parce qu'il lui préſente pluſieurs idées, comme elles ſont naturellement dans l'eſprit, c'eſt-à-dire, toutes enſemble.

En réſumant ce que nous avons dit dans ce chapitre, il en réſulte que les acceſſoires dont un verbe peut-être ſuſceptible, ſont l'objet, le terme, les circonſtances de tems, celles de lieu, une action que ſuppoſe celle que le verbe exprime, le moyen ou la maniere, la cauſe, la fin ou le motif. Parmi ces acceſſoires, les uns appartiennent proprement au verbe *être*, telles ſont les circonſtances de tems & de lieu: les autres appartiennent plus particuliérement aux verbes adjectifs, ou plutôt aux adjectifs dont on a fait des verbes. Un exemple ſuffira pour vous rendre la choſe ſenſible. *Il aimoit dans ce tems-là l'étude avec paſſion.* Subſtituez au verbe *aimoit* les élemens dont il eſt l'équivalent: vous aurez, *il étoit dans ce tems-là aimant avec paſſion l'étude.* Or, dans cette phraſe, il eſt évident que *dans ce tems-là* modifie *étoit*, & qu'*avec paſſion* eſt une acceſſoire de l'adjectif *aimant.*

Nous avons vu le diſcours ſe décompoſer en différentes parties. Nous y avons découvert des propoſitions principales, ſubordonnées, incidentes, ſimples, compoſées. Nous avons trouvé dans ces propoſitions, des noms ſubſtantifs, des adjectifs, des prépoſitions & des verbes. Nous avons obſervé les différens acceſſoires dont le ſujet, le verbe & l'attribut peuvent être modifiés; & nous avons remarqué tous les ſignes, dont on ſe ſert pour exprimer toute eſpèce d'idées & toute eſpece de rapport. Voilà donc le

discours réduit à ses vrais élémens, & nous en avons achevé l'analyse.

Mais, Monseigneur, vous avez vu que les hommes, pour abréger, ont imaginé des verbes adjectifs. Or, ces verbes qu'on prend pour des élémens, n'en sont pas. Ce sont des expressions composées, équivalentes à plusieurs élémens. Il y a encore d'autres expressions de cette espece. Nous en allons traiter dans le chapitre suivant.

CHAPITRE

CHAPITRE XIV.

De quelques expreſſions qu'on a miſes parmi les élémens du diſcours, & qui, ſimples en apparence, ſont, dans le vrai, des expreſſions compoſées équivalentes à pluſieurs élémens.

UNE expreſſion, qui paroît ſimple, parce qu'elle eſt formée d'un ſeul mot, eſt compoſée, lorſqu'elle équivaut à pluſieurs élémens. De ce nombre ſont l'adverbe, le pronom & la conjonction. En effet, Monſeigneur, ſi vous jugez de la nature des mots, par les idées dont ils ſont les ſignes, vous reconnoîtrez que ceux-là ne doivent pas être mis parmi les élémens du diſcours.

L'adverbe eſt une expreſſion abrégée, qui équivaut à un nom précédé d'une prépoſition. On dit *ſagement* pour *avec ſageſſe*, *plus* pour *en quantité ſupérieure*, *moins* pour *en quantité inférieure*, *beaucoup* pour *en grande quantité*, *peu* pour *en petite quantité*, *autant* pour *en quantité égale*. *Sagement*, *plus*, *moins*, *beaucoup*, *peu*, *autant* ſont des adverbes. Ces exemples ſuffiſent.

Le pronom eſt une expreſſion plus abrégée encore. Il équivaut quelquefois à une phraſe entiere : car il tient la place d'un nom qu'on ne veut pas répéter ; & de tous les acceſſoires dont

on l'a modifié. *Je fais beaucoup de cas de l'homme dont vous me parlez & que vous aimez : je le verrai incessamment.* *Le* est un pronom qui est employé pour éviter la répétition de *l'homme dont vous me parlez & que vous aimez.*

Nous traiterons plus particuliérement de l'adverbe & du pronom, dans la seconde partie de cet ouvrage. Je ne voulois, pour le présent, que vous en faire connoître la nature. Les conjonctions, plus difficiles à expliquer, demandent que nous nous rappellions quelques observations que nous avons faites.

Nous avons vu comment, dans une période ou dans une phrase dont le sens est fini, toutes les propositions & tous les mots se lient pour représenter successivement nos idées dans les rapports qu'elles ont entr'elles. Or il est encore nécessaire de lier, les unes aux autres, ces phrases & ces périodes.

Pour cet effet, Racine divise sa pensée en trois principales parties, qu'il développe successivement dans trois alinéa. De la sorte, il les distingue, & cependant il les lie, parce qu'il les met chacune à leur place. L'ordre est donc la meilleure maniere de lier les parties d'un discours, & on n'y sauroit suppléer par aucun autre moyen.

Mais, quoique l'ordre les lie, on veut quelquefois prononcer davantage la liaison, & c'est en effet ce que vouloit Racine, lorsqu'il a commencé son second alinéa par ces mots : *dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos du poëme dramatique parmi nous....* Or, remarquez, Monseigneur, que ces expressions

ne font que préſenter, avec de nouveaux acceſſoires, la penſée qu'il a expliquée dans le premier alinéa; mais elles la préſentent plus briévement. Par-là, elles la rapprochent davantage de celle qui doit être expliquée dans le ſecond. Ce tout eſt donc un paſſage d'une partie du diſcours à l'autre; &, après l'ordre, c'eſt celui qui les lie le mieux. J'appelle *conjonction* tout mot employé à cet uſage.

Dans ce tems-là, *de la ſorte*, *par conſéquent* ne ſont qu'un paſſage d'une propoſition à une autre, & ces tours rappellent quelque idée de la phraſe précédente. Mais ils ſont formés de pluſieurs élémens; &, par conſéquent, il faut les regarder comme des expreſſions compoſées. Nous ne devons donc mettre, dans la claſſe des conjonctions, que les mots équivalens à de pareils tours. Tels ſont *alors* pour *dans ce tems-là*, *ainſi* pour *de la ſorte*, *donc* pour *par conſéquent*.

La conjonction &, eſt également un paſſage d'une premiere propoſition à une ſeconde. Elle rappelle une premiere affirmation qu'on a faite, & elle fait preſſentir qu'on en va faire une autre. *Vous étudiez*, *& vous vous inſtruirez*.

Il en eſt de même, lorſqu'elle eſt entre deux ſubſtantifs. Si je dis *l'infant & l'infante*, vous jugez que je vais faire ſur l'infante la même affirmation que ſur l'infant; & ſi j'ajoute *vous aiment*, vous voyez que j'ai réuni deux propoſitions en une, & que le paſſage de l'une à l'autre, exprimé par la conjonction &, en eſt plus rapide.

La conjonction *ni* donne lieu aux mêmes ob-

ſervations, avec cette différence, qu'au lieu de rappeller une affirmation, elle rappelle une négation: *ni l'infant, ni l'infante ne vous haïſſent.*

Tout ce que je viens de dire, s'applique parfaitement à la conjonction *que*, dont nous ferons un grand uſage. Pour le reconnoître, il ſuffit de mettre, à la place de cette conjonction, les mots dont elle tient lieu. *Je vous aſſure QUE les connoiſſances ſont ſur-tout néceſſaires aux princes*, eſt pour *je vous aſſure CETTE CHOSE QUI EST, les connoiſſances ſont ſur-tout néceſſaires aux princes. Cette choſe qui eſt*, voilà les mots qui font paſſer de la premiere propoſition *je vous aſſure*, à la ſeconde *les connoiſſances ſont ſur-tout néceſſaires aux princes.* Or, ſi nous ſuppoſons, avec quelque fondement, qu'on a dit autrefois *que eſt* pour *qui eſt*; il en réſultera que, pour avoir la conjonction *que*, il n'a fallu que prendre l'habitude d'omettre quelques mots. Je préſume en effet que c'eſt ainſi que toutes les conjonctions ont été trouvées.

Nous avons, Monſeigneur, achevé la premiere partie de notre ouvrage: nous allons dans la ſeconde obſerver les élémens du diſcours, & apprendre l'uſage que nous en devons faire.

GRAMMAIRE.

SECONDE PARTIE.

DES

ELÉMENS DU DISCOURS.

Nous avons remarqué, Monſeigneur, que la vue eſt confuſe, lorſque nous voulons voir en même tems tous les objets qui nous frappent les yeux; & qu'elle devient diſtincte, lorſque nous regardons les objets les uns après les autres. Or, la vue de l'eſprit eſt comme la vue du corps; & nous avons reconnu que nos penſées ſont naturellement des tableaux confus, dont nous ne diſtinguons les parties, qu'autant que nous apprenons l'art de faire ſuccéder, avec ordre les unes aux autres, les idées qui s'offroient à nous toutes enſemble.

Cet art a commencé avec les langues, &, comme elles, il s'eſt perfectionné lentement.

C'eſt pourquoi nous les avons regardées comme autant de méthodes analytiques plus ou moins parfaites. Nous avons jugé, qu'abſolument néceſſaires pour nous rendre compte à nous-mêmes de nos penſées, elles le ſont encore pour nous conduire à des idées que nous n'aurions jamais eues ſans leur ſecours; qu'elles contribuent plus ou moins au développement de l'eſprit, ſuivant qu'elles fourniſſent des moyens plus ou moins commodes pour l'analyſe de la penſée; & qu'on ſe tromperoit, ſi on ne leur croyoit d'autre avantage que de nous mettre en état de nous communiquer nos idées les uns aux autres.

Il s'agiſſoit donc de découvrir les moyens que les langues emploient pour analyſer la penſée: recherche qui nous a fait connoître les élémens du diſcours. Il nous reſte à obſerver en particulier chacun de ces élémens. Il faut voir ce qu'ils ſont chacun en eux-mêmes, & quelles ſont les regles auxquelles l'uſage les aſſujettit.

CHAPITRE I.

Des noms ſubſtantifs.

LES qualités, que nous démêlons dans les objets, paroiſſent ſe réunir hors de nous ſur chacun d'eux; & nous ne pouvons en appercevoir quelques-unes, qu'auſſi-tôt nous ne ſoyons portés à imaginer quelque choſe qui eſt deſſous, & qui leur ſert de ſoutien. En conſéquence nous donnons à ce quelque choſe le nom de *ſubſtance*, de *ſtare ſub* être deſſous.

Quand on a voulu pénétrer plus avant dans la nature de ce qu'on appelle ſubſtance, on n'a ſaiſi que des fantômes. Nous nous bornerons à la ſignification du mot, perſuadés que ceux qui ont nommé la ſubſtance, n'ont prétendu déſigner qu'un ſoutien des qualités; ſoutien qu'ils auroient nommé autrement, s'ils avoient pu l'appercevoir en lui-même, tel qu'il eſt. Les philoſophes, qui ſont venus enſuite, ont cru voir ce quelque choſe que nous nous repréſentons, & ils n'ont rien vu.

De *ſubſtance* on en a fait *ſubſtantif* pour déſigner en général tout nom de ſubſtance.

Nous ne voyons que des individus. Si leurs qualités viennent à notre connoiſſance par les ſens, nous nommons ces individus *ſubſtances corporelles* ou *corps*; & nous les nommons *ſubſtances ſpirituelles* ou *eſprits*, ſi leurs qualités, de

nature à ne pouvoir faire impreſſion ſur les organes, ne ſont connues que par la réflexion. *Corps* & *eſprits* ſont donc des noms ſubſtantifs, parce qu'ils ſignifient des ſubſtances.

Mais comme les qualités qui modifient les individus corporels ou ſpirituels, ſont elles-mêmes ſuſceptibles de différentes modifications, notre eſprit, qui les ſaiſit ſous ce point de vue, les voit exiſter ſous d'autres qualités qui les modifient; & auſſi-tôt il met leurs noms dans la claſſe des ſubſtantifs, parce qu'il y a mis ceux des ſubſtances. C'eſt de la ſorte que nous entendons la ſignification des mots. *Etre deſſous* eſt ici l'idée commune, ſur laquelle nous fondons toute l'analogie; & d'après cette idée, le mot *vertu*, par exemple, eſt regardé comme un nom ſubſtantif.

Voilà donc deux ſortes de ſubſtantifs. Les uns ſont des noms de ſubſtance, auxquels cette dénomination appartient proprement: tels ſont *maiſon*, *arbre*, *cheval*. Les autres ſont des noms de qualités, auxquels cette dénomination n'appartient que par extenſion: tels ſont *ſageſſe*, *probité*, *courage*; ceux-ci ſe nomment *abſtraits*, parce que ces qualités exiſtent dans notre eſprit, comme ſéparées de tout objet.

Si nous n'avions, pour ſubſtantifs, que des noms propres, il les faudroit multiplier ſans fin: les mots, dont la multitude ſurchargeroit la mémoire, ne mettroient aucun ordre dans les objets de nos connoiſſances, ni par conſéquent dans nos idées, & tous nos diſcours ſeroient dans la plus grande confuſion. On a donc claſſé les objets; & les ſubſtantifs, qui étoient des noms

propres, ſont devenus des noms communs, lorſqu'on a remarqué des choſes qui reſſembloient à celles qu'on avoit déjà nommées.

C'eſt ainſi, comme nous l'avons vu, qu'il s'établit entre les ſubſtantifs une ſubordination, qui rend les uns plus généraux, c'eſt-à-dire, communs à un plus grand nombre d'individus, & les autres moins généraux, c'eſt-à-dire, communs à un plus petit nombre. Cette ſubordination eſt ſenſible dans *animal*, *quadrupede*, *chien*, *barbet*.

La même ſubordination s'établit néceſſairement entre les choſes nommées, & il ſe forme des claſſes que nous nommons *genres*, ſi elles ſont plus générales; & *eſpeces*, ſi elles le ſont moins. *Animal* eſt un genre par rapport à *quadrupede*, *oiſeau*, *poiſſon*; & *quadrupede*, *oiſeau*, *poiſſon* ſont des eſpeces d'animaux.

Dans les exemples que je viens d'apporter, vous voyez, Monſeigneur, que la diſtinction des claſſes a pour fondement la différente conformation que nous remarquons dans les objets. Nous ne conſidérons alors que la phyſique des choſes. Mais il y a encore des rapports, ſous leſquels nous pouvons conſidérer les objets qui ſe reſſemblent par la conformation. C'eſt d'après ces rapports que, dans les ſociétés civiles, les hommes ſe diſtribuent par claſſes, ſuivant la naiſſance, l'emploi, les talens, le genre de vie; & il ſe forme des nobles & des roturiers, des magiſtrats & des militaires, des artiſans & des laboureurs, &c.

Nous ſommes également fondés à diſtribuer par claſſes les qualités des objets; & c'eſt pour-

quoi nous diſtinguons différentes eſpeces de figures, de couleurs, de vertu, de courage, &c.

Vous comprenez, Monſeigneur, que nous pourrions multiplier les claſſes ſans fin. Car ſi nous obſervions bien les individus que nous avons compris dans une même eſpece, nous remarquerions entr'eux des différences, d'après leſquelles nous ſerions fondés à créer de nouvelles claſſes. Mais il eſt évident que, ſi nous voulions toujours aller de ſubdiviſion en ſubdiviſion, nous viendrions enfin à diſtinguer autant de claſſes que d'individus. Il n'y auroit donc plus que des noms propres; &, par conſéquent, nous retomberions dans la confuſion que nous avions voulu éviter, lorſque nous diſtinguions par claſſes les objets de la nature.

Vous voyez donc qu'il y auroit également de la confuſion, ſoit qu'on ne fît pas aſſez de claſſes, ſoit qu'on en fît trop. Pour tenir un juſte milieu, il ſuffiroit de conſidérer que les claſſes n'ont été imaginées qu'afin de mettre de l'ordre dans nos connoiſſances. Alors on verroit qu'il ne faut plus faire de ſubdiviſions, lorſqu'on a aſſez ſubdiviſé pour répandre la lumiere; & au lieu de créer de nouvelles claſſes, on rejetteroit celles qui ſont inutiles, & qui ne ſont que ſurcharger la mémoire. Mais, parce qu'on eſt prévenu que les claſſes ſont dans la nature, où cependant il n'y a que des individus, on croit qu'à force de ſubdiviſer, on en connoîtra mieux les choſes, & on ſubdiviſe à l'infini. Voilà le défaut de la plupart des livres élémentaires, & la principale cauſe de l'obſcurité qui regne dans les écrits des philoſophes.

On voit un exemple ſenſible de cet abus dans les idées abſtraites que nous déſignons par des noms ſubſtantifs. C'eſt ici ſur-tout que les langues ſont défectueuſes. Les hommes, trop peu éclairés lorſqu'ils ont tenté, pour la premiere fois, de claſſer leurs idées abſtraites, ont ſi mal commencé, qu'il ne leur a plus été poſſible de les diſtribuer dans l'ordre le plus ſimple; & les philoſophes ont fait de vains efforts pour diſſiper les ténébres, parce qu'ils n'ont pas ſu remonter à la cauſe de cet abus. On doit leur ſavoir quelque gré, lorſqu'ils ne les ont pas augmentées.

Quoique vous n'en ſachiez pas encore aſſez, Monſeigneur, pour comprendre juſqu'où l'on peut porter l'abus des termes abſtraits, j'en ai aſſez dit pour vous faire concevoir, qu'autant ils ſont néceſſaires, autant il faut craindre de les trop multiplier. Nous aurons, dans le cours de nos études, plus d'une occaſion de remarquer combien on en abuſe: il me ſuffit, pour le préſent, de vous avoir fait connoître que le propre des noms ſubſtantifs eſt de claſſer les choſes qui viennent à notre connoiſſance, & qu'ils ne ſont utiles, qu'autant que nous ſavons fixer convenablement le nombre des claſſes.

CHAPITRE II.

Des adjectifs.

HOMME, *vertu* ſont deux ſubſtantifs dont les idées exiſtent, dans notre eſprit, chacune ſéparément. Celui-là eſt le ſoutien d'un certain nombre de qualités, celui-ci eſt le ſoutien d'un autre nombre, & ils ne ſe modifient point.

Mais ſi je dis *homme vertueux*, cette forme du diſcours fait auſſi-tôt évanouir l'un des deux ſoutiens, & elle réunit, dans le ſubſtantif *homme*, toutes les qualités compriſes dans le ſubſtantif *vertu*.

En comparant ces mots, *vertueux* & *vertu*, vous concevez donc, Monſeigneur, en quoi ces adjectifs différent des ſubſtantifs. C'eſt que les ſubſtantifs expriment tout à la fois certaines qualités & le ſoutien ſur lequel nous les réuniſſons : ces adjectifs, au contraire, n'expriment que certaines qualités, & nous avons beſoin de les joindre à des ſubſtantifs, pour trouver le ſoutien que ces qualités doivent modifier.

Nous avons remarqué, dans la premiere partie de cette Grammaire, que les adjectifs, modifient en général de deux manieres. Les uns développent l'idée que nous voulons exprimer par un ſubſtantif, & ils y ajoutent quelques acceſſoires, tel eſt *vertueux* dans *homme vertueux*. La notion, que nous venons de donner

de l'adjectif, convient à tous les adjectifs de cette eſpece.

Il y en a d'autres, qui laiſſant au ſubſtantif la ſignification qu'il a, n'y ajoutent aucun nouveau développement, & par conſéquent, aucun acceſſoire. Ils ſe bornent à faire connoître, ſi nous prenons la ſignification d'un ſubſtantif dans toute ſon étendue, ou ſi nous la reſtreignons. C'eſt pourquoi j'ai dit qu'ils modifient en déterminant.

Dans *l'homme*, l'adjectif *le* me fait conſidérer l'idée d'*homme*, dans toute ſa généralité, & comme étant commune à tous les individus. Dans *tout homme*, l'adjectif *tout* me fait conſidérer les individus pris diſtributivement; & dans *tous les hommes*, les adjectifs *tous les* me font conſidérer les individus pris collectivement. Ces adjectifs déterminent donc dans quelle étendue nous voulons qu'on prenne la ſignification du ſubſtantif *homme*.

Les adjectifs *mon*, *ton*, *ſon*, *notre*, *votre*, &c. déterminent également. Ils préſentent un rapport d'appartenance; & en nous faiſant conſidérer, ſous ce rapport, une idée générale, ils la reſtreignent au point de la rendre individuelle. *Mon cheval.*

Chaque, *pluſieurs*, *un*, *deux*, *trois*, *premier*, *ſecond*, &c. offrent les individus ſous d'autres rapports, & déterminent, par conſéquent, la ſignification des ſubſtantifs auxquels on les joint. D'après ces exemples qui vous font voir comment nous déterminons différemment la ſignification des ſubſtantifs, il vous ſera facile de re-

connoître tous les adjectifs que nous employons à cet uſage.

A juger des adjectifs par les qualités que nous remarquons dans les objets, nous en pouvons diſtinguer de deux ſortes : des adjectifs abſolus & des adjectifs relatifs.

Quand nous diſons qu'un homme eſt grand, l'idée de *grandeur* n'eſt que dans la comparaiſon que nous faiſons de cet homme avec les autres ; & le même homme que nous jugeons grand aujourd'hui, nous le jugerions petit, ſi les hommes avoient communément ſix à ſept pieds. Les qualités que nous obſervons dans les objets en conſéquence d'une comparaiſon, ſe nomment *relatives*. *Grand* & *petit* ſont donc des adjectifs relatifs.

Au contraire, ſi les qualités que nous remarquons dans les choſes, paroiſſent leur appartenir indépendamment de toute comparaiſon de notre part ; nous les nommons abſolues. Telles ſont, dans les corps, l'étendue, la ſolidité, la figure, la mobilité, la diviſibilité, &c. *étendue*, *ſolide*, *figuré*, *mobile*, *diviſible*, ſont donc des adjectifs abſolus.

Les qualités relatives ſont donc en plus grand nombre qu'on ne penſe. *Egal*, *inégal*, *meilleur*, *pire*, *bon*, *méchant*, *ſemblable*, *différent*, *brave*, *ſavant*, *ignorant*, *prudent*, *téméraire*, *&c.* Tous ces différens adjectifs expriment des qualités dont on ne juge que parce qu'on a fait des comparaiſons.

A la rigueur, on pourroit dire que dans notre eſprit, toutes les qualités des choſes ſont relatives. Comme nous n'acquérons des connoiſſances, qu'autant que nous comparons, il ne nous eſt pas

poſſible de conſidérer des qualités comme abſolues : nous les voyons toujours dans les rapports qu'elles ont avec des qualités contraires. Nous jugeons, par exemple, de la mobilité par comparaiſon avec une choſe qui eſt en repos, de la ſolidité par comparaiſon avec une choſe qui eſt fluide, &c.

Vous me demanderez peut-être, Monſeigneur, comment ſe forment les ſubſtantifs & les adjectifs. C'eſt ce que l'uſage vous a appris, vous en feriez vous-même au beſoin. Cependant il n'y a point de regles générales pour la formation de ces mots ; & on les reconnoît moins aux ſons dont on les forme, qu'à la maniere dont ils ſont employés. Par exemple, vous reconnoiſſez facilement des ſubſtantifs dans *la colere*, *la politique*, *un ſacrilege*; puiſque ces noms ſont modifiés par les adjectifs *la* & *un* ; & vous voyez qu'ils deviennent des adjectifs dans *un homme colere*, *une conduite politique*, *une main ſacrilege*, puiſqu'alors ils modifient des ſubſtantifs.

D'ailleurs il faut vous faire remarquer qu'il y a beaucoup d'adjectifs qu'on emploie ſubſtantivement : *un ſavant*, *un érudit*, *le vrai*, *le faux*, *&c.* Il y a même des ſubſtantifs qu'on emploie adjectivement : par exemple dans *un philoſophe roi*, *roi* qui étoit ſubſtantif devient adjectif, comme *philoſophe* le devient dans *un roi philoſophe.*

CHAPITRE III.

Des nombres.

LES noms généraux ſe diſent d'une ſeule choſe ou de pluſieurs. Dans le premier cas ils ſont au nombre ſingulier : dans le ſecond ils ſont au pluriel, & cette différence ſe remarque par la terminaiſon.

Je dis *les noms généraux* : car les noms propres emportent l'unité, & ſont toujours du nombre ſingulier. C'eſt figurément qu'on dit *les Céſars*, *les Titremmes*, & alors on les généraliſe.

Dans la claſſe des noms propres, il faut mettre les noms de métaux ; *or*, *argent*, *fer*, ſignifient chacun une ſubſtance, qui, quoique compoſée de parties, eſt regardée comme une maſſe individuelle. On ne les emploie donc jamais au pluriel. Il eſt vrai qu'on dit *des fers* : mais ce mot ſe dit alors des fers d'un cheval, ou on l'emploie figurément pour *chaînes*.

Les noms des vertus habituelles, telle que la charité, la pudeur, le courage, n'ont point de pluriel ; il en eſt de même de pluſieurs idées que l'eſprit eſt naturellement porté à regarder comme ſingulieres : *faim*, *ſoif*, *ſommeil*, *ſang*. Quelques mots n'ont point de ſingulier : *matines*, *nones*, *vêpres*, *ténébres*, *pleurs*, *gens* ; *&c.* ſur tout cela il faut conſulter l'uſage.

La marque du pluriel n'eſt pas toujours la même. La regle la plus générale eſt de terminer le nom

nom par une *s* ou par une *x*. *Pere*, *mere*, *bonté*, *vertu*, *&c.* prennent une *s*, *pères*, *meres*, *bontés*, *vertus*.

Ceux qui, au ſingulier, finiſſent en *au*, *eau*, *feu*, prennent une *x*; écrivez donc *bateaux*, *feux*.

L'uſage vous inſtruira, ou plutôt il vous a déja inſtruit des autres terminaiſons que les noms prennent au pluriel, & il ſeroit inutile de vous arrêter ſur ces détails. Je vous ferai ſeulement remarquer que les deux nombres ſont ſemblables dans tous les noms qui finiſſent au ſingulier par une *s*, un *z*, ou un *x*, *nez*, *voix*, *fils*.

Toutes les langues ont pluſieurs nombres. Le grec a même un duel; c'eſt-à-dire une terminaiſon particuliere pour les noms qui conviennent à deux choſes. L'hébreu en a auſſi, un, mais ſeulement pour les choſes doubles, comme les yeux, les mains.

Dès qu'on emploie un ſubſtantif au ſingulier ou au pluriel, ſuivant qu'on parle d'une choſe ou de pluſieurs; il étoit naturel de mettre l'adjectif au même nombre que le ſubſtantif, afin de marquer plus ſenſiblement le rapport de l'un à l'autre. On a donc dit *un homme prudent*, *des généraux habiles*. Cette regle ne ſouffre point d'exceptions.

CHAPITRE IV.

Des genres.

GENRE vient de *generare*, qui ſignifie engendrer ; & quand on a dit qu'une choſe eſt d'un genre, on a voulu dire qu'elle a été engendrée dans une certaine claſſe. Il y a deux genres, le maſculin & le féminin.

C'eſt la diſtinction des deux ſexes qui a été le premier motif de la diſtinction des choſes en deux genres ; & pour marquer cette différence juſque dans les noms, on leur a donné des terminaiſons différentes, ſuivant la différence des ſexes, telle que *lion*, *lionne*, *chien*, *chienne*. En conſéquence, on a dit : les noms, ainſi que les ſexes, ſont de deux genres.

Si, en parlant des animaux, la différence du maſculin & du féminin a ſon fondement dans la différence des ſexes, on ſeroit ſouvent fondé à diſtinguer les noms des plantes en deux genres : car les naturaliſtes ont remarqué qu'il y a des plantes mâles & des plantes femelles. Mais l'uſage eſt trop ignorant de ces choſes, pour y avoir égard.

On a même ſouvent oublié tout-à-fait ce qui avoit donné lieu à la diſtinction des deux genres, & l'on a diſtribué des noms maſculins & des noms féminins, ſans faire aucune attention au ſexe des animaux. Par-là un mot, d'un ſeul genre, a ſervi à diſtinguer tous les individus d'une

eſpece, tant mâles que femelles. Tels ſont *perdrix*, *lievre*, *carpe*, *brochet*.

La raiſon de cet uſage, c'eſt que les hommes n'obſervent qu'autant qu'ils ont beſoin d'obſerver. N'ayant donc pas ſenti la néceſſité de diſtinguer toujours les animaux par le ſexe, ils n'ont pas imaginé d'avoir toujours deux noms différens, l'un pour les mâles, l'autre pour les femelles.

Cependant la diſtinction des genres étant une fois établie, on l'a étendue à tous les noms. Quelques-uns avoient été terminés différemment, ſuivant la différence des ſexes. C'en fut aſſez pour avoir, dans certaines terminaiſons, le maſculin, & le féminin dans d'autres.

Mais une regle, ſi peu fondée, ne pouvoit pas être conſtante. Auſſi un mot a ſouvent été d'un genre, quand, par la terminaiſon, il auroit dû être d'un autre; quelques-uns ont été des deux. Enfin, il y a des langues qui ont un genre neutre pour les mots qu'on ne trouve ni maſculins, ni féminins, parce qu'ils ont une terminaiſon particuliere.

La terminaiſon maſculine dans les noms, eſt celle qu'ils ont eue dans leur formation. Si nous voulons les rendre féminins, nous changeons cette terminaiſon, en y ajoutant un *e* muet; & comme nous avons dit au maſculin *un lion*, *un chat*, nous dirons au féminin *une lionne*, *une chatte*.

En général les noms ſubſtantifs ne ſont que d'un genre, & par conſéquent, ils conſervent toujours la même terminaiſon. *Homme*, *arbre*, *eſprit* ſont maſculins: *plante*, *connoiſſance*, *vertu* ſont féminins: on peut ſeulement ajouter à ces noms la marque du pluriel.

Quoique cette regle ſoit générale, elle ſouffre

quelques exceptions ; *amour* qui eſt maſculin au ſingulier, eſt quelquefois féminin au pluriel ; *de folles amours* : on dit au maſculin *un comté*, *un duché*, & au féminin, *une comté pairie*, *une duché pairie* : on dit encore *de bonnes gens* & *des gens malheureux* : par où vous voyez que le ſubſtantif *gens* eſt féminin, lorſqu'il eſt précédé d'un adjectif, & qu'il eſt maſculin, lorſqu'il en eſt ſuivi.

Si la plupart des ſubſtantifs ſont toujours de l'un & de l'autre genre, les adjectifs au contraire peuvent toujours être des deux ; & on leur donne l'un ou l'autre, ſuivant le genre des ſubſtantifs auxquels on les joint ; *un lion furieux*, *une lionne furieuſe*. Par ce moyen on indique plus ſenſiblement le ſubſtantif que l'adjectif modifie.

Les adjectifs, terminés au maſculin par un *e* muet, ne changent point leur terminaiſon au féminin ; *ſage*, *aimable*, *honnête* ſont des deux genres.

Dans tout autre cas, ils prennent un *e* muet à leur terminaiſon : *charmant charmante*, *grand grande*, *poli polie* : cette regle eſt générale pour les adjectifs comme pour les ſubſtantifs.

Cependant la terminaiſon féminine offre quelquefois de plus grandes altérations. Par exemple, les ſubſtantifs, *parleur*, *chanteur*, *défendeur*, *acteur*, *protecteur*, *fils*, *roi*, ſont, au féminin ; *parleuſe*, *chanteuſe*, *démandereſſe*, *défendereſſe*, *actrice*, *protectrice*, *fille*, *reine*.

On remarque également de grandes variétés dans la terminaiſon féminine des adjectifs. Quelquefois on redouble la conſonne finale, *bon bonne*, *cruel cruelle*, *gras graſſe*, *gros groſſe*. On dit, *fol folle*, *mol molle*, *vieil vieille*, *bel belle*, *nouvel*

nouvelle : terminaiſon qui paroît encore plus altérée, lorſqu'on la compare au maſculin, *fou*, *mou*, *vieux*, *beau*, *nouveau*. C'eſt ainſi qu'on prononce ces adjectifs, quand ils précédent un ſubſtantif qui commence par une conſonne.

Dans les adjectifs terminés en *eux* ou en *oux*, on change l'*x* final en *ſe* : *heureux heureuſe*, *jaloux*, *jalouſe*. Quant aux plus grandes variations, comme l'uſage doit vous les apprendre, je me bornerai à vous les faire remarquer dans quelques exemples : *blanc blanche*, *turc turque*, *bref breve*, *long longue*, *favori favorite*, *doux douce*, *faux fauſſe*, *benin benigne*.

Quoique les genres aient l'avantage de prévenir ſouvent les équivoques, il faut convenir, avec M. Duclos, qu'ils ont l'inconvénient de mettre trop d'uniformité dans la terminaiſon des adjectifs, d'augmenter le nombre de nos *e* muets, & de rendre notre langue difficile à apprendre. La langue angloiſe n'a point de genre pour les noms ; elle eſt en cela plus ſimple que la nôtre.

CHAPITRE V.

Obſervations ſur la maniere dont on accorde, en genre & en nombre, les adjectifs avec les ſubſtantifs.

NOUS venons de dire, Monſeigneur, qu'un adjectif doit être au même genre & au même nombre que le ſubſtantif qu'il modifie. Cette règle donne lieu à quelques obſervations.

Quand deux ſubſtantifs ont une ſignification fort approchante, on emploie volontiers l'adjectif au ſingulier : *une force & une fermeté admirable, une politeſſe & une cordialité affectée.*

Il y a, au contraire, des occaſions où l'adjectif ſe met au pluriel, quoique le ſubſtantif, qu'il paroîtroit devoir modifier, ſoit au ſingulier. On dit, *la plupart des hommes ſont ignorans*, & on parleroit mal, ſi l'on diſoit, *la plupart des hommes eſt ignorante.*

La raiſon de cette façon de parler vient de ce que, *la plupart des hommes* étant la même choſe que *les hommes pour la plupart*, nous rapportons l'adjectif *ignorans* au pluriel *hommes* dont nous ſommes préoccupés, & nous oublions que le ſujet de la propoſition eſt un ſubſtantif ſingulier & féminin.

Lorſqu'un adjectif modifie des ſubſtantifs de différens genres, il ne change ordinairement ſa terminaiſon que pour prendre le pluriel : *cet hom-*

me & cette femme ſont prudens. Si on dit *prudens* & non pas *prudentes*, ce n'eſt pas, comme le penſent les grammairiens, parce que le maſculin eſt plus noble. Mais puiſqu'il y a plus de raiſon pour faire l'adjectif maſculin que pour le faire féminin, il eſt naturel qu'on lui laiſſe ſa premiere forme, qui ſe trouve celle qu'il a plu d'appeller *genre maſculin.*

Une preuve que la nobleſſe du genre n'eſt point une raiſon, c'eſt que l'adjectif ſe met toujours au féminin, lorſque, de pluſieurs ſubſtantifs, celui qui le précede immédiatement, eſt de ce genre. On dit: *il a les pieds & la tête nue*, & non pas *nus*: *il parle avec un goût & une nobleſſe charmante*, & non pas *charmans.* L'adjectif dégénere-t-il ici de ſa nobleſſe, en prenant le genre féminin?

Je dis donc que pour l'habitude où nous ſommes d'accorder, en genre & en nombre, l'adjectif avec le ſubſtantif, nous ſerions choqués de lire *tête nus*, *nobleſſe charmans.* C'eſt pourquoi nous diſons *nue* & *charmante* au ſingulier & au féminin, quoique ces adjectifs ſe rapportent à deux ſubſtantifs de genre différent. Si nous n'avions pas cette raiſon pour leur donner la terminaiſon féminine, nous les laiſſerions dans leur premiere forme. En effet on dit, *mes pieds & ma tête ſont nus*, & non pas *nue*; parce que dans cette phraſe, *tête* & *nus* étant ſéparés l'un de l'autre, on ne penſe plus à leur genre, & on ſe borne à mettre l'adjectif au pluriel.

Souvent le ſubſtantif n'eſt point énoncé, comme vous le voyez dans cette phraſe, *il eſt dangereux*, employé pour *il y a du danger*: car *dange-*

reux eſt un adjectif, & nous prouverons que *il* en eſt un autre.

Quand je dis donc *il eſt dangereux*, je ſens qu'il y a quelque choſe de ſous-entendu : c'eſt une idée à laquelle je ne puis donner aucun nom, & qui cependant eſt modifiée par les adjectifs *il* & *dangereux*. Or, puiſque nous nous ſommes fait une habitude de ne donner des genres qu'aux noms, cette idée qui n'a point de nom, n'a donc point de genre, & par conſéquent, *il* & *dangereux* n'en ont pas davantage. J'établirai donc pour regler, que les adjectifs n'ont point de genre, lorſqu'ils ſe rapportent à une idée plutôt qu'à un nom. En effet, pourquoi juger qu'ils ſont alors au maſculin ? N'eſt-il pas plus exact de ne voir ici que leur premiere forme, qui, n'étant par elle-même d'aucun genre, ne devient maſculin que par oppoſition à une autre forme que nous pouvons leur faire prendre, & que nous nommons féminine ?

CHAPITRE VI.

Du verbe.

D'APRÈS l'étymologie, *verbe* eſt la même choſe que *mot* ou *parole ;* & il paroît que le verbe ne s'eſt approprié cette dénomination, que parce qu'on l'a regardé comme le mot par excellence. Il eſt en effet l'ame du diſcours, puiſqu'il prononce tous nos jugemens.

Le verbe *être* eſt proprement le ſeul, &, à la rigueur, nous n'aurions pas beſoin d'en avoir d'autre. Mais nous avons vu qu'il s'eſt introduit dans les langues des mots qui ſont tout-à-la-fois verbes & adjectifs : adjectifs, parce qu'ils expriment un attribut ; & verbes, parce qu'ils expriment encore la coëxiſtence d'un attribut avec un ſujet. Ce ſont, comme nous l'avons dit, des expreſſions abrégées, équivalentes à deux élémens du diſcours. Dans ce chapitre & les ſuivans, nous traiterons indiſtinctement des verbes adjectifs & du verbe ſubſtantif *être*, parce que les obſervations, que nous avons à faire, ſont communes à toutes les eſpeces de verbes.

On diſtingue dans les verbes la perſonne qui parle, *je ſuis*, *j'aime* ; la perſonne à qui l'on parle, *tu es*, *tu aimes ;* & la perſonne dont on parle, *il eſt*, *il aime* : voilà le ſingulier. Au pluriel, les perſonnes ont d'autres noms, & il ſe fait quelque changement dans la terminaiſon des verbes. *Nous*

ſommes, *vous êtes*, *ils ſont*, *nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment.*

On diſtingue encore les tems, ſuivant qu'ils ſont préſens, paſſés ou futurs : *je ſuis*, *je fus*, *je ſerai*, *j'aime*, *j'aimai*, *j'aimerai.*

Les verbes prennent donc différentes formes, ſuivant qu'on parle à la premiere, à la ſeconde, à la troiſieme perſonne ; & ſuivant qu'on parle au préſent, au paſſé, au futur. Or, dans toutes ces formes, on affirme la coëxiſtence de l'attribut avec le ſujet.

Mais ſi j'affirme cette coëxiſtence, lorſque je dis, *vous êtes tranquille* ; je ne l'affirme, plus, lorſque je dis, *ſois tranquille*, *je voudrois que vous fuſſiez tranquille.* Les verbes prennent donc encore différentes formes, ſuivant la maniere dont nous enviſageons cette coëxiſtence. Ce ſont ces formes qu'on appelle *modes*, mot ſynonyme de *maniere.*

Nous allons traiter ſéparément des perſonnes, des tems & des modes.

CHAPITRE VII.

Des noms des perſonnes conſidérés comme ſujets d'une propoſition.

LA premiere perſonne n'a que deux noms; un pour le ſingulier *je*, un autre pour le pluriel *nous*. La ſeconde en a deux au ſingulier, *tu*, *vous*; & celui-ci eſt le même pour les deux nombres.

Sans-doute, Monſeigneur, on a, dans les commencemens, dit *tu* à tout le monde, quel que fût le rang de celui à qui l'on parloit. Dans la ſuite, nos peres barbares & ſerviles imaginerent de parler au pluriel à une ſeule perſonne, lorſqu'elle ſe faiſoit reſpecter ou craindre: & *vous*, devint le langage d'un eſclave devant ſon maître. Il arriva de-là, que *tu* ne put plus ſe dire qu'en parlant à ſes eſclaves, à ſes valets, ou à un homme fort inférieur.

La familiarité qu'on prenoit avec ſes inférieurs, on crut ſouvent pouvoir la prendre avec ſes égaux, & l'uſage introduiſit le *tu* d'égal à égal, ſur-tout entre les amis. Cependant, parce qu'il eſt difficile de concilier la familiarité avec la politeſſe, deux perſonnes, qui ſe tutoyent dans le tête à tête, ne croiront pas, par égard pour le public, devoir ſe tutoyer devant le monde. Les Poëtes ont conſervé le *tu*, & en vers cette licence à de la nobleſſe, parce qu'on paroît s'égaler à ſon ſupérieur.

Vous remarquerez que les noms de la premiere & de la ſeconde perſonne expriment bien mieux les vues de l'eſprit, que ne feroient les noms propres. Ils expliquent clairement, l'un la perſonne qui parle, l'autre la perſonne à qui on parle. Vous ne vous feriez plus entendre, ſi vous vous nommiez, au lieu de dire *je*; & ſi, au-lieu de dire *vous*, vous vouliez faire uſage du nom de celui à qui vous adreſſeriez la parole. Ces noms ne ſont donc pas employés à la place d'aucun autre, & ce ſont des vrais ſubſtantifs.

Les noms de la premiere & de la ſeconde perſonne ſont toujours les mêmes, au maſculin comme au féminin: ceux de la troiſieme ſont différens, ſuivant les genres. On dit *il* au maſculin, au féminin *elle*, *ils* & *elles* au pluriel.

Du latin *ille*, *illa*, nous avons fait *il*, *elle*, *le*, *la*, comme les italiens ont fait *il*, *egli*, *lo*, *ella*. Or, en latin, *ille* eſt proprement un adjectif exprimé ou ſous-entendu. Il en eſt de même d'*il* en françois & d'*egli* en italien. Quand, par exemple, après avoir parlé du pêcher, je dis, *il eſt en fleurs*, *il* eſt alors pour *il pêcher*: mais, à conſulter l'étymologie, *il* & *le* ſont la même choſe; c'eſt-à-dire, un adjectif qui détermine l'étendue qu'on donne au ſubſtantif *pêcher*. Anciennement nos peres employent *il* pour *le*; & c'eſt encore ainſi que les italiens parlent aujourd'hui: ils diſent *il conte*, le comte.

Il eſt donc prouvé que *il*, que nous prenons pour le nom de la troiſieme perſonne, eſt un adjectif qui détermine un ſubſtantif ſous-entendu. Ainſi, quand nous diſons, *il parle*, *il chante*,

nous ſuppléons le ſubſtantif qui a été nommé auparavant.

Mais, quoique nous ſoyons dans l'habitude de ne pas plus prononcer le ſubſtantif que l'adjectif *il* modifie, nous nous le rappellons cependant; &, en conſéquence, cet adjectif paroît en prendre la place. Nous croyons, par exemple, que *il* eſt pour *le pêcher*; & nous ſommes d'autant plus portés à le croire, que l'uſage ne permet pas de dire *il pêcher*. Voilà pourquoi on a donné à cet adjectif le nom de pronom; c'eſt-à-dire, de mot mis pour un autre. Nous traiterons ailleurs des pronoms: il ſuffit pour le préſent d'avoir conſidéré *il* & *elle*, comme noms de la troiſieme perſonne.

On, ainſi que l'*on*, eſt encore un nom de la troiſieme perſonne. Ils viennent par corruption; le premier d'*homme*, le ſecond de l'*homme*. Ce mot eſt un vrai ſubſtantif: il n'eſt mis à la place d'aucun nom: il ne ſe rapporte même à aucun, & il ne laiſſe rien à ſuppléer. En effet, dans *on joue*, *on* eſt le nom d'une idée qui exiſte dans l'eſprit, comme celle de tout autre ſubſtantif: ſeulement cette idée eſt vague, & ſi on dit *on*, c'eſt qu'on ne veut déterminer ni quelles ſont les perſonnes qui jouent, ni quel en eſt le nombre.

On eſt préférable à *l'on*, toutes les fois qu'il n'occaſionne pas une prononciation déſagréable. Dites & *l'on*, *il faut que l'on commence*, plutôt que & *on*, *il faut qu'on commence*.

CHAPITRE VIII.

Des tems (*).

CHAQUE forme, qu'on fait prendre au verbe, ajoute quelque idée acceſſoire à l'idée principale dont il eſt le ſigne. Avoir de l'amour eſt, par exemple, l'idée principale que le verbe *aimer* ſignifie dans toutes ſes variations, & chaque variation exprime ce ſentiment avec différens acceſſoires. Le préſent eſt l'idée acceſſoire de la forme *j'aime*; le paſſé l'eſt de la forme *j'aimai*, & le futur, de la forme *j'aimerai*.

Le préſent *j'aime* eſt ſimultané avec l'acte de la parole: le paſſé *j'aimai* eſt antérieur à cet acte; & le futur *j'aimerai* lui eſt poſtérieur. Le moment où nous parlons eſt donc comme un point fixe, par rapport auquel nous diviſons le tems en différentes parties, que je nommerai *époques*.

Or, on peut diſtinguer trois eſpeces d'époques: l'époque actuelle qui eſt le moment où nous parlons, des époques qui ne ſont plus, & qu'on nomme antérieures; & des époques qu'on nomme poſtérieures, parce qu'elles ne ſont pas encore. Ainſi, comme l'idée d'actualité continue le

(*) Le ſyſtême de M. Beauzée ſur les tems me parut, au premier coup d'œil, auſſi ſolide qu'ingénieux. Cependant, après un mûr examen, je crus devoir l'abandonner. Mais les vues de ce Grammairien m'ont donné des lumieres, & j'ai refait ce chapitre.

préſent ; l'idée d'antériorité conſtitue le paſſé, & l'idée de poſtériorité conſtitue le futur.

Un verbe eſt donc au préſent, lorſqu'il exprime un rapport de ſimultanéité avec l'époque actuelle : il eſt au paſſé, lorſqu'il exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque antérieure ; & il eſt au futur, lorſqu'il exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque poſtérieure. En un mot, il eſt au paſſé, au préſent, & au futur, ſuivant que l'époque, avec laquelle il exprime un rapport de ſimultanéité, eſt antérieure, actuelle ou poſtérieure.

Il eſt vrai que ce qui eſt ſimultané avec une époque, ſoit antérieure, ſoit poſtérieure, eſt préſent par rapport à cette époque. Mais ſi, en conſéquence, on vouloit regarder, comme des préſens, *j'aime* & *j'aimerai*, on confondroit tout : il n'y auroit plus ni paſſé ni futur, puiſque tout ce qui arrive, eſt néceſſairement ſimultané avec une époque quelconque.

L'époque peut être déterminée ou indéterminée. Quand je dis, *j'allois*, cette forme marque une époque qui eſt déterminée par la ſuite du diſcours ou par quelques circonſtances. Par la ſuite du diſcours, ſi je dis, *j'allois chez vous lorſqu'il m'eſt ſurvenu une affaire*, alors, l'époque eſt antérieure, par une circonſtance : ſi c'eſt au moment que je rencontre une perſonne, que je lui dis, *j'allois chez vous*, alors, l'époque eſt actuelle.

Vous voyez donc, Monſeigneur, que *j'allois* peut être un paſſé ou un préſent : *j'ai été*, au contraire, eſt toujours un paſſé ; & lorſque je me ſers de cette forme, je puis dire à mon choix, en

déterminant une époque ; *j'ai été hier à Colorno* ; ou ſans en terminer aucune, *j'ai été à Colorno.*

Ainſi, parce que l'action du verbe ne peut pas ne pas être ſimultanée à une époque quelconque, cette idée de ſimultanéité eſt un acceſſoire commun aux deux formes *j'allois* & *j'ai été* : mais ces deux formes diffèrent en ce qu'avec *j'allois*, l'époque eſt néceſſairement déterminée, & elle eſt antérieure ou actuelle ; au lieu qu'avec *j'ai été* elle eſt déterminée ou ne l'eſt pas, à notre choix, & elle eſt toujours antérieure.

Les époques, auxquelles ſe rapportent les formes du futur, ſont également déterminées, ou indéterminées. Quand je dis, *j'achèverai cet ouvrage*, j'ai la liberté de déterminer une époque ou de n'en point déterminer. Mais ſi je diſois, *j'aurai achevé*, il faudroit abſolument déterminer une époque, en ajoutant, *dans peu de tems*, *demain*, *quand vous reviendrez.*

Ces deux futurs ont donc l'un & l'autre un rapport de ſimultanéité à une époque poſtérieure. Mais avec *j'achèverai*, cette époque peut être déterminée ou ne l'être pas ; & avec *j'aurai achevé*, il faut néceſſairement qu'elle le ſoit.

L'époque actuelle ne ſauroit être plus ou moins préſente : car, ou elle eſt ſimultanée avec le moment où je parle, ou elle ne l'eſt pas. Si elle l'eſt, elle eſt préſente : ſi elle ne l'eſt pas, elle eſt antérieure ou poſtérieure ; &, par conſéquent, paſſée ou future. Il n'y a donc qu'une maniere d'enviſager le préſent, & il n'y a auſſi qu'un ſeul préſent dans chaque verbe, *j'aime.*

Il n'en eſt pas de même du paſſé & du futur. Nous pouvons les conſidérer l'un & l'autre ſous différens

différens points de vue. Auſſi avons-nous des paſſés plus ou moins paſſés, & des futurs plus ou moins futurs, ſuivant que les époques ſont elles-mêmes plus ou moins antérieures, plus ou moins poſtérieures.

Je viens de faire, *je faiſois*, *je fis*, *j'ai fait*, *j'avois fait*, *j'eus fait*, *j'ai eu fait* ſont autant de paſſés différens. Ce ſont des paſſés, parce qu'ils ont un rapport de ſimultanéité avec une époque antérieure ; & ils ſont différens, parce que l'époque n'eſt pas la même pour tous.

Je viens de faire eſt un paſſé prochain : il ſignifie *il n'y a qu'un moment que j'ai fait.*

Je faiſois n'eſt ni prochain ni éloigné : mais il devient l'un & l'autre par la ſuite du diſcours. *Il n'y a qu'un moment qu'il faiſoit beau*, *il faiſoit chaud l'été dernier.* Cette forme peut même devenir l'expreſſion du préſent : nous avons donné pour exemple, *j'allois chez vous*, lorſqu'on parle à une perſonne qu'on rencontre.

L'époque, avec laquelle *je faiſois* a un rapport de ſimultanéité, peut être conſidérée comme une période où l'on eſt encore, ou comme une période où l'on n'eſt plus. Si l'on dit, *je travaillois aujourd'hui à cet ouvrage*, l'action du verbe ſe rapporte à une période où l'on eſt encore ; & elle ſe rapporte à une période où l'on n'eſt plus, ſi l'on dit, *je travaillois hier.*

Or, *je fis* & *j'ai fait*, qui diffèrent de *je faiſois*, en ce qu'ils ſuppoſent tous deux une antériorité plus ou moins éloignée, different l'un de l'autre en ce que le premier ſe dit d'une période où l'on n'eſt plus, *je fis hier* ; & que le ſecond ſe dit d'une période où l'on eſt encore,

j'ai fait aujourd'hui. Il est vrai qu'on peut dire, *j'ai fait hier* : mais on parleroit mal, si l'on disoit, *je fis aujourd'hui.*

Je fis hier est antérieur à la période actuelle, qui est le jour où nous sommes : *j'ai fait aujourd'hui* est antérieur à l'époque actuelle qui est l'acte de la parole. *J'avois fait, lorsqu'il arriva* est antérieur à une époque qui est elle-même antérieure. Car *j'avois fait* est antérieur à *arriva*, & *arriva* l'est à l'époque actuelle. Voilà ce qui distingue *j'avois fait* des passés précédens, *je fis, j'ai fait.* A cette question *soupâtes-vous hier de bonne heure ?* on répondra *je soupai* ou *j'eus soupé à dix heures.* A celle-ci, *avez-vous soupé aujourd'hui de bonne heure ?* on répondra *j'ai soupé*, ou *j'ai eu soupé à dix heures.*

Vous voyez, Monseigneur, par ces exemples, que *j'ai soupé*, comme *je soupai*, se rapporte à une période qui est finie ; & que *j'ai eu soupé*, comme *j'ai soupé*, se rapporte à une période qui dure encore. On dit, *j'eus soupé hier* ; & on ne dira pas, *j'eus soupé aujourd'hui.*

Nous avons remarqué que le passé *j'ai fait* se dit également d'une période dans laquelle on n'est plus, & d'une période dans laquelle on est encore : il n'en est pas de même du passé *j'ai eu fait.* On parleroit mal, si l'on disoit *j'ai eu fait hier*, il faut dire *j'eus fait.* Le passé *j'ai eu fait* ne s'emploie donc qu'en parlant d'une période qui n'est pas finie, *aujourd'hui dès que j'ai eu soupé, je suis sorti ; hier dès que j'eus soupé, je sortis.*

Quand on dit *je fis* ou *j'ai fait*, on indique l'époque où la chose se faisoit : quand, au con-

traire, on dit *j'eus fait* ou *j'ai eu fait*, on indique l'époque où la choſe étoit faite, on diſtingue donc ces deux paſſés par les époques différentes auxquelles on les rapporte.

Voilà, je penſe, tous les paſſés que l'uſage autoriſe. Quelques grammairiens, néanmoins, en ont encore imaginé deux autres. Comme on dit *j'ai eu fait*, ils diſent, par analogie, *j'eus eu fait* & *j'avois eu fait*. Mais je ne ſais ſi l'on trouveroit des exemples de ces paſſés ailleurs que dans leurs grammaires.

On a été fondé à diſtinguer *j'ai fait* de *j'ai eu fait*, puiſque ces deux paſſés ſe rapportent à des époques différentes : l'un ſe dit du tems où l'on agiſſoit, & l'autre du tems où l'on a fini d'agir.

Si l'on diſoit, *auſſi-tôt que j'eus eu ſoupé, je ſortis*, ou *j'avois eu ſoupé quand il arriva*, le ſens ſeroit exactement le même que ſi l'on avoit dit : *auſſi-tôt que j'eus ſoupé, je ſortis, j'avois ſoupé, quand il arriva.* Or, dès que ces deux paſſés, *j'eus eu fait* & *j'avois eu fait*, n'expriment que ce qu'on auroit pu dire avec les paſſés *j'eus fait* & *j'aurois fait*, ils ſont au-moins tout-à-fait inutiles & on doit les rejetter.

Comme nous avons pluſieurs paſſés, nous avons auſſi pluſieurs futurs.

Je ferai a un rapport de ſimultanéité avec une époque poſtérieure. C'eſt donc un futur. Il a cela de particulier, que l'époque peut, à notre choix, être déterminée ou ne l'être pas : je puis dire, *je ferai*, ſans ajouter quand ; & je puis dire, *je ferai demain.*

J'aurai fait, au contraire, eſt un futur dont

il faut que l'époque ſoit déterminée. On dira, par exemple, *j'aurai fait*, *quand vous arriverez*. Or, *quand vous arriverez* détermine l'époque. Vous voyez encore que *j'aurai fait* diffère de *je ferai*, en ce qu'il renferme deux rapports, un rapport de poſtériorité à l'époque actuelle, & un rapport d'antériorité à une époque qui n'eſt pas encore. En effet, *j'aurai fait* eſt poſtérieur à l'acte de la parole, antérieur à *quand vous arriverez*.

Enfin *je vais faire*, qui ſignifie *je ferai dans un moment*, eſt un futur prochain.

Il y a des grammairiens qui mettent, parmi les futurs, les expreſſions ſuivantes: *je dois faire*, *j'ai à faire*. Pour juger ſi c'eſt avec fondement, commençons par les analyſer.

Si *je dois faire* ſignifioit *il eſt de mon devoir*, *je ſuis dans l'obligation*, il eſt évident que ce ſeroit un préſent.

Si, au contraire, je voulois dire qu'il eſt arrêté, que je ferai, ou que je ferai parce que je l'ai arrêté; il me paroîtroit plus naturel de regarder cette expreſſion comme l'équivalent de deux phraſes, dont l'une eſt un futur, & l'autre préſent ou un paſſé.

Il eſt vrai que *je dois faire* paroît quelquefois l'expreſſion du futur. Par exemple, ſi je dis, *je crains le jugement que vous devez porter de mon ouvrage*; *devez porter* eſt pour *porterez*. Mais obſervons les acceſſoires qui diſtinguent ces deux tours.

Si je ne doute pas que vous ne portiez un jugement, je préférerai de dire, *je crains le jugement que vous porterez de mon ouvrage*; & je

dirai au contraire, *je crains le jugement que vous devez porter*, ſi je préſume que votre jugement ne me ſera pas favorable. *Porterez* a donc pour acceſſoire la perſuaſion où je ſuis que vous jugerez mon ouvrage ; & l'acceſſoire de *devez porter*, eſt la préſomption où je ſuis que vous n'en jugerez pas favorablement. Or, ſeroit-on fondé, d'après ces acceſſoires, à regarder ces expreſſions comme deux futurs différens ? En effet, qu'eſt-ce qui conſtitue le futur ? C'eſt un rapport de ſimultanéité avec une époque poſtérieure. On n'en peut donc admettre de pluſieurs eſpeces, qu'autant que les époques, avec leſquelles ils ont un rapport de ſimultanéité, ne ſont pas les mêmes. On les multiplieroit à l'infini, ſi on les diſtinguoit d'après tous les acceſſoires qui les peuvent accompagner.

J'*ai à faire*, ſignifie, *je ferai*, *parce qu'il faut*, *parce qu'il convient que je faſſe*, *parce que je me ſuis propoſé de faire*. Le rapport de ſimultanéité eſt donc le même avec cette expreſſion qu'avec *je ferai*, & l'époque eſt la même encore. *J'ai à faire*, quoiqu'il ſoit accompagné d'acceſſoires qui lui ſont particuliers, n'eſt donc pas un futur différent de *je ferai*. Il ſe pourroit même que cette expreſſion ne fût pas un futur ; & c'eſt ce qui arrive toutes les fois qu'elle ſignifie, *il me convient de faire*, *je me ſuis propoſé de faire*.

CHAPITRE IX.

Des Modes.

TOUS les tems, Monſeigneur, que nous avons expliqué, affirment la coexiſtence de l'attribut avec le ſujet. Or, c'eſt de ces tems que les grammairiens ont fait le mode qu'ils nomment *indicatif*. Raſſemblons-les.

Préſent. . . . . . *Je fais.*

Paſſé, qui paroît quelquefois ſe confondre avec le préſent, & qui ſe rapporte à une époque déterminée par la ſuite du diſcours, ou par quelque circonſtance, . . . *je ferois*

Paſſés qui ſe rapportent à une période où l'on n'eſt plus, il y en a deux : l'un marque plus particuliérement le tems où la choſe ſe faiſoit, ... *je fis.*

L'autre marque le tems où la choſe étoit faite, ... *j'eus fait.*

Paſſés qui ſe rapportent à une période où l'on eſt encore. Il y en a également deux ; & la différence entr'eux eſt la même qu'entre les paſſés précédens. L'un indique donc le tems où la choſe ſe faiſoit, . *j'ai fait.*

Et l'autre celui où la choſe étoit faite, ... *j'ai eu fait.*

Paſſé antérieur à une époque qui eſt elle-même antérieure à l'époque actuelle, ... *j'avois fait.*

Futur dont l'époque peut être ou n'être pas déterminée, . . . *je ferai.*

Futur dont l'époque doit être déterminée, ... *j'aurai fait.*

En obſervant ces tems, vous voyez, Monſeigneur, que l'affirmation eſt donc l'acceſſoire qui caractériſe le mode indicatif.

Mais ſi au lieu de dire *tu fais*, *vous faites*, je dis, *fais*, *faites*, l'affirmation diſparoît, & la coexiſtence de l'attribut avec le ſujet n'eſt plus énoncée que comme pouvant ou devant être une ſuite de mon commandement. Cet acceſſoire, a ſubſtitué au premier, a fait donner à cette forme le nom de *mode impératif.*

Fais, *faites*, paroiſſent au préſent, parce que celui qui commande, ſemble vouloir que la choſe ſe faſſe à l'inſtant même. Cependant ce ſont de vrais futurs, puiſqu'on ne peut obéir que poſtérieurement au commandement. Auſſi commandons-nous avec les futurs de l'indicatif, *tu feras*, *vous ferez.*

Ayez fait, autre forme de l'impératif, eſt également un futur : *ayez fait*, *quand j'arriverai*, eſt pour le fond la même choſe que, *vous aurez fait*, *quand j'arriverai.* Voilà tous les tems de ce mode : il n'a point de paſſé, & on voit qu'il n'en peut pas avoir.

Le futur de l'impératif n'eſt qu'un ſimple commandement ; celui de l'indicatif, quand il eſt employé dans le même ſens, eſt un commandement plus poſitif, une volonté plus abſolue dont

on ne permet pas d'appeller. Si après avoir dit, *faites*, ou *ayez fait*, on ne paroiſſoit pas diſpoſé à m'obéir ; j'inſiſterois en diſant *vous ferez*, *vous aurez fait*, & par-là je déclarerois que je ne veux ni excuſe, ni retardement.

Je fais affirme, *fais* commande, *je ferois* affirme auſſi ; mais l'affirmation n'eſt pas poſitive, comme dans l'indicatif, elle eſt conditionnelle : *je ferois, ſi j'en avois le tems.* Cette condition eſt l'acceſſoire d'un mode que je nomme *conditionnel.*

La forme *je ferois* eſt un préſent ou un futur, ſuivant les circonſtances du diſcours ; & on peut l'employer, ſans déterminer aucune époque. *Je ferois actuellement votre affaire, ſi vous m'en aviez parlé plutôt*, eſt un préſent : *je ferois votre affaire avant qu'il fût peu, ſi elle dépendoit uniquement de moi*, eſt un futur : enfin *je ferois le voyage de Rome, ſi j'étois plus jeune*, eſt un futur dont l'époque peut à notre choix, être ou n'être pas déterminée : en général cette forme exprime preſque toujours un futur : *je l'attends, il m'a promis qu'il viendroit bientôt. Viendroit* eſt pour *viendra*, & l'uſage le préfere, parce que l'exécution de ce qu'on promet, dépend toujours de quelques conditions exprimées ou ſuppoſées.

Au paſſé, on dit, *j'aurois fait votre affaire, ſi vous m'en aviez parlé*, ou *j'euſſe fait votre affaire, ſi vous m'en euſſiez parlé.* Il me paroît que la différence entre ces deux tems conſiſte en ce que *j'aurois fait*, marque plus particuliérement le tems où l'affaire auroit été entrepriſe, & que *j'euſſe fait*, marque plus particuliérement

le tems où elle eût été finie. *J'aurois fait*, ſignifie, *je me ſerois occupé à faire*, & *j'euſſe fait*, ſignifie, *elle ſeroit faite.*

On dit encore *j'aurois eu fait*, & c'eſt un paſſé antérieur à un autre paſſé. *Si vous m'aviez écrit, j'aurois eu fait votre affaire, avant que vous fuſſiez arrivé:* dans cet exemple, *j'aurois eu fait*, eſt antérieur à *avant que vous fuſſiez arrivé*, qui l'eſt lui-même à l'époque actuelle. Je ne ſais ſi l'on peut dire *j'euſſe eu fait.* Je ne vois pas en quoi il différeroit de *j'aurois eu fait.*

Nous avons diſtingué des propoſitions principales & des propoſitions ſubordonnées. Or, une propoſition principale renferme toujours une affirmation poſitive conditionnelle, avec un rapport déterminé au préſent, au paſſé ou au futur. Le verbe de ces propoſitions doit donc prendre ſes formes dans le mode indicatif, *je fais*, *j'ai fait*, ou dans le mode conditionnel, *je ferois*, *j'aurois fait.*

Il arrive ſouvent qu'on trouve auſſi, dans les propoſitions ſubordonnées, la même affirmation poſitive ou conditionnelle, avec un rapport déterminé au préſent, au paſſé ou au futur; & alors il faut que le verbe de cette propoſition, comme celui de la principale, emprunte également ſes formes du mode indicatif ou du mode conditionnel: on dit *je crois que vous FAITES, que vous avez FAIT, je croyois que VOUS FERIEZ, que VOUS AURIEZ FAIT.*

Mais il y a des propoſitions ſubordonnées, dont le verbe, n'ayant pas un rapport déterminé à un tems plutôt qu'à un autre, eſt, ſuivant les circonſtances du diſcours préſent; par

exemple, ou futur, quoiqu'on lui conſerve toujours la même forme. Si on me dit de quelqu'un, *il part*, je puis répondre, *je ne crois pas qu'il parte*; & ſi on me dit, *il partira*, je puis également répondre, *je ne crois pas qu'il* PARTE. Par où vous voyez que *parte*, indéterminé par lui-même à être préſent ou futur, devient tour-à-tour l'un & l'autre par les circonſtances du diſcours.

De même ſoit qu'on diſe *il eſt parti*, ou *il partira*, je puis répondre, *je ne croyois pas qu'il partît. Qu'il partit* eſt donc tour-à-tour paſſé ou futur.

Que j'aie fait, autre forme qu'on emploie dans les propoſitions ſubordonnées, eſt également indéterminée, & peut ſe rapporter, ſuivant les circonſtances, à des époques différentes. Vous voyez un paſſé dans *il a fallu* QUE J'AIE CONSULTÉ, & un futur dans *je n'entreprendrai rien* QUE JE N'AIE CONSULTÉ...

Il en eſt de même de la forme ſuivante, *que j'euſſe fait*. Tantôt elle exprime un paſſé; *je ne croyois pas que vous euſſiez fait ſitôt*: tantôt elle exprime un futur, *je voudrois que vous euſſiez fait avant mon retour*.

Toutes ces nouvelles formes, qu'on fait prendre au verbe dans les propoſitions ſubordonnées, expriment donc avec un rapport indéterminé au tems. Or, cette indétermination eſt l'acceſſoire qui conſtitue le mode qu'on nomme *ſubjonctif*. Il paroît que, dans ce mode, le verbe, étant ſubordonné aux circonſtances du diſcours, tient plus d'elles que de ſa forme, les rapports d'an-

tériorité, d'actualité ou de poſtériorité qu'il exprime ; & que les différentes formes du ſubjonctif ſont moins deſtinées à diſtinguer les tems, qu'à marquer la ſubordination du verbe de la propoſition ſubordonnée au verbe de la propoſition principale.

Nous avons analyſé quatre modes, l'indicatif, l'impératif, le conditionnel & le ſubjonctif. Il nous reſte à obſerver l'infinitif.

Après avoir ſuppoſé que le mot *être* avoit ſignifié ſucceſſivement *voir*, *entendre*, *toucher*, nous avons vu comment, étant devenu un terme général & abſtrait, il n'a plus ſignifié aucune de ces choſes en particulier. Alors il a été le ſigne d'une idée générale, commune à *voir*, à *entendre*, à *toucher*, & qui n'eſt proprement ni *voir*, ni *entendre*, ni *toucher*.

Ce verbe ainſi généraliſé pouvoit être joint à des adjectifs, & nous aurions pu dire *être faiſant*, *être dormant*. Mais au lieu d'employer ces élemens du diſcours, nous avons imaginé des expreſſions plus abrégées, qui leur ſont équivalentes, & nous avons fait les verbes *faire*, *dormir*.

Or, *être*, *faire*, *dormir*, qu'on pourroit peut-être regarder comme la premiere forme des verbes, ſont ce qu'on appelle des *infinitifs*.

On peut ici obſerver deux choſes. La premiere, c'eſt que l'infinitif, quoique ſubordonné à une propoſition, n'en ſauroit former une. Dans *je veux que vous faſſiez*, *que vous dormiez*, les formes du ſubjonctif, *vous faſſiez*, *vous dormiez*, ſont deux propoſitions : au contraire, ſi je dis, *je veux faire*, *je veux dormir*, vous n'ap-

percevez point de propoſitions dans *faire* ni dans *dormir*, vous n'y voyez qu'une action ou un état.

Une autre choſe à obſerver, c'eſt que, dans l'infinitif, l'indétermination eſt encore plus ſenſible que dans le ſubjonctif. Car ce mode qui, par lui-même, ne ſe rapporte à aucune époque, ſemble pouvoir ſe rapporter à toutes. *Faire*, par exemple, paroît préſent dans *je puis faire*, paſſé dans *j'ai pu faire*, futur dans *je pourrai faire*. Mais, à mieux juger des choſes, c'eſt *je puis* qui eſt préſent, *j'ai pu* qui eſt paſſé, *je pourrai* qui eſt futur, & *faire* n'eſt pas plus préſent, paſſé & futur dans ces phraſes, que le ſeroit dans celle-ci le ſubſtantif *maiſon*, *j'ai une maiſon*, *j'ai eu une maiſon*, *j'aurai une maiſon*. En effet, Monſeigneur, ſi vous conſiderez que, lorſque le verbe eſt à l'infinitif, nous faiſons abſtraction de tous les acceſſoires qu'il a pris dans les autres modes, vous en conclurez que nous faiſons abſtraction des rapports d'actualité, d'antériorité & de poſtériorité, & que, par conſéquent, il ne peut plus exprimer aucun de ces rapports.

Qu'eſt-ce donc que le verbe à l'infinitif? vous voyez que, puiſqu'il eſt dépouillé de tous les acceſſoires qu'il avoit dans les autres modes, il ne peut plus être qu'un nom ſubſtantif, qui exprime une action ou un état. Il y a même bien des occaſions où l'on ne peut pas s'y méprendre: nous diſons, par exemple, *mentir eſt un crime* pour *le menſonge eſt un crime*.

Puiſqu'on multiplie les verbes, en compoſant une idée totale de l'idée du verbe ſubſtantif &

de celle de quelque adjectif, il faut qu'en décompoſant cette idée, on retrouve un adjectif dans les verbes d'action & dans les verbes d'état. Or, cet adjectif eſt ce qu'on nomme *participe*, & il y en a deux: l'un eſt le participe du préſent, ainſi nommé d'après ce qu'il paroît être, *faiſant*; l'autre eſt le participe du paſſé, qui concourt aux formes compoſées des tems paſſés, *fait*. Ces noms participent de l'adjectif & du verbe; de l'adjectif en ce qu'ils modifient un ſubſtantif, du verbe en ce qu'ils le modifient avec un rapport de ſimultanéité à une époque quelleconque. Je dis *à une époque quelleconque*, parce qu'ainſi que l'infinitif *faire*, ils ne ſont ni paſſés, ni préſens, ni futurs. Quand nous traiterons particuliérement de ces noms, nous verrons que ce ſont ſouvent encore de vrais ſubſtantifs.

Comme on a dit à l'indicatif, *j'ai fait*, *j'avois fait*, on a dit à l'infinitif, *avoir fait*, & cette forme a paru exprimer un paſſé ou un futur: un paſſé antérieur à un autre paſſé, *après avoir fait*, *il partit*; un futur antérieur à un autre futur, *il faudra avoir fait*, *quand j'arriverai*: mais ſi le verbe, à l'infinitif, ne conſerve aucun des acceſſoires qu'il avoit dans les autres modes, comment *avoir fait* pourroit-il être un paſſé ou un futur? Je vois un paſſé dans *il partit*, & un futur dans *il faudra*: je ne vois qu'un nom dans *avoir fait*, & à ce nom j'en pourrois ſubſtituer un autre, *la choſe* faite, par exemple: *après la choſe faite il partit*, *la choſe faite faudra*, *quand j'arriverai*.

Outre les participes dont la forme eſt ſimple,

faiſant & *fait*, il y en a un autre dont la forme eſt compoſée, *ayant fait.* Vous voyez que ce participe eſt encore un adjectif.

Nous avons obſervé & expliqué toutes les variations du verbe dans ſes différens tems & dans ſes différens modes. C'eſt de là que ſe forment les conjugaiſons dont nous allons traiter.

CHAPITRE X.

Des Conjugaiſons.

NOUS venons de voir que, lorſque nous conſidérons les infinitifs *faire*, *aimer*, nous faiſons abſtraction de tous les acceſſoires que le verbe exprime dans ſes tems & dans ſes modes. Donc ſi nous regardons cette forme comme la premiere que les verbes ont eue, nous verrons, que, ſuivant les variations dont elle ſera ſuſceptible, elle ajoutera différens acceſſoires à la ſignification des verbes.

Or, on a remarqué que les infinitifs ont des terminaiſons différentes. Ils ſe terminent en *er* comme *aimer*, en *ir* comme *finir*, en *oir* comme *recevoir*, en *re* comme *rendre*, *faire*. Toutes les terminaiſons des infinitifs peuvent ſe rapporter à ces quatre.

Alors, ayant obſervé tous les verbes dont l'infinitif ſe termine en *er*, on vit que, dans leurs tems & dans leurs modes, ils prennent en général les mêmes formes qu'*aimer*. On regarde donc les variations de ce verbe, comme le modele des variations de tous ceux qui ſe terminent de la même maniere, & on en fit une claſſe, ſous le nom de premiere conjugaiſon. On imagina de même trois autres conjugaiſons, parce qu'on fit de pareilles obſervations ſur les verbes en *ir*, en *oir* & en *re*.

Alors conjuguer un verbe fut lui faire prendre ſucceſſivement, ſur le modele d'un verbe qui ſervoit de regle, toutes les formes que nous avons analyſées; c'eſt-à-dire, les formes de l'indicatif, de l'impératif, du mode conditionnel, du ſubjonctif & de l'infinitif.

Dès que chaque conjugaiſon eut un modele, on fut fondé de regarder comme ſinguliers, tous les verbes, qui, ayant à l'infinitif la même terminaiſon que celui qui ſervoit de regle, ſe conjuguoient exactement de la même maniere. *Calmer*, par exemple, fut régulier, parce que, dans tous ſes tems & dans tous ſes modes, il ſe conjugue comme *aimer*.

En conſéquence, on mit, parmi les verbes irréguliers, ceux dont les variations n'étoient pas conformes à celles du verbe qui devoit ſervir de modele: & on nomma *défectueux*, ceux qui manquoient de quelque tems ou de quelque mode. *Aller*, par exemple, fut un verbe irrégulier, parce qu'il ſe conjugue différemment d'*aimer*: *faillir* fut un verbe défectueux, parce qu'il n'eſt en uſage qu'à l'infinitif *faillir*, & aux paſſés, *je faillis*, *j'ai failli*, *j'avois failli*: *querir* eſt plus défectueux encore: il ne ſe dit qu'à l'infinitif.

En conſidérant les verbes par rapport aux conjugaiſons, il y en a donc de trois eſpeces: réguliers, irréguliers & défecteux.

Nous remarquons dans les conjugaiſons des formes ſimples *je fais*, *je fis*, *je ſors*, *je ſortis*; & des formes compoſées, *j'ai fait*, *j'avois fait*, *je ſuis ſorti*, *j'étois ſorti*.

Les verbes *avoir* & *être*, qui entrent dans les

les formes compoſées, & qui ſe joignent au participe du paſſé, ſe nomment *verbes auxiliaires*, parce qu'ils concourent à la formation des temps. Nous en traiterons dans le chapitre ſuivant.

Aller eſt auſſi un verbe auxiliaire dans la formation du futur prochain, *j'y vais faire*; & *venir* en eſt un autre dans la formation du paſſé prochain, *je viens de faire*. L'uſage qu'on fait de ces deux verbes, ne ſouffre aucune difficulté. Nous verrons qu'il n'en eſt pas de même des auxiliaires *avoir* & *être*.

Il faut remarquer, Monſeigneur, qu'un verbe, lorſqu'il devient auxiliaire, ne conſerve pas exactement ſa premiere ſignification; par exemple, dans *avoir fait* & *avoir des vertus*, l'idée qu'offre le verbe *avoir*, n'eſt pas certainement la même. Vous voyez par là pourquoi *devoir* ne peut pas être mis parmi les auxiliaires: c'eſt que lorſqu'on dit *je dois faire*, *je dois* conſerve exactement ſa premiere ſignification. Il ſignifie toujours, *il eſt arrêté*, ou *il faut*.

Le verbe ſubſtantif peut être employé avec le participe du préſent, *Pierre eſt aimant*, & avec le participe du paſſé, *Pierre eſt aimé*: il eſt, dans ces deux phraſes, le même verbe, dont le propre eſt d'exprimer la coëxiſtence de l'attribut avec le ſujet.

Or, quand on dit, *Pierre eſt aimant*, Pierre eſt le ſujet de l'action, comme il l'eſt de la propoſition: c'eſt lui qui agit: au contraire, il n'eſt plus le ſujet de l'action, quand on dit, *Pierre eſt aimé*. Il en eſt l'objet: il n'agit donc plus, & c'eſt ce qu'on appelle *être paſſif*.

Etre aimant renferme deux élémens, aux-

quels nous pouvons ſubſtituer *aimer*; verbe adjectif, que nous avons nommé *verbe d'action*, & que les Grammairiens nomment *verbe actif*.

Etre aimé renferme également deux élémens, auxquels les latins ſubſtituoient *amari*, verbe qu'ils nommoient *paſſif*, parce que dans les modes de ce verbe, le ſujet eſt l'objet de l'action.

Notre langue ne peut rien ſubſtituer à de pareils élémens. Elle n'a donc point de verbe paſſif. En effet, c'eſt avec les participes du paſſé, joints aux différentes formes du verbe *être*, que nous traduiſons les verbes paſſifs des latins.

Comme on a nommé *verbes actifs*, ceux dont l'action ſe termine à un objet différent du ſujet de la propoſition; & *verbes paſſifs*, ceux dont le ſujet de la propoſition eſt l'objet même de l'action; les verbes actifs & les verbes paſſifs ont emporté l'idée d'un objet ſur lequel une action ſe termine. En conſéquence, les Grammairiens ont appellé *verbes neutres*, c'eſt-à-dire, qui ne ſont ni actifs ni paſſifs, tous ceux où ils ne voyoient point d'action, *repoſer*, *dormir*, & tous ceux où ils voyoient une action qui ne ſe terminoit pas ſur un objet, *marcher*, *rire*. Comme nous n'avons point de verbes paſſifs, il me paroît inutile d'admettre des verbes neutres. Il nous ſuffit, par conſéquent, de diſtinguer les verbes en deux claſſes, en verbes d'action & en verbes d'état.

Les Grammairiens diſtinguent encore trois eſpeces de verbes, dont je ne vois pas l'utilité: des verbes *réfléchis*, dont l'action réfléchit en quelque ſorte ſur le ſujet, *je me connois*, *je me trompe*; des verbes *réciproques*, dont l'action ré-

fléchit alternativement d'un ſujet ſur un autre, *Pierre & Paul ſe battent*; enfin des verbes qu'ils appellent improprement *imperſonnels*, parce qu'ils ne s'emploient ni avec la premiere, ni avec la ſeconde perſonne, *il faut*, *il pleut*. Si on s'obſtinoit à diſtinguer les verbes par des acceſſoires auſſi étrangers à leur uſage, on en trouveroit de bien des eſpeces, ſouvent même dans un ſeul verbe. *Aime*, par exemple, ſeroit actif, réfléchi, réciproque, neutre, & tout ce qu'on voudroit. Il eſt néceſſaire d'analyſer; mais il y a un terme où il faut s'arrêter. Les analyſes inutiles n'éclairent pas, & elles embarraſſent.

Si vous remarquez, Monſeigneur, que je n'ai pas donné des noms à tous les temps des verbes, je vous répondrai que je ne crois pas devoir adopter ceux qui ſont en uſage parmi les Grammairiens.

On appelle *je ferois*, *prétérit imparfait*; *je fis* & *j'ai fait*, *prétérit parfait*; & *j'avois fait*, *pluſque-parfait*. On dit encore que *je fis* eſt un *prétérit défini*, & *j'ai fait*, un *prétérit indéfini*. Enfin, on donne à *je fis*, le nom de *prétérit ſimple*, & à *j'ai fait* & *j'avois fait*, celui de *prétérit compoſé*.

Voilà les noms généralement uſités. Il y a des grammaires où on en trouve encore d'autres que je ne rapporterai pas. Vous pouvez juger, à cette multitude de noms, de l'embarras où ont été les Grammairiens. En effet, plus ils ont fait d'efforts, moins ils ont réuſſi, & nous ne ſavons plus comment nommer les temps.

Pour moi, j'avoue que je n'ai jamais pu comprendre ce qu'ils entendent par *imparfait*, *par-*

fait, *pluſque-parfait*, *défini*, *indéfini* : je comprends mieux ce qu'ils veulent dire par *ſimple* & *compoſé*. Ces noms marquent au moins les formes que le verbe prend au paſſé : mais ils n'expriment aucun des acceſſoires que ces formes réveillent ; & c'eſt néanmoins d'après ces acceſſoires, qu'il auroit fallu nommer les temps.

En effet les noms ſeroient bien choiſis, s'ils étoient comme le réſultat des analyſes de chaque temps. C'eſt ainſi qu'on a fait ceux de *paſſé prochain* & de *futur prochain*. Mais de pareils noms ſeroient difficiles à imaginer, & quand on les propoſeroit, le public ne les adopteroit pas. Ce ſeroient des dénominations métaphyſiques, dont les idées échapperoient ſouvent aux métaphyſiciens mêmes ; & cependant la grammaire doit être à la portée de tout homme capable de réflexion. On pourroit employer un moyen plus ſimple.

Le verbe *faire* varie dans tous ſes temps & dans tous ſes modes. Or, pourquoi les variations dont on auroit fait l'analyſe, ne ſerviroient-elles pas de dénominations aux variations des autres verbes ? Pourquoi ne diroit-on pas le paſſé *je fis* du verbe *aimer* & *j'aimai* ; le futur *je ferai* & *j'aimerai*, *&c.* ? de pareilles dénominations ne ſeroient point métaphyſiques ; elles n'exigeroient de la part de l'eſprit aucune contention, & elles rappelleroient d'une maniere préciſe, à celui qui auroit bien analyſé, les acceſſoires, comme les formes, de chaque temps.

Il ne me reſteroit plus, Monſeigneur, qu'à terminer ici, d'après ce plan, les différentes

conjugaiſons des verbes. Mais pourquoi vous donner la peine d'apprendre de moi ce que vous apprendrez de l'uſage ſans effort. Je crois donc devoir me borner à mettre les conjugaiſons à la fin de cette grammaire, afin que vous puiſſiez les conſulter au beſoin.

CHAPITRE XI.

Des formes compoſées avec les auxiliaires, ÊTRE ou AVOIR.

ON dit *je ſuis aimé*, *j'étois aimé*, *je fus aimé*, *j'ai été aimé*, &c. Ainſi pour traduire le verbe paſſif *amari*, être aimé ; il ſuffit de connoître d'un côté le participe *aimé* ; & de l'autre, la conjugaiſon du verbe *être*. Alors, pour exprimer une même idée, nous employons, comme nous l'avons remarqué, les élémens auxquels en latin on ſubſtituoit une expreſſion plus abrégée.

Or, *je ſuis aimé* exprime l'état du ſujet, & *j'ai aimé* en exprime l'action. Nous pouvons donc poser, pour regle générale, que le verbe *être* entre dans les formes compoſées qui expriment l'état, & que le verbe *avoir* entre dans les formes compoſées qui expriment l'action.

Cette regle ſouffre une exception ; car quoiqu'on diſe, *j'ai aimé cette perſonne*, on ne dira pas *je M'AI aimé* ; il faut dire, *je ME SUIS aimé*.

Il y a donc ici une diſtinction à faire : ou l'action a, pour objet, le ſujet même qui agit, & alors il faut dire avec le verbe *être*, *il s'eſt vu*, *il s'eſt tué*, *il s'eſt reconnu* : ou l'objet eſt différent du ſujet qui agit, & alors il faut dire avec le verbe *avoir*, *il l'a vu*, *il l'a tué*, *il l'a re-*

connu; c'eſt ainſi qu'on doit toujours parler. On ſe ſert encore du verbe *être*, toutes les fois que le terme du verbe eſt le ſujet de la propoſition. Ainſi, quoiqu'on diſe *J'AI fait des difficultés à cet écrivain*, on dit *je me SUIS fait des difficultés.*

A ces exceptions près, qui ſont elles-mêmes une regle ſans exception, la regle que nous avons d'abord établie, doit être obſervée dans tous les cas : c'eſt-à-dire, que le participe doit ſe conſtruire avec le verbe *avoir*, toutes les fois qu'il exprime une action; & avec le verbe *être*, toutes les fois qu'il exprime un état.

On dit, *il A monté ce cheval*, *il A deſcendu les degrés*, parce que *monté* & *deſcendu* expriment une action, & on ne peut s'y tromper, puiſque cette action a un objet, *ce cheval*, *les degrés.* Mais on dit, *il EST monté*, *il EST deſcendu*, parce qu'alors on conſidere moins l'action de monter, que l'état où l'on eſt après avoir monté,

Je dirai, *la proceſſion A paſſé ſous mes fenêtres*, parce que je ſonge à l'action de la proceſſion qui paſſoit. Mais que quelqu'un me demande s'il vient à temps pour la voir, je répondrai, *elle eſt paſſée.* C'eſt que je ne penſe plus qu'à l'état.

En un mot, on ne peut pas choiſir indifféremment entre les deux auxiliaires, quoique les participes puiſſent ſe conſtruire également avec l'un & avec l'autre. Il faut toujours conſidérer, ſi on veut exprimer un état, ou ſi on veut exprimer une action; & c'eſt d'après cette regle qu'on doit choiſir entre *il eſt accouru*, *il a accou-*

ru, il eſt diſparu, il a diſparu, il eſt apparu, il a apparu, ſa fievre eſt ceſſée, ſa fievre a ceſſé, il nous eſt échappé, il nous a échappé, &c.

Tous les exemples confirment cette regle. On dit, *il EST ſorti*, en parlant de quelqu'un qui n'eſt pas chez lui; & *il A ſorti*, en parlant de quelqu'un qui eſt rentré. De même on dit, *il EST demeuré à Paris*, de quelqu'un qui y eſt encore; & *il A demeuré à Paris*, de quelqu'un qui y a été & qui n'y eſt plus.

Tout ce que nous venons de dire eſt vrai des participes qui expriment également un état & une action, & nous n'avons parlé que de ceux-là. Mais quand le participe eſt de nature à n'exprimer qu'un état, il ſe conſtruit toujours avec le verbe *avoir* : on dit, *il a langui, il a dormi, il a vieilli.* Cette derniere regle, Monſeigneur, me paroît ſans exception: ſi elle en a, l'uſage vous en inſtruira.

CHAPITRE XII.

Obſervations ſur les temps.

LE préſent n'eſt à la rigueur que le moment où l'on parle. Mais ſi nous voulions le borner à cet inſtant, il nous échapperoit à meſure que nous parlons. Nous ſommes donc forcés à l'étendre dans le paſſé & dans l'avenir, & à regarder, comme parties du préſent, des momens qui ne ſont pas encore.

Or, dès qu'une fois nous lui donnons de l'extenſion, nous pouvons lui en donner toujours davantage, & nous n'avons plus de raiſon pour nous arrêter. Ce jour ſera donc un temps préſent, ce mois, cette année, ce ſiecle, toute période quelle qu'en ſoit la durée, enfin l'éternité même.

Il ne faut donc pas s'étonner, ſi la forme du préſent a été choiſie pour exprimer les vérités néceſſaires. C'eſt que ce préſent, *Dieu eſt juſte*, a une extenſion indéterminée, qui fait, de tous les ſiecles, une ſeule période, & cette période, qui eſt l'éternité, eſt en quelque ſorte préſente comme l'inſtant où je parle.

Vous avez pu remarquer, Monſeigneur, qu'on emploie ſouvent lès formes des temps les unes pour les autres. Racine a dit:

J'ai vu votre malheureux fils traîné par les chevaux que ſa main a nourris.

Il *veut* les rappeller, & ſa voix les *effraie*.

Ils *courent*. Tout ſon corps n'*eſt* bientôt qu'une plaie.

Racine ſubſtitue, dans ces vers, la forme du préſent à celle du paſſé. S'il eût dit, *il a voulu les rappeller, & ſa voix les a effrayés*, la penſée eût été la même quant au fond : mais ce n'eût été qu'un récit, au lieu que la forme du préſent, fait un tableau qu'elle met ſous les yeux.

En ſubſtituant les unes aux autres les formes des temps, on change donc les acceſſoires d'une penſée. Lorſque je dis, *je partirai demain*, je ne fais qu'indiquer le jour de mon départ ; & je fais voir que je ſuis bien décidé à partir ; ſi je dis, *je pars demain* : cette forme, *je pars*, ſemble rapprocher *demain* du moment préſent, & ce rapprochement fait juger combien je ſuis déterminé à partir, parce qu'il me préſente déjà comme partant.

Finiſſez-vous bientôt ? Finirez-vous bientôt ? Le premier de ces tours eſt l'expreſſion d'une perſonne qui eſt impatiente de voir finir. Le ſecond peut n'être qu'une queſtion.

Au lieu de répondre à *finiſſez-vous bientôt ? je finirai dans le moment*, on répondra, *j'ai fini dans le moment* ; parce qu'en ſubſtituant la forme du paſſé à celle du futur, on repréſente comme déjà fait ce qui va l'être ; & que, par conſéquent, on marque mieux la promptitude avec laquelle on promet de finir. En voilà aſſez, Monſeigneur, pour vous faire comprendre comment on emploie la forme d'un temps pour celle d'un autre. Je dis *la forme* ; car il ne ſeroit pas étonnant de dire, avec les Grammairiens, qu'on emploie le préſent pour le paſſé, & le paſſé pour le futur.

CHAPITRE XII.

Des Prépoſitions.

QUAND on dit *Pierre reſſemble à ſon frere*, le verbe *reſſemble* exprime le rapport qui eſt entre Pierre & ſon frere ; & la prépoſition *à* ſe borne à indiquer *ſon frere*, comme ſecond terme de ce rapport.

Mais il y a des prépoſitions qui, en indiquant le ſecond terme d'un rapport, expriment encore le rapport même, & qui, par conſéquent, modifient le premier terme : par exemple, dans *le livre de Pierre*, la prépoſition *de*, qui indique le ſecond terme, explique encore le rapport d'appartenance du livre à Pierre. Elle modifie donc le premier terme, *le livre*, auquel elle ajoute la qualité d'appartenir.

Nous ſerions, par conſéquent, fondés à diſtinguer deux eſpeces de prépoſitions : mais, comme j'aurai peu beſoin de cette diſtinction, il ſuffira de l'avoir remarquée.

Selon les Grammairiens, il y a des prépoſitions ſimples, *dans*, *pour*, & des prépoſitions compoſées, *à l'égard de*, *à la réſerve de*. Mais pourquoi appeller prépoſitions des ſubſtantifs qui ſont précédés d une prépoſition & ſuivis d'une autre. Vous ſentez, Monſeigneur, que, ſi on ne veut pas tout confondre, il faut toujours rappeller les expreſſions aux premiers élémens

du diſcours. Cette diſtinction eſt donc tout-à-fait inutile.

On a remarqué que les mêmes prépoſitions ſont employées dans des cas différens, & cela eſt vrai, lorſque les prépoſitions ſe bornent à indiquer le ſecond terme d'un rapport. En effet, il y a bien de la différence entre *aller à Paris*, & *être à Paris*; & cependant nous employons, dans l'un & l'autre cas, la même prépoſition *à*. C'eſt que cette prépoſition indique ſeulement le ſecond terme *Paris*, & que le rapport eſt exprimé par les verbes *aller* & *être*.

Mais parce qu'on a cru voir, dans *être dans le royaume*, *être en Italie*, *être à Rome* plus de reſſemblance, qu'il n'y en a, on a dit que des prépoſitions différentes ſont employées dans des cas ſemblables. C'eſt une erreur. Nous verrons bientôt que, dans ces trois phraſes, les rapports, exprimés par les prépoſitions mêmes, ſont différens; & que, par conſéquent, les cas ne ſont pas ſemblables.

On a encore imaginé des prépoſitions qui ne le ſont pas toujours, & on donne, pour exemple, *dedans*, *dehors*, *deſſus*, *deſſous*. Ce ſont des prépoſitions, dit-on, lorſqu'on met enſemble les deux oppoſées : *la peſte eſt dedans & dehors la ville; il y a des animaux deſſus & deſſous la terre.* Ce n'en ſont pas, lorſqu'on n'emploie que l'un des deux : car on ne dit pas *deſſus la terre*, *dedans la ville*; il faut dire, *ſur la terre*, *dans la ville.*

Lorſqu'on raiſonne ainſi, on ne paroît s'occuper que du matériel du diſcours, ce qui arrive quelquefois aux Grammairiens. En effet,

quand on répond à *eſt-il ſur la table ? il eſt deſſus* ; voilà *deſſus* ſans ſon oppoſé, & cependant il eſt prépoſition, puiſqu'il indique le ſecond terme du rapport, *la table.* Il eſt vrai qu'on ne prononce pas ces mots *la table* : mais ils ſont ſous-entendus, & la raiſon veut qu'on les ſupplée. Il falloit donc ſe borner à remarquer que les prépoſitions, *dedans*, *dehors*, *deſſus*, *deſſous*, s'emploient d'ordinaire avec ellipſe, c'eſt-à-dire, ſans prononcer le ſecond terme qu'elles indiquent.

Le premier emploi des prépoſitions à été de remarquer des rapports entre les objets ſenſibles. Mais parce que les idées abſtraites, exprimées par des noms ſubſtantifs, prennent, dans notre imagination, preſque autant de réalité que les choſes en ont au-dehors ; elles peuvent être conſidérées comme ayant entr'elles des rapports à-peu-près ſemblables à ceux qui ſont entre les objets ſenſibles. C'eſt pourquoi on dit, *de la vertu au vice*, comme *de la ville à la campagne.*

On n'eſt pas dans la jeuneſſe, comme on eſt dans la maiſon : mais l'analogie, qui eſt entre ces deux noms, comme ſubſtantifs, a fait employer la même prépoſition devant l'un & l'autre.

Par-là, une même prépoſition eſt uſitée dans des cas différens ; & quelquefois les dernieres acceptions reſſemblent ſi peu aux premieres, que ſi on ne ſaiſit pas le fil de l'analogie, il ne ſera pas poſſible de rendre raiſon de l'uſage. Je me bornerai à vous en donner quelques exemples : car vous jugez bien, Monſeigneur, que

je ne me propoſe pas d'analyſer les acceptions de toutes les prépoſitions.

De la Prépoſition à

On dit *je ſuis à Paris*, *je vais à Paris*; & cette prépoſition, dans l'une & l'autre phraſe, ſe borne à indiquer un lieu comme terme d'un rapport.

Il y a beaucoup d'analogie entre la maniere d'être dans un lieu & celle d'être dans le temps: on dira donc, *à une heure*, *à midi*, *à l'avenir*.

Il y en a encore entre les lieux & les circonſtances où l'on ſe trouve, & l'on dira, *à ce ſujet*, *à cette occaſion*.

Ce que nous appellons *ſubſtance*, ne ſe montre à nous que par les manieres d'être qui paroiſſent l'envelopper : c'eſt une choſe qui exiſte comme au milieu d'elles. Il y a donc de l'analogie entre être dans un lieu, & exiſter ou agir d'une certaine maniere, *être à pied*, *à cheval*, *prier Dieu à mains jointes*, *recevoir à bras ouverts*.

Dès-lors on dira, par analogie à ces derniers tours, *peindre à l'huile*, *travailler à l'éguille*; parce que ce ſont-là des manieres de peindre & de travailler.

Tout terme, auquel une choſe tend, eſt analogue au lieu où l'on va. *Donner à ſon ami*, *ôter à ſon ami*, *parler à ſon ami*. *Son ami* eſt le terme des actions de donner, d'ôter & de parler. Cette analogie eſt encore plus ſenſible dans *en venir à des injures*, *à des reproches*.

Table à manger, *maiſon à vendre*, *action à*

raconter, *homme à naſardes*, parce que la fin, ainſi que l'uſage qu'on fait d'une choſe, eſt comme le terme auquel elle tend.

Par la même raiſon on emploiera cette prépoſition, lorſqu'on parlera des diſpoſitions d'une perſonne: *homme à réuſſir*, *à ne pas pardonner*. Ces exemples ſuffiſent pour vous faire comprendre que les uſages de cette prépoſition ſont tous analogues, quoiqu'ils paroiſſent d'abord avoir peu de rapport les uns aux autres.

De la Prépoſition de.

CETTE prépoſition marque le lieu d'où l'on vient, & par analogie, tout terme d'où une choſe commence: *du matin au ſoir*, *d'un bout à l'autre*: *du commencement à la fin*, *de Corneille à Racine*.

On dit: *près*, *loin de Paris*: parce que *Paris* eſt un terme ſur lequel l'eſprit ſe porte, pour revenir de-là à la choſe dont on parle, & en marquer la ſituation.

Il y a quelque analogie entre le rapport de ſituation & le rapport d'appartenance; car on eſt comme différemment ſitué, ſuivant les choſes auxquelles on appartient: *le palais du roi*, *les mouvemens du corps*, *les facultés de l'ame*.

Les rapports de dépendance ſont analogues aux rapports d'appartenanee, & il y en a de pluſieurs eſpeces; de l'effet à la cauſe, *les tableaux de Raphaël*; au moyen, *ſaluer de la main*: à la maniere, *parler d'un ton bas*; à la matiere, *réale d'or*.

Nous dépendons des qualités dont nous ſommes doués: *homme d'eſprit*, *de ſens*, *de cœur*.

Des principes qui nous changent ou qui nous

affectent : *accablé de douleur*, *comblé de bonheur*, *mort de chagrin.*

Le genre dépend de l'eſpèce qui le détermine : *faculté de la vue*, *de l'ouie*, *de l'odorat* : Car la ſignification du mot *faculté* eſt déterminée par les mots *vue*, *ouie*, *odorat*, &, par conſéquent, elle en dépend.

Les parties appartiennent à leur tout : *moitié de*, *quart de.* C'eſt pourquoi on emploie cette préposition lorſqu'on ne veut parler que d'une partie ; & qu'on la retranche, lorſqu'on parle du tout. *Perdre l'eſprit*, c'eſt perdre tout ce qu'on en a ; *avoir de l'eſprit*, c'eſt avoir une partie de ce qu'on nomme *eſprit* ; & il y a ellipſe, car le premier terme du rapport eſt ſous-entendu. On dit également : *j'ai de la raiſon*, pour *j'ai une partie de la raiſon* ; & *j'ai raiſon*, pour *j'ai toute la raiſon qu'on peut avoir dans le cas dont il s'agit.*

Une choſe peut être regardée comme appartenant à la collection d'où elle eſt tirée. D'ailleurs il y a beaucoup d'analogie entre *être tiré de* & *venir de.* On doit donc dire : *c'eſt un des hommes des plus ſavans* : car le ſens eſt *cet homme eſt tiré d'entre les plus ſavans.* Au contraire, on dira : *c'eſt l'opinion des hommes les plus ſavans* ; parce qu'alors *hommes* n'eſt pas pris comme une partie des plus ſavans, mais comme tous les plus ſavans enſemble.

Il faut remarquer qu'il y a ellipſe, toutes les fois que les prépoſitions *à* & *de* ſe conſtruiſent enſemble. Puiſqu'elles indiquent des termes différens, elles ne peuvent ſe réunir, que parce qu'on ſous-entend les mots qui devroient les ſéparer. *Il*

s'eſt

s'eſt occupé à des ouvrages utiles, ſignifie donc *à quelques-uns des ouvrages.*

Dans les exemples que j'ai rapportés, l'analogie marque ſuffiſamment les différentes acceptions de ces prépoſitions; mais, dans d'autres, le fil en devient ſi délié, qu'il échappe tout-à-fait. C'eſt pourquoi il ſemble qu'on puiſſe alors les employer indifféremment l'une pour l'autre. Je ne crois pas cependant qu'il leur arrive jamais d'être tout-à-fait ſynonymes, & je penſe qu'il y a quelque différence entre *continuer de parler* & *continuer à parler.* Il en eſt de même des tours où nous paroiſſons pouvoir, à notre choix, employer ou retrancher la prépoſition. Tel eſt, *il eſpere de réuſſir*, *il eſpere réuſſir.*

Nous employons ſouvent la prépoſition *de* avec ellipſe, d'où il arrive que nous appercevons moins facilement l'eſpece du rapport qu'elle exprime. Par exemple, on ne verra pas que, dans *marcher de jour*, *de nuit*, *de* marque le rapport de la partie au tout, ſi on ne ſait pas que cette expreſſion revient à celle-ci: *marcher en tems de jour*, *en tems de nuit.*

Au reſte, Monſeigneur, il peut ſe faire que je ne découvre pas l'analogie que l'uſage a ſuivie: mais il ſuffit que j'en ſaiſiſſe une, pour vous faire connoître comment les mêmes prépoſitions ont pu ſervir à exprimer des rapports qui, au premier coup d'œil, ne paroiſſent pas ſe reſſembler.

Des Prépoſitions dans & en.

On dit: *dans une maiſon*, *dans ce tems*, *dans cette année*; & par analogie: *dans le déſordre*, *dans le plaiſir*, *dans la proſpérité.*

A, désigne seulement le lieu, où est une chose: *dans* le désigne avec un rapport du contenu au contenant. *Je partirai dans le mois d'avril* signifie avant la fin, ou dans le courant du mois. Au contraire, je ferois entendre que je partirai dès le commencement, si je disois: *je partirai au mois d'avril*, ou en supprimant la prépositon, *je partirai le mois d'avril.*

En, diffère de *dans*, parce que le terme qu'il indique se prend toujours d'une maniere indéterminée. *J'étois en ville* signifie *je n'étois pas chez moi*; & je n'ajoute pas au mot *ville* l'adjectif *la*, parce qu'en pareil cas il n'est pas nécessaire de le déterminer: il me suffit de faire entendre que j'étois quelque part dans la ville. Si, au contraire, je veux dire que je n'étois pas sorti hors des portes, je détermine ce mot, & je dis: *j'étois dans la ville.*

Dans, s'emploie donc avec un substantif, précédé de l'adjectif *le* ou *la*; & on supprime cet adjectif, toutes les fois qu'on fait usage de la prépositon *en.* On dit *en été*, *dans l'été*, *en tems de guerre*, *dans le tems de la guerre*; *être en santé*, *en doute*, *dans la santé dont il jouit*, *dans le doute où il est*; *en charge*, *dans la charge qu'il remplit*; *en posture de suppliant*, *dans la posture d'un suppliant.*

Ces exemples vous font voir sensiblement comment le substantif, toujours indéterminé avec la prépositon *en*, est toujours déterminé avec la prépositon *dans.*

Il y a des occasions où la prépositon *en* renferme des accessoires qu'*à* & *dans* n'expriment pas. *Il est en prison* se dit d'un prisonnier: *il est à la prison* se dit de quelqu'un qui y est allé, com-

me on va toute autre part : & *il eſt dans la priſon* ſe dit de quelqu'un qui y a été mis, ou qui y eſt allé, & qui n'en eſt pas encore ſorti.

De la Prépoſition par.

COMME prépoſition de lieu, *par* indique l'endroit par où une choſe paſſe ; *aller par les rues, par monts & par vaux, paſſer par la ville* : & par analogie, *paſſer par l'étamine, par de rudes épreuves, par le plaiſir, par les peines.*

Un effet peut être en quelque ſorte conſidéré comme paſſant par la cauſe qui le produit : *tableau fait par Rubens, tragédie faite par Racine.*

Mais, dès que *par* indique le rapport de l'effet à la cauſe, il indiquera encore les rapports qui ſont à-peu-près dans la même analogie : celui de l'effet au moyen : *élevé par ſes intrigues, connoître par la raiſon* ; au motif, *ſe refuſer tout par avarice, agir par intérêt, par reſſentiment* ; à la maniere, *parler par énigmes, ſe conduire par coutume, rire par intervalles.*

En voilà aſſez, Monſeigneur, pour vous faire connoître comment l'analogie a étendu chaque prépoſition à des uſages différens. Vous pouvez vous amuſer à chercher vous-même d'autres exemples. Souvenez-vous ſeulement de commencer toujours par obſerver comment les prépoſitions ont d'abord été employées avec des idées ſenſibles ; vous chercherez enſuite par quelle analogie on en a fait uſage avec des idées abſtraites.

CHAPITRE XIV.

De l'Article.

L'ARTICLE, Monſeigneur, a fort embarraſſé les Grammairiens, & c'eſt la choſe qu'ils ont traitée le plus obſcurément. M. du Marſais a commencé le premier à débrouiller ce chaos, & M. Duclos y a répandu un nouveau jour. Je n'entreprendrai pas de réfuter ce que les autres Grammairiens ont dit à ce ſujet, parce que de pareilles critiques vous ſeroient tout-à-fait inutiles. Je me borne à expliquer la nature de l'article, ſoit d'après les vues des deux écrivains que je viens de nommer, ſoit d'après quelques réflexions qui me ſont particulieres.

Je ne reconnois d'autre article que l'adjectif *le*, *la*, *les*; & d'abord vous voyez que l'article eſt ſuſceptible de genre & de nombre.

L'*e* & *l'a* ſe ſupprimen, lorſque l'article eſt joint à un mot qui commence par une voyelle, ou par une *h* non aſpirée : au-lieu de dire : *le homme*, *la eſpérance*, on dit, *l'homme*, *l'eſpérance*.

L'article ſe déguiſe encore davantage, lorſqu'étant au maſculin & au ſingulier, il eſt précédé de la prépoſition *de*, & ſuivi d'un nom qui commence par une conſonne ou par une *h* aſpirée. Alors *de le* ſe change en *du* : *du mérite*, *du héros*. Mais il ne s'altere jamais, ſoit au maſculin, ſoit au féminin, lorſque le nom commence par une voyelle

ou par une *h* non aſpirée : *de l'homme*, *de la fatigue*. Quant à *de les*, il ſe transforme toujours en *des*, *à le*, en *au*, *à les*, en *aux* : *des vertus*, *au mérite*, *aux honneurs*.

Pour ſaiſir la nature de l'article, il faut vous ſouvenir, Monſeigneur, qu'un nom peut être pris déterminément ou indéterminément.

Il eſt déterminé, lorſquil eſt employé pour déſigner un genre, une eſpece, ou un individu. Dans *les hommes*, le nom eſt genre, parce qu'il ſe prend dans toute ſon étendue. Dans *les hommes ſavans*, le nom eſt eſpece, parce qu'il eſt reſtreint à une certaine claſſe, ou à un certain nombre d'individus. Dans *l'homme dont je vous parle*, le nom eſt pris individuellement, & cette expreſſion eſt l'équivalent d'un nom propre.

Un nom eſt pris indéterminément, lorſque ne voulant ni le faire conſidérer comme genre, ni le reſtreindre à une eſpece ou à un individu, on ne détermine rien ſur l'étendue de ſa ſignification. C'eſt ce qu'on voit dans cet exemple, *il eſt moins qu'homme*. Car alors je ne veux parler ni de tous les hommes en général, ni de telle claſſe, ni de tel homme en particulier. Je veux ſeulement réveiller l'idée indéterminée, dont ce mot eſt le ſigne, lorſqu'il n'eſt modifié par aucun adjectif.

Or, vous vous rappellez, Monſeigneur, que les adjectifs modifient de deux manieres. Ils modifient en expliquant quelqu'une des qualités d'un objet; ou ils modifient en déterminant une choſe, c'eſt-à-dire en indiquant les vues de l'eſprit qui la conſidere dans toute ſon étendue, ou qui la renferme dans de certaines bornes.

L'article eſt donc un adjectif. En effet, dans

l'homme eſt mortel, il détermine le mot *homme* à être pris dans toute ſa généralité; & dans *l'homme vertueux*, il concourt avec *vertueux* à le reſtreindre à une certaine claſſe.

On dira donc avec l'article, *le courage de Turenne*, *l'érudition de Freret*, *la ſageſſe de Socrate*; parce qu'on veut reſtreindre ces mots *courage*, *érudition*, *ſageſſe*. Mais on dira ſans article, *homme de courage*, *ſe conduire avec ſageſſe*, *rempli d'érudition*; parce qu'alors il n'eſt pas néceſſaire de diſtinguer différentes eſpeces de courage, de ſageſſe, d'érudition: on ne veut que modifier les mots *homme*, *ſe conduire*, *rempli*.

On dit *un courage ſurprenant*, *une ſageſſe ſinguliere*, *une érudition vaſte*; & pour lors l'adjectif *un* fait l'office de l'article. Il en eſt de même de *tout*, *chaque*, *nul*, *aucun*, *quelque*; *ce*, *cet*, *mon*, *votre*, *notre*, &c. L'article ſe ſupprime donc toutes les fois que les noms ſont précédés par d'autres adjectifs qui les déterminent. Ainſi vous direz ſans article, *il y a d'anciens philoſophes*, *il y a de grands hommes*. Il eſt vrai cependant qu'on dit avec l'article *des ſages-femmes*, *des petits-pâtés*: mais, en pareil cas, les mots *ſages* & *petits* ſont plutôt regardés comme faiſant partie du nom que comme adjectifs.

Quelquefois le ſubſtantif ne fait, avec l'adjectif qui le précéde, qu'une ſeule idée qui a beſoin d'être déterminée, & vous concevez qu'alors on ne doit pas ſupprimer l'article. Vous direz donc *les ouvrages des anciens philoſophes*, *les actions des grands hommes*. Car vous voulez parler de tous les anciens philoſophes, de tous les grands hom-

mes ; & l'article eſt néceſſaire pour déterminer ces idées à être priſes dans toute leur généralité.

Il ſeroit à ſouhaiter qu'on ſupprimât l'article, toutes les fois que les noms ſont ſuffiſamment déterminés par la nature de la choſe, ou par les circonſtances : le diſcours en ſeroit plus vif. Mais la grande habitude, que nous nous en ſommes faite, ne le permet pas ; & ce n'eſt que dans des proverbes, plus anciens que cette habitude, que nous nous faiſons une loi de ſupprimer. On dit, *pauvreté n'eſt pas vice*, au lieu de *la pauvreté n'eſt pas un vice.*

Tout nom propre eſt déterminé par lui-même. L'article lui eſt donc inutile, & on dira *Céſar*, *Alexandre.* Mais ſi, après avoir généraliſé ces noms, on veut les reſtreindre, on dira, *l'Alexandre de le Brun.* En pareil cas, *Alexandre* eſt d'abord conſidéré comme un nom commun, & il eſt enſuite reſtreint à un ſeul individu. C'eſt par cette raiſon qu'on dit, ſans article, *Dieu eſt tout-puiſſant*, & avec l'article, *le Dieu de paix*, *le Dieu de miſéricorde.*

Le Taſſe, *le Dante*, *l'Arioſte* ne ſont pas des exceptions à la regle que je viens d'établir. Car il eſt du génie de notre langue de regarder *le* plutôt comme partie du nom, que comme article. Il eſt vrai néanmoins que nous paroiſſons quelquefois employer l'article avec des noms propres, & ſurtout avec des noms de femmes ; mais alors il y a ellipſe. Ce n'eſt pas à ces noms que nous joignons l'article, c'eſt à un ſubſtantif que nous ne voulons pas prononcer, parce que notre deſſein eſt de mettre la perſonne dont nous parlons, dans une claſſe ſur laquelle nous jetons quelque mépris.

Ce tour que nous employons rarement, parce qu'il n'eſt pas honnête, eſt plus ordinaire dans la langue italienne, où il indique le titre de la perſonne dont on parle. Car, lorſque les Italiens diſent *la Malaſpina*, *il Taſſo*, ils veulent dire *la conteſſa Malaſpina*, *il ſignor* ou *il poeta Taſſo*.

Il y a des termes, qui, ſans être généraux, ont cependant une ſignification fort étendue, parce qu'ils repréſentent une collection de choſes de même eſpece. Tels ſont les noms des métaux. On peut donc déterminer ces noms à être pris dans toute l'étendue de leur ſignification, & alors on dit, avec l'article *l'or*, *l'argent*, c'eſt-à-dire, tout ce qui eſt or, tout ce qui eſt argent. Mais ſi on n'emploie ces mots, que pour réveiller indéterminément l'idée du métal, on omet l'article, *une tabatiere d'or*. L'analogie eſt ici la même que dans les exemples que nous avons donnés.

On dit, *je vous payerai avec de l'or*, & non pas, *avec d'or*; parce que le mot *or*, employé par oppoſition à argent, eſt un nom qui veut être déterminé. On ne s'arrête plus à l'idée du métal: on ſe repréſente l'idée générale de monnoie, dont l'or & l'argent ſont deux eſpeces, & veulent, par conſéquent, l'article: ſi on dit, *je vous payerai en or*, c'eſt que la prépoſition emporte toujours avec elle une idée indéterminée, qu'elle communique au nom qu'elle précéde.

Ce que nous venons de dire ſur l'article employé ou ſupprimé, eſt une ſuite des principes que nous avons établis. Mais pourquoi le donne-t-on quelquefois aux noms de province & de royaume? Ou pourquoi ne le leur donne-t-on pas toujours? L'uſage eſt bizarre, répondent les Gram-

mairiens. Peut-être ſeroit-il plus vrai de dire que nous ne ſavons pas toujours ſaiſir l'analogie qui le regle.

Les hommes jugent toujours par comparaiſon, & en conſéquence ils ont regardé une ville comme un point par rapport à un royaume. Les noms de ville ſont donc ſuffiſamment déterminés par eux-mêmes, & on les a mis parmi les noms propres qui ne prennent jamais l'article: *Paris*, *Parme*. *Le Catelet* & d'autres ne ſont pas une exception: *car*, *le Catelet*, c'eſt par corruption *le petit château*.

Mais les noms de provinces & de royaumes ont, comme ceux des métaux, une ſignification plus ou moins étendue. Ils peuvent donc être pris déterminément, ou indéterminément; &, par conſéquent, on dira, avec l'article, *la Provence*, *la France*, & ſans article, *il vient de Provence*, *de France*.

Dans ces occaſions, il faut conſidérer ſi le diſcours fait porter l'attention ſur l'étendue d'un pays, ou ſeulement ſur le pays, abſtraction faite de toute étendue. On dit *je viens d'Eſpagne*, parce qu'alors il ſuffit de conſidérer l'Eſpagne comme un terme d'où l'on part; & on dit *l'Eſpagne eſt fort dépeuplée*, parce qu'alors l'eſprit embraſſe ce royaume avec toutes ſes provinces. Une preuve de ce que j'avance, c'eſt que nous diſons *les limites de la France*, *les bornes de l'Eſpagne*, avec l'article; & ſans article, *la nobleſſe de France*, *les rois d'Eſpagne*. Car, pourquoi cette différence, ſi ce n'eſt parce que les mots de *limites* & de *bornes* obligent de penſer à l'étendue de ces royaumes, ce que ne font pas ceux de *nobleſſe* & de *rois*.

Il faut cependant remarquer que *la nobleſſe de la France* eſt un tour très-françois : mais il ne ſignifie pas la même choſe que *la nobleſſe de France.* Par celui-ci, on entend la collection des gentilshommes françois, & pour les diſtinguer de ceux des autres royaumes, il ſuffit de déterminer le ſubſtantif *nobleſſe* en ajoutant *de France.* Mais par *la nobleſſe de la France*, on entend les prérogatives, les avantages, l'illuſtration dont elle jouit. Or, ces choſes s'étendent ſur toute la France, & obligent d'en déterminer le nom à toute l'étendue dont il eſt ſuſceptible.

L'uſage, remarque l'abbé Regnier Deſmarais, permet qu'on diſe preſque également bien : *les peuples de l'Aſie*, *les villes de l'Aſie*, & *les peuples d'Aſie*, *les villes d'Aſie*, *les villes de France*, *les peuples de France*, & *les villes de la France*, *les peuples de la France.* La différence de ces tours vient de ce que, dans ces occaſions, l'eſprit peut preſqu'à ſon gré donner ou ne pas donner ſon attention à l'étendue des pays. En pareil cas, on uſe du droit de choiſir. Il me paroît cependant que les tours avec l'article ſont les plus uſités. On dit, par exemple, toujours *les nations de l'Aſie*, & jamais *les nations d'Aſie.*

Il me ſemble que quand on parle des quatre principales parties de la terre, on a quelque peine à faire abſtraction de leur grandeur. C'eſt pourquoi nous diſons, avec l'article, *il vient de l'Amérique*, *de l'Aſie*, *de l'Europe*, *de l'Afrique.* Je ne crois pas même que l'uſage permette de parler autrement.

Cela n'eſt pas particulier à ces noms : car ceux

de quelques royaumes veulent l'article, & on doit toujours dire, *les rois de la Chine, du Pérou, du Japon.* Peut-être en uſons-nous ainſi à l'exemple de nos voiſins qui, ayant commercé dans ces pays avant nous, en ont donné les premieres relations, & nous ont engagés à en parler avec l'article, parce que c'eſt ainſi qu'ils en parlent. Peut-être auſſi que le vulgaire, qui fait l'uſage, rempli des vaſtes idées qu'on lui a données de ces royaumes, leur attache une idée de grandeur, dont il ne ſait plus faire abſtraction.

La terre, *le ſoleil*, *la lune*, *l'univers* prennent l'article, & cela eſt fondé ſur l'analogie. Mais on ne le donne point à *mars*, *mercure*, *venus*, *jupiter*, *ſaturne*; parce que, dans l'origine, ce ſont là des noms propres d'hommes.

Suivant les vues que nous avons, en parlant des rivieres, des fleuves & des mers, nous employons ou nous ſupprimons l'article.

Je dirai, *je bois de l'eau de Seine*, parce que pour faire connoître l'eau que je bois, il n'eſt pas néceſſaire que je prenne le mot *Seine* d'une maniere déterminée. Mais je dirai, *l'eau de la Seine eſt bourbeuſe*, parce qu'alors j'ai beſoin de déterminer ce mot à toute l'étendue de ſa ſignification.

On dit, *le poiſſon de mer*, lorſqu'on ne veut que diſtinguer ce poiſſon de celui de riviere. Mais on dit *le poiſſon de la mer des Indes*, & l'article eſt néceſſaire pour contribuer à déterminer ce nom à une certaine partie de la mer.

Selon l'abbé Regnier, il faut toujours dire *l'eau de la mer.* Cependant l'analogie autoriſe à dire *l'eau de riviere eſt douce & l'eau de mer eſt ſalée;*

& je ne ſais ſi l'uſage eſt pour la déciſion de ce grammairien.

Dès que l'article eſt un adjectif, il ne peut être employé, qu'autant qu'on énonce, ou qu'on ſous-entend le ſubſtantif qu'il modifie ; & toutes les fois qu'il n'eſt ſuivi que d'un adjectif, *le grand*, *le noble*, *le ſublime*, il faut qu'il y ait ellipſe, ou que l'adjectif ſoit pris ſubſtantivement.

Lorſqu'un nom eſt précédé de pluſieurs adjectifs, tantôt on met l'article devant chaque adjectif, *les bons & les mauvais citoyens* ; tantôt on ne le met que devant le premier, *les ſages & zélés citoyens*. La raiſon de cette différence, c'eſt que, dans le premier exemple, le ſubſtantif eſt diſtingué en pluſieurs claſſes, *les bons & les mauvais*, & en pareil cas il faut toujours répéter l'article ; dans l'autre, les adjectifs énoncent des qualités qui appartiennent ou peuvent appartenir à une même claſſe, & c'eſt alors que l'article ne doit pas être répété.

Je crois, Monſeigneur, n'avoir oublié aucune des difficultés qu'on peut faire ſur l'article ; quels que ſoient les exemples, on verra toujours la même analogie donner la loi. Il ſuffit de ſe ſouvenir que l'article eſt un adjectif qui détermine un nom à être pris dans toute ſon étendue, ou qui concourt à le reſtreindre.

La nature de l'article étant connue, on voit quelle en eſt l'utilité. Mais il ne faut pas s'imaginer que le latin perde beaucoup à n'en pas avoir. Ce que l'article fait, les circonſtances où l'on parle, peuvent ſouvent le faire. La langue latine s'en repoſe ſur elles, & n'aime pas à dire ce qu'elles diſent ſuffiſamment. Vous vous en convaincrez un jour.

CHAPITRE XV.

Des Pronoms.

NOUS avons vu qu'*il*, *elle*, *le*, *la* ſont dans le vrai des adjectifs employés avec ellipſe ; en effet, qu'après avoir parlé d'Alexandre, j'ajoute *il a vaincu Darius*, *il* ſera pour *il Alexandre*, où l'on voit que ce mot eſt un adjectif. De même, ſi ayant parlé de la campagne, je dis, *je l'aime*, c'eſt *je la campagne aime*, & on reconnoît encore un adjectif, auſſi-tôt qu'on a rempli l'ellipſe.

Nous avons mis, parmi les noms de la troiſieme perſonne, les adjectifs *il*, *ils*, *elle*, *elles*, & nous venons de conſidérer comme articles les adjectifs, *le*, *la*, *les*.

Or, parce que ces noms de la troiſieme perſonne & ces articles ſont employés ſans être ſuivis des ſubſtantifs qu'ils modifient, il eſt arrivé qu'ils ont paru prendre la place des noms qu'on ſupprime, & ils ſont devenus des pronoms, c'eſt-à-dire des noms employés pour des noms qui ont été énoncés auparavant, & dont on veut éviter la répétition.

Telle eſt l'expreſſion des pronoms ; c'eſt qu'ils rappellent un nom avec toutes les modifications qui lui ont été données. *Avez-vous vu la belle maiſon de campagne qui vient d'être vendue ? Je l'ai*

vue. La, c'eſt-à-dire, *la belle maiſon de campagne qui vient d'être vendue.* C'eſt que cette phraſe, qui eſt déterminée par l'article *la*, n'eſt qu'une ſeule idée, comme elle n'en ſeroit qu'une, ſi elle étoit exprimée par un ſeul mot.

Souvent les pronoms rappellent plutôt les idées qu'on a dans l'eſprit, que les mots qu'on a prononcés. *Voulez-vous que j'aille vous voir? je le veux. Le*, c'eſt-à-dire, *que vous veniez me voir.*

Il y a des mots qui n'ont jamais été ni articles, ni noms de la troiſieme perſonne, & que l'on doit néanmoins mettre parmi les pronoms. Ce ſont *y* & *en. Allez-vous à Paris? j'y vais.* C'eſt *à Paris. Avez-vous de l'argen? J'en ai. En*, c'eſt *de l'argent. Y* & *en* ſont donc employés à la place d'un nom précédé d'une prépoſition; & ce ſont des pronoms, à plus juſte titre, que les articles & les noms de la troiſieme perſonne, puiſqu'ils n'ont jamais pu avoir d'autre emploi. On ne balancera pas à les regarder comme tels, ſi on juge des mots par les idées dont ils ſont les ſignes, plutôt que par le matériel.

Le ſubſtantif *on* ou *l'on*, que nous avons vu être un nom de la troiſieme perſonne, n'eſt pas un pronom, puiſqu'il n'eſt jamais employé à la place d'aucun nom.

Les termes figurés ſe ſubſtituent à d'autres mots: mais c'eſt moins pour en prendre la place, que pour réveiller le même fond d'idées avec des acceſſoires différens. Tel eſt *voile*, employé pour *vaiſſeau.* Les termes figurés ne ſont donc pas des pronoms.

En traitant des verbes, nous avons conſidéré, comme ſujets d'une propoſition, les noms des perſonnes. Il nous reſte à obſerver les autres rapports que ces noms ont avec le verbe, les différentes formes qu'ils prennent, & les loix que ſuit l'uſage. Nous acheverons, à cette occaſion, d'expliquer tout ce qui concerne les pronoms.

CHAPITRE XVI.

De l'emploi des noms des perſonnes.

Au ſingulier, les noms de la premiere perſonne ſont *je*, *me*, *moi*, & au pluriel, *nous*.

Je eſt toujours le ſujet de la propoſition : *je crois, je ſuis.*

Me eſt l'objet ou le terme de l'action exprimée par le verbe. Il eſt l'objet dans cette phraſe, *il m'aime*; il eſt le terme dans cette autre, *il me parle.*

Me ſe conſtruit toujours avant le verbe : *moi*, doit toujours être précédé, ſoit lorſqu'il en eſt l'objet, *aimez-moi*, ſoit lorſqu'il en eſt le terme, *donnez-moi*, *donnez à moi*, *donnez à moi-même.* Il n'y a pas d'autre maniere de l'employer à l'impératif.

Donnez-moi ſans prépoſition, & *donnez à moi* avec la prépoſition *à*, ne s'emploient pas indifféremment l'un pour l'autre. On dit, *donnez-moi*, lorſqu'on ſe borne à demander une choſe ; & on dit; *donnez à moi*, lorſqu'on la demande à quelqu'un qui, paroiſſant ne ſavoir à qui la donner, eſt au moment de la donner à une autre. Quant à *même* qu'on joint ſouvent à *moi*, il fixe l'attention ſur le ſubſtantif, & il paroît le montrer. C'eſt un adjectif.

A tout autre mode que l'impératif, *moi* ne peut pas s'employer ſeul. Il ſe conſtruit avec *je*, lorſqu'il eſt le ſujet de la propoſition : *moi, moi-même,*

je

je prétends. Lorſqu'il eſt l'objet ou le terme du verbe, il ſe conſtruit avec *me* : *il me préfère moi*, ou *moi-même* : *il me ſoutient à moi, à moi-même.* Vous concevez que, lorſqu'on joint à propos ces deux noms de la premiere perſonne, la phraſe peut en avoir plus d'énergie.

Nous peut être ſujet, objet ou terme. Sujet : *nous*, ou *nous-mêmes nous penſons.* Objet : *aimez-nous*, ou *aimez-nous nous-mêmes.* Terme : *donnez-nous, donnez à nous, à nous-mêmes.*

Tel eſt l'uſage pour les noms de la premiere perſonne. Il eſt le même pour ceux de la ſeconde. Il ne faut que ſubſtituer, dans les exemples, *tu* à *je*, *te* à *me*, *toi* à *moi*, & *vous* à *nous.* Au ſingulier *vous* eſt le ſeul nom qu'on peut employer, quand on ne tutoye pas.

Les noms de la troiſieme perſonne, *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *lui*, *eux*, *le*, *la*, *les*, *leur*, *ſe*, *ſoi*, *en*, *y*, *on*, *l'on* ſouffrent de plus grandes difficultés. Les uns ne ſe diſent que des perſonnes, les autres ne ſe diſent que des choſes : enfin, il y en a qui ſe diſent également des choſes & des perſonnes.

Du nombre de ces derniers ſont *il* & *ils.* Mais le pronom féminin *elle* ou *elles*, ne ſe dit également des perſonnes & des choſes, que lorſqu'il eſt le ſujet d'une propoſition. Quant à *le*, *la*, *les*, qui ſont toujours l'objet du verbe, ils ſont dans le même cas que *il* ; & voici comment ils ſe conſtruiſent. *Je le lis*, *je les lirai*, *liſez-la*, *ne la liſez pas*, *liſez-le & le renvoyez*, ou encore *renvoyez-le.* Ces exemples vous ſerviront de regle.

Racine a dit :

Nulle paix pour l'impie, il la cherche, elle fuit.

Et ce vers a été critiqué avec raiſon : car les pronoms *la* & *elle*, qui par la conſtruction paroiſſent employés pour *nulle paix*, ſont déterminés par le ſens à ne rappeller que l'idée du ſubſtantif *la paix*, c'eſt-à-dire, une idée toute contraire. C'eſt ce qu'il faut éviter. La regle eſt donc que le pronom doit réveiller la même idée que le nom dont il prend la place. Cependant, Monſeigneur, il faut convenir qu'il y a, dans le tour de Racine, une vivacité & une préciſion qui doit d'autant plus faire pardonner cette licence au poëte, que l'eſprit a ſuppléé ce qui manque à l'expreſſion, avant d'appercevoir la faute.

Il, quoique pronom, paroît quelquefois ne prendre la place d'aucun nom. C'eſt lorſqu'on l'emploie avec les verbes qui n'ont ni premiere, ni ſeconde perſonne, tel que *il faut*, *il importe*, *il tonne*, *il pleut*. Ce mot néanmoins continue, dans tous les cas, d'avoir la même acception; & c'eſt celle de l'adjectif *le* que nous avons nommé article. Ainſi, quand on dit, *il faut parler*, *il importe de faire*, les verbes à l'infinitif ſont les noms que l'adjectif *il* modifie, & le ſens eſt, *il parler faut*, *il faire importe*. Il eſt vrai que dans *il tonne*, *il pleut*, on ne voit pas d'abord le nom qui peut être modifié: il y en a un cependant. Ce ſera, par exemple, *ciel*, *il ciel tonne*, *il ciel pleut*.

Lui, *leur* & *eux* ne ſe rapportent d'ordinaire qu'aux perſonnes; & il en eſt de même du pronom *elle* ou *elles*, lorſqu'étant le terme d'un rapport, il eſt précédé d'une prépoſition. Voici, Monſeigneur, ce que les Grammairiens obſervent à ce ſujet.

Quoiqu'un homme diſe fort bien d'un autre

qu'il ſe repoſe ſur lui, *qu'il s'appuie ſur lui*; on ne dira pas pour cela d'un lit ou d'un baton, *repoſez-vous ſur lui*, *appuyez-vous ſur lui*: mais on ſe ſervira de la prépoſition elliptique *deſſus*, *repoſez-vous*, *appuyez-vous deſſus*.

En parlant des choſes, on emploie le pronom *en* au lieu de *de lui*, & le pronom *y* au lieu de *à lui*. On ne dit pas d'un mur, *n'approchez pas de lui*, on dit, *n'en approchez pas*; ni d'une ſcience ou d'une profeſſion, *il s'eſt adonné à elle*, il faut dire, *il s'y eſt adonné*.

Une femme dit d'un chien qu'elle aime: *il fait tout mon amuſement*, *je n'aime que lui*, *je ſuis attachée à lui*, *je ne vais pas ſans lui*. Cependant on ne dira pas d'un cheval, *qu'on n'a jamais monté ſur lui*, mais *qu'on ne l'a jamais monté*; ni *qu'on ne s'eſt pas encore ſervi de lui*, mais *qu'on ne s'en eſt pas encore ſervi*.

Il ſemble donc qu'avec les prépoſitions *de* & *à*, les pronoms *lui*, *eux*, *elle* ne ſe diſent pas indifféremment des choſes & des perſonnes. Cependant, lorſqu'ils ſont précédés des prépoſitions *avec* ou *après*, ils peuvent ſe dire des choſes même inanimées. *Ce torrent entraine avec lui tout ce qu'il rencontre. Il ne laiſſe après lui que du ſable & des cailloux.*

Il y a des phraſes fort en uſage en parlant des perſonnes, dont on ne ſe ſert pas en parlant d'une multitude. Quoiqu'on diſe d'une femme, *je m'approchai d'elle*, il faut dire d'une armée, *je m'en approchai*.

La regle, que donnent les Grammairiens, eſt que, lorſque ces pronoms ſont précédés d'une prépoſition, ils ne ſe diſent des choſes, que dans

le cas où elles ont été perſonnifiées. Mais cette regle n'eſt pas exacte, puiſque nous venons de voir que les prépoſitions *avec* & *après* n'empèchent pas qu'on ne les diſe des choſes. D'ailleurs, quoi de plus perſonnifié qu'une armée, qu'on fait mouvoir, agir & combattre? & pourquoi ne diroit-on pas: *Nous allâmes, nous marchâmes à elle?* Pourroit-on même parler autrement? Voilà donc le pronom *elle*, précédé d'une prépoſition qui ſe dit d'une armée. Je crois qu'on peut dire encore: *J'aime la vérité, au point que je ſacrifierois tout pour elle*; & il importe peu que la vérité ſoit perſonnifiée, ou ne le ſoit pas. Mais nous traiterons plus particuliérement cette queſtion dans le chapitre ſuivant, à l'occaſion des adjectifs poſſeſſifs *ſon, ſa.*

Eux ſe met toujours après le verbe. Tantôt il eſt précédé d'une prépoſition: *il dépend d'eux, je vais à eux*; alors il eſt le terme d'un rapport. S'il n'en eſt pas précédé, il eſt le ſujet d'une prépoſition, &, en pareil cas, il eſt ordinairement accompagné de l'adjectif *ils prétendent eux-mêmes.*

Lui peut également être le ſujet de la prépoſition: *il l'a dit lui-même*; & ce tour eſt encore uſité avec le pronom *elle*, *elle l'aſſure elle-même.*

Lui ſe conſtruit de différentes manieres. Avec le verbe *parler*, on dira: *voulez-vous parler à lui* ou *lui parler?* Pour plus d'énergie, on le répétera en ajoutant *même: Je lui ai repréſenté à lui-même.* Enfin il peut être l'objet du verbe: *Je le verrai lui-même.*

A l'impératif, ſans négation, on dit ordinairement: *Donnez-lui*, quelquefois auſſi *donnez à*

lui ; & au même mode, avec négation, *ne lui donnez pas* ou *ne donnez pas à lui.*

A tout autre mode, *lui* doit précéder le verbe, toutes les fois qu'il eſt le terme d'un rapport qui pourroit être exprimé par la prépoſition *à* : *Je lui ai lu mon ouvrage.* Au contraire, il doit ſuivre le verbe, s'il eſt le terme d'un rapport exprimé par la prépoſition *de* : *nous dépendons de lui.*

Leur, veut toujours le précéder : *Je leur ai offert.* Si on vouloit, pour plus d'énergie, mettre un pronom après le verbe, *eux* eſt le ſeul dont on pourroit ſe ſervir : *Je leur ai offert à eux-mêmes.*

Lorſque le ſujet de la propoſition eſt l'objet du verbe ou le terme d'un rapport, on ſe ſert de *ſe*, de *ſoi*, ou de *lui*, pour marquer cet objet ou ce terme : *il s'aime*, *ſe* eſt l'objet d'*aimer*. *Chacun eſt pour ſoi*, *ſoi* eſt le terme d'un rapport marqué par la prépoſition *pour*. *Il ſe donne des louanges*, *ſe* eſt le terme d'un rapport qui ſeroit exprimé par la prépoſition *à*.

Se ne ſe met jamais qu'avant le verbe, & *ſoi* ſe met toujours après : *s'occuper de ſoi.*

Ils ſervent aux deux genres & aux deux nombres. Cependant les pluriels *eux-mêmes* & *elles-mêmes* doivent être préférés à *ſoi-même*. Ainſi quoiqu'on diſe fort bien : *ce raiſonnement eſt bon en ſoi* ; on dira : *ces raiſonnemens ſont ſolides en eux-mêmes.*

En général, *lui-même* ſe conſtruit avec tous les noms qui portent une idée déterminée, & *ſoi-même* avec ceux qui n'offrent qu'une idée indéterminée : *on ſe tourmente ſoi-même*, *on fait*

ſoi-même ſa félicité, chacun eſt ſoi-même ſon juge, la confiance en ſoi ſeul eſt dangereuſe. On diroit au contraire: *le ſage fait lui-même ſa félicite, il eſt lui-même ſon juge, il ne met pas ſa confiance en lui ſeul.*

Se ſe dit également des perſonnes & des choſes, & *ſoi* ne ſe dit que des perſonnes, ou du moins y a-t-il peu d'exceptions à faire. Quoiqu'on ne puiſſe pas blâmer, *ces choſes ſont de ſoi indifférentes*, il me ſemble qu'il ſeroit encore mieux de dire, *ſont d'elles-mêmes.*

Y s'emploie dans des phraſes, d'où nous avons vu que l'uſage rejette le pronom *lui.* Ainſi il faut dire d'une maiſon, *vous y avez ajouté un pavillon.* Il ſe dit néanmoins quelquefois des perſonnes. *Avez-vous penſé à moi? Je n'y ai pas penſé. Y*, c'eſt-à-dire, *à faire ce que je vous ai promis.*

En équivaut toujours à un nom précédé de la prépoſition *de*: &, ſelon ce qui précéde, à pluſieurs noms, ou même à des phraſes entieres. *J'en ai reçu* ſera *de l'argent, des livres, un exemplaire d'un ouvrage qui fait beaucoup de bruit.*

On & *l'on* ſont les noms d'une troiſieme perſonne conſidérée vaguement. *On chante, on rit.* Ils ſont toujours le ſujet d'une propoſition; nous avons vu qu'ils viennent, par corruption, du mot *homme.*

Nous finirons ce chapitre par une difficulté ſur l'uſage des pronoms *le, la, les.* Une femme à qui l'on demande *êtes-vous malade?* ou, *êtes-vous la malade?* répond à la premiere queſtion, *je le ſuis*, & *je la ſuis*, à la ſeconde. Pluſieurs

répondroient : *nous le ſommes* à *êtes-vous malades?* & *nous les ſommes* à *êtes-vous les malades?* Voilà certainement l'uſage ; il s'agit d'en rendre raiſon.

Je remarque d'abord que, dans les phraſes où le pronom ne doit être qu'au ſingulier maſculin, le nom auquel on le rapporte, eſt toujours un adjectif, *malade* ou *malades*. Au contraire, dans celles où il peut être au féminin ou au pluriel, il tient toujours la place d'un ſubſtantif ſur lequel l'attention ſe porte, *la malade* ou *les malades*.

Je remarque, en ſecond lieu, que, lorſque ce pronom ſe rapporte à un ſubſtantif, il eſt dans l'analogie de la langue qu'il en ſuive le genre & le nombre. On dira donc *je la ſuis ; la*, c'eſt-à-dire, *la malade*.

Mais les adjectifs, quoiqu'ils prennent ſouvent différentes formes ſuivant le nombre & le genre des noms qu'ils modifient, ne ſont pas eux-mêmes ni du maſculin ni du féminin, ni du ſingulier ni du pluriel. Il n'y a donc pas de fondement pour changer la terminaiſon du pronom qui en prend la place ; & on lui laiſſe ſa forme primitive, qui ſe trouve celle qu'on a choiſie pour marquer le maſculin & le ſingulier. *Je ſuis. Le* quoi? *malade*. Or, *malade* eſt une idée qui par elle-même n'a point de genre.

Voici un exemple que l'abbé Girard dit avoir été propoſé à l'Académie, & ſur lequel les avis furent partagés. *Si le public a eu quelque indulgence pour moi, je le dois à votre protection.* C'eſt ainſi qu'il faut dire, comme le décide l'abbé Girard, & non pas, *je la dois*. Car, le pronom

ne ſe rapporte pas à *indulgence*, mais à cette phraſe, *le public a eu quelque indulgence pour moi.* Or, cette phraſe n'a point de genre. Il faudroit dire au contraire : *l'indulgence que le public a eue pour moi, je la dois*; parce qu'alors il eſt évident que le pronom ſe rapporte à *indulgence.*

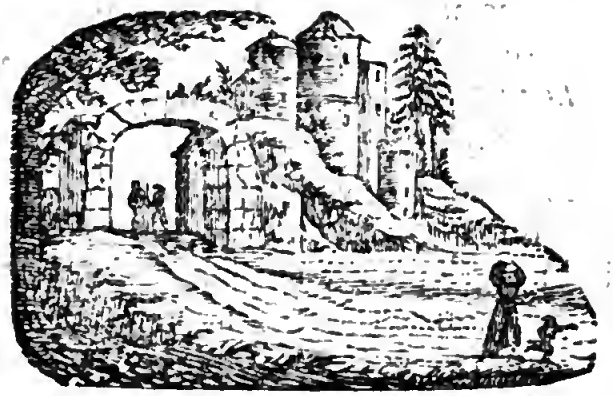

CHAPITRE XVII.

Des Adjectifs poſſeſſifs.

J'APPELLE *adjectifs poſſeſſifs* ceux qui déterminent un nom avec un rapport de propriété. Dans *mon chapeau*, *mon* eſt adjectif, puiſqu'il détermine *chapeau*, & il eſt poſſeſſif, puiſqu'il marque un rapport de propriété du chapeau à moi.

Ces adjectifs expriment un rapport de propriété à la premiere perſonne, *mon*, *le mien*, *le nôtre*; à la ſeconde, *ton*, *le tien*, *votre*, *le vôtre*; à la troiſieme, *ſon*, *le ſien*, *leur*, *le leur*.

Mon, *ton*, *ſon*, leur féminin & leur pluriel s'emploient toujours avec des ſubſtantifs, & ne peuvent jamais être précédés de l'article.

Avec *mien*, *tien*, *ſien*, leur féminin & leur pluriel, il faut au contraire faire toujours uſage de l'article, & ſous-entendre un ſubſtantif. *Voilà votre plume, donnez-moi la mienne: la mienne* ſignifie *la plume mienne*, c'eſt une ellipſe. L'article s'emploie en pareil cas, non pour déterminer *mienne*, mais pour concourir avec cet adjectif à déterminer le mot *plume* qui eſt ſous-entendu.

Enfin *notre*, *votre*, *leur*, ſe mettent avec le ſubſtantif ſans article, ou avec l'article ſans ſubſtantif. Un coup d'œil ſur la table ſuivante ſuf-

fira, Monſeigneur, pour vous faire remarquer l'uſage qu'on fait de tous ces adjectifs.

RAPPORTS DE PROPRIÉTÉS.

SANS ELLIPSE.			AVEC ELLIPSE.
A la premiere perſonne.	Sing.	Mon.	Le mien.
	Plur.	Mes.	Les miens.
A pluſieurs de la premiere.	Sing.	Notre.	Le nôtre.
	Plur.	Nos.	Les nôtres.
A la ſeconde.	Sing.	Ton. Votre.	Le tien. Le vôtre.
	Plur.	Tes Vos.	Les tiens. Les vôtres.
A pluſieurs de la ſeconde.	Sing.	Votre.	Le vôtre.
	Plur.	Vos.	Les vôtres.
A la troiſieme.	Sing.	Son.	Le ſien.
	Plur.	Ses.	Les ſiens.
A pluſieurs de la troiſieme.	Sing.	Leur.	Le leur.
	Plur.	Leurs.	Les leurs.

Mon, *ton*, *ſon*, ont cela de particulier, qu'ils s'emploient non-ſeulement avec les noms maſculins, mais encore avec les féminins, qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aſpirée : *mon ame*, *ton amitié*, & non pas, *ma ame*, *ta amitié*.

C'eſt une regle générale que nous ſupprimons ces adjectifs, toutes les fois que les circonſtances y ſuppléent ſuffiſamment. On dit, *j'ai mal à la tête*, *ce cheval a pris le mors aux dents* ; & non pas, *j'ai mal à MA tête*, *ce cheval a pris SON mors à SES dents*.

Il n'y a aucune difficulté ſur l'uſage des adjectifs de la premiere & de la ſeconde perſonne. Il n'en eſt pas de même de ceux de la troiſieme. En parlant d'un homme ou d'une femme, on dira, *ſa tête eſt belle*, & on ne dira pas *la tête EN eſt belle*, quoique *ſa* & *en* ayent ici la même

ſignification. S'il s'agiſſoit d'une ſtatue, il faudroit dire au contraire, *la tête* EN *eſt belle*, & non pas, *SA tête eſt belle.*

La regle générale que vous pouvez vous faire, c'eſt d'employer les adjectifs *ſon*, *ſa*, lorſque vous parlez des perſonnes, ou des choſes que vous perſonnifiez, c'eſt-à-dire, auxquelles vous attribuez des vices & une volonté. Hors ces cas, l'uſage varie beaucoup, & les Grammairiens ont bien de la peine à ſe faire des regles.

On ne dira pas, en parlant d'une riviere, *SON lit eſt profond*, mais *LE lit* EN *eſt profond*; on dit cependant, *elle eſt ſortie de SON lit.*

On ne dira pas d'un parlement, d'une armée, d'une maiſon : *SES magiſtrats ſont intégres*, *SES ſoldats ſont bien diſciplinés*, *SA ſituation eſt agréable.* Il faut dire : *LES magiſtrats* EN *ſont intégres*, *LES ſoldats* EN *ſont diſciplinés*, *LA ſituation* EN *eſt agréable. Cependant* vous direz *le parlement eſt mécontent d'une partie de SES magiſtrats*, *cette maiſon eſt mal ſituée*, *il faudroit pouvoir la tirer de SA place*; vous ne pourriez pas même parler autrement.

D'après ces exemples, il eſt aiſé de ſe faire une regle : la voici. Quand il s'agit des choſes qui ne ſont pas perſonnifiées, on doit ſe ſervir du pronom *en*, toutes les fois qu'on en peut faire uſage; & on ne doit employer l'adjectif poſſeſſif, que lorſqu'il eſt impoſſible de ſe ſervir de ce pronom. Vous direz donc : *l'égliſe a SES priviléges*, *le parlement a SES droits*, *la république a conſervé SES conquêtes*, *ſi la ville a SES agrémens*, *la campagne a LES SIENS.* Il n'eſt pas poſſible de ſubſtituer ici le pronom *en*, aux

adjectifs; &, par conſéquent, on ne doit pas ſe faire un ſcrupule de les employer. Mais ſi l'on peut ſe ſervir de ce pronom, on dira en parlant de la ville, *LES agremens EN ſont préférables à ceux de la campagne;* d'une république, *LES citoyens EN ſont vertueux;* d'un parlement, *LES magiſtrats EN ſont intégres;* de l'égliſe, *LES privileges EN ſont grands.*

Vous pouvez, Monſeigneur, faire l'application de cette regle aux exemples que j'ai apportés plus haut, & à beaucoup d'autres. Vous parlerez donc également bien, ſoit que vous diſiez d'un tableau : *il a SES beautés; ou LES beautés en ſont ſupérieures;* & d'une maiſon, *elle a SES commodités, ou LES commodités EN ſont grandes.* Quoique les adjectifs poſſeſſifs paroiſſent plus particuliérement deſtinés à marquer le rapport de propriété aux perſonnes, il eſt naturel de s'en ſervir pour marquer ce même rapport aux choſes, quand on n'a pas d'autres moyens. On dira donc, de l'eſprit, *SES avantages;* de l'amour, *SES mouvemens;* d'un triangle, *SES côtés;* d'un quarré, *SA diagonale:* ceci réſout la queſtion que nous avons agitée au ſujet des pronoms, *lui, eux*, &c.; c'eſt-à-dire, qu'on doit ſe ſervir de ces pronoms, toutes les fois qu'on n'y peut ſuppléer par aucun autre tour.

Je remarquerai par occaſion, que *ce tableau a SES beautés* & *ce tableau a DES beautés* ne ſignifient pas exactement la même choſe. On dira, *ce tableau a SES beautés*, lorſqu'on parle à quelqu'un qui y trouve des défauts, dont on eſt obligé de convenir malgré ſoi; & ce tour

exprime un consentement tacite aux critiques qui ont été faites. On dira au contraire *ce tableau a DES beautés*, lorsqu'on y trouve des défauts qu'on ne releve pas, qu'on veut même passer sous silence, & qu'on seroit fâché de voir échapper aux autres.

On demande s'il faut dire, *tous les juges ont opiné chacun selon SES lumieres*, ou *tous les juges ont opiné chacun selon LEURS lumieres.*

Pour résoudre cette question, il faut connoître la différente signification des adjectifs *ses* & *leurs*. Or le premier signifie que la chose appartient distributivement aux uns & aux autres, & le second, qu'elle leur appartient à tous collectivement.

De cette explication, il s'ensuit que vous devez dire : *tous les juges ont opiné chacun selon SES lumieres.* Car, ce que vous dites de tous collectivement, c'est qu'ils ont opiné : & ce que vous dites distributivement, c'est que chacun a opiné selon ses lumieres. Il y a ellipse, & le sens est : *tous les juges ont opiné, & chacun a opiné selon ses lumieres.*

Vous direz au contraire : *tous les juges ont donné chacun leur avis suivant LEURS lumieres.*

Pour sentir la différence de ces deux tours, il faut remarquer que, dans ces mots *les juges ont opiné*, le sens collectif est fini, & qu'il ne l'est pas dans ceux-ci, *les juges ont donné.* Or, dès que *chacun* ne vient qu'après un sens collectif fini, c'est à ce mot que tout ce qui suit doit se rapporter, & l'on doit dire distributivement ; *les juges ont opiné chacun selon ses lumieres.* Mais si *chacun* vient avant que le sens col-

lectif ſoit fini, ce qui ſuit ne peut plus ſe dire diſtributivement. Vous direz donc : *les juges ont donné chacun* LEUR *avis ſuivant* LEURS *lumieres* ; car, le ſens collectif ne finit qu'après *avis* que *chacun* précéde.

Par la même raiſon vous direz : *il leur a dit à chacun* LEUR *fait*, & non pas, SON *fait*. Vous direz cependant, *il a dit à chacun* SON *fait*, parce que n'y ayant point de nom auquel l'adjectif poſſeſſif puiſſe ſe rapporter collectivement, *chacun* détermine le ſens diſtributif.

Voilà, Monſeigneur, les regles générales. Il ſuffit de vous les avoir fait remarquer. L'uſage achevera de vous inſtruire.

CHAPITRE XVIII.

Des Adjectifs démonſtratifs.

LES adjectifs démonſtratifs ſont ceux qui montrent, pour ainſi dire, l'objet qu'ils déterminent. *Ce livre*, *cet homme*, *ces objets.*

Parmi ces adjectifs on doit mettre *ci* & *là*, dont l'un détermine lequel des deux objets eſt le plus près; & l'autre, lequel eſt le plus loin. Ils ſont les mêmes pour tous les genres & pour tous les nombres, & ils ſe placent après les noms. *Cet homme-ci* ſignifie le plus près, *cet homme-là* ſignifie le plus loin.

Ci ne s'emploie qu'à la ſuite d'un nom : *là* s'emploie ſeul, & alors c'eſt une expreſſion elliptique. *Il eſt là*, ſuppléez *dans ce lieu: il vient de là*, ſuppléez *de ce lieu.*

On ajoute *ci* & *là* à *ce*, & on a fait *ceci*, *cela*, qui ſont encore deux expreſſions elliptiques, où l'eſprit ſous-entend une idée vague, un nom tel qu'*objet*, *être* ou tout autre.

L'ellipſe a lieu encore, lorſque nous joignons *ce* au verbe *eſt*. *J'aime Moliere*, *c'eſt le meilleur comique*, c'eſt-à-dire, *ce Moliere eſt le meilleur comique. C'eſt une choſe merveilleuſe que de l'entendre.* Ici il n'y a point d'ellipſe : car de *l'entendre* eſt le nom que modifie l'adjectif *ce*; & le ſens *ce de l'entendre eſt une choſe merveilleuſe.* Mais il y a ellipſe dans la phraſe ſuivante : *prenez garde*

à ce que vous dites. Car l'eſprit ajoute à *ce* l'idée de diſcours ou de propos, & ce tour eſt équivalent à celui-ci : *prenez garde aux propos que vous tenez,*

Cet adjectif, joint au verbe *être*, a un avantage du côté de l'expreſſion. *Ce fut Sylla qui montra le premier que la république pouvoit perdre ſa liberté*, indique, d'une maniere plus ſenſible, Sylla comme le premier auteur de la tyrannie, que ſi l'on diſoit, *Sylla fut le premier.....* En effet *ce fut*, fixe l'attention ſur Sylla & le montre au doigt, pour ainſi dire : au lieu qu'en diſant *Sylla fut*, on ne fait que le nommer.

On dit indifféremment *c'eſt eux*, *ce ſont eux*, *c'eſt elles*, *ce ſont elles.* Mais avec les noms de la premiere perſonne & de la ſeconde, on ne peut employer que le ſingulier, *c'eſt vous*, *c'eſt nous*, *c'eſt moi.*

Dans ces phraſes le ſujet du verbe eſt une idée vague, que montre l'adjectif *ce*, & que la ſuite du diſcours détermine. Si l'eſprit ſe porte ſur cette idée, nous diſons au ſingulier, *c'eſt eux*, *c'eſt nous* : & nous diſons au pluriel, *ce ſont eux*, ſi l'eſprit ſe porte ſur le nom qui ſuit le verbe.

L'uſage a donc ici le choix des tours, & il peut à ſon gré rejetter quelquefois l'un des deux. C'eſt ce qu'il fait, lorſque le nom eſt à la premiere ou à la ſeconde perſonne : car il ne permet jamais de dire *ce ſont nous*, *ce ſont vous.* Il uſe encore du même droit, lorſqu'on parle au paſſé, & il ne veut pas qu'on diſe : *ce fut les Phéniciens qui inventerent l'art d'écrire.* Cependant le ſingulier ne ſeroit pas une faute, ſi on parloit au préſent : *c'eſt les Phéniciens qui ont inventé l'art d'écrire*

d'écrire. Je conviens néanmoins que ce *ſont* pourroit être mieux, parce que l'attention ſe porte plus particulierement ſur le nom qui eſt au pluriel.

Il y a des adjectifs démonſtratifs qui n'indiquent qu'une choſe ou qu'une perſonne en général. C'eſt pourquoi on ne les joint jamais à aucun nom: ce ſont *celui*, *celle*. On dit *celui qui*, *celle qui*; & l'eſprit ſupplée toujours l'idée ſous-entendue, *homme*, *choſe* ou quelque autre.

A ces adjectifs on a ajouté *ci* & *la*, & l'on a fait *celui-ci*, *celui-là*; le premier indique ce qui eſt près, ou ce dont on a parlé en dernier lieu; & le ſecond, ce qui eſt loin, ou ce qu'on a nommé en premier lieu.

Celui eſt formé de *ce* & de *lui* : *celle* de *ce* & d'*elle*. On diſoit même autrefois *cil* de *ce* & de *il*, & nous diſons aujourd'hui *ceux* de *ce* & de *eux*. Vous voyez que l'adjectif *ce* a été joint aux noms des troiſiemes perſonnes, & qu'il eſt pour tous les genres & pour tous les nombres.

CHAPITRE XIX.

Des Adjectifs conjonctifs.

Le propre des mots, *qui*, *que*, *dont*, *lequel*, *laquelle*, quoique tous les grammairiens les mettent dans la classe des pronoms, n'est certainement pas de pouvoir être substitué à aucun substantif. Voyons quelle en est la nature.

Nous avons dit, Monseigneur, qu'un substantif peut être modifié par une proposition incidente. *Les vers de l'écrivain que vous aimez, dont vous recherchez les ouvrages, & auquel vous donnez la préférence.* Voilà trois propositions incidentes. Il s'agit de savoir quelle est l'énergie des mots *que*, *dont*, *auquel*.

Observons d'abord *lequel & duquel*, & disons: *l'écrivain lequel vous aimez & duquel*..... Je sais bien que l'usage préfere *l'écrivain que* .... *& dont*..... Mais toutes ces expressions ont le même sens, & je serai en droit d'appliquer à *qui*, *que*, *dont*, ce que j'aurai démontré de *lequel* & *duquel*.

Or, quand je dis *l'écrivain*, j'offre une idée dans toute sa généralité; & si j'ajoute *lequel*, ce mot restreint mon idée. J'annonce que je vais parler d'un individu, & je fais pressentir que je vais le désigner par quelques modifications particulieres.

Ces modifications sont exprimées dans la proposition incidente, & cette proposition est annoncée par le mot *lequel*, qui la lie au substantif.

Ce mot commence donc à déterminer celui d'écrivain, &, par conſéquent, il doit être mis dans la claſſe des adjectifs.

Mais, comme nous l'avons remarqué, tout adjectif eſt cenſé accompagné de ſon ſubſtantif; & lorſque celui-ci n'eſt pas exprimé, il eſt ſous-entendu. *L'écrivain lequel vous aimez & auquel vous donnez la préférence, eſt* donc pour *l'écrivain lequel écrivain vous aimez & auquel écrivain....* il n'eſt pas étonnant qu'on faſſe uſage de l'ellipſe en pareil cas, puiſque l'idée qu'on néglige d'énoncer, ſe ſupplée d'elle-même.

Or, *qui*, *que*, *dont* ſont ſynonimes de *lequel* & *duquel*. Ce ſont donc auſſi des adjectifs; & toutes les propoſitions où nous les employons, ſont des tours elliptiques. Ce ne ſeroit pas faire une difficulté, que de dire que l'uſage ne permet pas de leur ajouter le mot ſous-entendu: l'idée s'en préſente au-moins, & c'eſt aſſez. L'*Ecrivain qui eſt* donc pour l'*écrivain qui écrivain*. Ainſi, bien loin que ces mots *qui*, *que*, *dont*, *lequel*, tiennent la place d'un nom, ils le ſous-entendent au contraire toujours après eux. Je les appelle *adjectifs conjonctifs*: *adjectifs*, parce qu'ils commencent à déterminer le nom; *conjonctifs*, parce qu'ils le lient à la propoſition incidente qui acheve de le modifier.

Il faut remarquer que le nom que les adjectifs déterminent, n'eſt pas toujours exprimé; mais il le ſupplée. *Qui vous a dit cela?* c'eſt *quel eſt l'homme, qui homme. Qui ne ſait pas garder un ſecret, ne mérite pas d'avoir des amis*: C'eſt l'*homme qui homme ne ſait*.... Quelquefois auſſi le conjonctif n'eſt précédé que d'un autre ad-

jectif vague, *celui qui*; & alors il faut ſuppléer le ſubſtantif pour l'un & pour l'autre adjectif, *celui homme qui homme.*

Qui & *lequel* ne ſe rapportent d'ordinaire qu'à un ſubſtantif qui le précede : mais nous avons d'autres adjectifs conjonctifs qui ne ſe rapportent jamais qu'à ces noms ſous-entendus : ce ſont *quoi* & *où.* Quand on dit, *à quoi vous occupez-vous? quoi* eſt entiérement l'équivalent de *lequel* ou *laquelle.* C'eſt un adjectif qui eſt le même pour les deux genres; & il faut ſuppléer *choſe* ou tout autre nom. *Quelle eſt la choſe, à quoi choſe* pour *à laquelle choſe vous vous occupez?*

Quand on dit : *où allez-vous? d'où venez-vous?* le ſens eſt, *quel eſt le lieu auquel lieu vous allez? quel eſt le lieu duquel lieu vous venez?* Ces exemples vous font voir que l'adjectif *où* eſt équivalent à un conjonctif ſuivi de ſon ſubſtantif, & à une propoſition qui le pourroit précéder, mais qu'on ſupprime. Il eſt vrai, Monſeigneur, que les grammairiens ſeront étonnés de voir *quoi* & *où* dans la claſſe des adjectifs. Mais remarquez que je rappelle ces expreſſions aux élémens du diſcours, & que c'eſt le ſeul moyen d'en déterminer la nature.

Lequel & *laquelle* ſont formés des articles *le la*, & des adjectifs *quel* & *quelle*, qui ne ſont pas conjonctifs, & qui s'emploient ſouvent avec ellipſe. *Quel eſt-il? quelle eſt-elle?* ſe diront, par exemple, pour *cet homme quel homme eſt-il? cette femme quelle femme eſt-elle?* nous diſons auſſi, *qui eſt-elle?* ces adjectifs ne ſouffrent point de difficultés. Il n'en eſt pas de même des adjectifs conjonctifs. Nous allons obſerver dans le chapitre ſuivant, comment on les emploie.

CHAPITRE XX.

De l'emploi des adjectifs conjonctifs.

ON ne dit point, *l'homme eſt animal qui raiſonne, vous avez été reçu avec politeſſe qui....* il faut dire, *l'homme eſt UN animal qui raiſonne, vous avez été reçu avec UNE politeſſe* ou *avec la politeſſe qui.*.... En examinant ces exemples, nous trouverons la règle qu'on doit ſuivre.

Les mots *animal* & *politeſſe* ſont indéterminément dans *l'homme eſt animal* & dans *vous avez été reçu avec politeſſe.* Au contraire, ils ſont déterminés & reſtreints, lorſqu'on dit *un animal*, *une* ou *la politeſſe*.... La règle eſt donc qu'un adjectif conjonctif ne doit ſe rapporter qu'à un nom, pris dans un ſens déterminé.

Un nom eſt ſenſiblement déterminé toutes les fois qu'il eſt précédé de l'article ou des adjectifs, *un*, *tout*, *quelque* & autres ſemblables. Mais il peut l'être encore, quoiqu'il ne ſoit précédé d'aucun de ces adjectifs; & on y ſera trompé, ſi l'on ne ſaiſit pas le ſens de la phraſe. Tous les tours ſuivans, par exemple, ſont très-corrects. *Il n'a point de livre qu'il n'ait lu, eſt-il ville dans le royaume qui ſoit plus obéiſſante? il n'y a homme qui ſache, il ſe conduit en pere qui... Livre, ville, homme, pere* ſont évidemment déterminés: car le ſens eſt; *il n'a pas un livre qu'il... eſt-il dans le royaume une ville qui... il n'y a pas un homme qui... il*

ſe conduit comme un pere qui... on dira de même, *il eſt accablé de maux, de dettes qui...* parce qu'on ſous-entend *certains*, *pluſieurs* ou quelque choſe d'équivalent: *il eſt accablé de certains maux, de pluſieurs dettes*; on dira encore: *une ſorte de fruit qui ne mûrit point dans nos climats*; parce que *ſorte* reſtreint le mot *fruit*: enfin on dira, *il n'y a point d'injuſtice qu'il ne commette*; parce que le ſens eſt, *il n'y a pas une ſorte d'injuſtice.*

Une obſervation que nous avons déjà faite ſur d'autres noms, a encore lieu ici: c'eſt que, parmi les adjectifs conjonctifs, les uns ne ſe diſent que des perſonnes, & les autres ſe diſent des perſonnes & des choſes. Il s'agit d'obſerver ce que l'uſage preſcrit à ce ſujet.

Il faut d'abord diſtinguer ſi l'adjectif conjonctif eſt le ſujet de la propoſition incidente, l'objet du verbe ou le terme d'un rapport. Il eſt le ſujet dans *la ſcience qui plaît le plus*, l'objet dans *la ſcience que j'aime*, & le terme d'un rapport, toutes les fois qu'il peut être précédé d'une propoſition.

Lorſque le conjonctif eſt le ſujet de la propoſition incidente, *qui* doit être préféré à *lequel* & *laquelle*, ſoit qu'on parle des choſes, ſoit qu'on parle des perſonnes. *Les écrivains qui ſavent penſer, ſavent écrire: les talens qui font le philoſophe, & ceux qui font l'homme ſociable ne ſont pas toujours les mêmes: la philoſophie qui cabale, qui déclame & qui crie, eſt un fanatiſme qui veut paroître ce qu'il n'eſt pas.* Il ne ſeroit pas permis de ſubſtituer ici *lequel* ou *laquelle*. Cependant ces adjectifs, ſuſceptibles de genre & de nombre, ſont très-propres à prévenir des équivoques; & il y a des écrivains qui les emploient

ſouvent dans ce deſſein : mais il faut, autant qu'il eſt poſſible, préférer tout autre moyen.

Lorſque le conjonctif eſt l'objet du verbe, c'eſt encore une règle générale de préférer *que* à *lequel* & *laquelle*. *Les arts que vous étudiez : les ennemis qu'il a vaincus : la grammaire que je fais.* Jamais *les arts leſquels*, &c.

Lorſque le conjonctif eſt le terme d'un rapport qu'on pourroit exprimer par la prépoſition *de*, *dont* s'emploie en parlant des choſes comme en parlant des perſonnes : il eſt même préférable à tous les autres. *Céſar dont la valeur : les biens dont vous jouiſſez : la maladie dont vous êtes menacé.*

Si on vouloit faire uſage des autres conjonctifs, il faudroit diſtinguer s'ils ſe rapportent à une choſe ou à une même perſonne. Dans le premier cas, le plus ſûr ſeroit d'employer *duquel* ou *de laquelle*, & jamais *de qui*. *Un arbre duquel le fruit : Une choſe de laquelle.* Sur quoi il faut remarquer que *dont* ſeroit préférable.

Si le conjonctif ſe rapporte à des perſonnes, vous préférerez *de qui* à *duquel* & *de laquelle* ; *Céſar de qui la valeur.*

Mais il y a une exception à faire ſur ces deux dernieres règles. Pour cela j'obſerve que *de qui* peut être le terme auquel ſe rapporte le ſubſtantif de la propoſition incidente, ou le terme auquel ſe rapporte le verbe.

Dans *Céſar de qui la valeur* ; *de qui* eſt le terme auquel ſe rapporte le ſubſtantif *la valeur*, & il le détermine, comme *de Céſar* le détermineroit. Mais *dans l'homme de qui vous n'avez parlé*, *de qui* eſt le terme auquel on rapporte le verbe.

Or, toutes les fois que le conjonctif eſt le terme auquel on rapporte le verbe, on peut ſe ſervir de *de qui* ou de *dont*, qui eſt encore mieux.

Mais s'il eſt le terme auquel ſe rapporte le ſubſtantif de la propoſition incidente, il faut diſtinguer; ou il eſt ſuivi de ce ſubſtantif, ou il en eſt précédé.

S'il en eſt ſuivi, *dont* pourra ſe dire des perſonnes & des choſes, & *de qui* ne ſera que des perſonnes. *La Seine dont le lit*, & non pas *de qui. Le prince dont* ou *de qui la protection.*

S'il en eſt précédé, il faudra toujours préférer *duquel* ou *de laquelle. La Seine dans le lit de laquelle : le prince à la protection duquel : de qui* ne ſeroit pas ſi bien, même en parlant des perſonnes.

Avec la prépoſition *à* on emploie les conjonctifs *lequel* & *laquelle*, en parlant des choſes : *la fortune à laquelle je ne m'attendois pas.* En parlant des perſonnes, on a le choix entre *qui* & *lequel : les amis à qui* ou *auxquels je me ſuis confié.*

A quoi ne ſe dit que des choſes abſolument inanimées, & encore peut-on toujours ſubſtituer *auquel* ou *à laquelle : c'eſt une objection à quoi* ou *à laquelle on ne peut ſatisfaire.* On ne dira pas, *c'eſt un cheval à quoi je me ſuis fié*, mais *auquel. A quoi* & *de quoi*, ne s'emploient proprement que lorſqu'on les rapporte à des choſes plutôt qu'à des noms : *c'eſt de quoi je me plains : c'eſt à quoi je ne m'attendois pas.*

Il y a des occaſions où *que* ſe met pour *à qui ; c'eſt avec vous que je parle :* & d'autres où il s'emploie pour *dont*, *c'eſt de lui que je parle* : on ne doit pas même s'exprimer autrement.

Où & *d'où* ne ſe diſent jamais que des choſes :

voilà le point où je m'arrête ; voilà le principe d'où je conclus.

Avec toute autre prépoſition qu'*à* & *de*, le conjonctif *lequel* & *laquelle* peut ſe dire des perſonnes & des choſes : mais *qui* ne s'emploie qu'en parlant des perſonnes. *Les revenus ſur leſquels vous comptez ; les accidens contre leſquels vous êtes en garde : l'homme chez qui* ou *chez lequel vous êtes allé : la perſonne avec qui* ou *avec laquelle vous m'avez compromis.*

S'il s'agit des choſes inanimées, on emploiera *quoi* ou *lequel : le principe ſur quoi* ou *ſur lequel je me fonde : la choſe en quoi* ou *dans laquelle il a manqué.*

La grammaire, Monſeigneur, ſeroit bien longue & bien difficile, s'il falloit retenir toutes les règles que je vous donne dans ce chapitre & dans d'autres. Mais mon deſſein n'eſt pas de vous arrêter long-tems ſur ces choſes : je ne veux vous les faire obſerver qu'une fois, cela ſuffira pour vous préparer à étudier l'uſage. Finiſſons ce chapitre par une queſtion qui ſouffre quelques difficultés.

Pourquoi dit-on : *votre ami eſt un des hommes qui manquerent périr dans la ſédition* ; quoiqu'on diſe, *votre ami eſt un des hommes qui* DOIT *le moins compter ſur moi ?* pourquoi le pluriel *qui manquerent*, dans l'une de ces phraſes, & pourquoi, dans l'autre, le ſingulier *qui doit ?*

C'eſt que les vues de l'eſprit ne ſont pas les mêmes. On ſe ſert de la premiere phraſe quand on veut mettre *votre ami* parmi ceux qui manquerent périr ; & on ſe ſert au contraire de la ſeconde, quand on veut le mettre à part, & le ſens eſt, *votre ami eſt un homme, qui doit, le moins de tous les hommes, compter ſur moi.*

CHAPITRE XXI.

Des Participes du préſent.

JE vous ai déjà rappellé pluſieurs fois, Monſeigneur, que les verbes adjectifs ſont des expreſſions abrégées, équivalentes à deux élémens du diſcours, à un nom adjectif & au verbe *être*. *Aimer* eſt équivalent d'*être aimant*; *lire*, d'*être liſant*; *faire*, d'*être faiſant*. Ces adjectifs ſont les participes du préſent dont nous avons à traiter.

Ces participes, faciles à reconnoître, ſe terminent tous de la même maniere, & leur terminaiſon ne ſouffre jamais aucune variation. D'ailleurs ils n'ont ni genre ni nombre, ou, ſi vous voulez, ils ſont tout-à-la-fois du maſculin & du féminin, du ſingulier & du pluriel. Car, ſans aucun égard pour le genre & pour le nombre des noms qu'ils modifient, on les prononce & on les écrit toujours de la même maniere: *les hommes préférant*, *les femmes préférant*, *un homme préférant*. C'eſt en cela qu'on les diſtingue des autres adjectifs que nous terminons en *ant*, & qui ſont ſuſceptibles de genre & de nombre. Quand on dit, *une vue riante*; *des perſonnes obligeantes*; *riantes & obligeantes* rentrent dans la claſſe des autres adjectifs, & ce ne ſont pas des participes.

Vous remarquerez, Monſeigneur, que les participes du préſent ſont ſouvent précédés de la pré-

poſition *en*. *Je l'ai vu en paſſant ; en riant on peut dire la vérité.*

Or, vous ſavez qu'une prépoſition indique le ſecond terme d'un rapport, & vous concevez qu'il ne peut y avoir de rapport qu'entre deux choſes qui exiſtent, ou qui, étant conſidérées comme exiſtantes, ſont diſtinguées par des noms ſubſtantifs. La prépoſition *en*, vous fait donc appercevoir deux ſubſtantifs dans les participes *paſſant* & *riant*.

Il n'eſt pas étonnant que ces noms, qui ſont originairement des adjectifs, deviennent des ſubſtantifs, puiſqu'ils participent du verbe qui, à l'infinitif, eſt un vrai ſubſtantif, & que d'ailleurs nous avons remarqué que les adjectifs ſe prennent ſouvent ſubſtantivement. Faiſons actuellement l'analyſe de ces participes, lorſqu'on les emploie comme ſubſtantifs, & lorſqu'on les emploie comme adjectifs. La choſe ne ſera pas difficile.

En riant, on peut dire la vérité, ſignifie, *lorſqu'on rit* ou *quoiqu'on rie, on peut dire la vérité. En riant* eſt donc l'équivalent d'une propoſition ſubordonnée, & il exprime une action qui peut n'être pas un acceſſoire de la propoſition principale, & qui n'en eſt un que par occaſion.

Les courtiſans, préférant leur avantage particulier au bien général, ne donnent que des conſeils intéreſſés. Les courtiſans préférant eſt ici la même choſe que *les courtiſans qui préférent. Préférant* eſt dont l'équivalent d'une propoſition incidente ; il exprime une habitude qui paroit devoir être toujours un acceſſoire du ſubſtantif qui eſt modifié. La penſée eſt la même que ſi l'on diſoit : *c'eſt le caractère des courtiſans de préférer leur avanta-*

ge particulier au bien général, & c'eſt pourquoi ils ne donnent que des conſeils intéreſſés.

Vous voyez, par l'analyſe de ces exemples, en quoi l'acceptation de ces participes, employés comme ſubſtantifs, diffère de l'acception de ces mêmes participes employés comme adjectifs.

Quelquefois on ſupprime la prépoſition *en*, & alors on ne ſait plus ſi le participe doit être pris ſubſtantivement, ou adjectivement. *Les hommes jugeant ſur l'apparence, ſont ſujets à ſe tromper.*

Si dans cette phraſe, *jugeant* eſt adjectif, il ſignifie *les hommes qui jugent*, & il les repréſente comme s'étant fait une habitude de juger ſur l'apparence.

Si au contraire ce participe eſt un ſubſtantif, il ſignifie *les hommes lorſqu'ils jugent*, & alors il ne repréſente pas les jugemens qu'ils font ſur l'apparence, comme une habitude, mais ſeulement comme une circonſtance qui peut quelquefois les jeter dans l'erreur. C'eſt à un écrivain à ſavoir laquelle de ces deux choſes il veut dire, & à la dire clairement.

L'équivoque peut être plus grande encore : *je l'ai rencontré allant à la campagne.* On ne ſait ſi la prépoſition doit être ſuppléée devant le participe *allant*, ou ſi elle ne doit pas l'être ; &, par conſéquent, on ne voit pas ſi c'eſt celui qui a rencontré ou celui qui a été rencontré, qui alloit à la campagne.

Dans le cas où la prépoſition devroit être ſuppléée, *allant* ſeroit un ſubſtantif, & le ſens ſeroit ; *je l'ai rencontré en allant* ; c'eſt-à-dire, *lorſque j'allois à la campagne.* Dans le cas où la prépoſition ne devroit pas être ſuppléée, *allant*, ſeroit un

adjectif, & le ſens ſeroit, *je l'ai rencontré qui alloit à la campagne.* Ces ſortes de phraſes ſont incorrectes, & il faut les éviter (*).

(*) Quelques Grammairiens voient un gérondif dans cette expreſſion *en riant*, *en paſſant*. Il ſeroit plus exact de dire que nous n'avons point de gérondif. Si une langue n'avoit, pour tout verbe, que le verbe être, la Grammaire en ſeroit fort ſimple. Mais combien ne la compliqueroit-on pas, ſi on vouloit trouver, dans cette langue, des verbes ſubſtantifs, adjectifs, actifs, paſſifs, neutres, déponens, réfléchis, réciproques, impersonnels, des participes, des gérondifs, des ſupins, &c. C'eſt ainſi que nous avons compliqué notre Grammaire, parce que nous l'avons voulu faire d'après les Grammaires latines. Nous ne la ſimplifierons, qu'autant que nous rappellerons les expreſſions aux élémens du diſcours.

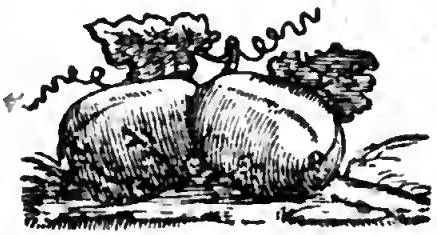

CHAPITRE XXII.

Des Participes du paſſé.

ON dit : *j'ai habillé mes troupes*, *mes troupes que j'ai habillées*, *mes troupes ſont habillées* : voilà conſtamment l'uſage. Or, vous voyez, Monſeigneur, pourquoi, dans la derniere phraſe, le participe ſe met au féminin & au pluriel, c'eſt qu'*habillées* eſt un adjectif qui modifie un ſubſtantif féminin & pluriel.

Mais ſi, dans la ſeconde phraſe, ce participe modifie également le ſubſtantif *troupes*, il y devra prendre encore la terminaiſon qu'il a priſe dans la troiſieme, & il faudra dire, *mes troupes que j'ai habillées* : or, il le modifie. En effet, quel eſt l'objet du verbe *avoir*, lorſque je dis, *mes troupes que j'ai*, ou ce qui eſt la même choſe, *mes troupes*, *leſquelles troupes j'ai ?* il eſt évident que c'eſt *mes troupes*. Si j'ajoute donc *habillées*, ce participe ne peut exprimer qu'une des modifications du ſubſtantif *troupes* ; il eſt donc encore adjectif.

Mais que ſera-t-il dans la phraſe où il ne prend ni le féminin, ni le pluriel, *j'ai habillé mes troupes ?* M.r du Marſais a le premier remarqué qu'en pareil cas, le participe eſt toujours un ſubſtantif. Il en eſt donc du participe du paſſé comme du participe du préſent : il eſt ſubſtantif ou adjectif, ſuivant la maniere dont on l'emploie.

Le verbe *avoir*, dit le Grammairien que je viens de nommer, ſignifie proprement *poſſéder* :

j'ai une terre. On l'a enſuite étendu à d'autres uſages, & on a dit, *j'ai faim*, *j'ai ſoif.* Car quoiqu'on n'eût pas faim comme on a une terre, & que, dans l'un comme dans l'autre cas, *avoir* ne ſignifie pas abſolument la même choſe que *poſſéder*, il y a cependant quelque analogie entre *j'ai une terre* & *j'ai faim.* Or, nous avons vu que d'analogie en analogie, un mot finit ſouvent par être pris dans une acception qui a à peine quelque rapport à la premiere. C'eſt ce qui eſt arrivé au verbe *avoir* : il a paſſé par une ſuite d'acceptions, dont les deux extrêmes ſont, *j'ai une terre*, *j'ai habillé*; & ces deux extrêmes différent en ce que l'un a pour acceſſoire, un rapport au préſent, & que l'acceſſoire de l'autre eſt un rapport au paſſé. Dans *j'ai une terre*, l'objet du verbe *avoir* eſt *une terre* : *habillé* eſt donc également l'objet du verbe *avoir* dans *j'ai habillé.* Or, un verbe ne peut avoir pour objet qu'une choſe qui exiſte, ou que nous conſidérons comme exiſtante; c'eſt-à-dire, qu'il ne peut avoir pour objet qu'une choſe que nous déſignons par un nom ſubſtantif. *Habillé* eſt donc, ainſi qu'*une terre*, un ſubſtantif.

Ces ſortes de ſubſtantifs participent du verbe; ils ont un objet, quand le verbe en a un : *mes troupes*, par exemple, eſt l'objet d'*habillé*, dans *j'ai habillé mes troupes.* Ils n'ont point d'objet, quand le verbe n'en a pas. Ainſi, dans *j'ai parlé*, *parlé* eſt un ſubſtantif qui n'a point d'objet.

Comme nous avons diſtingué des verbes d'action & des verbes d'état, on pourroit diſtinguer deux eſpèces de participes ſubſtantifs : les uns ſont des ſubſtantifs qui expriment une action,

habillé, *parlé*; les autres ſont des ſubſtantifs qui expriment un état, *dormi*, *langui*.

Tous ces ſubſtantifs différent des autres, en ce qu'ils ne ſont ni maſculins, ni féminins, ni ſinguliers, ni pluriels: leur terminaiſon ne varie donc jamais; &, par conſéquent, les participes adjectifs ſont ſeuls ſuſceptibles de genre & de nombre.

Dès que les participes ſubſtantifs ſont invariables dans leur terminaiſon; vous concevez, Monſeigneur, qu'il ne peut y avoir aucune difficulté ſur la maniere de les employer. Paſſons donc aux participes adjectifs.

Les participes adjectifs peuvent ſe conſtruire avec le verbe *être* ou avec le verbe *avoir*.

Dans le premier cas, ou le verbe *être* conſerve la ſignification qui lui eſt propre, ou il ne la conſerve pas. S'il l'a conſerve, le participe doit toujours s'accorder avec le ſujet de la propoſition: *il eſt aimé*, *elle eſt aimée*, *ils ſont aimés*.

S'il ne la conſerve pas, il ſera employé à la place du verbe *avoir*; & on dira *il s'eſt tué*, pour *il a tué ſoi*, & *il s'eſt crevé les yeux*, pour *il a crevé les yeux à ſoi*. Alors il y a encore une diſtinction à faire.

Ou l'action, exprimée par le participe, a pour objet le ſujet même de la choſe, & vous direz *il s'eſt tué*, *elle s'eſt tuée*, *ils ſe ſont tués*. Car, en pareil cas, le participe eſt un adjectif qui doit prendre le genre & le nombre du nom qu'il modifie.

Ou l'action a pour objet un nom différent du ſujet de la propoſition; & vous direz, *il s'eſt crevé les yeux*, *elle s'eſt crevé les yeux*, *ils ſe ſont*

ſont crevé les yeux. C'eſt qu'ici le participe *crevé* eſt un ſubſtantif. Dans cette phraſe, *il s'eſt crevé*, *ſe* n'eſt pas l'objet comme dans *il s'eſt tué*: il eſt le terme du rapport, & l'on dit *ſe* pour *à ſoi.*

La regle que l'uſage ſuit dans toutes ces phraſes, où le verbe *être* eſt employé à la place du verbe *avoir*, eſt donc de regarder comme adjectif, tout participe qui a pour objet le ſujet même de la propoſition, & de regarder comme ſubſtantif tout participe qui a un autre nom pour objet. Dans le premier cas, le participe eſt ſuſceptible de genre & de nombre; dans le ſecond, il ne l'eſt pas. Cette regle eſt conſtante & ne ſouffre point d'exception.

Vous pourrez, Monſeigneur, facilement connoître ſi le participe eſt ſubſtantif ou s'il eſt adjectif. Il eſt ſubſtantif toutes les fois qu'il eſt ſuivi de ſon objet; *j'ai reçu les lettres*: il eſt adjectif toutes les fois qu'il en eſt précédé; *les lettres que j'ai reçues.*

Vous direz donc, *de deux filles qu'elle avoit, elle en a fait une religieuſe*, & non pas *faite.* Car *une* eſt l'objet du participe *fait*, & il ne vient qu'après. Le ſens eſt, *elle a fait une d'elles religieuſe.*

Par la même raiſon, vous direz, en faiſant du participe un ſubſtantif, *les académies ſe ſont fait des objections*; &, en faiſant de ce même participe un adjectif, vous direz, *j'ignore les objections que les académies ſe ſont faites.*

On a demandé s'il faut dire *la juſtice que vous ont rendu* ou *rendue vos Juges.* Pendant long-tems, tous les Grammairiens ſe ſont déclarés pour *ren-*

du, parce que, disoient-ils, ce participe est suivi du sujet de la proposition. Comme cette raison est sans fondement; je crois, avec M. Duclos, qu'il faut dire *rendue.*

Mais la grande question est de savoir si le participe est variable dans sa terminaison, lorsqu'il est suivi d'un verbe ou d'un adjectif; par exemple, faut-il dire, *elle s'est LAISSÉE mourir*, ou *elle s'est LAISSÉ mourir*; ou, *elle s'est RENDUE, catholique* ou *elle s'est RENDU catholique.* Cette question en renferme deux: il faut d'abord observer le participe, lorsqu'il est suivi d'un verbe: nous l'observerons ensuite, lorsqu'il est suivi d'un adjectif.

On dit, *elle s'est FAIT peindre*, & non pas *elle s'est FAITE peindre*; parce que ce n'est pas le participe *fait* qui est exprimé par ces deux mots *fait peindre.*

De même, quoiqu'on dise, *une maison que j'ai FAITE*, parce que l'adjectif conjonctif *que* est l'objet du participe *faite*; on doit dire *une maison que j'ai FAIT faire*; parce qu'alors le conjonctif, au lieu d'être l'objet du participe, devient l'objet de *fait faire.*

Vous direz encore, *imitez les vertus que vous avez ENTENDU louer*, & vous ne direz pas *entendues*; parce que le conjonctif n'est l'objet ni d'*entendu*, ni de *louer*, pris séparément: il l'est de ces deux mots réunis, ou d'une seule idée qu'on exprime avec deux mots, comme on pourroit l'exprimer en un seul.

Enfin vous direz, *terminez les affaires que vous avez PRÉVU que vous auriez*, & non pas *prévues*; parce que le conjonctif est l'objet d'u-

ne ſeule idée, exprimée par ces mots, *prévu que vous auriez.*

D'après ces exemples, nous pouvons établir pour regle, que le participe eſt invariable dans ſa terminaiſon, toutes les fois que nous le joignons à un verbe, pour exprimer, avec deux mots, une ſeule idée, comme nous l'exprimons avec un ſeul. Il ne s'agit donc plus, pour juger ſi le participe, ſuivi d'un verbe, doit être ou n'être pas ſuſceptible de genre & de nombre, qu'à conſidérer comme deux idées ſéparées, celle du verbe & celle du participe, ou ſi, au contraire, nous ſommes portés à les regarder comme une ſeule idée.

On doit dire, *elle a pris un remede qui l'a FAIT mourir*, parce que le pronom *la* eſt l'objet d'une ſeule idée; *fait mourir*. Mais, dira-t-on, *elle a pris un remede qui l'a LAISSÉE mourir*, ou *qui l'a LAISSÉ mourir?* M. Duclos veut qu'on diſe *laiſſée*. Il conſidere donc ſéparément l'idée de *laiſſée* & celle de *mourir*; &, parce que *mourir* ne peut pas avoir un objet, il penſe que le pronom *la* eſt celui du participe *laiſſée*. De même il veut qu'on diſe; *elle s'eſt préſentée à la porte, je l'ai LAISSÉE paſſer*; quoiqu'on doive dire, *je l'ai FAIT paſſer*. Pour rendre la choſe plus ſenſible, il traduit ces phraſes, *je l'ai laiſſée paſſer, je l'ai laiſſée mourir*; par celle-ci, *j'ai laiſſé elle paſſer, j'ai laiſſé elle mourir*: mais que veut dire: *j'ai laiſſé elle?* il me ſemble que nous ſommes portés à regarder *laiſſer mourir* ou *laiſſer paſſer*, comme une ſeule idée, & que nous ſommes choqués de la voir partagée

en deux par un pronom placé entre le participe & le verbe.

Autre exemple de Mr. Duclos : *avez-vous entendu chanter la nouvelle actrice ? je l'ai ENTENDUE chanter :* c'eſt-à-dire, *j'ai entendu elle chanter : avez-vous entendu chanter la nouvelle ariette ? je l'ai ENTENDU chanter :* c'eſt-à-dire, *j'ai entendu chanter l'ariette.*

Quand il s'agit de l'ariette, Mr. Duclos conſidere donc *entendu chanter* comme une ſeule idée ; parce que, en effet, l'ariette ne peut être l'objet que de l'idée exprimée par ces deux mots réunis, *entendu chanter.*

Or, je conviens qu'à la rigueur, la nouvelle actrice pourroit être l'objet d'*entendu*, mais il ne s'agit pas ſeulement de l'avoir entendue, il s'agit de l'avoir entendu chanter ; & il me ſemble qu'on ne peut pas conſidérer, comme deux idées ſéparées, celle du participe & celle du verbe: il faudroit donc dire *je l'ai entendu chanter*, même en parlant de l'actrice.

Conſidérons actuellement le participe, lorſqu'il eſt ſuivi d'un adjectif ; il faut dire, comme l'aſſure Mr. Duclos, *elle s'eſt RENDUE la maîtreſſe, elle s'eſt rendue catholique.*

Pour réſoudre cette queſtion, je conſidére encore ſi nous ſommes portés à ſéparer ces idées ou à les réunir dans une ſeule. Or, il me ſemble qu'on dira beaucoup mieux, *le commerce a rendu riche cette ville*, que, *le commerce a rendu cette ville riche.* Ainſi, quoique nous employions deux mots, nous ne paroiſſons avoir qu'une ſeule idée, comme ſi nous diſions *a enrichi.* L'idée ſeroit-elle donc une, lorſque nous nous

ſervons d'une périphraſe, comme lorſque nous la rendons en un ſeul mot? mais cette concluſion ſeroit peut-être trop précipitée: car l'oreille eſt quelquefois la regle de nos conſtructions, autant au-moins que notre maniere de concevoir. En effet on dira plutôt, *le commerce a rendu cette ville opulente*, que *le commerce a rendu opulente cette ville*; *j'ai rendu cette perſonne maîtreſſe de mon ſort*, que *j'ai rendu maîtreſſe de mon ſort cette perſonne*; *un docteur a rendu ce proteſtant catholique*, qu'*un docteur a rendu catholique ce proteſtant*. Il me ſemble donc que nous ſoyons portés à ſéparer l'idée du participe de celle de l'adjectif: &, par conſéquent, on peut dire avec Mr. Duclos, *elle s'eſt rendue catholique*, *elle s'eſt rendue maîtreſſe*. Cependant, il ſeroit bien plus ſimple que les participes, ſuivis d'un adjectif, fuſſent aſſujettis à la même regle, que les participes ſuivis d'un verbe.

Au reſte, ſi nous ſéparons plus volontiers l'idée du participe de celle d'un adjectif que de celle d'un verbe: c'eſt qu'un adjectif préſente une idée qui, étant plus déterminée, ſe diſtingue davantage de toute autre. Celle d'un verbe à l'infinitif, étant au-contraire indéterminée, eſt, par cette raiſon, plus propre à ſe confondre avec celle du participe.

Je n'oſerois, Monſeigneur, vous répondre de l'exactitude des regles que je viens de propoſer ſur les participes du paſſé. En fait de langage, quand l'uſage ne fait pas lui-même la regle, il eſt bien à craindre qu'il n'y ait de l'arbitraire dans les déciſions des grammairiens.

CHAPITRE XXIII.

Des Conjonctions.

NOUS avons vu que les conjonctions ſont moins des élémens du diſcours que des expreſſions abrégées, auxquelles on pourroit ſuppléer par des expreſſions plus compoſées.

Deux propoſitions ne ſe lient que par les rapports qu'elles ont l'une à l'autre. Or le propre des conjonctions eſt de prononcer ces rapports.

Une propoſition ſe lie-t-elle à une précédente, comme conſéquence ? nous avons les conjonctions *donc*, *ainſi*; comme preuve ? *car*; comme oppoſée ? *mais cependant*, *pourtant*; affirment-elles enſemble ? nous avons la conjonction *&*; nient-elles enſemble ? *ni*; affirment-elles ſéparément, enſorte que des deux une ſeule puiſſe être vraie ? *ou*. Mais, Monſeigneur, il eſt inutile de faire l'énumération de toutes les conjonctions. Il le ſeroit encore plus de charger votre mémoire des noms qu'on leur a donnés : car les grammairiens en ont diſtingué juſqu'à quinze eſpeçes. Bornons-nous à obſerver la conjonction *que*, la ſeule qui puiſſe ſouffrir quelques difficultés.

Nous avons vu, dans la premiere partie de cette grammaire, quelle eſt la nature de cette

conjonction, & comment elle a été trouvée : il nous reſte à voir comment on l'emploie.

Nous l'employons quelquefois dans des tours elliptiques, où la propoſition principale eſt ſupprimée. Nous diſons, par exemple, *que je meure!* c'eſt-à-dire, *plut-à-Dieu que je meure ! qu'il ſe ſoit oublié juſqu'à ce point-là !* c'eſt-à-dire, *je ſuis étonné qu'il ſe ſoit oublié juſqu'à ce point là* ! Quelquefois nous laiſſons à ſuppléer la conjonction même : *qui m'aime me ſuive ;* c'eſt-à-dire, *je veux que celui qui m'aime me ſuive.*

Avec cette conjonction, le verbe de la propoſition ſubordonnée ſe met, tantôt à l'indicatif, *je ſais qu'il* EST *ſurpris ;* tantôt au ſubjonctif, *je doute qu'il* SOIT *ſurpris* : or, ce n'eſt pas la conjonction *que*, c'eſt le verbe de la propoſition principale, qui détermine le mode du verbe de la propoſition ſubordonnée.

Si le verbe de la propoſition principale affirme poſitivement & avec certitude, celui de la propoſition ſubordonnée doit auſſi affirmer poſitivement & avec certitude ; & nous diſons, à l'indicatif, *je ſais qu'il* EST *ſurpris*, parce que le propre de ce mode eſt l'affirmation. Au contraire, nous diſons, au ſubjonctif, *je doute qu'il* SOIT *ſurpris*, parce que ce mode n'étant deſtiné qu'à marquer le rapport de la propoſition ſubordonnée, à la propoſition principale, il conſerve dans le ſecond verbe le doute exprimé dans le premier.

La regle eſt donc que le verbe de la propoſition ſubordonnée doit être au ſubjonctif, toutes les fois que celui de la propoſition principale exprime quelque doute, quelque crainte, quelque incertitude. Vous direz, par conſéquent, *j'ignore*

qu'il VIENNE, *je ſais qu'il* VIENDRA: *je crains qu'il ne réuſſiſſe, je crois qu'il réuſſira: je ſouhaite qu'il parvienne, on dit qu'il eſt parvenu.*

Cette regle s'applique à toutes les expreſſions compoſées, où nous faiſons entrer la conjonction *que*, & que les grammairiens mettent parmi les conjonctions. Ainſi il faut dire, *attendu que cela* EST, *vu que cela* EST; parce qu'*attendu & vu* affirment poſitivement : & il faut dire, *pourvu que cela* SOIT, *afin que cela* SOIT, *avant que cela* SOIT; parce que *pourvu*, *afin* & *avant*, laiſſent dans l'eſprit quelque incertitude, ou du-moins, quelque ſuſpenſion.

Je ne crois pas, Monſeigneur, qu'il y ait rien de plus à remarquer ſur les conjonctions.

CHAPITRE XXIV.

Des Adverbes.

NOUS avons dit, Monſeigneur, que l'adverbe eſt une expreſſion abrégée, qui eſt l'équivalent d'un nom précédé d'une propoſition; & nous avons donné, pour exemple, *ſagement*, qui ſignifie *avec ſageſſe*; *plus*, qui ſignifie *en quantité ſupérieure*, &c.

Sagement, *prudemment*, & autres ſemblables, ſe nomment *adverbes de maniere* ou *de qualité*, parce qu'ils expriment la maniere dont une choſe ſe fait. Tout ce qu'il y a à remarquer ſur ces adverbes, c'eſt qu'ils ſe joignent au verbe qu'ils modifient: *il s'eſt conduit ſagement*, *il s'eſt prudemment conduit.*

Quand nous conſidérons les mêmes qualités dans deux objets, nous y trouvons de l'égalité ou de l'inégalité, & nous avons, pour exprimer ces rapports, les adverbes *plus*, *moins*, *auſſi*, *plus grand*, *moins grand*, *auſſi grand.*

Mais quand nous diſons d'un homme, *il eſt fort inſtruit*, *il eſt très-ſavant*, nous ne conſidérons plus la même quantité dans deux objets; nous la conſidérons dans un ſeul, & nous la comparons à une idée que nous nous ſommes faite & qui nous ſert de meſure. Nous employons encore à cet uſage *infiniment*, *conſidérablement*, *abondamment*, *copieuſement*, *grandement*, *petite-*

ment. Tous ces adverbes ſe rapportent à une meſure, que chacun ſe fait d'après les jugemens qu'il eſt dans l'habitude de porter. On les nomme *adverbes de quantité.*

Les grammairiens diſtinguent encore des adverbes de tems, de lieu & d'autres, ſur leſquels il n'y a rien à remarquer. Nous aurions même peu de choſes à dire dans ce chapitre, s'ils n'avoient pas confondu, parmi les adverbes, des adjectifs & des expreſſions que nous allons rappeler à leurs vrais élémens.

Je n'ai pas pu vous voir HIER, je vous verrai demain. Hier & *demain* ſont évidemment des noms ſubſtantifs : *c'eſt au jour d'hier, au jour de demain*; & il faut vous accoutumer à remplir ces ellipſes.

On dit, *il eſt en-haut, il eſt en-bas*, pour *en lieu haut, en lieu bas.* Ici l'adjectif eſt précédé d'une prépoſition; quelquefois il eſt employé ſeul. *Parler bas, chanter juſte, frapper fort, voir clair, voir trouble, voir double*, ſignifient *parler d'un ton bas, chanter d'une voix juſte, frapper à coup fort, voir d'un œil clair, trouble, voir d'une maniere double. Bas, juſte, fort, clair, trouble, double* ſont donc des adjectifs, & ces tours ſont elliptiques.

Si, comme le veulent les grammairiens, *à toute heure, à tout moment, de tems en tems*, ſont des adverbes, pourquoi n'en diroit-on pas autant de *à l'heure que je vous vois, au moment que je vous parle, dans le tems que vous étiez en France?* Bornons-nous donc à reconnoître les élémens dont ces expreſſions ſont compoſées. S'il

y en a qu'on puiſſe, avec quelque fondement, mettre parmi les adverbes, ce ſont celles dont l'uſage ne fait plus qu'un ſeul mot : telles ſont *aujourd'hui* qui eſt formé d'*à ce jour d'hui*, *dorénavant* qui l'eſt de *de cette heure en avant*, & *beaucoup* qui l'eſt, comme le remarque M. du Marſais, de *bella copia*, grande abondance.

CHAPITRE XXV.

Des Interjections.

Les interjections, ou ces accens que nous avons vu être communs au langage d'action & à celui des ſons articulés, ſont des expreſſions rapides, équivalentes quelquefois à des phraſes entieres. Elles n'ont point de place marquée, & elles n'en ſont que plus expreſſives ; ſoit qu'elles commencent un diſcours, ſoit qu'elles le terminent, ſoit qu'elles l'interrompent, il ſemble qu'elles échappent toujours au moment de produire leur effet.

Aux accens naturels du langage d'action, les langues ont ajouté des mots tels que *helas! ciel! Dieu!* La grammaire n'a rien à remarquer ſur ces eſpeces de mots : c'eſt au ſentiment à les préférer à-propos.

CHAPITRE XXVI.

De la Syntaxe.

NOUS ne concevons jamais mieux une penſée, que lorſque toutes les parties, diſtinctes les unes des autres, ſe préſentent à nous avec tous les rapports qui ſont entr'elles. Ce n'eſt donc pas aſſez d'avoir des mots pour chaque idée; il faut encore ſavoir former, de pluſieurs idées, un tout dont nous ſaiſiſſions tout-à-la-fois les détails & l'enſemble, dont rien ne nous échappe. Voilà l'objet de la ſyntaxe.

Les rapports ſe marquent de pluſieurs manieres: par la place qu'on donne aux mots, par les différentes formes qu'ils prennent, par des prépoſitions qui les montrent comme ſecond terme d'un rapport, par des conjonctions qui rapprochent, autant qu'il eſt poſſible, les propoſitions incidentes des ſubſtantifs qu'elles modifient; enfin, par des conjonctions qui prononcent la liaiſon entre les principales parties du diſcours. Voilà, Monſeigneur, tous les moyens: nous les avons déjà remarqués dans le cours de cet ouvrage: nous allons les obſerver plus particuliérement.

Pierre eſt homme. Tel eſt l'ordre des mots dans une propoſition ſimple: le ſujet, puis le verbe, enfin l'attribut. Notre ſyntaxe ne permet pas d'autre arrangement.

Tout ſujet d'une propoſition offre une idée déterminée, puiſque c'eſt la choſe dont on parle, & qu'on déſigne comme exiſtante. Il ſemble donc qu'on auroit pu dire, *homme eſt Pierre.* Car *homme*, étant indéterminé, ne ſauroit être pris pour ſujet; &, par conſéquent, la phraſe n'en ſeroit pas moins claire. Mais l'uſage ne l'a pas permis. Il permet encore moins, *un homme eſt pierre*, parce qu'un *homme* paroîtroit le ſujet, & la phraſe auroit quelque choſe de louche. Mais on dira également, *Pierre eſt l'homme que vous voyez*, ou *l'homme que vous voyez eſt Pierre*: c'eſt que les deux termes de cette propoſition étant identiques, ils peuvent être indifféremment l'un & l'autre, le ſujet ou l'attribut.

L'attribut peut être un adjectif: *Pierre eſt courageux.* Il ſemble encore qu'en pareil cas on pourroit dire *courageux eſt Pierre*: mais nous nous ſommes fait une ſi grande habitude du premier tour, que nous ne permettons point ces ſortes de tranſpoſitions.

Une propoſition ſe compoſe ſuivant qu'on ajoute des acceſſoires au ſujet, au verbe ou à l'attribut.

L'objet eſt un acceſſoire du verbe; il doit le ſuivre immédiatement, ou du-moins, il n'en peut être ſéparé que par des modifications même du verbe. *Le roi aime le peuple, le roi aime beaucoup le peuple.* Vous voyez que *beaucoup* ne ſépare *le peuple* de *aime*, que parce qu'il eſt une modification de l'action d'aimer.

Il ne faut excepter de cette regle que les pronoms *le*, *la*, *les*, les noms des perſonnes *me*,

te, *je*, *nous*, *vous*, & le conjonctif *que*. Sans-doute, c'eſt l'oreille qui a engagé à tranſpoſer les pronoms & les noms des perſonnes avant le verbe. *Je l'aime*, *il nous aime*. Ces monoſyllabes auroient fait une chûte déſagréable, s'ils avoient terminé la phraſe. Cela eſt, ſur-tout, ſenſible dans *me*, *te*, *ſe*, *le*: auſſi préférons-nous *moi*, *toi*, *ſoi*, *lui*, lorſque nous voulons faire précéder le verbe, ce qui eſt rare.

Voilà conſtamment la place de ces noms, quand le verbe eſt à tout autre mode que l'impératif. Mais quand on commande ou qu'on défend, voici ce que preſcrit l'uſage.

On dit, *dites-lui*, *menez-le*, *conduiſez-la*, *parlez-moi*, *prenez-en*, *allez-y*. En pareil cas, chacun de ces noms doit être précédé du verbe.

Si la phraſe eſt compoſée de deux impératifs, l'arrangement de ces mots ſera encore le même avec le premier : mais ils pourront, à notre choix, précéder ou ſuivre le ſecond. *Allez le chercher & me l'amenez*, ou *amenez-le moi: allez le trouver & lui mander*, ou *mandez-lui : allez-là & y demeurez*; ou, ce qui eſt mieux, *demeurez-y: prenez des étoffes & en apportez*, ou ce qui eſt mieux encore, *apportez-en*.

Lorſqu'on défend, ces noms doivent toujours être placés avant le verbe. *Ne lui dites pas : ne le menez pas*, *ne le conduiſez pas*, *ne lui mandez pas*, *n'en parlez pas*, *n'y allez pas*, *n'en prenez pas*. Voilà, en pareil cas, les ſeuls arrangemens. On dit, *parlez-moi*, & jamais *parlez-me*. Il ſemble donc qu'on ne devroit pas dire *parlez-m'en*: on le dit cependant, mais on ne dit point *menez-m'y*.

Le conjonctif *que* ne peut avoir qu'une place : il faut qu'il ſuive immédiatement le ſubſtantif, auquel il lie la propoſition incidente dont il eſt l'objet. Dans, *les conquêtes qu'Alexandre a faites*, *que* eſt l'objet de la propoſition incidente, *Alexandre a faites*, & il ſuit immédiatement le ſubſtantif *conquêtes.*

Mais une propoſition incidente modifie ſouvent un nom, qui eſt revêtu de quelques modifications. Par exemple, l'*homme de courage que vous connoiſſez*, offre le ſubſtantif *homme* modifié par ces mots *de courage.* Or, ce n'eſt point au mot *courage*, dont l'idée eſt indéterminée, que ſe rapporte le conjonctif *que* : ce n'eſt pas non plus au mot *homme*, conſidéré tout ſeul. C'eſt à l'idée totale qui réſulte de ces mots, l'*homme de courage*, & qui eſt une, comme ſi elle étoit exprimée par un ſeul nom ſubſtantif. Cet exemple confirme donc la regle que nous avons donnée, que *le conjonctif QUE doit toujours ſuivre immédiatement le ſubſtantif auquel il lie la propoſition incidente.* Or, cette regle eſt la même pour tous les adjectifs de cette eſpece ; *qui*, *dont*, *lequel*, &c.

La phraſe que nous avons apportée pour exemple, *les conquêtes qu'Alexandre a faites*, occaſionne une exception à la regle que nous avons donnée pour la place du ſujet. Car le ſens étant également marqué, ſoit qu'on diſe *qu'Alexandre a faites*, ou *qu'a faites Alexandre*, on peut, à ſon choix, donner au nom l'une ou l'autre place. Il y a même encore un cas où le ſujet peut ſuivre le verbe ; c'eſt lorſque celui-ci eſt précédé par une circonſtance de tems. On

dira,

dira, par exemple, *alors arriva votre ami.*

Les propoſitions incidentes n'ont qu'une place dans le diſcours, puiſqu'elles ne ſauroient être ſéparées du ſubſtantif, ou du moins de l'idée totale à laquelle on les rapporte. Mais comme les propoſitions ſubordonnées ſont des acceſſoires du verbe de la propoſition principale, & que leur rapport eſt ſuffiſamment indiqué par des conjonctions, ou par des prépoſitions, elles peuvent commencer ou finir la phraſe, ou même être inſérées entre le nom & le verbe. *Votre fils n'eſt pas connoiſſable, depuis qu'il a voyagé: depuis que votre fils a voyagé, il n'eſt pas connoiſſable: votre fils, depuis qu'il a voyagé, n'eſt pas connoiſſable.* Il eſt évident que, dans tous ces arrangemens, la liaiſon des idées eſt également conſervée; &, par conſéquent, ils ſont tous dans les regles de la ſyntaxe.

Les moyens & les circonſtances ſont encore des acceſſoires du verbe: on peut donc auſſi leur donner différentes places dans le diſcours. EXEMPLE pour les moyens: *avec votre ſecours, cet homme finira ſon affaire; cet homme finira ſon affaire avec votre ſecours: cet homme, avec votre ſecours, finira ſon affaire.* EXEMPLE pour les circonſtances: *votre ami étoit à Rome dans ce tems-là: votre ami, dans ce tems-là, étoit à Rome: dans ce tems-là votre ami étoit à Rome.* C'eſt donc une regle générale, qu'un nom, précédé d'une prépoſition, peut prendre différentes places dans le diſcours, toutes les fois qu'il exprime les moyens, les circonſtances ou quelque autre acceſſoire du verbe. Il faut ſeulement prendre garde qu'il n'en naiſſe quelque équivoque avec ce qui précede, ou avec ce qui ſuit.

Au reſte, quand je dis que les moyens, les circonſtances & autres acceſſoires du verbe peuvent avoir différentes places dans le diſcours, c'eſt proprement des acceſſoires du verbe *être* que je parle. Lors donc que vous emploierez un verbe adjectif, vous le rappellerez à ſes élémens, ſi vous voulez diſtinguer les acceſſoires qui appartiennent au verbe, de ceux qui appartiennent à l'adjectif. En traduiſant, par exemple, *finira* par *ſera finiſſant*, vous verrez qu'*avec votre ſecours* eſt l'acceſſoire du verbe *ſera*, & que *ſon affaire* eſt celui de l'adjectif *finiſſant*. *Cet homme ſera, avec votre ſecours, finiſſant ſon affaire.*

Il ne faudroit pas confondre, avec les acceſſoires du verbe, tout nom qui ſeroit précédé d'une prépoſition. Traduiſez cette phraſe, *je pars demain pour Rome*, par celle-ci, *je ſuis demain partant pour Rome*: vous voyez auſſi-tôt que *pour Rome* eſt un acceſſoire qui appartient à l'adjectif *partant*, & que vous ne pouvez pas tranſpoſer. Au lieu que vous pouvez dire à votre choix: *demain je pars pour Rome*, *je pars demain pour Rome*, *je pars pour Rome demain.*

Un nom, précédé d'une prépoſition, ne peut donc pas être tranſpoſé, lorſqu'il eſt l'acceſſoire d'un adjectif. Il n'en ſeroit pas de même, s'il étoit l'acceſſoire d'un ſubſtantif: alors il pourroit être tranſpoſé. EXEMPLE: *Quand de Rome avec vous j'entreprendrai le voyage.*

Or, pourquoi ne peut-on pas tranſpoſer *pour Rome* avant *partant*, comme on tranſpoſe *de Rome* avant *voyage*?

Si vous conſidérez les actions exprimées par

des adjectifs tels que *partant*, vous remarquerez qu'elles ont un but auquel elles tendent; & que, par conſéquent, il eſt dans l'ordre des idées que ce but ſoit nommé après l'action, dans une langue où la place eſt le principal ſigne des rapports. Il faut donc dire *partant pour Rome.*

Mais ſi vous conſidérez le ſubſtantif *voyage* & le nom *Rome*, qui étant précédé de la prépoſition *de*, détermine de quel voyage on parle, vous ne ſentez plus qu'il ſoit néceſſaire que les idées viennent à la ſuite l'une de l'autre, dans cet ordre, *le voyage de Rome.* Au contraire, vous appercevez deux idées que vous pouvez éloigner, & placer, pour ainſi dire, dans deux points de perſpective. Après avoir donc fixé ma vue ſur Rome, en diſant *de Rome*, vous la conduiſez ſur l'autre terme, qui eſt *le voyage*; & lorſque votre phraſe eſt finie, je rapproche les mots que vous avez écartés, j'en apperçois le rapport, & votre conſtruction n'a rien qui me choque.

Une preuve que ces idées doivent être regardées comme deux points de perſpective diſtans l'un de l'autre, c'eſt que vous ne pouvez les tranſpoſer, qu'autant que vous les ſéparez par quelques mots. Vous ne direz pas, *quand j'entreprendrai avec vous de Rome le voyage.* Cette tranſpoſition paroîtroit dure, parce que les idées ne ſeroient pas aſſez éloignées pour être regardées comme deux points de perſpective. Il faut donc les ſéparer, ou ne les point tranſpoſer.

Souvent les mots qu'on peut tranſpoſer, ſe ſe rapportent à un ſubſtantif qu'on n'appercevra pas, ſi on ne ſait pas réduire les expreſſions

compoſées à leurs vrais élémens. Lorſque je dis, *à de pareils propos je ne ſais que répondre*, ce n'eſt pas à l'adjectif *répondant* que ſe rapportent les mots tranſpoſés, *à de pareils propos.* Car le ſens n'eſt pas, *je ne ſais qu'être répondant:* je veux dire que je ne ſais quelle réponſe faire. C'eſt donc au ſubſtantif *réponſe* que ces mots doivent ſe rapporter: *je ne ſais quelle réponſe faire à de pareils propos.*

D'après les exemples que nous avons apportés, vous jugez, Monſeigneur, que ce ſont toujours les mêmes ſignes qui marquent les rapports des mots & des phraſes. C'eſt-là proprement ce qui appartient à la ſyntaxe. Mais comme l'arrangement des mots & des phraſes peut varier, ſuivant les différentes tranſpoſitions qu'on ſe permet, les conſtructions changent, quoique la ſyntaxe ſoit toujours la même. La ſyntaxe, comme le remarque M. du Marſais, ne conſiſte que dans des ſignes choiſis pour marquer les rapports; & la conſtruction conſiſte dans les différens arrangemens que nous pouvons nous permettre, en obſervant toujours les regles de la ſyntaxe. Nous allons traiter des conſtructions dans le chapitre ſuivant.

CHAPITRE XXVII.

Des Conſtructions.

UN Prince, qui remplit exactement ſes devoirs, mérite l'amour de ſes ſujets & l'eſtime de tous les peuples. Un Prince eſt le nom de la phraſe: c'eſt la choſe dont je parle: il ne ſuppoſe rien d'antérieur; & tous les autres mots ſe rapportent ſucceſſivement à celui qui les précéde. Dans un pareil diſcours, l'eſprit n'eſt point ſuſpendu: on ſaiſit la penſée à meſure qu'on lit. J'appelle cet ordre *conſtruction directe.*

Mais ſi je dis, *avec des procédés comme les vôtres*, ces mots laiſſent l'eſprit en ſuſpens. Vous voyez, Monſeigneur, qu'ils dépendent de quelque choſe que je vais dire: car la prépoſition *avec* indique le ſecond terme d'un rapport, & je n'ai pas encore montré le premier. Vous ſentez donc que mon diſcours va finir par des idées, qui, dans l'ordre direct, devroient être les premieres. Or, cet ordre a lieu toutes les fois qu'il y a tranſpoſition. Je l'appelle *conſtruction renverſée.*

Cette ſorte de conſtruction eſt ce que les Grammairiens nomment *inverſion*. L'inverſion n'eſt donc pas, comme ils le diſent, un ordre contraire à l'ordre naturel, mais ſeulement un ordre différent de l'ordre direct; & les conſtructions directes & renverſées ſont également naturelles.

Comme il étoit naturel à Cicéron de parler latin, & par conſéquent de faire beaucoup d'inverſions, il nous eſt naturel de parler françois, & par conſéquent d'en faire peu. Le mot *naturel* n'eſt pris ici qu'improprement. Il ne ſignifie pas ce que nous ferons en conſéquence de la conformation que la nature nous donne; mais ſeulement ce que nous ferons en conſéquence des habitudes que nous avons contractées.

A parler vrai, il n'y a dans l'eſprit ni ordre direct, ni ordre renverſé, puiſqu'il apperçoit à la fois toutes les idées dont il juge, il les prononceroit toutes à la fois, s'il lui étoit poſſible de les prononcer comme il les apperçoit. Voilà ce qui lui ſeroit naturel; & c'eſt ainſi qu'il parle, lorſqu'il ne connoît que le langage d'action.

C'eſt, par conſéquent, dans le diſcours ſeul, que les idées ont un ordre direct ou renverſé, parce que c'eſt dans le diſcours ſeul qu'elles ſe ſuccedent. Ces deux ordres ſont également naturels. En effet, les inverſions ſont uſitées dans toutes les langues, autant du moins que la ſyntaxe le permet.

Je ſais bien, Monſeigneur, qu'on aura de la peine à ſe perſuader que nous appercevons à la fois toutes les idées qui ſont comme enveloppées dans une penſée un peu compoſée; & on s'obſtinera à demander quel eſt l'ordre naturel dans lequel elles ſe préſentent ſucceſſivement à l'eſprit. Mais ſi je demandois *quel eſt l'ordre naturel dans lequel les objets ſe préſentent ſucceſſivement à la vue, lorſque la vue elle-même embraſſe à la fois tout ce qui frappe les yeux*, vous me diriez que je fais une queſtion abſurde; & ſi

j'ajoutois qu'il faut cependant qu'il y ait dans la vue un ordre direct ou renverſé, vous penſeriez que je déraiſonne tout-à-fait. Quand on voit tout à la fois, me diriez-vous, on ne voit pas l'un après l'autre : il faut regarder ſucceſſivement les choſes qu'on voit. Dites-en autant, Monſeigneur, de la vue de l'eſprit. Quand il voit, il voit à la fois tout ce qui s'offre à lui ; il faut qu'il regarde pour mettre, dans ce qu'il apperçoit, un ordre direct ou un ordre renverſé : Or, il ne regarde qu'autant que nous avons beſoin de parler, ou d'appercevoir les choſes d'une maniere diſtincte.

Quand nous étudierons l'art d'écrire, nous verrons plus particuliérement l'uſage qu'on peut faire des inverſions. Pour le préſent, Monſeigneur, je ne vous donnerai qu'un exemple ; & ce ſera le même qui nous a ſervi à l'analyſe du diſcours.

„ Dans cette enfance, ou, pour mieux dire, „ dans ce chaos du poëme dramatique parmi „ nous, votre illuſtre frere, après avoir quel- „ que tems cherché le bon chemin, & lutté, ſi „ je l'oſe dire ainſi, contre le mauvais goût de „ ſon ſiecle, enfin, inſpiré d'un génie extraor- „ dinaire, & aidé de la lecture des anciens ; fit „ voir ſur la ſcene la raiſon, mais la raiſon ac- „ compagnée de toute la pompe, de tous les „ ornemens dont notre langue eſt capable, ac- „ cordant heureuſement la vraiſemblance & le „ merveilleux, & laiſſant bien loin derriere lui „ tout ce qu'il avoit de rivaux, dont la plupart, „ déſeſpérant de l'atteindre, & n'oſant plus en- „ treprendre de lui diſputer le prix, ſe borne-

„ rent à combattre la voix publique déclarée pour „ lui, & eſſayerent en vain, par leurs frivoles „ critiques, de rabaiſſer un mérite qu'ils ne pou- „ voient égaler,

Conſidérez, Monſeigneur, comment toutes les parties de cette période ſe lient à une idée principale pour former un ſeul tout. C'eſt ainſi que cette multitude d'idées s'offroit à Racine, & c'eſt ainſi qu'il lui étoit naturel de les préſenter. Subſtituons l'ordre direct, & diſons :

Votre illuſtre frere fit voir ſur la ſcene la raiſon, mais la raiſon accompagnée de toute la pompe, de tous les ornemens, dont notre langue eſt capable, accordant heureuſement la vraiſemblance & le merveilleux, & laiſſant bien loin derriere lui tout ce qu'il avoit de rivaux.

Il fit voir la raiſon dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos du poëme dramatique parmi nous.

Il la fit voir après avoir quelque tems cherché le bon chemin, & lutté, ſi je l'oſe dire ainſi, contre le mauvais goût de ſon ſiecle.

Enfin il la fit voir, lorſqu'il étoit inſpiré d'un génie extraordinaire, & aidé de la lecture des anciens.

Vous voyez, Monſeigneur, que pour ſuivre l'ordre direct, je ſuis obligé de partager une penſée qui eſt une, & qui doit être une. Quand j'éviterois de répéter *il fit voir la raiſon*, la penſée n'en ſeroit pas moins partagée : car ce ne ſeroit qu'à pluſieurs repriſes que j'acheverois de la développer. Dans Racine, au contraire, cette penſée eſt, pour ainſi dire, moulée d'un ſeul jet. Tel eſt l'avantage de l'ordre renverſé.

Il y a dans le diſcours deux choſes : la liaiſon des idées ſe trouve toujours dans l'ordre direct : mais, pour peu qu'une penſée ſoit compoſée, l'enſemble ne peut ſe trouver que dans l'ordre renverſé. Il eſt donc abſolument néceſſaire de faire uſage des inverſions ; & ſi elles ſont néceſſaires, il faut bien qu'elles deviennent naturelles.

Nous avons conſidéré les langues comme autant de méthodes analytiques ; & nous avons vu, Monſeigneur, quels ſont, dans la nôtre, les ſignes de cette méthode, & d'après quelles regles nous devons nous en ſervir. Mais nous avons encore bien des obſervations à faire pour déméler tout l'artifice de cette analyſe, & pour en ſaiſir la ſimplicité. Ce ſera le ſujet de l'ouvrage ſuivant, *l'Art d'Ecrire.*

CONJUGAISONS.

On commence par la conjugaiſon du verbe *faire*, dont les formes doivent ſervir de dénominations aux formes des autres verbes.

INDICATIF.

L'affirmation de l'acceſſoire qui caractériſe ce mode.

Forme qui exprime un rapport de ſimultanéité avec le moment où l'on parle.

Singulier.

Je fais, tu fais, il fait.

Pluriel.

Nous faiſons, vous faites, ils font.

Forme qui eſt propre à exprimer un rapport

de ſimultanéité, ſoit avec une époque antérieure, ſoit avec une époque actuelle.

Singulier.

Je faiſois, tu faiſois, il faiſoit.

Pluriel.

Nous faiſions, vous faiſiez, ils faiſoient.

Je faiſois ce que je vous ai promis, lorſqu'il m'eſt ſurvenu une affaire, a un rapport de ſimultanéité avec une époque ſenſiblement antérieure.

Si quelqu'un, en entrant chez moi, me demande: *que faiſiez-vous?* cette forme exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque immédiatement antérieure à l'époque actuelle.

Enfin, elle exprime un rapport de ſimultanéité avec l'époque actuelle même, lorſque je dis à quelqu'un que je rencontre, *j'allois chez vous.*

Forme qui exprime un rapport de ſimultanéité avec une période où l'on n'eſt plus. Il y en a deux. L'une marque plus particuliérement le tems où la choſe ſe faiſoit.

Singulier.

Je fis, tu fis, il fit.

Pluriel.

Nous fimes, vous fites, ils firent.

L'autre marque le tems où la choſe étoit faite.

Singulier.

J'eus fait, tu eus fait, il eut fait.

Pluriel.

Nous eumes fait, vous eutes fait, ils eurent fait.

Forme qui exprime un rapport de ſimultanéité avec une période où l'on eſt encore. Il y en a éga-

lement deux ; & la différence eſt la même qu'entre les formes précédentes. L'une indique donc le tems où la choſe ſe faiſoit.

Singulier

J'ai fait, tu as fait, il a fait.

Pluriel.

Nous avons fait, vous avez fait, ils ont fait.

L'autre indique le tems où la choſe étoit faite.

Singulier.

J'ai eu fait, tu as eu fait, il a eu fait.

Pluriel.

Nous avons eu fait, vous avez eu fait, ils ont eu fait.

Forme qui exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque antérieure à une autre époque, qui eſt elle-même antérieure à l'époque actuelle.

Singulier.

J'avois fait, tu avois fait, il avoit fait.

Pluriel.

Nous avions fait, vous aviez fait, ils avoient fait.

Voilà toutes les formes du paſſé. Il y en a ſix : *Je faiſois, je fis, j'eus fait, j'ai fait, j'ai eu fait, j'avois fait* ; quelques-uns ajoutent *j'avois eu fait.* Nous en avons deux pour le futur.

Le premiere exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque poſtérieure, qui peut être ou n'être pas déterminée.

Singulier.

Je ferai, tu feras, il fera.

Pluriel.

Nous ferons, vous ferez, il feront.

La ſeconde exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque poſtérieure qui doit être déterminée.

Singulier.

J'aurai fait, tu auras fait, il aura fait.

Pluriel.

Nous aurons fait, vous aurez fait, ils auront fait.

Quelques-uns ajoutent une troiſieme forme: *J'aurai eu fait.*

MODE CONDITIONNEL.

Ce mode differe de l'indicatif en ce que l'affirmation devient conditionnelle.

Lorſqu'on affirme poſitivement que les choſes ont été, ou qu'elles ſeront. on peut avoir beſoin de diſtinguer des époques plus ou moins antérieures, & des époques plus ou moins poſtérieures. C'eſt pourquoi l'indicatif eſt de tous les modes celui qui a le plus de formes différentes.

Mais, lorſque l'affirmation devient conditionnelle, on n'a pas beſoin de diſtinguer autant d'époques; &, en conſéquence, les formes du mode conditionnel ſont en petit nombre.

Forme qui, ſuivant les circonſtances, exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque actuelle, ou avec une époque poſtérieure.

Singulier.

Je ferois, tu ferois, il feroit.

Pluriel.

Nous ferions, vous feriez, ils feroient.

Forme qui exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque antérieure.

Singulier.

J'aurois fait, tu aurois fait, il auroit fait.

Pluriel.

Nous aurions fait, vous auriez fait, ils auroient fait.

Autre forme qui exprime un pareil rapport.

Singulier.

J'euſſe fait, tu euſſes fait, il eût fait.

Pluriel.

Nous euſſions fait, vous euſſiez fait, ils euſſent fait.

La premiere de ces deux formes marque plus particuliérement l'époque pendant laquelle on auroit fait; & la ſeconde marque plus particuliérement l'époque où la choſe eût été faite & finie.

Forme qui exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque, antérieure à une époque, qui eſt elle-même antérieur à l'époque actuelle.

Singulier.

J'aurois eu fait, tu aurois eu fait, il auroit eu fait.

Pluriel.

Nous aurions eu fait, vous auriez eu fait, ils auroient eu fait.

J'euſſe eu fait ne doit pas ſe dire, parce qu'il ne différeroit pas de *j'aurois eu fait.*

IMPÉRATIF.

Ce mode n'affirme point; il commande. Il a deux formes pour le futur.

La premiere, qui ne détermine point l'époque

où la choſe doit ſe faire, ſemble commander qu'elle ſe faſſe, à commencer au moment où l'on parle.

Singulier.

Fais, qu'il faſſe.

Pluriel.

Faiſons, faites, qu'ils faſſent.

La ſeconde commande que la choſe ſoit faite avant une époque poſtérieure qu'on détermine.

Singulier.

Aie fait, qu'il ait fait.

Pluriel.

Ayons fait, ayez fait, qu'ils aient fait.

La troiſieme perſonne de ce mode eſt empruntée du ſubjonctif, où nous la retrouverons.

On comprend pourquoi les formes de l'impératif n'ont point de premiere perſonne au ſingulier. Lorſqu'on ſe commande à ſoi-même, on ſe ſert de la ſeconde du ſingulier, *fais*, ou de la premiere du pluriel, *faiſons*.

SUBJONCTIF.

Dans ce mode les rapports d'actualité, d'antériorité & de poſtérité ſont moins exprimés par les formes que prend le verbe, que par les circonſtances du diſcours.

Forme qui peut exprimer un rapport de ſimultanéité avec une époque actuelle, ou avec une époque poſtérieure.

Singulier.

Que je faſſe, que tu faſſes, qu'il faſſe.

Pluriel.

Que nous faſſions, que vous faſſiez, qu'ils faſſent.

A ces queſtions, *fait-il beau?* ou *fera-t-il beau?* je puis répondre également, *je ne crois pas qu'il faſſe beau.*

Forme qui exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque antérieure, ou avec une époque poſtérieure.

Singulier.

Que je fiſſe, que tu fiſſes, qu'il fît.

Pluriel.

Que nous fiſſions, que vous fiſſiez, qu'ils fiſſent.

Qu'on diſe: *il a fait le voyage qu'il méditoit*, ou qu'on diſe: *il le fera*, je puis également répondre: *je ne croyois pas qu'il le fît.*

Autre forme qui exprime un pareil rapport.

Singulier.

Que j'aie fait, que tu aies fait, qu'il ait fait

Pluriel.

Que nous ayons fait, que vous ayez fait, qu'ils aient fait.

Il a fallu que j'aie fait eſt un paſſé. *Je n'irai point chez vous que je n'aie fait* eſt un futur.

Autre encore qui exprime le même rapport.

Singulier.

Que j'euſſe fait, que tu euſſes fait, qu'il eût fait.

Pluriel.

Que nous euſſions fait, que vous euſſiez fait, qu'ils euſſent fait.

Si on vouloit marquer plus particuliérement le

tems où la choſe eût été faite & finie, on pourroit ſe ſervir de la forme ſuivante.

Singulier.

Que j'euſſe eu fait, que tu euſſes eu fait, qu'il eût eu fait.

Pluriel.

Que nous euſſions eu fait, que vous euſſiez eu fait, qu'ils euſſent eu fait.

Je doute néanmoins que cette forme ſoit bien néceſſaire. Quant aux autres, on ne les emploie pas indifféremment, quoiqu'elles expriment les mêmes rapports. Le choix eſt déterminé par la forme qu'a pris le verbe de la propoſition principale. On dit, par exemple, *je veux que vous ayez fait*; & *je voudrois que vous euſſiez fait*. Il faut ſe ſouvenir que le propre des formes du ſubjonctif eſt de marquer le rapport de la propoſition ſubordonnée à la propoſition principale.

INFINITIF.

Le verbe, dépouillé des acceſſoires qu'il avoit dans les modes précédents, devient à l'infinitif un nom ſubſtantif, ou un nom adjectif.

Nom ſubſtantif.

Faire.

Participes qui, ſuivant les circonſtances, ſont des ſubſtantifs ou des adjectifs.

Faiſant, fait, ayant fait.

Autre nom ſubſtantif.

Avoir fait.

On voit que dans la conjugaiſon du verbe *faire*, les

les formes varient comme les acceſſoires qu'elles expriment. C'eſt ce qui doit déterminer à les faire ſervir de dénomination aux formes des autres verbes.

Conjugaiſon du verbe auxiliaire Avoir.

Il me paroît convenable de commencer les conjugaiſons par l'infinitif, puiſque, dans ce mode, le verbe eſt dépouillé des acceſſoires qu'il prend dans les autres.

INFINITIF.

Faire.	Avoir.
Faiſant.	Ayant.
Fait.	Eu.
Ayant fait.	Ayant eu.
Avoir fait.	Avoir eu.

INDICATIF.

Singulier.

Je fais. J'ai, tu as, il a.

Pluriel.

Nous avons, vous avez, ils ont.

Singulier.

Je faiſois. J'avois, tu avois, il avoit.

Pluriel.

Nous avions, vous aviez, ils avoient.

Singulier.

Je fis. J'eus, tu eus, il eut.

Pluriel.

Nous eumes, vous eutes, ils eurent.

Singulier.

J'eus fait. J'eus eu, tu eus eu, il eût eu.

Pluriel.

Nous eumes eu, vous eutes eu, ils eurent eu.

Singulier.

J'ai fait. J'ai eu, tu as eu, il a eu.

Pluriel.

Nous avons eu, vous avez eu, ils ont eu.

'ai eu fait. Cette forme manque.

Singulier.

J'avois fait. J'avois eu, tu avois eu, il avoit eu.

Pluriel.

Nous avions eu, vous aviez eu, ils avoient eu.

Singulier.

Je ferai. J'aurai, tu auras, il aura.

Pluriel.

Nous aurons, vous aurez, ils auront.

Singulier.

J'aurai fait. J'aurai eu, tu auras eu, il aura eu.

Pluriel.

Nous aurons eu, vous aurez eu, ils auront eu.

MODE CONDITIONNEL.

Singulier.

Je ferois. J'aurois, tu aurois, il auroit.

Pluriel.

Nous aurions, vous auriez, ils auroient.

Singulier.

J'aurois fait. J'aurois eu, tu aurois eu, il auroit eu.

Pluriel.

Nous aurions eu, vous auriez eu, ils auroient eu.

Singulier.

J'eusse fait. J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu.

Pluriel.

Nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.

J'aurois eu fait. Cette forme manque.

IMPÉRATIF.

Singulier.

Fais. Aie, qu'il ait.

Pluriel.

Ayons, ayez, qu'ils aient.

SUBJONCTIF.

Singulier.

Que je faſſe. Que j'aie, que tu aies, qu'il ait.

Pluriel.

Que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient.

Singulier.

Que je fiſſe. Que j'euſſe, que tu euſſes, qu'il eût.

Que nous euſſions, que vous euſſiez, qu'ils euſſent.

Singulier.

Que j'aie fait. Que j'aie eu, que tu aies eu, qu'il ait eu.

Pluriel.

Que nous ayons eu, que vous ayez eu, qu'ils aient eu.

Singulier.

Que j'euſſe fait. Que j'euſſe eu, que tu euſſes eu, qu'il eût eu.

Pluriel.

Que nous euſſions eu, que vous euſſiez eu, qu'ils euſſent eu.

Que j'euſſe eu fait. Cette forme manque.

Conjugaiſon du verbe auxiliaire Etre.

Faire.	Etre.
Faiſant.	Etant.

Fait.	Eté.
Ayant fait.	Ayant été.
Avoir fait.	Avoir été.

INDICATIF.

Singulier.

Je fais. Je ſuis, tu es, il eſt.

Pluriel.

Nous ſommes, vous êtes, ils ſont.

Singulier.

Je faiſois. J'étois, tu étois, il étoit.

Pluriel.

Nous étions, vous étiez, ils étoient.

Singulier.

Je fis. Je fus, tu fus, il fut.

Pluriel.

Nous fumes, vous futes, ils furent.

Singulier.

J'eus fait. J'eus été, tu eus été, il eut été.

Pluriel.

Nous eûmes été, vous eûtes été, ils eurent été.

Singulier.

J'ai fait. J'ai été, tu as été, il a été.

Pluriel.

Nous avons été, vous avez été, ils ont été.

J'ai eu fait. Cette forme manque.

Singulier.

J'avois fait. J'avois été, tu avois été, il avoit été.

Pluriel.

Nous avions été, vous aviez été, ils avoient été.

Singulier.

Je ferai. Je ferai, tu feras, il fera.

Pluriel.

Nous ferons, vous ferez, ils feront.

Singulier.

J'aurai fait. J'aurai été, tu auras été, il aura été.

Pluriel.

Nous aurons été, vous aurez été, ils auront été.

MODE CONDITIONNEL.

Singulier.

Je ferois. Je ferois, tu ferois, il feroit.

Pluriel.

Nous ferions, vous feriez, ils feroient.

Singulier.

J'aurois fait. J'aurois été, tu aurois été, il auroit été.

Pluriel.

Nous aurions été, vous auriez été, ils auroient été.

Singulier.

J'eusse fait. J'eusse été, tu eusses été, il eut été.

Pluriel.

Nous euſſions été, vous euſſiez été, ils euſſent été.

J'aurois eu fait. Cette forme manque.

IMPÉRATIF.

Singulier.

Fais. Sois, qu'il ſoit.

Pluriel.

Soyons, ſoyez, qu'ils ſoient.

SUBJONCTIF.

Singulier.

Que je faſſe. Que je ſois, que tu ſois, qu'il ſoit.

Pluriel.

Que nous ſoyons, que vous ſoyez, qu'ils ſoient.

Singulier.

Que je fiſſe. Que je fuſſe, que tu fuſſes, qu'il fût.

Pluriel.

Que nous fuſſions, que vous fuſſiez, qu'ils fuſſent.

Singulier.

Que j'aie fait. Que j'aie été, que tu aies été, qu'il ait été.

Pluriel.

Que nous ayons été, que vous ayez été, qu'ils aient été.

Singulier.

Que j'euſſe fait. Que j'euſſe été, que tu euſſes été, qu'il eût été.

Pluriel.

Que nous euſſions été, que vous euſſiez été, qu'ils euſſent été.

Que j'euſſe eu fait. Cette forme manque.

Conjugaiſon des verbes en er.

Je ne tranſcrirai que les formes ſimples, parce qu'en ſubſtituant au participe *fait* le participe des verbes que nous conjuguerons, on aura les formes compoſées; il faudra conſulter le chapitre onzieme de la ſeconde partie de cette grammaire, pour ſavoir ſi l'on doit employer, dans ces formes, le verbe *être* ou le verbe *avoir*.

INFINITIF.

Faire.	Aimer.
Faiſant.	Aimant.
Fait.	Aimé.

INDICATIF.

Je fais. J'aime, tu aimes, il aime.
Nous aimons, vous aimez, ils aiment.

Je faiſois. J'aimois, tu aimois, il aimoit.
Nous aimions, vous aimiez, ils aimoient.

Je fis. J'aimai, tu aimas, il aima.
Nous aimames, vous aimates, ils aimerent.

Je ferai. J'aimerai, tu aimeras, il aimera.
Nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront.

MODE CONDITIONNEL.

Je ferois. J'aimerois, tu aimerois, il aimeroit.
Nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeroient.

IMPÉRATIF.

Fais. Aime, qu'il aime, aimons, aimez, qu'ils aiment.

SUBJONCTIF.

Que je faſſe. Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime.
Que nous aimions, que vous aimiez, Qu'ils aiment.

Que je fiſſe. Que j'aimaſſe, que tu aimaſſes, qu'il aimât.
Que nous aimaſſions, que vous aimaſſiez, qu'ils aimaſſent.

Verbes irréguliers de cette conjugaiſon.

Aller à la forme *j'aime*, fait *je vais* ou *je vas*, *il va*, *nous allons*, *vous allez*, *ils vont.*

A la forme *j'aimerai : j'irai*, *tu iras*, *il ira*, *nous irons*, *vous irez*, *ils iront.*

A la forme *j'aimerois : j'irois ; tu irois*, *il iroit*, *nous irions*, *vous iriez*, *ils iroient.*

A la forme *aime*, *va*, *qu'il aille*, *allons*, *allez*, *qu'ils aillent.* On dit avec une *s*, *vas-y*, & avec un *t*, *va-t-en.*

Puer, à la forme *j'aime*, fait, *je pus*, *tu pus*, *il put.* Au pluriel il eſt régulier : *nous puons*, *&c.*

Lorſque les verbes ſe terminent en *ger* à l'infinitif, on conſerve l'*e* dans toutes les formes,

Singulier.

Que j'euſſe fait. Que j'euſſe été, que tu euſſes été, qu'il eût été.

Pluriel.

Que nous euſſions été, que vous euſſiez été, qu'ils euſſent été.

Que j'euſſe eu fait. Cette forme manque.

Conjugaiſon des verbes en er.

Je ne tranſcrirai que les formes ſimples, parce qu'en ſubſtituant au participe *fait* le participe des verbes que nous conjuguerons, on aura les formes compoſées; il faudra conſulter le chapitre onzieme de la ſeconde partie de cette grammaire, pour ſavoir ſi l'on doit employer, dans ces formes, le verbe *être* ou le verbe *avoir*.

INFINITIF.

Faire.	Aimer.
Faiſant.	Aimant.
Fait.	Aimé.

INDICATIF.

Je fais. J'aime, tu aimes, il aime.
Nous aimons, vous aimez, ils aiment.

Je faiſois. J'aimois, tu aimois, il aimoit.
Nous aimions, vous aimiez, ils aimoient.

Je fis. J'aimai, tu aimas, il aima.
Nous aimames, vous aimates, ils aimerent.

Je ferai. J'aimerai, tu aimeras, il aimera.
Nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront.

MODE CONDITIONNEL.

Je ferois. J'aimerois, tu aimerois, il aimeroit.
Nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeroient.

IMPÉRATIF.

Fais. Aime, qu'il aime, aimons, aimez, qu'ils aiment.

SUBJONCTIF.

Que je faſſe. Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime.
Que nous aimions, que vous aimiez, Qu'ils aiment.

Que je fiſſe. Que j'aimaſſe, que tu aimaſſes, qu'il aimât.
Que nous aimaſſions, que vous aimaſſiez, qu'ils aimaſſent.

Verbes irréguliers de cette conjugaiſon.

Aller à la forme *j'aime*, fait *je vais* ou *je vas*, *il va*, *nous allons*, *vous allez*, *ils vont.*

A la forme *j'aimerai : j'irai*, *tu iras*, *il ira*, *nous irons*, *vous irez*, *ils iront.*

A la forme *j'aimerois : j'irois ; tu irois*, *il iroit*, *nous irions*, *vous iriez*, *ils iroient.*

A la forme *aime*, *va*, *qu'il aille*, *allons*, *allez*, *qu'ils aillent.* On dit avec une *s*, *vas-y*, & avec un *t*, *va-t-en.*

Puer, à la forme *j'aime*, fait, *je pus*, *tu pus*, *il put.* Au pluriel il eſt régulier : *nous puons*, *&c.*

Lorſque les verbes ſe terminent en *ger* à l'infinitif, on conſerve l'*e* dans toutes les formes,

afin de conſerver la même prononciation à la lettre *G. Juger*, *jugeois*, *jugeant.*

On retranche l'*e* dans les formes *j'aimerai*, *j'aimerois*, lorſque les verbes ſe terminent en *ier* ou en *ner*; & on prononce *j'emploirai*, *j'emploirois*, *je continuerai*, *je continuerois.*

On écrit ordinairement ces mots avec un *e*, ſur-tout en proſe.

Envoyer, aux formes *j'aimerai*, *j'aimerois*, fait *j'enverrai*, *j'enverrois.*

Aux formes *nous aimions*, *vous aimiez*, les verbes en *oyer* font *nous envoyions*, *vous envoyiez*, *nous employions*, *vous employiez*; mais il vaut mieux éviter de ſe ſervir de ces formes, qu'on ne trouve que dans les grammaires.

Conjugaiſon des verbes en ir.

Il y en a quatre.

INFINITIF.

	Faire,	faiſant,	fait.
finir.	ſentir.	ouvrir.	tenir.
finiſſant.	ſentant.	ouvrant.	tenant.
fini.	ſenti.	ouvert.	tenu.

INDICATIF.

Je fais.

je finis.	ſens.	ouvre	tiens.
tu finis.	ſens.	ouvres.	tiens.
il finit.	ſens.	ouvre.	tient.
nous finiſſons.	ſentons.	ouvrons.	tenons.
vous finiſſez.	ſentez.	ouvrez.	tenez
ils finiſſent.	ſentent.	ouvrent.	tiennent.

Je faiſois.

Je finiſſois. ſentois. ouvrois. tenois.
le reſte de cette forme, comme dans la conjugaiſon précédente.

Je fis.

je finis.	ſentis.	ouvris.	tiens.
tu finis.	ſentis.	ouvris.	tins.
il finit.	ſentit.	ouvrit.	tint.
nous finimes.	ſentimes.	ouvrimes.	tinimes.
vous finites.	ſentites.	ouvrites.	tintes.
ils finirent.	ſentirent.	ouvrirent.	tinrent.

Je ferai.

Je finirai. ſentirai. ouvrirai. tiendrai.
le reſte comme dans la conjugaiſon précédente.

CONDITIONNEL.

Je ferois.

Je finirois. ſentirois. ouvrirois. tiendrois, &c.

IMPÉRATIF.

Fais

finis.	ſens.	ouvre.	tiens.
qu'il finiſſe.	ſente.	ouvre.	tienne.
finiſſons.	ſentons.	ouvrons.	tenons.
finiſſez.	ſentez.	ouvrez.	tenez.
qu'ils finiſſent.	ſentent.	ouvrent.	tiennent.

SUBJONCTIF.

Que je faſſe.

que je finiſſe.	ſente.	ouvre.	tienne.
que tu finiſſes.	ſentes.	ouvres.	tiennes.
qu'il finiſſe.	ſente.	ouvre.	tienne.
que nous finiſſions.	ſentions.	ouvrions.	tenions.
que vous finiſſiez.	ſentiez.	ouvriez.	teniez.
qu'ils finiſſent.	ſentent.	ouvrent.	tiennent.

Que je finiſſe.

que je finiſſe.	ſentiſſe.	ouvriſſe.	tinſſe.
que tu finiſſes.	ſentiſſes.	ouvriſſes.	tinſſes.
qu'il finît.	ſentît.	ouvrît.	tînt.
que nous finiſſions.	ſentiſſions.	ouvriſſions.	tinſſions.
que vous finiſſiez.	ſentiſſiez.	ouvriſſiez.	tinſſiez.
qu'ils finiſſent.	ſentiſſent.	ouvriſſent.	tinſſent.

Verbes de la premiere conjugaiſon en ir.

Conjuguez, comme *finir*, *unir*, *punir*, & tous les verbes qui, à la forme *je fais*, ſe terminent en *ir* : *j'unis*, *je punis*.

FORMES IRRÉGULIERES. Benir n'a qu'une forme irréguliere *bénit*, *bénite* : mais il a auſſi une forme réguliere *béni*, *bénie*. On dit *le pain béni*, *l'eau bénite*; & en parlant des perſonnes, *elle eſt bénie*, *ils ſont bénis*.

Fleurir qui au propre eſt régulier dans toutes ſes formes, eſt irrégulier au figuré dans les formes ſuivantes : *l'empire floriſſoit*, *les lettres étoient floriſſantes*.

Haïr n'eſt irrégulier que dans les formes *je hais*, *tu hais*, *il hait*, où l'*a* & l'*i* ne ſont qu'une ſylabe qui ſe prononce comme un *e* ouvert.

Verbes de la ſeconde Conjugaiſon en ir.

Conjuguez, comme *ſentir*, les verbes *conſentir*, *reſſentir*, *preſſentir*, *mentir*, *démentir*, *dormir*, *endormir*, *s'endormir*, *ſe repentir*, *ſervir*, *deſſervir*, *ſortir*, *partir*, *reſſortir*, ſortir de nouveau, & *repartir*, repliquer, partir de nouveau : mais *reſſortir* être du reſſort, *repartir* partager, & *ſortir* obtenir, ſe conjuguent comme *finir*.

FORMES IRRÉGULIERES. *Bouillir* : *je bous*, *tu bous*, *il bout*, *nous bouillons*, &c. *je*

bouillirai ou *je bouillerai*, *je bouillirois* ou *je bouillerois.*

Courir, eſt en terme de chaſſe, *courre : couru*, *je courus*, *je courrai*, *je courrois.*

Accourir, *concourir*, *diſcourir*, *parcourir*, *recourir*, *ſecourir* ſe conjugent comme courir.

Fuir : fuyant, *je fuis*, *tu fuis*, *il fuit*, *nous fuyons*, *vous fuyez*, *ils fuient.*

Mourir : mort, *je meurs*, *tu meurs*, *il meurt*, *nous mourons*, *vous mourez*, *ils meurent ; je mourus*, *je mourrai*, *je mourrois*, *que je meure*, *que je mouruſſe.* Les formes compoſées ſe font avec le verbe *être.*

Vêtir : vêtu. Revêtir : revêtu. Ils ſont réguliers dans les autres formes. Cependant je doute qu'on puiſſe dire, *je vêts. Je revêts* eſt uſité.

Acquérir : acquérant, *acquis*, *j'acquiers*, *nous acquerons*, *j'acquerrai*, *j'acquerrois.*

Conquerir ne s'emploie gueres qu'aux formes ſimples *conquérant*, *conquis*, *je conquis*, *je conquiſſe*, & aux formes compoſées *j'ai conquis.* &c.

Ouïr, défectueux aux formes *je ſens*, *je ſentois*, s'emploient aux autres : *ouï*, *j'ouïs*, *j'ouïſſe*, *j'ai ouï.*

Faillir s'emploie au participe *failli*, à la forme du paſſé *je faillis* & aux formes compoſées *j'ai failli*, &c. les autres lui manquent.

Querir n'eſt ſuſceptible d'aucune autre forme. *Envoyer querir*, *aller querir.*

Verbes de la troiſieme conjugaiſon en ir.

Conjuguez, comme *ouvrir*, les verbes *découvrir*, *entre-ouvrir*, *rouvrir*, *recouvrir*, *offrir*, *méſoffrir*, *ſouffrir.*

FORMES IRRÉGULIERES, *cueillir*, *cueilli*, *je cueillerai*, *je cueillerois*. Il eſt régulier dans les autres formes. *accueillir* & *recueillir* ſe conjuguent comme cueillir.

Saillir, dans le ſens de s'avancer en dehors, n'a guere que cette forme, & celle du participe *ſaillant*.

Dans le ſens de s'élancer, de s'élever, *ſaillir* s'emploie au participe *ſailli*, & quelquefois aux troiſiemes perſonnes : *les eaux ſailliſſent*.

Aſſaillir, *treſſaillir* : *aſſailli*, *treſſailli*. Le reſte eſt irrégulier & peu uſité.

Verbes de la quatrieme conjugaiſon en ir.

On conjugue comme *tenir*, les verbes *appartenir*, *s'abſtenir*, *entretenir*, *détenir*, *maintenir*, *obtenir*, *retenir*, *ſoutenir*, *venir*, *ſurvenir*, *convenir*, en un mot, tous ceux qui dérivent de *tenir* & de *venir*.

Conjugaiſon des verbes en oir.

INFINITIF.

Faire.	Recevoir.
Faiſant.	Recevant.
Fait.	Reçu.

Je ſuis. Je reçois, tu reçois, il reçoit, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent.

Je faiſois. Je recevois, tu recevois, il recevoit, nous recevions, vous receviez, ils recevoient.

Je fis. Je reçus, tu reçus, il reçut, nous reçumes, vous reçutes, ils reçurent.

Je ferai. Je recevrai, tu recevras, il recevra, nous recevrons, vous recevrez, ils recevront.

CONDITIONNEL.

Je ferois. Je recevrois, tu recevrois, il recevroit, nous recevrions, vous recevriez, ils recevroient.

IMPÉRATIF.

Fais. Reçois, qu'il reçoive, recevons, recevez, qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF.

Que je faſſe. Que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, que nous recevions, que vous receviez, qu'ils reçoivent.

Que je fiſſe. Que je reçuſſe, que tu reçuſſes, qu'il reçût, que nous reçuſſions, que vous reçuſſiez, qu'ils reçuſſent.

On conjugue, comme *recevoir*, les verbes *appercevoir*, *décevoir*, *concevoir*, *percevoir*, *devoir*, *redevoir*.

VERBES IRRÉGULIERS. S'aſſeoir : S'aſſeyant, aſſis, je m'aſſieds, tu, &c. nous nous aſſeyons, vous vous aſſeyez, ils s'aſſeyent, je m'aſſeyois, &c. nous nous aſſeyions, qu'il faut éviter ainſi que

vous vous aſſeyiez, ils s'aſſeyoient, je m'aſſis, je m'aſſoirois, que je m'aſſiſſe.

Conjuguez de la même maniere *aſſeoir*, *raſſeoir* & *ſe raſſeoir.*

Voir : voyant, vu, je vois, nous voyons, je vis, je verrai, je verrois, que je voie, que je viſſe.

Entrevoir & *revoir* ſe conjuguent comme *voir.* *Prévoir* a deux formes qui lui ſont particulieres : *je prévoirai, je prévoirois.*

Pourvoir : je pourvus, je pourvoirai, je pourvoirois, que je pourvuſſe. Le reſte comme *voir.*

Surſeoir : ſurſis, ſurſeoirai, ſurſeoirois. Les autres formes comme *voir.*

Mouvoir : mouvant, mu, je meus, mouvons, je mouvois, je mus, je mouvrois, que je meuve, que je muſſe.

Pouvoir : pouvant, pu, je puis ou *je peux, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent, je pus, je pourrai, je pourrois, que je puiſſe, que je puſſe.*

Savoir : ſachant, ſu, je ſais, nous ſavons, vous ſavez, ils ſavent, je ſus, je ſaurai, je ſaurois, ſache, qu'il ſache, ſachons, ſachez, qu'ils ſachent, que je ſache, que je ſuſſe.

Valoir : valant, valu, je vaux, nous valons, je vaudrai, je vaudrois, que je vaille, que nous valions, que je valuſſe.

Vouloir : voulant, voulu, je veux, je voulus, je voudrai, je voudrois, que je veuille ; que nous voulions, que je vouluſſe.

Choir : chu. Il n'eſt uſité qu'à ces deux formes : encore eſt-il du ſtyle familier.

Déchoir n'a que le participe *déchu* & manque de

de la forme *je ferois*. Les autres ſont *je déchois*, *nous déchoyons*, *vous déchoyez*, *ils déchoyoient*, *je décherrois*, *que je déchoie*, *que je déchuſſe*.

Echoir : *échéant*, *échu*, *il échet*, ſans premiere ni ſeconde perſonnes, *j'échus*, *j'écherrai*, *j'écherrois*, *que j'échoie*, *que j'échuſſe*.

Seoir, pour être convenable, n'a que des formes ſimples, & aux troiſiemes perſonnes ſeulement. *Il ſied*, *il ſéioit*, *il ſiéra*, *il ſiéroit*, *qu'il ſiée*.

Seoir, pour prendre ſéance, n'a que cette forme & le participe *ſéant*.

Conjugaiſons des verbes en re.

Il y en a cinq. Il ſemble que ce ſoit beaucoup. Cependant on auroit pu en imaginer encore davantage : car les verbes de cette terminaiſon ſont bien irréguliers. Pour abréger, je ſupprimerai les ſecondes & troiſiemes perſonnes, que l'analogie fera facilement trouver.

INFINITIF.

Faire, *faiſant*, *fait*.

plaire.	paroître.	réduire.	craindre.	rendre.
plaiſant.	paroiſſant.	réduiſant.	craignant.	rendant.
plaît.	paru.	réduit.	craint.	rendu.

INDICATIF.

Je fais.

je plais.	parois.	réduis.	crains.	rends.
nous plaiſons.	paroiſſons.	réduiſons.	craignons.	rendons.

Je faiſois.

je plaiſois. paroiſſois. réduiſois. craignois. rendois.
nous plaiſions. paroiſſions. réduiſions. craignions. rendions.

Je fis.

je plus. parus. réduiſis. craignis. rendis.
nous plumes. parumes. réduiſimes. craignimes. rendimes.

Je ferai.

je plairai. paroîtrai. réduirai. craindrai. rendrai.
nous plairons. paroîtrons. réduirons. craindrons. rendrons.

CONDITIONNEL.

Je ferois.

n. plairions. paroîtrions. réduirions. craindrions. rendrions.
je plairois. paroîtrois. réduirois. craindrois. rendrois.

IMPÉRATIF.

Fais.

plais. parois. réduis. crains. rends.
qu'il plaiſe. paroiſſe. réduiſe. craigne. rende.
plaiſons. paroiſſons. réduiſons. craignons. rendons.

Que je faſſe.

que je plaiſe. paroiſſe. réduiſe. plaigne. rende.
que nous plaiſions. paroiſſions. réduiſions. plaignions. rendions.

Que je fiſſe.

que je pluſſe. paruſſe. réduiſiſſe. plaigniſſe. rendiſſe.
quen. pluſſions. paruſſions. réduiſiſſions. plaigniſſions. rendiſſions.

Verbes de la premiere conjugaiſon en re.

Les verbes en *aire* ſe conjuguent comme *plaire*. Mais *faire*, qui a des formes différentes, eſt la regle d'après laquelle on conjugue ſes compoſés, *contrefaire*, *défaire*, *redéfaire*, *refaire*, *ſatisfaire*, *ſurfaire*. *Forfaire forfait*, *malfaire malfait*, *méfaire méfait*; *parfaire*, *parfait*: ces quatre verbes n'ont que ces deux formes.

Traire eſt irrégulier & défectueux. *Trait*, *trayant*, *je trais*, *nous trayons*, *je trairai*, *je trairois*, *que je traie*. Il ne s'emploie point à la forme *je fis*, ni à la forme *que je fiſſe*.

Braire, *il brait*, *ils braient*, *il brairа*, *ils brairont*. Ce verbe n'eſt en uſage qu'à ces formes.

Verbes de la ſeconde conjugaiſon en re.

Tous les verbes en *oître* ſe conjuguent comme *paroître*. Il ne faut excepter que *naître* qui a deux formes irrégulieres, *né* au participe, & *je naquis* à la forme *je fis*.

Paître, eſt défectueux. Il manque des formes ſimples *je fis*, *que je fiſſe*; & il ne s'emploie aux formes compoſées que dans cette phraſe du diſcours familier : *il a pu & repu*.

Verbes de la troiſieme conjugaiſon. en re.

On conjugue comme *réduire* tous les verbes en *ire*. Voici ceux qui ſont irréguliers. Les formes, dont je ne parlerai pas, ſont régulieres.

Circoncire: *circoncis* au participe, & *je circoncis* à la forme *je réduiſis.*

Dire & *redire* : *vous dites*, *vous redites* à la forme *vous réduiſez* ; *je dis*, *je redis* à la forme *je réduiſis* ; *que je diſſe*, *que je rediſſe* à la forme *que je réduiſiſſe.*

Dédire, *contredire*, *interdire*, *médire*, *prédire* font *vous dédiſez*, *vous contrediſez*, &c. *maudire* fait *maudiſſant*, *maudiſſons*, *maudiſſez*, *maudiſſent.* Dans tout le reſte ces verbes ſe conjuguent comme *dire.*

Confire & *ſuffire* font à la forme *je réduiſis*, *je confis*, *je ſuffis* ; & à la forme *que je réduiſiſſe*, *que je confiſſe*, *que je ſuffiſſe.*

Lire, *élire*, *relire* : *lu*, *je lus*, *que je luſſe.*

Rire, *ſourire* : *riant*, *ri*, *nous rions*, *vous riez*, *ils rient.* Il fait *je ris* à la forme *je réduiſis.*

Ecrire, *circonſcrire*, *décrire*, &c. *écrivant*, *nous écrivons*, *vous écrivez*, *ils écrivent*, *j'écrivis*, *que j'écrive*, *que j'écriviſſe.*

Frire, *frit*, *je frirai*, *je frirois*, impératif *fris.* Ce verbe n'a pas d'autres formes.

Tous les verbes en *uire* ſe conjuguent comme *réduire*, excepté *bruire* qui eſt tout-à-la-fois irrégulier & défectueux. *Bruyant*, *il bruyoit*, *ils bruyoient.* Voilà toutes les formes uſitées. Il faut encore excepter *luire*, *reluire*, *nuire*, qui ont une irrégularité au participe *réduit* : ils font *lui*, *relui*, *nui* ſans.

On rapporte à cette conjugaiſon *boire*, *clorre*, *conclure* & leurs compoſés.

Boire, *buvant*, *bu*, *je bois*, *nous buvons*, *tu buvois*, *je bus*, *je boirai*, *je boirois*, *que je boive*, *que je buſſe*.

Clorre, *je clos*, *tu clos*, *il clot*, ſans pluriel, *je clorrai*, *je clorrois*. Les autres formes ſimples manquent, & il n'a que le participe *clos*.

Eclorre, *il éclot*, *ils écloſent*, *il éclorra*, *ils éclorront*, *il éclorroit*, *ils éclorroient*, *qu'il écloſe*, *qu'ils écloſent*. Ce verbe n'a que ces formes.

Conclure, *concluant*, *conclu*, *je conclus*, *nous concluons*, *je concluois*, *nous concluions*, *je conclus*, *nous conclumes*, *je conclurai*, *je conclurois*, *que je conclue*, *que je concluſſe*.

Verbes de la quatrieme conjugaiſon en re.

Tous les verbes en *aindre*, *eindre*, *oindre*, ſe conjuguent comme *craindre*.

Verbes de la cinquieme conjugaiſon en re.

On conjugue, comme rendre, tous les verbes qui ſe terminent en *dre*, *pre*, *cre*, *tre*, *vre*. Les irréguliers ſont.

Prendre & ſes compoſés, *apprendre*, *comprendre*, &c. *prenant*, *pris*, *je prens*, *nous prenons*, *je prenois*, *je pris*, *que je prenne*, *que je priſſe*.

Coudre & ſes compoſés *recoudre*, *découdre*: *couſant*, *couſu*, *je couds*, *nous couſons*, *je couſois*, *je couſis*, *que je couſe*, *que je couſuſſe*.

Mettre & ſes compoſés *permettre*, *commettre*,

&c. mettant, mis, je mets, je mis, que je mette, que je miſſe.

Moudre, émoudre, remoudre : moulant, moulu, je mouds, nous moulons, je moulois, que je moule, que je mouluſſe.

Abſoudre, diſſoudre : abſolvant, abſous & au féminin *abſoute, j'abſous, nous abſolvons, j'abſolvois, j'abſoudrai, que j'abſolve.* Les autres formes ſimples manquent.

Réſoudre : réſolvant, réſolu & *réſous* chacun avec une acception différente. Dans tout le reſte il ſe conjugue comme *abſoudre* : mais il n'eſt pas défectueux. On dit *je réſolus, que je réſoluſſe.*

Suivre, s'enſuivre & pourſuivre : ſuivant, ſuivi, je ſuis, nous ſuivons, je ſuivois, je ſuivis, que je ſuive, que je ſuiviſſe.

Vivre, revivre & ſurvivre : vivant, vécu, je vis, nous vivons, je vivois, je vécus, que je vécuſſe.

Je ne conſeille à perſonne d'étudier ces conjugaiſons. C'eſt de l'uſage qu'il faut les apprendre.

Fin du premier Tome.

TABLE
DES MATIERES.

GRAMMAIRE.

Objet de cet Ouvrage. *Page* 1.

Écrivains qui ont porté la lumiere dans les livres élémentaires. C'eſt dans l'analyſe de la penſée qu'il faut chercher les principes du langage. De l'analyſe du diſcours. *Premiere partie de cette grammaire.* Des élémens du diſcours. *Seconde partie. Pourquoi on a banni de cette grammaire tous les termes techniques dont on a pu ſe paſſer.*

PREMIERE PARTIE.

De l'analyſe du diſcours.

CHAPITRE PREMIER.

Du langage d'action. *Pag.* 4.

DES ſignes du langage d'action. Le langage d'action eſt une ſuite de la conformation des organes. Quoiqu'il ſoit naturel, on a beſoin de l'apprendre. En nous donnant des ſignes naturels, l'auteur de

la nature nous a mis ſur la voie pour en imaginer d'artificiels. Il ne faut pas confondre les ſignes artificiels avec les ſignes arbitraires. Avec quel art on imagine des ſignes artificiels. Langage d'action des pantomimes. Deux ſortes de langage d'action. Avec le langage d'action chaque penſée s'exprime tout à la fois & ſans ſucceſſion. Le langage des idées ſimultanées eſt ſeul naturel. Les idées ſimultanées, dans celui qui parle, deviennent ſucceſſives dans ceux qui l'écoutent. Les idées ſucceſſives dans ceux qui écoutent, ſont encore chacune des penſées compoſées. Le langage d'action a l'avantage de la rapidité. Comment l'art peut en faire une méthode analytique. Pourquoi on a commencé, dans cette grammaire, par obſerver le langage d'action. A quoi ſe réduiſent tous les principes des langues.

CHAPITRE II.

Conſidérations générales ſur la formation des langues & ſur leurs progrès. *Pag.* 14.

L'homme eſt conformé pour parler le langage des ſons articulés. Les mots n'ont pas été choiſis arbitrairement. C'eſt une erreur de croire que les noms de la langue primitive exprimoient la nature des choſes. En formant les langues nous n'avons fait qu'obéir à notre maniere de voir & de ſentir. Comment les langues en proportion avec nos idées, forment un ſyſtême qui eſt calqué ſur celui de nos connoiſſances. Quelles langues ſont plus parfaites. Comment il s'établit une proportion entre les beſoins, les connoiſſances & les langues. Toutes les langues portent ſur les mêmes fondemens. En quoi les langues dif-

ſèrent. Comment elles ſe perfectionnent. Connoiſſances préliminaires à l'analyſe du diſcours.

CHAPITRE III.

En quoi conſiſte l'Art d'analyſer nos Penſées. *Pag.* 26.

Comment l'œil analyſe, & nous fait remarquer dans une ſenſation confuſe, pluſieurs ſenſations diſtinctes. L'analyſe des idées de l'entendement ſe fait de la même maniere. A quoi ſe réduit l'art de décompoſer la penſée. Nous avons jugé & raiſonné, avant de pouvoir remarquer que nous jugions & raiſonniòns. Ce ſont les langues qui nous fourniſſent le moyen de décompoſer la penſée.

CHAPITRE IV.

Combien les ſignes artificiels ſont néceſſaires pour décompoſer les opérations de l'ame, & nous en donner des idées diſtinctes. *Pag.* 36.

Le jugement peut être conſidéré comme une perception, ou comme une affirmation. Avec le ſecours des ſignes artificiels, les jugemens qui n'étoient que des perceptions, deviennent des affirmations. Comment toutes les parties d'un raiſonnement, quoique ſimultanées dans l'eſprit, ſe développent ſucceſſivement par le moyen des ſignes artificiels. Tout homme a été dans l'impuiſſance de démêler ce qui ſe paſſe dans

ſon eſprit. Tout animal qui a des ſenſations, a la faculté d'appercevoir des rapports.

CHAPITRE V.

Avec quelle méthode on doit employer les ſignes artificiels pour ſe faire des idées diſtinctes de toute eſpèce. *Pag.* 36.

L'analyſe des objets qui ſont hors de nous ne peut ſe faire qu'avec des ſignes artificiels. Cette analyſe eſt aſſujettie à un ordre. On découvrira cet ordre ſi on conſidére l'objet que ſe fait l'analyſe. La nature indique cet ordre. Elle nous a donné des ſens qui décompoſent les objets ſans aucun art de notre part. Pour les décompoſer avec art, l'ordre de l'analyſe doit être celui de la génération des idées. L'ordre de la génération des idées eſt de l'individu au genre, & du genre aux eſpeces. Cet ordre eſt fondé ſur la nature des choſes. La méthode, qui ſuit l'ordre de la génération des idées, eſt l'unique pour analyſer les choſes, & pour acquérir de vraies connoiſſances. Il y a deux méthodes; l'une pour parler aux perſonnes inſtruites, & l'autre pour parler aux perſonnes que l'on inſtruit. Avantage de la méthode d'inſtruction.

CHAPITRE VI.

Les langues conſidérées comme autant de méthodes analytiques. *Pag.* 46.

C'eſt comme méthodes analytiques qu'il faut conſidérer les langues. Comment les langues ſont des méthodes analytiques plus ou moins parfaites. C'eſt

à leur insu, que les hommes, en formant les langues, ont suivi une méthode analytique. Cette méthode a des regles communes à toutes les langues, & des regles particulieres à chacune. Objet de la grammaire.

CHAPITRE VII.

Comment le langage d'action décompose la pensée. *Pag.* 51.

Comment la pensée de celui qui parle le langage d'action, se décompose aux yeux de ceux qui l'observent. Comment il apprend à la décomposer lui-même. Idées qu'offre cette décomposition.

CHAPITRE VIII.

Comment les langues, dans les commencemens, analysent la pensée. *Pag.* 53.

Précautions à prendre pour ne pas se perdre dans des conjectures peu vraisemblables. Les accens ont été les premiers noms. Comment les organes des sens ont été nommés. Comment les objets sensibles ont été nommés. Les langues ont été long-tems fort bornées. Elles n'étoient dans l'origine qu'un supplément au langage d'action. Comment elles ont pu faire de nouveaux progrès. Les noms des personnes. Les noms adjectifs. Les prépositions. Comment les opérations de l'entendement ont pu être nommées. Comment les hommes sont parvenus à avoir un verbe, & à prononcer des prépositions. Lorsque les hommes commencent

à faire des propoſitions, ils ne ſavent pas toujours démêler toutes les idées qu'elles renferment. On a été long-tems avant de pouvoir exprimer, dans les propoſitions, toutes les vues de l'eſprit.

CHAPITRE IX.

Comment ſe fait l'analyſe de la penſée dans les langues formées & perfectionneés. *Pag.* 64.

Penſée de Racine apportée pour exemple. Toutes les parties de cette penſée s'offroient à la fois à l'eſprit de Racine. Fond de cette penſée. Les parties principales de cette penſée ſe diſtinguent dans trois alinéa. Quelquefois on renferme pluſieurs penſées dans un alinéa, & on les diſtingue ſeulement par des points. Dans le diſcours prononcé, les repos de la voix tiennent lieu d'alinéa & de points. Les repos, marqués par des points, ne ſont pas tous égaux. Comment toutes les parties d'un grand ouvrage ſe développent avec la même méthode que les parties d'une penſée peu compoſée. Une analyſe mal faite met du déſordre & de l'obſcurité dans le diſcours. Comment Racine développe les trois principales parties de ſa penſée. Comment il diſtingue les parties dans leſquelles il les ſubdiviſe.

CHAPITRE X.

Comment le diſcours ſe décompoſe en propoſitions principales, ſubordonnées, incidentes, en phraſes & en périodes. *Pag.* 71.

Tout jugement, exprimé avec des mots, eſt une propoſition. Trois eſpeces de propoſitions. Caractere des propoſitions principales. Caractere des propoſitions ſubordonnées. Caractere des propoſitions incidentes. Les propoſitions ſubordonnées peuvent avoir deux places dans le diſcours, & les propoſitions incidentes n'en ont qu'une. Ce qu'on entend par période. *Ce qu'on entend par* phraſe. *Ellipſe ou phraſes elliptiques. Phraſes principales qui concourent au développement d'une autre. Il y a des cas où pluſieurs propoſitions ſont, à notre choix, une période ou une phraſe.*

CHAPITRE XI.

Analyſe de la propoſition. *Pag.* 78.

Toute propoſition eſt compoſée de trois termes. Propoſition ſimple. Propoſition compoſée. Un jugement eſt toujours ſimple. Une Propoſition peut être compoſée dans le ſujet, dans l'attribut ou dans tous deux. De quelque maniere que le ſujet & l'attribut ſoient exprimés, une propoſition eſt ſimple ſi elle eſt l'expreſſion d'un jugement unique.

CHAPITRE XII.

Analyſe des termes de la propoſition. *Pag.* 82.

Idées qu'on ſe fait du ſujet, de l'attribut & du verbe. Nous ne donnons des noms qu'aux choſes qui exiſtent dans la nature ou dans notre eſprit. Noms propres. Noms généraux. Tous ces noms ſont compris ſous la dénomination de ſubſtantifs. *Le ſujet d'une propoſition eſt toujours un nom ſubſtantif. En quoi le ſubſtantif & l'adjectif diffèrent. Les adjectifs modifient en déterminant le ſujet, ou en le développant. Il n'y a, en général, que deux ſortes d'acceſſoires & deux ſortes d'adjectifs. Les acceſſoires peuvent s'exprimer par un ſubſtantif précédé d'une propoſition. Différentes manieres dont le ſujet d'une propoſition peut être exprimé. Différentes manieres dont on exprime l'attribut d'une propoſition, lorſque cet attribut eſt un ſubſtantif. Le ſubſtantif qui eſt attribut ne ſauroit être un terme moins général que le ſubſtantif qui eſt ſujet. Differentes manieres d'exprimer l'attribut d'une propoſition lorſque cet attribut eſt un adjectif.*

CHAPITRE XIII.

Continuation de la même matiere, ou analyſe du verbe. *Pag.* 89.

Le propre du verbe eſt d'exprimer la coëxiſtence de l'attribut avec le ſujet. Les élémens du diſcours ſe réduiſent à quatre eſpeces de mots. Verbes adjectifs

Verbes ſubſtantifs. Il ne faut pas confondre le verbe ſubſtantif avec le verbe être, *pris dans le ſens* d'exiſter. *Les verbes expriment avec différens rapports. Le rapport du verbe à l'objet eſt marqué par la place. Les autres rapports ſe marquent par des prépoſitions. Les ellipſes ſont fréquentes dans toutes les langues. De tous les acceſſoires du verbe, les uns appartiennent au verbe ſubſtantif* être, *les autres appartiennent plus particuliérement aux adjectifs dont on a fait des verbes. Le diſcours réduit à ſes vrais élémens.*

CHAPITRE XIV.

De quelques expreſſions qu'on a miſes parmi les élémens du diſcours, & qui, ſimples en apparence, ſont, dans le vrai, des expreſſions compoſées équivalentes à pluſieurs élémens. *Pag.* 97.

Mots qui ne doivent pas être mis parmi les élémens du diſcours. L'adverbe. Le pronom. La conjonction.

GRAMMAIRE.

SECONDE PARTIE.

Des élémens du diſcours. *Pag.* 101.

PRincipes qui ont été prouvés dans la premiere partie de cet ouvrage. Objet de la ſeconde partie.

CHAPITRE I.

Des noms ſubſtantifs. *Pag.* 103.

Ce que l'on entend par le mot ſubſtance. Subſtantif *vient de* ſubſtance. *Il ſe dit proprement des noms de ſubſtance. Il ſe dit par extenſion des noms de qualités. Deux ſortes de ſubſtantifs. Les ſubſtantifs, plus ou moins généraux, ſont différentes claſſes des objets. Fondement de la diſtinction des claſſes. En multipliant trop les claſſes on confondroit tout. Regle à ſuivre pour éviter cet inconvénient.*

CHAPITRE II.

Des adjectifs. *Pag.* 108.

Quelle eſt la nature des noms adjectifs qui développent ou qui expliquent une idée. Quelle eſt la nature des adjectifs qui déterminent une idée. Adjectifs abſolus

tus & adjectifs relatifs. Dans notre eſprit, toutes les qualités des choſes ſont relatives. Il n'y a point de regle générale pour la formation des ſubſtantifs, & des adjectifs. Il y a des adjectifs qu'on emploie comme ſubſtantifs ; & il y a des ſubſtantifs qu'on emploie adjectivement.

CHAPITRE III.

Des nombres. *Pag.* 112.

Nombre ſingulier : nombre pluriel. Les noms propres n'ont point de nombre pluriel. Ni les noms de métaux. Autres noms qui n'ont pas les deux nombres. Marque du nombre pluriel. Il y a des langues qui ont un duel. L'adjectif ſe met au même nombre que le ſubſtantif.

CHAPITRE IV.

Des genres. *Pag.* 114.

Etymologie du mot genre. Fondement de la diſtinction des noms en deux genres. Comment on a ſouvent oublié ce qui a ſervi de fondement à la diſtinction des deux genres. Comment les deux genres ont été diſtingués par la terminaiſon des noms. Terminaiſon maſculine, terminaiſon féminine. Les noms ſubſtantifs ne ſont en général que d'un genre. Quelques-uns ſont des deux. Les adjectifs ſont toujours des deux genres. Marque du genre féminin dans les adjectifs. Variations qu'on remarque dans la terminaiſon féminine. Des avantages des genres.

CHAPITRE V.

Obſervations ſur la maniere dont on accorde, en genre & en nombre, les adjectifs avec les ſubſtantifs. *Pag.* 118.

Adjectif qu'on met au ſingulier, quoiqu'il rapporte à deux ſubſtantifs. Adjectif qu'on met au pluriel, quoiqu'il paroiſſe devoir ſe rapporter à un ſubſtantif ſingulier. Les adjectifs n'ont point de genres, lorſqu'ils ſe rapportent à des ſubſtantifs de genres différens. Ils n'ont point de genre lorſqu'ils ſe rapportent à une idée qui n'a point de nom.

CHAPITRE VI.

Du verbe. *Pag.* 121.

Etymologie du mot verbe. *Les obſervations que nous avons à faire ſur les verbes ſont communes aux verbes ſubſtantifs & aux verbes adjectifs. On diſtingue dans les verbes les perſonnes. Les tems. Les modes.*

CHAPITRE VII.

Des noms des perſonnes conſidérés comme ſujets d'une propoſition. *Pag.* 123.

Noms de la premiere & de la ſeconde perſonne. Uſage de tu & vous. *Les noms de la premiere & de la ſeconde perſonne ſont de vrais ſubſtantifs. Les noms de la troiſieme perſonne ſont différens ſuivant*

les genres. Origine de il, elle ; *ce ſont de vrais adjectifs. Pourquoi on les a pris pour des noms mis à la place d'un autre.* On *ainſi que* l'on, *nom de la troiſieme perſonne, eſt un ſubſtantif. Uſage que l'on doit faire d'*on *&* l'on.

CHAPITRE VIII.

Des tems. *Pag.* 126.

Chaque forme du verbe ajoute quelque acceſſoire à l'idée principale dont il eſt le ſigne. Trois époques d'après leſquelles on détermine le préſent, le paſſé & le futur. Les époques auxquelles ſe rapportent les formes du paſſé, pourront être déterminées ou indéterminées. Il en eſt de même des époques, auxquelles ſe rapportent les formes du futur. Il n'y a qu'un préſent dans les verbes. Il y a dans les verbes des paſſés plus ou moins paſſés & des futurs plus ou moins futurs. Différentes eſpeces du paſſé. Forme de paſſé que quelques grammairiens propoſent, & que l'uſage n'autoriſe pas. Différentes eſpeces de futur. Forme de futurs que quelques grammairiens propoſent, & qu'on ne peut pas admettre.

CHAPITRE IX.

Des modes. *Pag.* 134.

Mode indicatif. Impératif. Mode conditionnel. Subjonctif. L'infinitif eſt un nom ſubſtantif. Les participes ſont des adjectifs. L'infinitif avoir *joint à un participe eſt comme un ſubſtantif.*

CHAPITRE X.

Des conjugaiſons. *Pag.* 143.

Comment on a diſtingué quatre conjugaiſons. En conſidérant les verbes par rapport aux conjugaiſons, on en diſtingue de trois eſpeces. Verbes auxiliaires. La diſtinction des verbes actifs, paſſifs & neutres ne doit pas être admiſe dans notre langue. Ni celle des verbes réfléchis, réciproques & impersonnels. Fauſſes dénominations qu'on a données aux tems des verbes. Moyen d'y ſuppléer.

CHAPITRE XI.

Des formes compoſées avec les auxiliaires, *être* ou *avoir*. *Pag.* 150.

Le verbe être *entre dans les formes compoſées qui expriment l'état du ſujet, & le verbe* avoir *entre dans les formes compoſées qui expriment l'action. Exception à cette regle. Confirmation de cette regle. Formes compoſées, où l'on n'emploie jamais que le verbe* avoir.

CHAPITRE XII.

Obſervations ſur les tems. *Pag.* 153.

Extenſion que nous donnons au tems préſent. Pourquoi la forme du préſent a été choiſie pour exprimer

les vérités néceſſaires. Comment on emploie les formes des tems les unes pour les autres.

CHAPITRE XIII.

Des prépoſitions. *Pag.* 155.

On pourroit diſtinguer deux ſortes de prépoſitions. On ne doit pas diſtinguer les prépoſitions en ſimples & compoſées. Comment les mêmes prépoſitions ſont employées dans des cas différens. Différentes prépoſitions ne ſont jamais employées dans des cas abſolument ſemblables. Prépoſitions qui s'emploient avec ellipſe. Après avoir ſervi pour exprimer des rapports entre des objets ſenſibles, les prépoſitions ont été employées pour exprimer des rapports entre les idées abſtraites. Quelquefois les dernieres acceptions d'une prépoſition reſſemblent fort peu aux premieres. Premier uſage de la prépoſition à. *Par quelle analogie elle a paſſé à un ſecond. A un troiſieme. A un quatrieme. A un cinquieme. A un ſixieme. A un ſeptieme. A un huitieme. Quelles ſont les premieres acceptions de la prépoſition* de, *& par quelle analogie elle paſſe à d'autres. Comment elle exprime les rapports d'appartenance. Ceux de dépendance. En quoi différent* des hommes des plus ſavans, & des hommes les plus ſavans. *Il y a ellipſe lorſque* à & de *ſe conſtruiſent enſemble. Ces deux prépoſitions paroiſſent quelquefois pouvoir s'employer l'une pour l'autre. L'ellipſe peut empêcher d'appercevoir l'eſpece de rapport qu'exprime la prépoſition* de. *Acception de la prépoſition* dans. *En quoi elle differe de la prépoſition* à. *En quoi* en *differe de* dans. En, *exprime des acceſſoires tous*

différens de ceux des prépoſitions à & dans. *Premieres acceptions de la prépoſition* par. *Autres acceptions.*

CHAPITRE XIV.

De l'article. *Pag.* 164.

Ecrivains qui ont les premiers connu la nature de l'article. On nomme article l'adjectif le ; la. *Changement qui arrive à l'article. L'article eſt un adjectif qui determine un nom, ſoit par ce qu'il le fait prendre dans toute ſon étendue, ſoit par ce qu'il concourt à le reſtraindre. L'article ſe ſupprime lorſque les noms ſont déterminés par d'autres adjectifs qui les précedent. Il ne ſe ſupprime pas lorſque le ſubſtantif, ne fait qu'une ſeule idée avec l'adjectif qui le précéde. Proverbe où il eſt ſupprimé. Quand l'article ſe met devant les noms propres il faut de deux choſes l'une ou qu'ils ſoient employés comme noms généraux, ou qu'il y ait éllipſe. L'article avec les noms des métaux. Uſage de l'article devant les noms de ville, de royaume, de provinces. Uſage de l'article avec les noms des quatres parties de la terre. Avec les noms de quelques royaumes. Avec les noms des aſtres. Avec les noms de rivieres & de mer. L'article modifie toujours un ſubſtantif. Dans quel cas on répéte l'article devant pluſieurs adjectifs. Regle générale pour l'uſage de l'article. L'article n'eſt pas abſolument néceſſaire.*

CHAPITRE XV.

Des pronoms. *Pag.* 173.

Comment les adjectifs il, elle, le, la, *ſont devenus des pronoms. Quelle eſt l'expreſſion des pronoms.* Y *&* en *doivent être mis parmi les pronoms.* On *ou* l'on *n'eſt pas un pronom. Les termes figurés ne ſont pas des pronoms.*

CHAPITRE XVI.

De l'emploi des noms des perſonnes. *Pag.* 176.

Comment on emploie les noms de la premiere perſonne. Comment on emploie les noms de la ſeconde perſonne. Emploi des noms de la troiſieme perſonne, il, le, la *&* elle, *lorſque celui-ci eſt ſujet d'une propoſition. Ces pronoms doivent éveiller la même idée que les noms dont ils prennent la place.* Il, *a toujours la même acception, même avec les verbes qui n'ont ni premiere ni ſeconde perſonne. Emploi de* lui, d'eux & d'elle *lorſque celui-ci eſt précédé d'une prépoſition. Quelle eſt dans le diſcours la place du pronom* eux. *Quelle eſt la place de* lui. *Quelle eſt la place de* leur. *Emploi de* ſe *&* ſoi. Lui *&* elle *employés pour* ſe *&* ſoi. *Emploi du pronom* y. *Du pronom* en. D'on *&* l'on. *Quand une femme doit dire,* je le ſuis *ou* je la ſuis. *Autre queſtion ſur le pronom* le.

CHAPITRE XVII.

Des adjectifs poſſeſſifs. *Pag.* 185.

Ce qu'on entend par adjectifs poſſeſſifs. Les uns s'emploient ſans article, les autres avec l'article. Mon, ton, ſon, *s'emploient quelquefois avec les noms féminins. Quand on ſupprime ces adjectifs. Les adjectifs poſſeſſifs de la troiſieme perſonne ne s'emploient pas indifféremment pour les perſonnes & pour les choſes. Regle à ce ſujet. En quoi diffère,* ce tableau a ſes beautés, de ce tableau a des beautés. *Difficulté ſur les adjectifs* ſes & leurs.

CHAPITRE XVIII.

Des adjectifs démonſtratifs *Pag.* 191.

Ce qu'on entend par adjectifs démonſtratifs. *De ce nombre ſont* ci & là. Ci & là *ajoutés à* ce. Ce *avec le verbe être. Celui, celle.* Celui-ci, celui-là.

CHAPITRE XIX.

Des adjectifs conjonctifs. *Pag.* 194.

Quelle eſt la nature des adjectifs conjonctifs qui, lequel, *&c. Souvent les adjectifs conjonctifs déterminent des noms qui n'ont point été exprimés. Des adjectifs* quoi & où. *Des adjectifs* quel & quelle.

CHAPITRE XX.

De l'emploi des adjectifs conjonctifs. *Pag.* 197.

Les adjectifs conjonctifs ne peuvent se rapporter qu'à des noms pris déterminément. Tous les conjonctifs se disent-ils indifféremment des personnes & des choses? Distinction à faire à ce sujet. Quelle conjonction on doit préférer pour exprimer le sujet de la proposition incidente. Pour exprimer l'objet du verbe. Pour exprimer le rapport qui seroit indiqué par la préposition de. *Quel conjonctif on doit employer avec la prépositions* à. *Emploi du conjonctif* quoi *avec les prépositions* à *ou* de. Que *employé pour* à qui *& pour* dont. Où *&* d'où *ne se disent que des choses. Emploi des conjonctifs avec tout autre préposition qu'*à *&* de. *Il n'est pas nécessaire de s'arrêter long-tems sur les regles de grammaire. Question.*

CHAPITRE XXI.

Des participes du présent. *Pag.* 202.

Les participes du présent ne sont susceptibles ni de genre ni de nombre. Comment d'adjectifs les participes du présent deviennent substantifs. Analyse de ces participes employés soit comme substantifs, soit comme adjectifs. Equivoque à laquelle ils donnent lieu, & qu'il faut éviter.

CHAPITRE XXII.

Des participes du passé. *Pag.* 206.

Les participes du passé sont adjectifs, ou substantifs, suivant la maniere dont on les emploie. Quelle est la nature des participes substantifs. Comment on emploie les participes adjectifs, lorsqu'ils se construisent avec le verbe être. *Comment s'emploient les participes adjectifs, lorsqu'ils sont suivis d'un verbe ou d'un adjectif. Premierement lorsqu'ils sont suivis d'un verbe. En second lieu, lorsqu'ils sont suivis d'un adjectif.*

CHAPITRE XXIII.

Des conjonctions. *Pag.* 214.

Différentes especes de conjonctions. De la conjonction que.

CHAPITRE XXIV.

Des adverbes. *Pag.* 217.

Ce qu'on entend par adverbe. Adverbe de qualité. Adverbe de quantité. Noms qu'il ne faut pas confondre avec les adverbes.

CHAPITRE XXV.

Des interjections. *Pag.* 220.

Les interjections ſont des expreſſions équivalentes à des phraſes entieres.

CHAPITRE XXVI.

De la ſyntaxe. *Pag.* 221.

Objet de la ſyntaxe. Comment ſe marquent les rapports entre les mots. Arrangement des mots dans une propoſition ſimple. Arrangement des mots dans une propoſition compoſée. Quelle eſt la place de l'objet. Place des noms des perſonnes, lorſqu'ils ſont l'objet du verbe, ou le terme. Place des adjectifs conjonctifs. Le ſujet peut quelquefois ſuivre le verbe. Les propoſitions ſubordonnées ont pluſieurs places dans le diſcours. Les moyens & les circonſtances ont différentes places dans le diſcours. Un nom précédé d'une prépoſition, s'il eſt l'acceſſoire d'un adjectif ne peut être tranſpoſé. Il peut l'être s'il eſt l'acceſſoire d'un ſubſtantif. Différence entre ſyntaxe & conſtruction.

CHAPITRE XXVII.

Des conſtructions. *Pag.* 229.

Conſtruction directe. Conſtruction renverſée ou inverſion. Les conſtructions directes ou renverſées ſont également naturelles. L'ordre directe, l'ordre renverſé ne ſont point dans l'eſprit : ils ne ſont que dans le diſcours. Exemples qui fait voir un des principaux avantages de l'ordre renverſé.

FIN de la Table du Tome I.
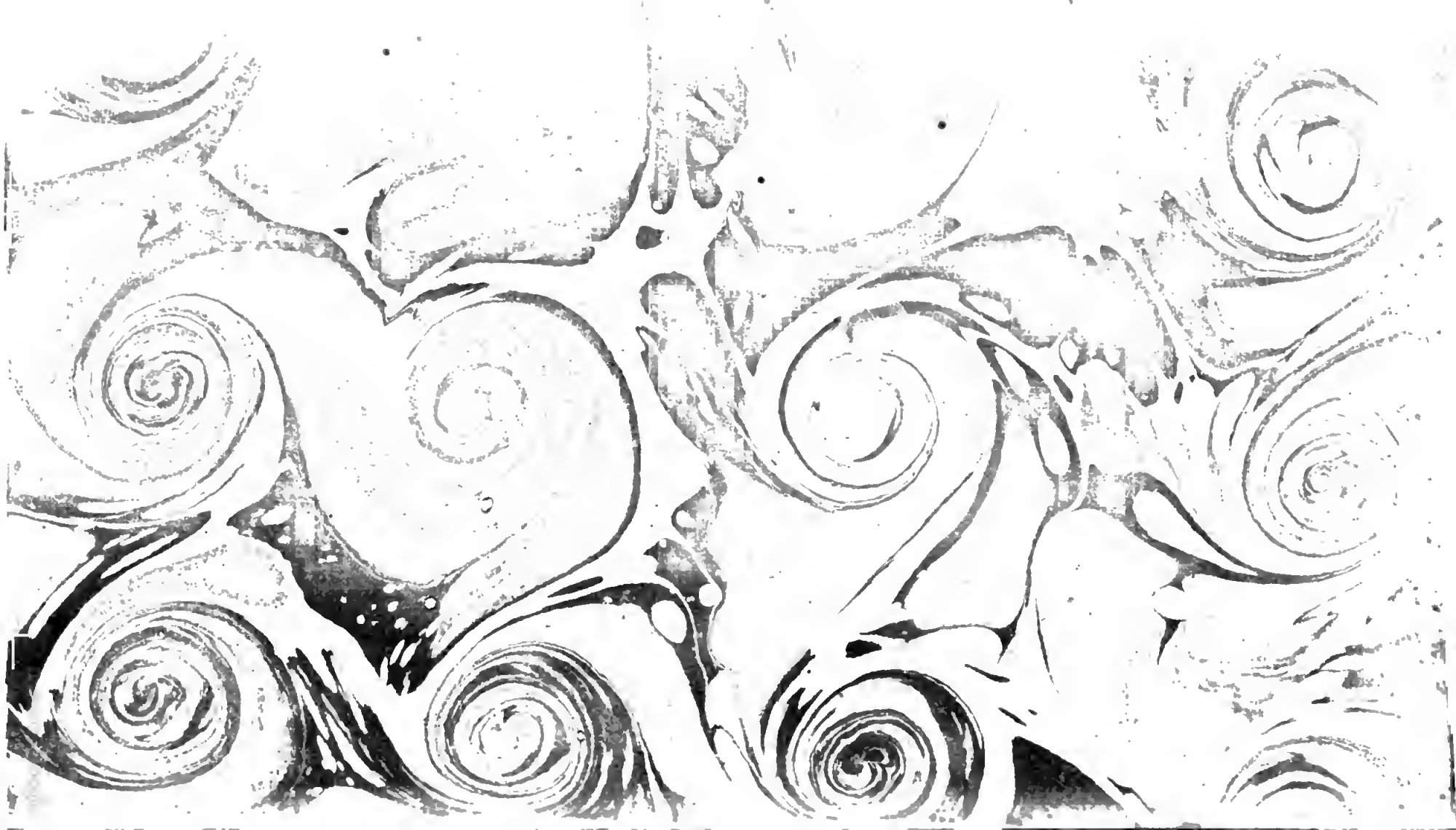
Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI
675135